

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

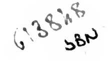
DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME NEUVIÈME.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.



BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Ouvrage dédié au Roi.

TROISIÈME PARTIE,

SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME NEUVIÈME.

Quid namque hic flumina, nisi antiquorum Patrum dicta nuncupantur?

S. Gregor. magnus, in hæc dicta Job : *Profunda quoque fluviorum scrutatus est, et abscondita produxit in lucem.*

PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXV.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

ARTICLE V.

SAINT AMBROISE, archevêque de Milan, docteur de l'Eglise.

Né vers 340, évêque en 374, mort en 397.

Cum gravitate acutus, perviolenta persuasione dulcissimus.

CASSIODOR., *de Divin. lect.*, cap. x.

Saint Ambroise présente, comme évêque, un des plus beaux caractères qui puissent s'offrir à l'admiration; comme écrivain, un des modèles les plus féconds par la solidité de sa doctrine, et l'élévation de ses pensées, la perspicacité et la justesse de ses aperçus, la sagesse autant que la variété de son éru-

dition, l'abondance de son style, tantôt pompeux, tantôt concis, toujours rapide, élégant et noble. Ce qui le distingue encore plus éminemment, c'est une onction vraiment divine, que tout l'esprit du monde ne donne pas, et qu'il avoit puisée à la source de nos saintes Ecritures dont il s'étoit profondément pénétré. Il ne parle jamais qu'avec elles et d'après elles. Il faut le lire, pour être initié dans l'intelligence de ses sens les plus cachés. C'est là que, comme parle un moderne faisant allusion à son nom, il s'étoit nourri d'un nectar et d'une ambroisie spirituelle (1). La douceur de son langage est telle, que sans cesse elle retrace à l'imagination de ses lecteurs l'essaim d'abeilles qui, disoit-on, étoient venues se reposer sur le berceau du Platon chrétien (2).

Respecté et chéri des empereurs et des évêques qui aimoient à l'appeler leur père (3), vengeur intrépide des droits de la majesté divine auprès des

(1) *Jam verò Ambrosius num videtur nectare et ambrosiâ nutritus? Tam suaves habet, tam argutas plerumque orationis delicias, ut apes quæ infantuli cunas et os circumsederunt, credas adhuc in ejus labellis sessitare.* (Caussin, *De sacr. et civil. eloq.*, lib. III, cap. XIV, pag. 174.)

(2) Paulin., *in Vit. Ambros.*, tom. II, pag. 2. *Epist.*, Papæ Nicol. *ad Phot. apud Labbe concil.*, tom. VIII, pag. 1304. — Cic., *De divin.*, lib. I. Valer. Max., *De prodig.*, cap. VI, D. Ceillier, *Hist.*, tom. VII, pag. 330. Tillem., *Mém.*, tom. X, pag. 82.

(3) S. August., *lib. I, contr. Julian.*, cap. III. Gandent. Brixiens., *tract.* XVI, tom. V, *Biblioth. patr.*, pag. 968; et pag. 183, edit. Patav.; 1720. Butler, *Vies des Saints*, tom. XII, pag. 15.

majestés terrestres (1), honoré des barbares eux-mêmes, qui voyoient en lui un autre Josué, capable d'arrêter, s'il l'eût voulu, le cours du soleil (2), consulté, comme autrefois Salomon, par une reine étrangère qui lui envoya des ambassadeurs, et bientôt se rendit en personne auprès de lui, dans l'espérance de le voir et de l'entendre (3), saint Ambroise sera dans tous les siècles chrétiens, ce qu'il étoit dès son siècle : un docteur de l'Église (4), l'oracle du sacerdoce (5), non-seulement l'ornement immortel de son église de Milan, mais l'une des plus solides colonnes de toutes les églises (6). Le nom seul du saint archevêque sera toujours un des plus

(1) Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XXXII, pag. 603, ed. Vales. Photius, *Bibl.*, cod. 231, pag. 890. Hinckm. remens., tom. VIII, *concil. Labbe*, pag. 1752.

(2) Paulin., *in Vit. Ambros.*, n° 37, pag. 10.

(3) *Ibid.*, n° 25. D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, à son *article*, pag. 357. Butler, *suprà*, pag. 45.

(4) S. August., *supr. Idem. de doctr. christ.*, lib. IV, cap. XXI. *Arx catholicæ fidei.* Beda dans D. Ceillier, part. X, pag. 688. S. Basil. Cæsar., *Epist.* LV, ad Ambros. *Clarissimus doctor.* Isidor., *De offic. eccles.*, lib. II, cap. XXV. Odilo, *in chronic. cluniac.*, pag. 402, dans la Préface de l'édit. des Bénédict. « Il y avoit à peine trois ans qu'il étoit » évêque, et déjà on le regardoit comme le principal docteur de l'Église » latine. » (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XVII, n° 58.)

(5) *Os universorum sacerdotum*, Gaudent. Brix., pag. 181. *Testimon. de S. Ambros.*, edit. Bened., *in Præfat.*

(6) *Virum omni admiratione dignum, non solum ecclesiæ Mediolanensis, verùm etiam omnium ecclesiarum columnam et turrim inexpugnabilem.* (Ruffin. Aquil., lib. II, *Apologet.*, *advers. Hieron.*

beaux titres du christianisme. Et nous opposerons à ses détracteurs, si le christianisme pouvoit en avoir encore, le témoignage rendu à saint Ambroise par une princesse idolâtre : Qu'un homme de ce mérite et de cette réputation ne pouvoit suivre que la véritable religion (1).

La vie du saint archevêque est trop connue, pour que nous ayons la prétention de rien apprendre à son sujet. Hermant, D. Ceillier, Tillemont, D. Rivet, Butler, qui l'ont écrite sur les mémoires laissés par Paulin, son diacre et son secrétaire, les savants bénédictins (2), à qui nous devons la belle édition de saint Ambroise, ne laissant rien à désirer pour tout ce qui concerne l'histoire de son siècle et de son pontificat, il nous suffira d'en rappeler les principaux événements.

(1) Baron., *ad ann.* 396, n° 13. Tillem., *Mém.*, tom. x, pag. 257.

(2) D. Jacques de Friche, et D. Nicolas Le Nourry. L'édition des *OEuvres de S. Ambroise*, est en 2 vol. in-fol. 1686—1690. « Malgré toute leur exactitude, ces savants n'ont pu éviter la critique de Richard-Simon, qui leur reproche peu d'exactitude dans leurs notes, et d'avoir laissé dans le texte de saint Ambroise, des leçons qui ne s'accordent point avec ses explications. Il est à espérer que dans la nouvelle édition, que D. Louis Lemeraut nous promet, les citations seront plus exactes que dans la précédente. » (D. Ceillier, *Hist.*, tom VII, pag. 691.) La Vie du saint docteur se trouve dans le second volume. Elle fut écrite par saint Paulin, son diacre (depuis élevé au sacerdoce), à la demande de saint Augustin. Godefroi Hermant, chan. de Beauvais, en a publié une en français (vol. in-4°. Paris, 1678), estimable par son exactitude. L'auteur mourut en 1690.

Cet illustre saint naquit à Trèves (1) vers l'an 340. Son père, nommé Ambroise comme lui, et qui comptoit des consuls parmi ses ancêtres, étoit préfet du prétoire des Gaules, et sa jurisdiction comprenoit, outre la France, une partie considérable de l'Italie et de l'Allemagne, cinq provinces romaines dans la Grande-Bretagne, huit en Espagne, et la Mauritanie Tingitane en Afrique.

Paulin rapporte que ce qu'on a dit de Platon se renouvela en faveur de saint Ambroise, lorsqu'il étoit enfant. « Un jour qu'il dormoit la bouche ouverte, dans une des cours du palais de son père, un essaim d'abeilles vint voltiger autour de son berceau. Quelques-unes de ces abeilles, s'étant arrêtées sur son visage, entroient dans sa bouche, et en sortoient les unes après les autres. Elles s'envolèrent quelque temps après, et s'élevèrent si haut qu'on les perdit entièrement de vue. Cet événement fut regardé comme un présage de la force et de la douceur de l'éloquence future de saint Ambroise (2). »

Il étoit encore enfant, lorsqu'il perdit son père. Ses études achevées, Ambroise s'attacha aux exercices du barreau, et plaida avec distinction. Il fut nommé gouverneur de la Ligurie, Anicius-Probus (3), préfet du prétoire en Italie, lui dit au mo-

(1) Opinion la plus commune et la plus probable.

(2) Butler, *Vies des saints*, tom. XII, pag. 3. D. Ceillier, t. VII, p. 330.

(3) Et non pas Alexis, comme on lit dans la notice du *Dict. histor.* de

ment où ils se séparoient : Allez, et agissez plutôt en évêque qu'en juge. Ambroise, fidèle à ce conseil, qui s'accordoit d'ailleurs avec son caractère, se fit admirer par sa probité, sa vigilance et sa douceur.

Auxence, arien furieux, qui avoit usurpé le siége de Milan après l'exil de saint Denys, mourut en 374. Pendant près de vingt ans que dura son intrusion, il persécuta les catholiques avec autant de violence que de malice. Lorsqu'il fut question d'élire un nouvel évêque, la ville se divisa en deux partis, dont chacun vouloit l'emporter; les uns demandoient un Arien, les autres un catholique. La fermentation des esprits faisoit craindre une sédition. Ambroise, pour la prévenir, se rendit à l'église où se tenoit l'assemblée; il fit un discours rempli de sagesse et de modération, et dans lequel il exhorta ceux qui composoient l'assemblée à procéder à l'élection dans un esprit de paix et sans tumulte. Pendant qu'il parloit encore, un enfant cria : *Ambroise, évêque.* Le tumulte cessa sur-le-champ; la voix de l'innocence parut être l'oracle du Ciel; les catholiques et les Ariens se réunirent, et proclamèrent unanimément le gouverneur évêque de Milan.

Lorsqu'il eut été placé sur la chaire épiscopale, malgré toutes ses résistances, il ne se regarda plus

Fellert, par une de ces méprises typographiques, qui échappent aux esprits même les plus attentifs.

comme un homme de ce monde ; et, pour rompre tous les liens qui pouvoient l'y attacher, il distribua ce qu'il avoit d'or et d'argent à l'église et aux pauvres.

Les païens, encore répandus en grand nombre dans l'empire, cabaloient en faveur de leur culte superstitieux. Ils étoient soutenus par l'intrigue et l'éloquence de Symmaque, sénateur, devenu préfet de Rome. Dans l'automne de 384, celui-ci présenta une requête à l'empereur Valentinien, pour lui demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et le prier de rendre aux prêtres et aux vestales leurs anciens revenus. Il attribuoit au culte de ces prétendus dieux, les triomphes et la prospérité de l'ancienne Rome. Deux ans auparavant, on avoit présenté une semblable requête à Gratien; mais ce prince l'avoit rejetée; elle avoit d'ailleurs été désavouée par les sénateurs chrétiens, qui étoient en grand nombre.

Saint Ambroise sentit le danger qui en résulteroit pour la religion véritable. Il adressa, de son côté, deux lettres ou apologies à Valentinien. Non-seulement il y vengeoit la religion chrétienne, mais il y paroissoit même supérieur en éloquence à Symmaque, qui étoit regardé comme le premier orateur de son temps. Le saint archevêque eut un combat bien plus sérieux encore à soutenir contre les Ariens.

L'impératrice Justine, qui leur étoit dévouée, n'avoit osé se déclarer publiquement tant que Gra-

tien vécut. Après sa mort, elle profita, pour persécuter les catholiques, de la paix qui régnoit entre son fils Valentinien II et Maxime, qui s'étoit ouvert le chemin au trône par le sang de Gratien. Elle dirigea ses premières attaques contre l'archevêque de Milan, à qui elle envoya demander, aux approches de Pâque de l'année 385, la basilique Portienne, qui étoit hors les murs de la ville. Ambroise répondit qu'il ne livreroit jamais le temple de Dieu à ses ennemis. De nouvelles sommations, faites au nom de l'impératrice, n'eurent pas plus de succès. On vint de sa part tendre les tapisseries impériales à la basilique Portienne, comme pour en prendre possession. Cette violence excita une émeute ; et les habitants de la ville se saisirent, dans une des rues, d'un prêtre arien nommé Castulus. Ambroise étoit alors à l'autel. Informé de ce qui se passoit, il pria Dieu, avec larmes, de ne pas permettre qu'il y eût de sang répandu. Il envoya en même temps des prêtres et des diacres pour délivrer Castulus. La cour, en punition de l'émeute, condamna les habitants de la ville à payer deux cents livres d'or. Ceux-ci répondirent qu'ils étoient disposés à payer une somme plus considérable, pourvu qu'ils eussent la liberté de retenir la vraie foi. Des comtes et des tribuns vinrent sommer Ambroise de céder la basilique, alléguant pour raison qu'elle appartenoit à l'empereur. « Si le prince, répondit l'archevêque, me deman-

» doit ce qui est à moi, mes terres, mon argent, je » ne les lui refuserois pas, quoique tout ce que je » possède appartienne aux pauvres; mais il n'a au» cun droit à ce qui appartient à Dieu. Voulez-vous » mon patrimoine? vous pouvez le prendre. Si vous » me demandez mon corps, je suis prêt à vous le » livrer; si vous avez dessein de me mettre à mort, » vous n'éprouverez de ma part aucune résistance. » Je n'aurai point recours à la protection du peuple; » je ne me réfugierai point au pied des autels; mais » je sacrifierai ma vie pour la cause de ces mêmes » autels. »

Ambroise passa tout le jour dans l'ancienne basilique. La nuit étant venue, il se retira dans sa maison, afin que, s'il y avoit un ordre pour se saisir de sa personne, on pût facilement le trouver. Le lendemain, qui étoit le mercredi de la semaine sainte, il se rendit avant le jour à l'ancienne basilique, qui fut aussitôt investie de soldats; on en envoya d'autres se saisir de la basilique neuve. Ambroise, de son côté, y envoya des prêtres y faire l'office. Ceux-ci menacèrent de l'excommunication quiconque se porteroit à la moindre violence. Les soldats, qui étoient catholiques, entrèrent dans l'église, et y prièrent paisiblement. Ambroise prêcha le soir sur la patience, à l'occasion de l'histoire de Job qu'on avoit lue à l'église. Après le sermon, il vint un secrétaire de la cour, qui demanda à parler à l'évêque

en particulier. Il lui fit des reproches amers : « Je » viens, lui dit-il, apprendre de vous-même si » vous êtes un rebelle et un tyran, afin que l'on » procède en conséquence. — Je n'ai rien fait, ré- » pondit le saint, qui donne lieu à cette question » injurieuse. Et qui peut m'accuser d'avoir oublié » la soumission due à César, même en défendant » l'Eglise de Dieu? On parle de tyrannie; certes » Maxime qui se plaint que je l'aie arrêté dans sa » marche, quand il venoit en Italie, ne dit point » que j'aie exercé aucune tyrannie envers Valenti- » nien. Les évêques n'agissent point en tyrans, mais » ils ont quelquefois beaucoup à souffrir de la part » des tyrans. » Les catholiques passèrent tout le jour dans de grandes alarmes. Comme la basilique étoit entourée de gens armés, le saint ne put retourner à sa maison. Il employa la nuit à réciter les saints cantiques. Le lendemain, qui étoit le jeudi saint, Ambroise continua de prier et d'instruire le peuple. Enfin l'on apprit que l'empereur avoit retiré les soldats de la basilique, et remis aux habitants l'amende à laquelle ils avoient été condamnés. Chacun fit alors éclater sa joie et sa reconnoissance envers le Seigneur.

L'attachement du peuple à saint Ambroise n'avoit fait qu'augmenter la haine de l'impératrice contre le saint archevêque. Elle engagea son fils à donner une loi qui autorisât les assemblées religieuses des Ariens,

Cette loi fut publiée le 23 janvier 386; elle avoit été rédigée par Mercurius, que les Ariens avoient fait évêque de Milan pour ceux de leur secte, et qui prit le nom d'Auxence II. Il y étoit défendu, sous peine de mort, de troubler les assemblées des hérétiques. En vertu de cette loi, Justine insistoit pour que la basilique Portienne fût donnée à ceux de son parti. Ambroise n'y voulut point consentir. Dalmace, tribun, vint le trouver de la part de l'empereur, pour l'engager à une conférence avec l'évêque arien. Ambroise, ayant consulté son clergé, envoya sa réponse à l'empereur : « Si l'on veut une conférence » sur la foi, c'est aux évêques à la tenir. C'est ainsi » que les choses se sont passées sous Constantin, qui » laissa les évêques juges de la doctrine. »

Cette réponse donnée, il se retira dans l'église. Il y fut gardé quelque temps par le peuple, qui faisoit sentinelle nuit et jour, pour empêcher qu'on ne lui enlevât son pasteur. L'église fut bientôt investie de soldats envoyés par la cour; ils laissoient entrer dans l'église, mais ils ne permettoient à personne d'en sortir.

Paulin affirme que l'on avoit placé près de l'église un chariot, qui devoit l'enlever et le transporter en exil; qu'un assassin fut envoyé pour se défaire de lui (1). Dieu veilloit sur son ministre, et finit par

(1) Celui qui s'étoit prêté à cette coupable manœuvre, s'appeloit Euthy

fléchir le cœur du prince, qui donna aux soldats l'ordre de se retirer. Peu de temps après, Valentinien, informé des projets hostiles de Maxime, députa vers lui une seconde fois le saint archevêque, qui ne réussit pas dans son ambassade, mais n'en servit pas moins la cause de l'empereur par d'utiles avis, qui ne furent pas écoutés.

La guerre ne tarda pas à éclater. L'imprudent Valentinien auroit succombé infailliblement sans la victoire que Théodose-le-Grand remporta sur le tyran Maxime.

Théodose avoit toutes les vertus qui font les héros; mais il ne savoit pas commander à un premier emportement. Irrité contre quelques séditieux, qui avoient excité une émeute à Thessalonique, il voulut en punir toute la ville. Le sang y coula durant trois heures. Une aussi cruelle vengeance pénétra de douleur Ambroise et les autres évêques. Le saint crut cependant devoir dissimuler quelque temps, afin que Théodose, venant à réfléchir, pût rentrer en lui-même. L'empereur n'étoit point alors à Milan, mais il devoit y revenir sous peu de jours. Ambroise quitta la ville pour ne pas s'y trouver avec

mius, attaché au service de l'impératrice. Un an après, jour pour jour, Euthymius fut mis dans le même char pour être conduit en exil; et saint Ambroise, après l'avoir pourvu d'argent pour son voyage, entra avec des attentions paternelles dans le détail de toutes les provisions convenables à l'exilé. (Berault-Bercast., *Hist. de l'Eglise*, tom. II, pag. 530.)

lui. Mais il lui écrivit une lettre, que nous avons encore, et qui est aussi tendre que pathétique. Après l'avoir exhorté à faire pénitence, il lui déclare qu'il ne pourra recevoir son offrande, ni offrir les divins mystères en sa présence, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la justice divine.

Peu de temps après, l'évêque revint à Milan. L'empereur s'étant présenté pour entrer dans l'église, selon la coutume, Ambroise alla au-devant de lui dans le vestibule, et ne lui permit pas d'aller plus loin. Le prince cherchoit à s'excuser par l'exemple de David, qui avoit péché; Ambroise répliqua : Vous l'avez imité dans son péché, imitez-le dans sa pénitence.

Théodose se soumit, et accepta la pénitence canonique qui lui fut imposée. Il se retira dans son palais, où il passa huit mois, sans aller à l'église, uniquement occupé des exercices propres aux pénitents publics (1).

Avant de l'admettre à l'absolution, Ambroise obtint de lui une loi qui ordonnoit de suspendre, pendant trente jours, l'exécution des jugements concernant la vie, et la confiscation des biens des citoyens. C'étoit une précaution pour empêcher, à l'avenir, les funestes effets de la précipitation ou de la surprise.

Une autre fois, après avoir présenté son offrande

(1) Theodoret, *Hist.*, lib. v, cap. xviii. S. Augustin, *De civit. Dei*, lib. v, cap. xxvi. Fléchier, *Hist. de Théod.*, liv. iv, chap. vii.

à l'autel, un jour de fête, Théodose étoit resté dans l'enceinte du sanctuaire. Ambroise lui demanda s'il attendoit quelque chose. Théodose répondit qu'il restoit pour assister au sacrifice. L'archidiacre alla lui dire, de la part de l'évêque : « Seigneur, il n'y » a que les ministres sacrés qui aient le droit d'être » dans le sanctuaire; vous devez donc en sortir, et » rester avec les autres fidèles. La pourpre fait les » princes, mais non les prêtres. » L'empereur, après avoir remercié Ambroise de ce qu'il venoit de l'avertir de son devoir, sortit de la balustrade, et alla se ranger parmi les laïques. A son retour à Constantinople, il ne resta plus dans le sanctuaire, et il en sortoit dès qu'il avoit fait son offrande. La première fois que l'archevêque Nectaire s'en aperçut, il lui envoya dire de rentrer et de prendre sa place ordinaire : « J'ai appris enfin, dit l'empereur en soupirant, la » différence qu'il y a entre le sacerdoce et l'empire. » Je suis environné de flatteurs, et je n'ai trouvé » qu'un homme qui m'ait dit la vérité. Je ne con- » nois qu'un évêque au monde, c'est Ambroise. »

Saint Ambroise n'étoit pas moins célèbre, dès son vivant, par ses miracles que par ses écrits et son éloquence. Paulin, l'écrivain de sa vie, affirme avoir vu de ses propres yeux plusieurs guérisons miraculeuses, opérées par le seul attouchement de ses mains, ou par ses prières (1).

(1) Butler, tom. XII, pag. 45. Guérison d'un paralytique, de possédés

Sa réputation l'avoit fait connoître jusque dans les contrées les plus éloignées. Deux Perses, renommés dans leur pays, le visitèrent à Milan; ils venoient dans le dessein de lui proposer diverses questions, pour éprouver sa sagesse; ils s'entretinrent avec lui un jour entier, par le moyen d'un interprète, et s'en retournèrent dans leur patrie remplis d'admiration.

Peu de temps avant sa mort, il lui vint des ambassadeurs de la part de Fritigile, reine des Marcomans. Cette princesse avoit entendu parler de la sainteté d'Ambroise à des chrétiens d'Italie, qui se trouvoient dans ses états; ce qui lui inspira le désir d'embrasser leur religion. Ses ambassadeurs, chargés de présents pour l'église de Milan, dirent à Ambroise que leur reine le prioit de mettre par écrit ce qu'elle étoit obligée de croire. Le saint lui adressa une lettre qui contenoit l'abrégé de la doctrine chrétienne, mais que nous n'avons plus. Fritigile, l'ayant reçue, engagea le roi son mari à se soumettre aux Romains avec ses sujets, et partit pour Milan. Mais elle n'eut pas la satisfaction de voir Ambroise; il étoit mort quand elle arriva.

Saint Ambroise mourut la nuit du vendredi au samedi saint, le 4 avril 397, dans la cinquante-

du démon; résurrection d'un enfant, racontés par Paulin, témoin oculaire.

septième année de son âge. Il avoit été évêque vingt-deux ans et quatre mois. L'antiquité lui a assigné la première place parmi les quatre grands docteurs de l'Eglise latine. On célèbre sa fête le 7 décembre, jour auquel il reçut l'ordination épiscopale. Son corps repose sous le grand autel de la basilique ambrosienne à Milan.

Tillemont rapporte le fait suivant : « Radagaise, roi des Goths, avoit mis le siége devant Florence. Cette ville étoit réduite à la dernière extrémité, lorsque saint Ambroise, qui s'y étoit autrefois retiré, apparut à une personne de la maison où il avoit autrefois logé, et lui promit que la ville seroit délivrée le lendemain. Cet homme le dit aux habitants, qui reprirent l'espérance qu'ils avoient entièrement perdue ; et le lendemain Stilicon arriva avec son armée (1). »

Nous avons à envisager saint Ambroise comme docteur éloquent ; et, sous ce rapport, l'antiquité profane n'offre rien qui lui soit égal, ni les siècles chrétiens rien qui lui soit supérieur. Fénélon semble lui reprocher quelques défauts, mais qui, de son aveu, tiennent plus à son siècle qu'à son talent (2). Qu'on le compare avec ses contemporains.

(1) *Hist. des Empereurs*, tom. v, pag. 540.

(2) *Dialog. sur l'éloq.*, pag. 235.

Un illustre moderne, qui ne l'a connu que parce qu'il est impossible d'ignorer qu'il ait existé, répète le jugement (1) que l'archevêque de Cambray n'avoit peut-être lui-même pas assez approfondi. Quand il seroit vrai ; ses défauts, s'il en a, nous deviennent indifférents. Ce qui ne peut pas l'être, c'est la foule de beautés du premier ordre dont ses ouvrages étincellent, et qui en rend la lecture extrêmement profitable.

L'édition que nous suivons est celle des Bénédictins (2). L'autorité de ce Père, et des avis respectables, nous ont fait un devoir de citer en général les textes originaux, dans les passages les plus importants.

Nous distribuons les œuvres du saint docteur en quatre classes principales ; les Livres sur l'Ecriture sainte, les Œuvres morales et théologiques, les Lettres, et les Oraisons funèbres.

Article I. — *Livres sur l'Écriture Sainte.*

Hexaëmeron (*). (Extraits.)

Moïse a ouvert la bouche ; il ne fait qu'exprimer ce que Dieu même lui avoit dicté, fidèle à l'ordre qui lui avoit été donné par le Seigneur, au jour où Pag. 3.

(1) M. de Châteaubriant, *Génie du christianisme*, liv. IV, chap. II.

(2) Voyez la note 2 de la page 4 de ce volume.

(*) Tom. I, 1re part.

Exod. IV. 12. il l'envoya vers Pharaon, en lui disant : *Allez donc, je serai dans votre bouche, et je vous apprendrai ce que vous aurez à dire.* Si c'étoit Dieu lui-même qui lui avoit appris les paroles qu'il avoit à dire pour obtenir la délivrance de son peuple, à plus forte raison celles qui concernoient les secrets du Ciel. Parlant donc, non d'après les vains raisonnements d'une sagesse humaine, et les systèmes d'une philosophie mensongère et querelleuse, mais d'après les effets sensibles de l'Esprit et de la force de Dieu, qui se sont découverts à lui, comme s'il eût assisté à l'œuvre de la création, il en commence le récit avec assurance par ces mots : *Au commencement, Dieu fit le ciel et la terre.* Ce n'est point ici le concours fortuit d'atomes qui, en s'accumulant les uns sur les autres, durant une lente succession de siècles, ait produit le monde ; point ici de matière préexistante qui ait servi à Dieu de type pour former son ouvrage. Notre sage historien a bien compris que la substance des êtres visibles et invisibles, leurs commencements, leurs principes, dépendoient nécessairement d'une intelligence souveraine, dans le sein de qui elles se trouvoient renfermées ; que tout cet amas d'atomes, quelque puissante énergie que leur prêtassent les écoles des philosophes, n'étoient pas capables de maintenir les choses dans l'ordre invariable où nous les voyons ; qu'un pareil système, par lequel on vouloit expliquer la formation du ciel et de la terre,

(Marginal references: I. Cor. II. 4. — Gen. I. 1 et suiv)

ne présentoit donc pas plus de solidité qu'une toile d'araignée ; que le même hasard qui les auroit produits, les feroit crouler, s'ils n'avoient pour appui la divine toute-puissance qui les gouverne comme elle les a créés.

Ce qui a fait également dire au Roi prophète : *Seigneur, vous avez fait toutes choses dans votre sagesse!* Ps. CIII. 25. C'est Dieu qui a donné au monde son commencement. Il a marqué toutes les choses créées du sceau de la foiblesse, pour éloigner l'idée que le monde fût incréé, existant par lui-même ; ce qui n'appartient qu'à l'être de Dieu seul. Par ce mot, *il a fait*, Moïse exprime qu'il n'a rien coûté à son auteur pour le produire ; et nous fait concevoir quel incomparable ouvrier ce doit être, que celui à qui il n'a fallu qu'un Pag. 5. moment, que le simple acte de sa volonté pour exécuter un si prodigieux ouvrage. Personne ne l'a vu à l'œuvre ; il ne s'est fait reconnoître qu'à son ouvrage. Il ne lui a fallu ni art, ni étude, pour faire que ce qui n'existoit pas, existât. Nul intervalle entre la volonté qui commande, et la puissance qui agit (1)....

Écartons toutes les questions oiseuses, sans fruit Pag. 10. pour le salut.... Quelle est la nature, la situation de la terre? curiosité vaine : il nous suffit d'en connoî- Pag. 11.

(1) On pourra consulter ici les notes que nous avons répandues dans notre travail sur saint Basile et saint Grégoire de Nysse, qui s'étoient exercés avant saint Ambroise sur la même matière.

Job. xxvi. 7. tre ce que nos livres saints nous apprennent. *Il a suspendu la terre sur le néant ;* c'en est assez. Dans l'air, ou sur les eaux? qu'importe? Comment l'air, ce mobile élément, peut-il soutenir une aussi pesante masse? Comment, si elle est portée sur les eaux ne s'y enfonce-t-elle pas? Comment la mer ne la pénètre-t-elle pas tout entière, pour l'engloutir dans ses abîmes? N'est-ce pas la preuve sensible que la seule toute-puissance divine soutient toutes choses dans le majestueux équilibre où elle les a établies? Ce qui fut créé n'a point déterminé la loi qui le constitue ce qu'il est; il l'a reçue, et y obéit. Parce que la terre est suspendue au milieu de l'espace, ne venez point nous parler de balances, de contrepoids qui la retiennent. Dites que l'ordre souverain du Maître de la nature lui a imprimé pour tous les siècles la stabilité qui la maintient sur ses bases
Ps. cııı. 5. inébranlables, comme parle le Prophète. Il n'est donc point ici question d'art, mais de pouvoir; de mesure et d'équilibre, mais d'une éternelle prescience qui en a déterminé les révolutions, et fixé la durée
Pag. 12. au gré de sa volonté seule et toute-puissante. Ici la simplicité de la foi prévaut sur tous les raisonnements.....

Pag. 18. Parce que Dieu a fait toutes choses, conclura-t-on qu'il soit l'auteur du mal? L'existence du mal ne sauroit être contestée, puisque nous en voyons tous les jours les mortels ravages. Mais de ce que

nous avons dit déjà, l'on doit inférer qu'il n'existe point par lui-même; mais qu'il n'est que la dépravation du bien, un égarement qui transporte hors du sentier de la vertu l'âme qui ne réfléchit pas. Ce n'est point du dehors que nous viennent nos plus sérieuses attaques, mais du fond de nos propres cœurs. Nous portons au-dedans de nous notre plus redoutable ennemi; le principe de nos erreurs, est dans notre propre cœur. Examinez-vous bien vous-même, sondez vos dispositions secrètes, tenez-vous en garde contre les pensées déréglées, contre les passions qui fermentent en vous: c'est vous seul que vous accuserez de vos égarements; vous seul, qui vous précipitez dans le crime; vous seul qui allumez ces feux désordonnés. Pourquoi vous en prendre à une cause étrangère, pour rejeter sur elle vos égarements? Plût au Ciel que vous fussiez en droit d'attribuer à d'autres qu'à vous la fougue de vos emportements, les saillies de votre humeur, les honteux assujettissements où vous jettent les passions qui vous captivent! Il dépend de nous de commander à nos sens, de nous modérer, de réprimer en nous la colère, de maîtriser nos passions. Nous sommes également libres de nous y abandonner, libres de nous prêter aux suggestions de l'orgueil, de l'esprit de vengeance, plutôt que de nous courber sous le joug de l'humilité, d'exercer la miséricorde.

Il n'y a de mal, à proprement parler, que celui qui, étant déterminé par notre volonté propre, suppose un choix libre, une intention préméditée; et, par là, nous rend justiciables du tribunal de la conscience. Être pauvre, sans considération dans le monde, être malade, mourir, ce ne sont point là des maux au jugement du sage, puisque ce qui leur est contraire, ne mérite pas le nom de bien.....

Pag. 19. Dieu dit : *Que la lumière soit*.... Ce n'est pas un vœu qu'il émet, c'est un ordre qu'il prononce.

Pag. 22. Comment le monde, composé d'éléments si contraires de leur nature, a-t-il pu ne former qu'un seul tout? Comment des parties aussi discordantes se trouvent-elles enchaînées l'une à l'autre avec une aussi constante harmonie? Ce secret, impénétrable à la foiblesse de notre raison, ne le cherchons que dans la toute-puissance divine, qui passe toute la portée de notre intelligence. Dieu l'a voulu ainsi : arrêtons, à ce seul mot, toutes les recherches de notre curiosité.

Pag. 26. Pas un des systèmes imaginés par les philosophes, pour expliquer le mécanisme de l'univers, qui ne puisse être combattu par des raisonnements contraires, également probables. Que faut-il en conclure? Que ce n'est point par des opérations humaines et par nos propres forces, que nous pouvons mesurer l'œuvre de Dieu.

Dieu dit : Que la terre pousse de l'herbe verte qui porte de la graine, etc.

« Cette conduite de Dieu nous fait voir que tout sort immédiatement de sa main. Les peuples et les philosophes qui ont cru que la terre, mêlée avec l'eau et aidée, si vous voulez, de la chaleur du soleil, avoit produit d'elle-même, par sa propre fécondité, les plantes et les animaux, se sont grossièrement trompés. L'Écriture nous a fait entendre que les éléments sont stériles, si la parole de Dieu les rend stériles. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air, n'auroient jamais eu les plantes ni les animaux que nous y voyons, si Dieu, qui en avoit fait et préparé la matière, ne l'avoit encore formée par sa volonté toute-puissante, et n'avoit donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles. Ceux qui voient les plantes prendre leur naissance et leur accroissement par la chaleur du soleil, pourroient croire qu'il en est le créateur; mais l'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toutes sortes de plantes, avant que le soleil ait été créé, afin que nous concevions que tout dépend de Dieu. Il a plu à ce grand Ouvrier de créer la lumière, avant même de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il vouloit nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires, dont on nous a voulu faire des divinités, n'avoient par eux-mêmes Pag. 42.

ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits (1). »

Pag. 43. O énergique, ô vivifiante parole! *que la terre*, etc., c'est-à-dire, qu'elle produise d'elle-même, sans secours étranger, sans avoir besoin du ministère de quoi que ce soit... C'est la bienfaisante toute-puissance de Dieu seul, qui a ouvert son sein, qui seule en fait éclore tous les fruits. Comment le soleil fourniroit-il aux germes qui doivent en sortir leur principe de vie, quand nous les voyons exister par la parole vivifiante du Créateur, avant qu'il n'y eût un soleil pour les produire? Le soleil n'est venu qu'après les plantes; il est plus jeune que le dernier brin d'herbe.

Pag. 46. La terre rend fidèlement et à grand intérêt la semence qu'elle a reçue. Il n'en est pas ainsi des hommes : ils dérobent à Dieu même sa propre part dans ce qu'il ne leur prête que pour le faire valoir.

Pag. 48. Rien d'inutile dans la nature; ce qui ne vous sert pas à vous, sert à d'autres. Dieu a donné à l'homme toutes les plantes, soit comme aliment, soit comme remède.

(1) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univers.*, 2e part., chap. 1, pag. 157, 158, de l'édit. in-4°. Paris, Cramoisy, 1681. Ces paroles de l'évêque de Meaux ne sont que la traduction, paraphrasée si l'on veut, mais fidèle, du texte de l'archevêque de Milan.

Audiamus verba veritatis, quorum series salus est audientium. Prima

A l'aspect de l'astre du jour, remontez jusqu'à celui qui l'a créé. Si la beauté du soleil excite votre admiration; que votre premier hommage se dirige vers son auteur. Si vous recevez tant de bienfaits d'une simple créature; pensez à ce Soleil de justice, qui vous en prodigue de plus magnifiques. Si vous admirez avec quelle rapidité le soleil fournit sa brillante carrière; combien plus le Dieu qui est présent partout, et remplit tout de sa majesté! Si vous êtes frappés de l'éclat de ses rayons, quand il ne fait qu'obéir à l'ordre qui lui fut donné; à plus forte raison devez-vous l'être de cette incomparable puissance, *qui commande au soleil, et le soleil ne se lève pas*. S'il vous paroît si grand cet astre, qui, par les révolutions des heures, chaque jour se mon- Pag. 63. Job. IX. 7.

enim illa vox Dei singulis creaturis impertita gignendis, lex naturæ est, quæ terris in omne ævum remansit, futuræ successionis datura præscriptum, quemadmodum vel generandi, vel fructificandi in reliquum usus adolesceret. Prima itaque germinatio est, quandò nascentia videntur erumpere, deinde cum eruperit et profecerit germen, fit herba : herba quoque ubi paululum processerit, fit fœnum. Quam utilis, quam fœcunda vox !... Solent plerique dicere : Nisi clementior solis calor tepefecerit terras, et quodammodo radiis suis foverit, non poterit germinare terra ; et propterea gentes divinum honorem deputant soli ; quòd virtute caloris sui terrarum penetret sinus, sparsaque foveat semina, vel rigentes gelu venas arborum relaxet. Audi ergò Deum velut hanc vocem emittentem. Conticescat ineptus sermo hominum qui futurus est; facessat vana opinio. Antequam solis fiat luminare, herba nascatur : antiquior ejus sit prærogativa quam solis. Ne error hominum convalescat, germinet prius terra quam fœtus solis accipiat. Sciant omnes solem auctorem non esse noscentium.

tre sur l'horizon ou s'en éloigne ; quelle idée vous ferez-vous de cette grandeur qui, sous les voiles mêmes dont elle se couvroit, pour nous permettre d'approcher d'elle, se manifestoit comme étant la
Joann. 1. 9. vraie Lumière, qui éclaire tout homme venant au monde? S'il est toujours si excellent, alors même qu'il souffre quelque éclipse ; quelle doit être la ma-
Agg. 1. 7. jesté de celui qui a dit : *Encore un moment, et je vais ébranler la terre.* Si l'aveugle, qui ne peut le voir, éprouve de si rudes privations ; quelle doit être celle du pécheur qui se dérobe à soi-même le bienfait de la lumière véritable, et se condamne à l'obscurité des ténèbres extérieures!....

Pag. 80. Les plus grands ouvrages ne coûtent pas à Dieu ; les plus petits ne lui répugnent pas.

Pag. 81. Cette pourpre et ces brillants diadèmes qui décorent les monarques, c'est une goutte d'eau qui les a produits....

Pag. 85. Il est parmi les poissons des espèces qui se mangent les unes les autres : le plus foible devient la proie du plus fort, qui trouve à son tour un plus fort qui ne l'épargne pas davantage. C'est là votre image, ô vous, qui faites votre proie de votre frère, qui dévorez la substance du foible, et le poursuivez jusqu'au fond de l'abîme, malgré ses efforts pour échapper à votre meurtrière avarice! Ce poisson qui en dévore d'autres, il tombe à son tour dans les filets du pêcheur, qui en fait sa proie. Ainsi tombe-

rez-vous sous la main de quelqu'un plus inique et plus avare encore que vous n'êtes.

La tendresse des oiseaux pour leurs petits apprend aux pères et aux mères leurs devoirs envers leurs enfants. Combien de nos jours ces devoirs ne sont-ils pas oubliés! Nous voyons la plupart des mères se hâter de repousser de leur sein ceux mêmes de leurs enfants qu'elles affectionnent le plus, ou les livrer à des nourrices étrangères, quand elles sont en état de les payer (1); d'autres, qui n'en ont pas les moyens, les abandonnent, les exposent à la charité et à la compassion publiques, et ne veulent plus les reconnoître. Il en est qui portent la barbarie jusqu'à les étouffer dans leur propre sein, avant même de leur avoir donné le jour. Où se rencontrent ailleurs que parmi les hommes de semblables cruautés? etc. (2).... Pag. 103.

(1) Ailleurs le même saint docteur insiste fortement sur le devoir des mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfants. (*In Abraham*, lib. 1, cap. VII, pag. 303.) La religion n'avoit donc pas attendu que la philosophie du dix-huitième siècle vînt apprendre aux mères cette obligation sacrée. (Voyez l'anc. évêq. de Senez, l. III, p. 145.)

(2) « Peut-être me soupçonnez-vous d'exagérer, en prêtant aux pères et mères des sentiments d'inhumanité, qu'ils n'éprouvèrent jamais. Hélas! plût à Dieu que cela fût ainsi, et qu'on ne vît pas tant de pères et de mères cruels qui péchassent contre un devoir si légitime! Quand je m'exprime de la sorte, je ne parle point de ces mères, ou plutôt de ces marâtres, que la barbarie et le mauvais cœur, encore plus que la honte et la pauvreté, engagent à abandonner leurs enfants à la charité et à la compassion publiques: *Abjiciunt parvulos et exponunt*, ni de ces monstres qui, par un homicide médité, empêchent de naître ceux qu'elles ont conçus; crime

Pag. 112. Au chant du coq, Pierre a reconnu sa faute, et la pleure : un seul regard de son Maître l'a changé. Divin Sauveur, jetez sur nous aussi un de vos regards, pour que nous puissions reconnoître nos fautes, et les expier par nos larmes. Donnez-moi les larmes de Pierre, je ne veux pas des joies du pécheur. Israël pleura, et la mer lui ouvrit un libre passage. Pharaon étoit dans la joie d'avoir Israël en sa puissance ; il est submergé au fond de la mer, lui et son peuple. Judas se réjouissoit du succès de sa trahison, mais pour se donner bientôt la mort à lui-même dans les fureurs de son désespoir. Pierre a pleuré son péché, et il a mérité d'effacer les péchés des autres.....

Faisons l'homme à notre image. Qui parle ainsi ? n'est-ce pas le Dieu qui vous a fait ? Qu'est Dieu ? chair ou esprit ? s'il n'est pas chair, il est donc esprit. Oui, un esprit pur, dégagé de toute chair, substance incorporelle et invisible, sans ressemblance avec la chair qui est palpable aux sens. A qui adresse-t-il ce langage ? ce n'est pas à lui-même ; car il ne diroit pas *faisons*. Est-ce aux Anges ? ils ne sont que ses ministres, les exécuteurs de ses volontés, de simples serviteurs, qui ne sauroient partager

affreux, digne de toute la vengeance du Ciel et de tous les supplices des hommes. Fermons les yeux sur de tels forfaits. Je parle de ces mères négligentes et paresseuses, etc. » (Montargon, *Dictionn. apost.* tom. II, pag. 361, 362.)

avec leur souverain Maître l'œuvre qu'il exécute. Disons que ces paroles s'adressent à son Fils (1), disons-le, en dépit des Juifs et des Ariens. Mais encore : supposons un moment que Dieu emploie ici le ministère de ses Anges ; est-ce à eux qu'il diroit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance?* Gen. I. 26.
Mais qu'est-ce que l'image de Dieu ? l'Apôtre nous l'apprend : *Rendons grâces à Dieu le Père, qui, par sa lumière, nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, dans lequel nous trouvons par son sang la rédemption, c'est-à-dire la rémission de nos péchés ; qui est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures....* Coloss. I. 12 et suiv. L'image de Dieu est celui-là qui a dit : *Mon Père et moi ne sommes qu'un*, Joann. X. 30. désignant sa parfaite ressemblance avec son Père, partageant avec lui une égale plénitude de puissance et de divinité. Quand nous lisons dans l'Évangile *mon Père et moi*, nous n'entendons pas unité de personnes ; mais par ces mots : *ne sommes qu'un*, plus de distinction de divinité, ni d'opérations... Ce qui fait l'homme, c'est son intelligence, son âme, unie à son corps, à des sens. Quand on nous dit : *Considérez-vous bien vous-mêmes*, cela ne veut pas dire : Examinez la portée de vos bras, la force de

(1) La chaine des Pères d'avant saint Ambroise nous a fait voir cette créance généralement établie dans l'Église chrétienne. Nous la retrouvons également dans les siècles qui suivent.

vos muscles, l'étendue de vos possessions ou de votre puissance; mais réfléchissez que vous avez un esprit, une âme d'où émanent toutes vos résolutions, à laquelle vos actions se rapportent: une âme, un esprit capable de sagesse, de piété et de justice, où doit se retracer l'empreinte du Dieu qui l'a créé. C'est là ce qui fait tout l'homme, ce sans quoi l'homme ne seroit pas. Pourquoi donc vous concentrer dans les seuls intérêts de la chair que vous pouvez perdre, sans perdre rien de réel?... Est-ce notre chair qui a été faite à l'image de Dieu? Il faudroit donc dire que Dieu est terre, puisque la chair est tirée de la terre; qu'il est corporel, sujet aux infirmités de la chair.... Ce qui dans l'homme est l'image de Dieu, c'est son âme libre (1), et dont la pensée embrasse les distances les plus reculées. Nous voici en Italie: et, de ce point du globe, nous nous étendons jusqu'à ses extrémités. Nous sommes les concitoyens des hommes qui résident au fond de la Perse ou de l'Afrique; nous les accompagnons dans leurs voyages, au sein des contrées les plus lointaines; nous franchissons les limites du monde pour leur adresser des vœux, après même qu'ils ne sont plus, et nous nous entretenons avec eux comme s'ils étoient au milieu de nous. Telle est dans l'homme l'image

(1) « Le libre arbitre est un des endroits de l'homme, où l'image de Dieu paroît davantage. » (Bossuet, *Elév.*, v^e serm., élév. 3. Voyez à la suite le magnifique développement qu'il donne à cette proposition.

de Dieu : elle s'apprécie, non par les forces du corps, mais par la perspicacité de l'intelligence unie à Dieu, soutenue par Jésus-Christ ; elle plonge dans les enfers, elle en remonte, et s'élève librement jusques dans le Ciel..... Apprends donc, ô homme, à t'estimer ce que tu vaux (1).

Saint Ambroise mêle à ses descriptions des pensées morales :

Vous êtes ébloui de cet or qui brille dans les maisons des riches ; vous voyez ce qu'ils ont, vous ne voyez pas ce qui leur manque. Pag. 134.

Après avoir achevé l'œuvre de la création, Dieu se repose. Nous ne lisons pas qu'il se repose après avoir fait le ciel, ni après avoir fait la terre, le soleil, la lune et les étoiles. Il ne se repose qu'après avoir fait l'homme. Il y a désormais un être à qui il pourra remettre ses péchés. Pag. 142.

II. — *Livre sur le Paradis terrestre.* (Gen. I. 8.)

Saint Ambroise avoit un but particulier en publiant ce traité ; c'étoit de précautionner les simples contre les artifices, dont les hérétiques se servoient pour les surprendre, et les engager dans l'erreur par de fausses in-

(1) Nicolle conclut, avec saint Ambroise et tous les Pères : « Puisque la principale grandeur de l'âme de l'homme, consiste en ce que Dieu l'a rendu la plus vive image de son être ; elle est étroitement obligée de conserver cette dignité, en ne se laissant pas souiller par le péché. » (*Symbole*, tom. 1, pag. 103.)

terprétations des Écritures. Il discute les textes, et profite habilement des commentaires allégoriques de Philon, de saint Hippolyte et d'Origène, auxquels il ajoute des aperçus nouveaux. Il y combat aussi les Juifs.

Pag. 176. Adam et Eve après leur péché, *entendirent la voix du Seigneur qui se promenoit dans le Paradis, sur le soir*. Entendons par ces mots, la présence du Seigneur dans ses saintes Écritures. Présent en tous lieux par son immensité, il l'est dans tous les cœurs, dont il voit les plus secrètes pensées. Le pécheur fuit sa présence, il ne sauroit lui échapper. Son Ecriture est la voix qui parle au cœur criminel; mais il ne l'entend que le soir. Il ne s'ouvre que tard à l'impression du repentir, qui auroit dû prévenir sa faute. Dans l'emportement où nous jete la passion, nous n'entendons pas cette voix salutaire; mais quand l'ivresse est dissipée, et que la crainte de la formida-Pag. 177.ble puissance de Dieu, qui nous voit dans les ténèbres, s'est fait sentir à notre âme, c'est alors qu'elle éprouve la confusion, alors qu'elle cherche l'obscurité et la profondeur des retraites les plus cachées, qu'elle croit pouvoir se dérober à l'œil de Dieu, mais en vain; celui qui scrute les cœurs, qui interroge les pensées, et perce jusqu'à la plus intime division de l'âme, lui demande : *Adam, où es-tu?* — Adam ouvrit les yeux pour voir son péché. Nous voyons mieux nos fautes après les avoir faites; et, ce que nous ne soupçonnions pas même auparavant être un péché,

se montre à nous tel qu'il est, après que nous l'avons commis.

Ève dit à Dieu, après son péché : *Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé de ce fruit.* La faute que l'on confesse en attire le pardon. Aussi, la sentence que le Seigneur prononça n'excluoit-elle pas l'espérance de la guérison. Il n'en est pas ainsi de Caïn. Celui-ci s'obstine à nier son crime, ajoutant au fratricide le sacrilége du mensonge fait à Dieu. Le Seigneur dédaigne de faire éclater son courroux, et se contente d'abandonner au démon l'accusation et le châtiment du coupable, afin que celui qui n'avoit pas voulu être châtié avec les hommes le fût avec les démons.

Pag. 177. Gen. III. 13.

Ibid. IV. 9.

III. *Livres sur Caïn et Abel.* (Gen. IV.)

Il y traite de la naissance, de la vie, des mœurs, et surtout des sacrifices de Caïn et d'Abel. Il montre, que comme Isaac et Jacob étoient la figure de deux peuples ennemis, ainsi Caïn et Abel étoient celle de deux partis opposés l'un à l'autre, les méchants et les bons. En général, il s'étend beaucoup sur le sens allégorique, selon la méthode de Philon, qu'il regardoit comme un excellent maître dans ce genre d'écrire.

(Extraits.)

La volupté vous appelle, couronnée de guirlandes, parfumée d'essences qui ne sont pas celles de

Pag. 189—190.

Jésus-Christ ; étalant sous vos yeux ses trésors, vous promettant une fidélité constante, des plaisirs nouveaux ; plus de frein, ni de discipline sévère ; plus d'avertissements, ni de maître ; plus de soucis ni d'inquiétudes ; sommeil tranquille, désirs toujours renaissants, toujours satisfaits; palais où se réunissent tous les ornements de l'art, où le luxe brille de tout son éclat ; tables somptueuses, chargées des vins les plus délicats ; air parfumé des plus douces odeurs : là, viennent se réunir des convives bruyants ; là, banquets joyeux, danses folâtres, rires désordonnés, éclats tumultueux, ivresse, confusion, tout contre les besoins de la nature. Attendez au lendemain. Cependant, la volupté debout au milieu de ces cœurs d'hommes et de femmes mêlés ensemble : Buvez, leur dit-elle, abandonnez-vous à votre ivresse ; tombez à mes pieds pour ne vous relever jamais. Celui-là sera le premier à ma cour qui se sera le plus égaré ; celui-là est à moi, qui n'est plus à lui-même : mes premières faveurs pour celui qui se sera le plus oublié. La coupe d'or de Babylone est dans mes mains, etc. (1).

Pag. 201. Vous devez prier pour tout le corps de l'Église ; la vraie charité consiste à prier pour chacun des membres qui nous unissent à notre mère. Car si vous ne

(1) L'ancien évêque de Senez a imité ce mouvement dans un sermon *sur le bonheur*, tom. II, pag. 8 et suiv.; il le fortifie par les textes de l'Écriture, qui semblent en avoir fourni l'idée à saint Ambroise.

priez que pour vous seul, il n'y aura que vous seul qui prierez pour vous ; et la prière, qui ne se fait que par un seul, est bien loin d'avoir la même force que celle qui se fait par tous. Un coupable est moins sûr d'être exaucé, que celui qui intercède en sa faveur. Quand c'est chacun des chrétiens qui prient pour tous, il s'ensuit que tous prient pour chacun. Si donc vous priez pour tous, tous prieront aussi pour vous.

« C'est l'humilité qui fait le prix de la prière : *Humilitas orationem commendat.* Voulons-nous être exaucés, il faut demander avec foi : *Postulat in fide, nihil hæsitans.* La confiance et la ferveur doivent aussi accompagner la prière. Trois moyens sûrs et infaillibles d'avoir l'heureux succès de nos prières (1). »

Sur la sanctification du dimanche. « Pourquoi, ce jour-là, les œuvres serviles vous sont-elles défendues ? Est-ce pour entretenir une indolente oisiveté, pour occuper votre esprit d'un ensorcellement de bagatelles, pour ouvrir votre cœur à mille engagements profanes, pour donner au plaisir ce qu'on ôte au travail ? Déplorable illusion, si on le croyoit de la sorte ! Elles vous sont défendues, afin que, par leur interruption, rentrant en vous-même, vous vous rendiez dignes de la qualité de chrétiens, Pag. 208.

(1) Montarg., *Dictionn. apostol.*, tom. v, pag. 203.

et que vous aspiriez à la perfection de votre état ; qualité qu'on ne peut remplir dignement, et perfection qu'on n'acquiert jamais mieux que lorsque l'âme victorieuse de l'enchantement des plaisirs profanes s'élève au-dessus d'elle-même par son dégagement du siècle, et son attachement à Dieu : *Festus dies Domini est ubi perfecta virtutum gratia est, cùm sollicitudinis sæcularium et corporis illecebræ victor animus delineamenta voluptatum excludit, liber a sæculo, Deo deditus.* Ce sont les paroles de saint Ambroise (1). »

Pag. 211. Je ne vois point, sans un vif sentiment de joie, des chrétiens sages, d'une humeur douce, des vierges chastes, de saintes veuves, prolonger long-temps leur carrière, et, avec elle, l'édification des bons exemples qu'ils présentent à la jeunesse ; non pas que ce soit pour moi une satisfaction de les voir exposés tout ce temps-là aux misères de la vie présente ; mais ils sont plus long-temps utiles aux autres, et c'est là ce qui me porte à les en féliciter.

Renoncer au crime, c'est embrasser la vertu. Fermer la porte à l'un, c'est l'ouvrir à l'autre. De même que, abandonner Dieu, c'est se livrer au démon. Nous en avons une preuve sensible dans l'histoire du traître Judas. *Après le souper, le démon* (Joann. XIII. 27.) *ayant mis dans son cœur le dessein de sa trahison,*

(1) L'abbé Boileau, *Serm. pour la sanctification du dimanche.* Montarg., *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 253.

Jésus lui dit : *Faites au plus tôt ce que vous avez à faire*. Comme s'il lui eût dit : Maintenant que vous êtes au démon, vous n'êtes plus à moi. Et il sort à *Ibid.* 30.
l'instant même, durant les ténèbres de la nuit. Il n'y a plus qu'une nuit sombre pour celui qui s'est retiré d'avec Jésus-Christ. Par un exemple contraire : Qui reçoit Jésus-Christ, s'éloigne du vice ; témoin Zachée : *Zachée, lui dit le Seigneur, pres-* Luc. XIX. 5.
sez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison. Zachée descendit *Ibid.* 6.
aussitôt, et il le reçut avec joie. En recevant Jésus-Christ, il renonce à l'amour des richesses, à la fraude, à tout artifice. Jésus-Christ ne sauroit habiter avec rien d'impur. Aussi lorsque les Pharisiens témoignent à Jésus-Christ leur surprise et leur mé- *Ibid.* 7.
contentement de le voir dans la maison d'un pécheur, Zachée se justifie-t-il en répondant : *Sei-* *Ibid.* 8.
gneur, voilà que je donne aux pauvres la moitié de mes biens ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant. C'est-à-dire, ne voyez plus en moi ce publicain, ce Zachée concussionnaire, et ravisseur du bien d'autrui. Je restitue ce qui n'est pas à moi. Je donne à ces mêmes pauvres que je dépouillois auparavant ; et je fais largesse de mes biens, moi qui ravissois aux autres celui qu'ils possédoient.

Rien de plus funeste au pécheur que l'abandon de Pag. 221.
Dieu, qui ne laisse plus de moyen de retour. La

mort met du moins un terme à ses iniquités; mais vivre dans cet abandon, c'est aller sans cesse se précipitant de crime en crime. Ainsi, le troupeau délaissé par son pasteur, devient la proie de tous les animaux dévorants.

Pag, 222. Dieu laisse vivre Caïn après son fratricide; et il a permis que le juste, l'innocent, le pieux Abel, ait succombé, si jeune encore, sous le fer de l'assassin. Dieu ne nous crie-t-il pas par cet exemple : Vous vous abusez de croire que la vie soit un bienfait pour Caïn. Ne voyez-vous pas cette longue chaîne de misères que le malheureux traîne après lui, et dont il se trouve enlacé de toutes parts? Ce n'est pas lui qui vit long-temps; c'est son châtiment qui se prolonge sur sa victime.

« Rien de si insupportable aux pécheurs que la présence et les yeux de Dieu (1). »

Désordres où nous jettent les passions, particulièrement celle de l'avarice. Les livres saints ont bien raison d'appeler l'amour de l'argent la source féconde de tous les crimes, parce qu'il n'y en a aucune espèce qui n'en provienne. *Avaritia*, dit saint Ambroise, *quia omnia mala potest admittere*, *ideò radix omnium malorum est;* un avare s'abandonnant sans aucune retenue à commettre les plus grands crimes pour contenter ses désirs : *Quia ut desideria sua expleat*, *et maleficia*, *et homicidia*, *et obscœnitatem*, *et quidquid sceleris est perpetrat* (2).

(1) Joli, *Dominic.*, tom. 1, pag. 96.

(2) Laur. Chesnard, *Disc. de morale*, tom. III, pag. 98.

IV. *Histoire du déluge et de la vie de Noé* (1). (Gen. VI.)

(Analyse et extraits.)

Saint Ambroise voit dans la conduite du patriarche un modèle pour tous les hommes. Il compare l'arche du déluge avec l'arche d'alliance.

J'effacerai, dit le Seigneur, *toute chair de dessus la face de la terre*. Remarquez bien ces paroles : *J'effacerai*, il ne dit pas, *j'anéantirai*. *De dessus la face de la terre*, non de son sein. Il secoue l'arbre pour en faire tomber les fleurs ; il ne touche pas à la racine. Il ne frappe que les coupables, il épargne l'innocent. *J'effacerai*, comme on fait des caractères que l'on retranche d'un livre sans entamer la substance. J'effacerai du livre de la terre, pour inscrire sur le livre de vie. Effacez de mon cœur, ô mon Dieu, tous les éléments du siècle, pour n'y imprimer que les éléments de Jésus-Christ !... Viens, ô Moïse, reçois les tables de la loi ; et plaise au Ciel, qu'elles ne soient point brisées. Hélas ! Moïse, dans le mouvement d'une juste indignation contre l'infidélité de son peuple, fut contraint de les briser ; elles étoient perdues pour moi, si mon Sauveur ne me les avoit Pag. 245.

(1) Ou plutôt de l'arche de Noé, comme l'appelle saint Augustin. (Lib. II *contr. Julian.*, cap. II)

rendues. Les premières ont été brisées, pour être remplacées par de nouvelles qui ne passeront jamais.

Pag. 257. La colombe qui, envoyée après le corbeau, revint dans l'arche n'ayant pu trouver où asseoir le pied, image des vrais pénitents à qui Dieu donne le dégoût des choses de la terre; et la branche d'olivier qu'elle portoit dans son bec, symbole de la paix dont l'Esprit Saint pénètre l'âme touchée d'un repentir sincère de ses fautes par l'espérance de sa réconciliation avec Dieu.

Pag. 259. Pourquoi Noé différe-t-il de sortir de l'arche, après que les eaux se furent retirées? c'est qu'étant un homme juste et conséquemment humble, il veut manifester son entière dépendance de Dieu. Comme il étoit entré dans l'arche par son ordre, ainsi n'en veut-il sortir que d'après son commandement. L'amour de nous-même nous rend présomptueux et précipités; l'amour de Dieu, au contraire, nous rend humbles et réservés.

Pag. 271. Il interprète allégoriquement l'ivresse de Noé, les bénédictions données à ses deux fils Sem et Japhet, la malédiction attachée à Cham, en punition de sa moquerie. Il y voit, comme tous les Pères, la figure, premièrement de la confusion qu'une autre espèce d'ivresse, mais toute volontaire et mystérieuse attira, au jour de sa passion, à Jésus-Christ, père d'un siècle nouveau, comme Noé l'étoit d'un nouveau monde; ensuite, de la vocation des gentils et de la réprobation des Juifs (1).

(1) *In figurâ illâ*, dit le saint docteur, *dormientis et nudati patris, qui*

On remarque que saint Ambroise parle, dans ce livre, de la circulation du sang, comme d'une chose bien connue dès-lors, quoiqu'on l'expliquât d'une manière peut-être un peu différente de la nôtre (1). Pag. 233.

Ce traité ne nous a pas été conservé en entier, puisque saint Augustin en rapporte un passage que nous n'y trouvons plus.

v. *Sur Abraham.* (Gen. xii et suiv.)

Ce traité est partagé en deux livres, dont le premier est historique; l'autre traite des événements qui remplissent la vie du saint patriarche, des inductions morales et mystiques sur les divers sujets de la vie spirituelle, et les moyens d'arriver à la perfection.

(Extraits.)

Si les sages du siècle, entre autres le prince des philosophes, Platon, et Xénophon, formé comme lui à l'école de Socrate, se sont plus à nous transmettre des desseins de république ou des plans d'édu- Pag. 281 et suiv.

stultitiam risit, maledictus est. Qui venerati sunt, benedictionis gratiam sunt adepti.... Crux enim Christi Judæis offendiculum, Græcis stultitia, nobis virtus Dei atque sapientia est.

Ce qu'il répète dans l'explication du psaume trente-six (n° 6). Saint Augustin (lib. xII *contr. Faust.*, cap. xxII, et *de civit. Dei*, lib. xvi, cap. II) dit les mêmes choses que saint Ambroise; et saint Cyprien, beaucoup plus ancien que l'un et l'autre, les avoit données comme certaines, dans sa savante lettre à Cécilius, sur le sacrifice de l'Eucharistie. (Voyez Duguet, *Explication de la passion. Blasphèmes contre Jésus-Christ*, § 11, pag. 16.)

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. vii, pag. 372.

cation, qu'ils proposent comme modèles dans la science du gouvernement et de la conduite de la vie; à plus forte raison devons-nous savoir gré à Moïse de nous avoir laissé dans la vie d'Abraham, non pas un modèle imaginaire, mais une histoire réelle, une leçon qui nous est fournie par le divin Maître, dont le saint patriarche fut le disciple, et d'y avoir à l'avance tracé en quelque sorte sa propre image. Grand homme sous tous les rapports, Abraham a été, par l'éclat de ses vertus, au-dessus de ce que la philosophie humaine avoit imaginé; et ce qu'elle n'auroit pas même cru possible, il l'a fait (1).

Les vertus qui fondent cet éloge, sont la parfaite obéissance du saint patriarche aux ordres du Seigneur; sa prudence et sa modération dans ses démêlés avec Loth, son neveu; sa charité à l'égard des étrangers (2); sa foi, qui lui fit espérer un fils contre toute espérance; sa résignation absolue aux volontés du Ciel qui lui demandoit le sacrifice de ce même fils; sa piété et sa religion dans le choix de celle qu'il donna pour épouse à Isaac.

Gen. XII. 2. Le Seigneur lui dit: *Sortez de votre pays, et de votre parenté, et de la maison de votre père.* Ne suf-

(1) *Minus est quod philosophia finxit, quàm quod ipse gessit.*
Le P. Senault généralise cette proposition, qu'il étend au christianisme. (*Panégyr.*, tom. II, pag. 3 6.)

(2) Voyez Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 458, rappelant les paroles de saint Ambroise.

fisoit-il pas de dire : *Sortez de votre pays?* ce seul mot comprenoit tout le reste. Pourquoi ce détail? Pour éprouver son obéissance et son dévouement, pour lui en marquer avec précision toute l'étendue, et prévenir toute interprétation contraire à sa loi. Il parle en même temps des récompenses promises à son sacrifice, proposant des épreuves à son courage, des encouragements à sa fidélité.

Après que Pharaon, roi d'Égypte, eut enlevé Sara, femme d'Abraham, *le Seigneur frappa de très-grandes plaies Pharaon et sa maison.* Exemple remarquable qui apprend à tous les siècles à respecter le nœud conjugal, à ne point attenter à la femme d'autrui, dans l'espérance d'être sans témoins, sous le voile de l'impunité, dans la confiance que l'époux est éloigné. Dieu est là; vengeur des droits du mariage; aux yeux de qui rien n'est caché, rien n'échappe. Il protège l'époux absent; il couvre de son aile la sainteté du lit nuptial, il lit au cœur de l'adultère ses projets coupables, avant même qu'il ne les mette à exécution; il le poursuit au sein des ténèbres dont il s'enveloppe. Vous tromperiez l'œil de l'homme, vous ne trompez pas Dieu; vous éluderiez la sentence du juge terrestre, vous n'éluderez pas celle du juge de l'univers. Pag. 284. Ibid. 17.

Sur le partage des terres qui eut lieu entre Abraham et Loth.

Le pays ne leur suffisoit pas pour pouvoir demeurer Pag. 286.

l'un avec l'autre (Gen. XIII. 6.), parce que leurs biens étoient si grands, qu'ils ne pouvoient subsister ensemble. C'est le vice du siècle, qu'une même terre ne puisse suffire à plusieurs riches ; leur passion les met à l'étroit dans celle qu'ils occupent. Plus ils ônt, plus ils désirent. Abraham propose le partage ; il vivoit dans un temps où n'avoit pas encore été proclamée
Matth. XIX. 21. cette maxime : *Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres, et suivez-moi.* Comme étant le plus désintéressé, il laisse le choix pour éviter toute discussion..... Loth prend la partie la plus agréable, qui attire les regards jaloux et cupides : les voleurs viendront bientôt la lui disputer. De là, cette guerre suscitée entre les rois voisins, la sanglante victoire remportée sur un des deux partis, et qui coûte aux habitants du pays leur liberté. Loth ; sans défense, est puni du choix indiscret qu'il a fait.

Pag. 288. « N'imitez pas Loth, lequel sur le point de se séparer d'Abraham, maître de choisir de la droite ou de la gauche, leva les yeux, dit l'Ecriture, avant que d'opter, vit à l'entour une contrée fertile, douce, aimable, riante, telle que son cœur la souhaitoit, laissa à Abraham celles qui lui parurent moins délicieuses, et se détermina là-dessus pour le pays de Sodome, sans examiner s'il y avoit de la sûreté pour lui. En effet, son imprudence fut bientôt punie, dit saint Ambroise. Peu de temps après, les rois des

nations l'emmenèrent captif; et, délivré de leurs mains, à peine échappe-t-il au feu du ciel, qui tomba sur cette ville criminelle. Il est rare que les décisions de nos penchants se trouvent les mêmes que celles des règles saintes. (1) »

Quelle inconséquence de croire au témoignage Pag. 289.
des hommes, dans ce qu'ils vous racontent sur tel ou tel; et de ne pas croire aux oracles du Seigneur, dans ce qu'il nous révèle de sa propre nature (2)!

On s'offense, et à juste titre, de voir Abraham Pag. 290.
introduire dans son lit une autre femme que la sienne. Je réponds qu'Abraham étoit homme, qu'il n'étoit donc pas d'une nature supérieure à celle des autres hommes. Il sortoit du milieu des Chaldéens, les plus superstitieux de la terre, avant que la loi n'eût été donnée à Moïse, avant que l'Evangile n'eût proclamé la législation du mariage. Comme lui vous avez péché, étant dans les ténèbres de la gentilité: ce peut être là votre excuse; vous ignoriez la loi qui dit: *Vous ne commettrez point d'adultère.* Vous la Exod. xx. 14.
connoissez depuis que vous êtes entré au sein de l'Eglise, vous êtes donc sans excuse. Que personne Pag. 291.
ne se prévale des législations humaines. Tout péché déshonnête est à l'égal de l'adultère; ce qui est interdit à la femme n'est pas plus permis au mari.

(1) Massillon, *Serm. sur le salut. Carême*, tom. IV, pag. 145, 146.

(2) *Quam indignum ut humanis testimoniis de alio credamus, Dei oraculis de se non credamus!* (Voy. Bourdaloue, *Dominic.*, t. I, pag. 372.)

Pag. 301. Instruisez-vous à l'école des patriarches; prenez leçon, non-seulement de leurs bons exemples, pour les imiter, mais de leurs erreurs, pour les fuir.

Dieu permet que Loth s'enivre après Noé, pour inculquer plus fortement, par ce double exemple, le précepte de veiller sur soi.

Tout commerce entre hommes et femmes qui ne sont pas mariés légitimement est criminel.

Luc. xvi. 18. Vous êtes lié par le mariage? Ne pensez pas à vous en dégager, parce qu'il ne vous est pas permis, du vivant de votre femme, d'en épouser une autre; le divorce seroit adultère, et un crime d'autant plus grave, que vous prétendriez couvrir votre péché de l'autorité de la loi (1).

Pag. 304. *Après ces événements, Dieu tenta Abraham.* Dieu tente à sa manière, le démon à la sienne. Le démon tente pour perdre, Dieu pour couronner. Il ne tente que ceux qu'il a déjà éprouvés. *Éprouvez-moi,* Ps. cxxxviii. *Seigneur, et tentez-moi,* s'écrie David. Ici encore, Dieu veut, par une épreuve nouvelle, s'assurer de Gen. xxii. v. la foi de son serviteur. *Abraham, Abraham*, lui dit-il : répétition concertée à dessein pour exciter son attention. Il répond : *Me voici.* Dieu reprend : Vers. 2. *Prenez maintenant votre fils, votre fils unique, celui qui jusqu'ici vous a été si cher, votre Isaac,*

(1) *Aliam quærere, cum habeas tuam, crimen est adulterii, eo gravius, quod putas peccato tuo auctoritatem lege quærendam.*

prenez-le et allez en la terre de Moria : là, vous me l'offrirez en holocauste, sur une des montagnes que je vous dirai. Il réveille dans ce cœur toutes les affections paternelles ; il l'excite dès la première parole ; il le perce de tous les aiguillons de la tendresse naturelle d'un père pour son fils ; il lui rappelle ce nom, ce doux nom de fils, qui retrace les plus forts liens ; il ne se contente pas de prononcer ce mot, *votre fils*, il y ajoute, *votre fils unique, celui qui jusqu'à ce jour vous a été si cher.* Pourquoi, *qui vous a été jusqu'à présent si cher?* plutôt que de dire : ce fils qui vous est encore si cher? Je pourrois alléguer pour raison de cette différence l'usage ordinaire de l'Ecriture, de mettre indifféremment le passé pour le présent ou le futur, comme quand nous lisons dans l'Evangile : *C'est là mon Fils bien-aimé, dans qui je* Matth. III. 17.
me suis complu, et il n'y a pas un moment où le Père ne se complaise dans son Fils ; comme dans le psaume cent neuvième, où nous lisons : *Le Seigneur* Ps. CIX. 1.
a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jamais il n'a quitté la droite du Seigneur. Disons que Dieu met par là l'obéissance d'Abraham à une bien plus rude épreuve, en lui demandant le sacrifice d'un fils qu'il aima toujours d'une si vive tendresse. Un sentiment aussi profondément enraciné dans son cœur, comment s'y éteindra-t-il en un moment? Le sacrifice sera donc d'autant plus méritoire que l'épreuve aura été plus rigoureuse. *Votre*

fils unique, votre Isaac, le fruit de votre vieillesse, le prix de votre foi, qui vous fut donné comme récompense de vos bonnes œuvres, en vertu de la promesse qui vous en avoit été faite, plutôt que par la fécondité de sa mère, et dans un âge qui ne lui permettoit point d'espérer qu'elle pût le devenir. *Là, vous m'offrirez un holocauste.* Où? dans une terre étrangère, où il faut aller d'abord, pour laisser à la tendresse paternelle le temps de calculer tous ses sacrifices, de mesurer, durant toute cette longue route, toute l'étendue de la perte qu'il va faire. *Sur une des montagnes que je vous dirai.* Sans doute pour que les forces du vieillard épuisées laissent son cœur sans énergie, sa main sans force, ses résolutions sans effet.

Vers. 3. Abraham n'attend pas que le jour ait commencé. Dès l'aurore, il se lève, il s'empresse de se mettre en marche, et de faire les apprêts du sacrifice qui lui est commandé. Il ne s'en repose pas sur autrui; lui seul met la main à l'œuvre et dispose tout ce qui sera nécessaire. *Il arrive le troisième jour à l'endroit qui lui est indiqué par le Seigneur; il l'aperçoit de loin*, tant l'ardeur de la foi l'emporte sur la foiblesse de
Vers. 5. ses organes! Et, s'adressant à ses serviteurs: *Demeurez-là avec l'âne: nous irons jusque-là, mon fils et moi; après avoir adoré, nous reviendrons à vous:* prophétisant, sans le savoir, ce qui alloit arriver.
Vers. 6. *Alors il prit le bois pour l'holocauste, dont il chargea*

son fils Isaac; et pour lui, il portoit en ses mains le feu et le couteau. Par le sacrifice qui s'apprête, est désigné à l'avance un autre sacrifice; la victime que nous voyons ici n'est que figure. Isaac porte le bois qui doit le consumer; Jésus-Christ a porté le bois de la croix, où il s'immole. Abraham marche à côté de son fils; je vois Dieu le Père à côté de son divin Fils. Ni Jésus ni Isaac ne sont point seuls sur la montagne. *Alors, Isaac s'adressant à Abraham* Vers. 7.
son père, lui dit: Mon père! Abraham lui répondit: Que voulez-vous, mon fils? Combien ces mots de père, de fils devoient retentir au cœur du saint vieillard, remuer et déchirer ses entrailles; le pousser dans un flux et reflux de pensées diverses! Sa main pourra-t-elle se résoudre à porter le coup au-devant duquel il voudroit se placer lui-même. Ce n'est point avec de semblables expressions qu'on se détermine à donner la mort. C'est là le langage de l'affection, ce n'est pas celui du meurtre.

Voilà, dit Isaac, le feu et le bois; où est la victime, l'agneau qui doit être égorgé en sacrifice? Sa bouche profère une prophétie qu'il n'entendoit pas. Car, c'étoit bien véritablement un agneau que Dieu se réservoit en sacrifice. *Abraham lui répondit:* Vers. 8.
Mon fils, Dieu aura soin de fournir la victime qui lui doit être offerte en holocauste. Son intrépide dévouement n'hésite pas à répéter encore ce nom de fils; tant sa foi l'élève au-dessus de toutes les épreu-

ves! Il savoit bien qu'il ne pouvoit se montrer plus véritablement père, et s'assurer mieux la possession de ce cher fils, qu'en le sacrifiant au Seigneur. *Le Seigneur y pourvoira.* En cela il prédit ce qui alloit arriver effectivement; il prédit surtout que ce n'étoit pas encore là la victime voulue par le Seigneur; mais qu'il y en avoit une autre que Dieu se destinoit pour purifier par elle l'univers entier; victime d'un prix bien supérieur à toutes les autres, qui trouveroit dans la suite des siècles bien des Abraham disposés à immoler leurs fils, à s'en détacher dans le siècle, pour les offrir au Seigneur. Et ne voyons-nous pas en effet tous les jours des pères consentir à voir leurs enfants mourir en Jésus-Christ, et s'ensevelir dans le Seigneur? Combien de héros chrétiens, voyant leurs fils mourir pour le nom de Jésus-Christ, sous le couteau de la persécution, sont revenus du pied de leurs tombeaux, pleins d'une sainte allégresse!

Vers. 9. *Ils arrivèrent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham; il y dressa un autel, disposa dessus le bois, lia ensuite son fils Isaac, et le mit sur le bois qu'il avoit arrangé sur l'autel.* Quels longs et pénibles apprêts! Il étoit important de faire voir que la victime n'avoit pas été soustraite au sacrifice.

Vers. 11. *Et l'Ange lui dit: Abraham, Abraham.* La voix du céleste envoyé arrête la main prête à frapper: *Ne mettez point la main sur l'enfant, et ne lui faites point de mal; je connois maintenant que vous crai-*

gnez Dieu, puisque, pour l'amour de moi, vous n'avez pas refusé de m'immoler votre fils unique. C'étoit lui dire : Je n'ai voulu que vous éprouver, je ne vous enleverai pas le don que je vous ai fait, etc. (1).

A l'occasion du mariage d'Abraham avec Sara, le saint évêque donne ces instructions, dont on sentira toute l'importance.

C'est moins la beauté d'une femme que sa vertu et la régularité de ses mœurs, qui lui gagne le cœur de son mari. Celui donc qui s'engage dans le mariage, pour en goûter les douceurs, doit rechercher une femme qui ne soit pas beaucoup plus riche que Pag. 308.

(1) « Toutes les circonstances de la figure sont admirables : ce fut Abraham lui-même, quoiqu'il eût beaucoup de serviteurs, qui coupa et prépara le bois qui devoit servir à l'holocauste de son fils : *Condicit ligna in holocaustum*. Ce fut lui qui, dans le chemin, en chargea les épaules de ce cher et unique fils, quoiqu'il eût alors des valets et des bêtes de service ; *il prit aussi le bois pour l'holocauste, qu'il mit sur son fils Isaac*. Il le fit monter avec ce fardeau sur la montagne que Dieu lui avoit marquée, qui étoit celle-là même dont le Calvaire faisoit partie, et très vraisemblablement le Calvaire même, puisqu'il falloit, pour un sacrifice si inouï, qu'il fût hors de la ville et sans témoin. Il le mit lui-même sur le bois et sur l'autel après l'avoir lié, toutes circonstances qui marquent la croix qui servit d'autel à Jésus-Christ, et les clous qui l'y attachèrent, et qui, étant réunies avec celles dont on a parlé, font sentir d'une manière qu'on ne sauroit exprimer, que c'est le Père céleste qui a mis sur les épaules de son fils le bois qui doit terminer son sacrifice, qui lui marque la montagne où il veut qu'il soit immolé, et qui fait concourir dans un même lieu les prédictions et l'accomplissement, les figures et la vérité. » (Duguet, *Explication de la passion, Portement de la croix*, chap. 11, pag. 28.)

lui. La supériorité de la richesse dans la femme, lui donne trop souvent une fierté dont elle se prévaut pour se soustraire aux lois du mariage. Préférez celle qui aime à briller par ses bonnes œuvres, plutôt que par l'éclat des pierreries. L'époux, de son côté, n'endure pas sans peine les hauteurs d'une femme qui le surpasse par la noblesse de l'extraction, et qui ne l'oublie pas. Sara n'étoit ni plus riche, ni plus noble qu'Abraham; il n'y avoit entre
Pag. 309. eux nulle disproportion: elle l'aimoit comme étant son égal; et il n'y avoit ni richesses, ni parents qui pussent la retenir dans le lieu de sa naissance; elle suivoit son mari partout où il avoit résolu d'aller.

Saint Ambroise n'approuve point les alliances contractées entre personnes de culte différent.

Comment peut-il se faire que l'on soit uni par la charité avec des personnes d'une foi et d'une religion différentes? Chrétien, gardez-vous bien de prendre pour femme une païenne, ou une Juive, ou une étrangère, c'est-à-dire une hérétique, et d'une religion différente de celle dont vous faites profession. La première fidélité qui doit se trouver dans le mariage, c'est la grâce de la chasteté. Si cette femme adore les idoles dont les païens publient les adultères, si elle nie Jésus-Christ, qui lui commande la chasteté, et qui lui promet des récompenses; comment pourra-t-elle aimer cette vertu? Et il ne suffit

pas qu'elle soit chrétienne, si son mari ne l'est aussi, et s'ils n'ont reçu tous deux le sacrement de baptême. Il faut que vous vous leviez toux deux ensemble pour prier Dieu et pour lui offrir en même temps la même oraison (1). Il n'est que trop commun de voir les hommes les plus forts céder à la séduction qu'exercent les attraits d'une femme infidèle, et, pour elle, sacrifier leur conscience et leur religion. La religion est donc la première chose que l'on doit rechercher dans le mariage. Aussi, voyez Abraham : le saint patriarche prend pour son fils une femme parmi ses proches, et n'en va point chercher parmi les Chananéennes.

VI. *Livre d'Isaac et de l'âme.*

Ce livre est une ampliation plutôt qu'un abrégé du traité précédent.

Le saint docteur voit dans l'alliance du patriarche, fils d'Abraham, avec Rébecca, un double symbole de l'union du Verbe avec l'âme humaine, et de l'Eglise avec son céleste époux. Il y établit quatre degrés, par lesquels l'âme chrétienne doit passer pour être affranchie du joug des affections terrestres, et parvenir à l'état d'une union parfaite avec Dieu. Il emprunte au livre des Cantiques les pensées, les images et les expressions toutes de feu, qui animent ce sublime épithalame.

Une fois entrée dans les routes de la perfection, Pag. 358.

(1) Voy. Tertullien, dans cette *Bibliothèque choisie des Pères*, tom. III, pag. 105 et suiv.

l'âme, dégagée des liens de la matière, supérieure à tout ce qui est emportement, légèreté, passion, ne voit plus, ne sent plus rien de tout ce qui participe à la contagion des choses de la terre. Absorbée tout entière dans la contemplation des choses divines, elle n'a plus de commerce avec le monde, non pas qu'elle cesse d'en être habitante : elle y demeure, mais dans l'absolue pratique de la justice, de la tempérance, de tout renoncement au péché. Les impressions des sens ne l'affectent plus. Le saint roi David fuyoit loin de l'aspect de Saül dans ce
Ps. LIV. 8. sens, non qu'il s'éloignât des lieux où résidoit la cour de ce prince; il fuyoit tout contact avec ses mœurs cruelles, désordonnées, toujours tournées au mal. Il fuyoit, en se tenant attaché à Dieu; c'étoient ses propres paroles : *Mon âme s'est attachée étroite-*
Ibid. LXII. 9. *ment à votre suite*. Il vivoit dans la retraite, s'isolant des vices du siècle, transportant son âme dans une autre contrée, pour se préparer à former l'alliance spirituelle; tel qu'autre fois Isaac, lorsque, dans l'attente de l'arrivée de Rébecca, il se disposoit à s'unir à cette chaste épouse qui lui apportoit en dot les plus riches parures, les mystères ineffables de la grâce, les précieux ornements qui décorent et ses oreilles et ses mains, c'est-à-dire les choses merveilleuses que l'Église, l'épouse de Jésus-Christ, a entendues, qu'elle-même a opérées (1). Car, nous

(1) Saint François de Sales : « La belle et chaste Rébecca, abreuvant

pouvons bien lui appliquer ce qui fut dit à la fille Gen. XXIV. 16.
de Bathuel : qu'elle est d'une incomparable beauté ;
et lui dire, ainsi qu'à Rébecca : *Votre postérité se* Ibid. 60.
multipliera jusqu'à mille milliers d'enfants, et vous possèderez les villes de vos ennemis. Les parures, les richesses de notre Eglise chrétienne, ce sont ces nombreux enfants qu'elle s'est faits du milieu de ses ennemis. Mais nous pouvons l'étendre aussi sur l'âme, quand, victorieuse des passions, elle se soumet à son empire, et qu'elle se livre tout entière aux exercices de la vertu. Toutes deux en possession du céleste Epoux, du véritable Isaac, s'élancent vers lui dans leurs chastes transports, pour lui dire :
Qu'il me donne des baisers de sa bouche; ce n'est pas Cant. I. 1.
un seul qu'elles demandent, mais plusieurs, tant est vive et pressante l'ardeur de leurs désirs. Le cœur, fortement épris, ne se contente pas d'un seul témoignage d'amour ; il en est avide, il en est insatiable : c'est par là que se fait reconnoître la flamme dont il est rempli. Ainsi Madeleine, aux pieds du Sauveur, faisoit-elle éclater son amour. *Parce qu'elle* Luc. VII. 45.
n'avoit point cessé, dit Jésus-Christ, *de baiser mes*

les chevaux d'Isaac, fut destinée pour être son épouse, recevant de sa part des pendants d'oreilles et des bracelets d'or ; ainsi je me promets de l'immense bonté de mon Dieu, que conduisant ses chères brebis aux eaux salutaires de la dévotion, il rendra mon âme son épouse, mettant en mes oreilles les paroles dorées de son saint amour, et en mes bras la force de les bien exercer. » (*Introduction à la Vie dévote*, *Préface*, pag. 9, édit. in-fol. Paris, 1641, de l'Imprimerie royale.)

pieds ; qu'elle a aimé beaucoup, beaucoup de péchés lui sont remis. A son exemple, l'âme de qui nous parlons, brûle de donner et de recevoir ces saints baisers du Verbe, pour être éclairée de la lumière qui apprend à le connoître. Car, voilà ce que j'appelle les saints baisers du Verbe divin. Le Dieu-Verbe nous les donne, alors que notre cœur, que la partie essentielle, constitutive de notre être, reçoit ces vives effusions d'une lumière surnaturelle, qui se manifestent à notre intelligence ; gages précieux de l'alliance nuptiale qu'il vient contracter avec notre âme, et dont le sentiment, la plongeant dans le ravissement de l'allégresse et de la reconnoissance, s'exhale par
Ps. CXVIII. 131. les paroles du Prophète : *J'ai ouvert ma bouche, et j'ai attiré l'esprit au dedans de moi.* Tels sont les épanchements par lesquels le sentiment s'exprime dans les cœurs qu'il unit, et produit au dehors le bonheur dont ils jouissent au dedans d'eux-mêmes : c'est aussi par ces ineffables communications que l'âme se trouve attachée au Dieu-Verbe ; qu'il s'opère en elle une sorte de transfusion de l'esprit divin ; de même que ceux qui se donnent ce témoignage d'affection, n'en font pas consister la jouissance seulement dans le rapprochement réciproque de leurs lèvres, mais dans cet abandon qui semble confondre leurs âmes l'une dans l'autre (1).

(1) C'est là l'esprit du livre de l'*Introduction à la vie dévote*, par saint François de Sales : « Avec ce plan de vie, dit-il, nous ne serons plus nous-

Ce n'est pas assez de courir vers le bien-aimé ; Pag. 360.
elle le prie, elle le sollicite de *l'attirer* à lui-même, impatiente qu'elle est de tenir à lui. Hélas! tous ses efforts ne seroient pas capables de l'atteindre, s'il ne daignoit lui tendre la main. Et il n'attend pas qu'elle implore son secours, lui qui, pour exciter notre confiance, nous a dit : *Venez à moi, vous tous* Matth. XI. 28.
qui êtes chargés, dans la langueur et la souffrance, et je vous soulagerai. Vous l'entendez : c'est lui qui demande à nous attirer, pour que nous ne restions pas en arrière. Mais l'âme qui veut être ainsi attirée, doit I. Cor. IX. 24.
courir pour arriver, comme parle l'Apôtre ; autrement, elle seroit arrêtée à moitié chemin. Nous avons bien tous un grand désir de vous suivre, ô Epoux céleste de nos âmes ! et ce désir nous est inspiré par votre grâce, comme par l'odeur de vos parfums ; mais Cant. I. 3.
parce que nous ne pouvons égaler votre course, attirez-nous, entraînez-nous, afin qu'étant appuyés sur la force de votre bras, nous ayons la force de suivre vos traces. Car, ceux qui sont soutenus par votre divine main ne sentent plus le poids dont ils étoient accablés. Vous répandez sur eux cette huile dont la salutaire onction guérit les blessures du Sa- Luc. X. 34.
maritain.

» mêmes ; car nous aurons le cœur changé : et le monde, qui nous a tant » trompés, sera trompé en nous ; car ne s'apercevant pas de notre chan- » gement que petit à petit, il pensera que nous soyons toujours des Ésaü, » et nous nous trouverons des Jacob. » (Ve part. chap. XVI, pag. 469.)

Pag. 361. L'âme qui aspire à cette sublime perfection, ne cherche plus que Dieu; que pourroit-elle désirer ailleurs? elle est en possession du souverain bien. Seule, se suffisant à elle-même, elle trouve au-dedans de soi l'abondance de tous les biens. Jamais seule, parce qu'elle est toujours en la présence de Dieu.

Cant. II. 10. *Levez-vous donc, hâtez-vous, ô ma bien-aimée.* Pag. 366. Levez-vous, quittez ces vaines joies du monde, éloignez-vous de tout ce qui tient à la terre, pour venir à moi, ô vous qui sentez la pesanteur de vos chaînes! Venez à moi, en vous élevant au-dessus du monde, à moi qui ai vaincu le monde. Venez près *Ibid.* de moi, vous qui êtes déjà belle, d'une beauté toute céleste, et qui tient de la vie éternelle; *ma colombe*, déjà pleine de douceur, et toute pénétrée des dons de ma grâce. Vous n'avez plus à redouter les piéges de l'ennemi, vous qui déjà avez surmonté les tentations du monde........ Venez, sortez de votre corps (de ce corps de péché), dépouillez-vous entièrement; car vous ne pouvez venir jusqu'à moi, si vous ne renoncez auparavant à votre chair, puisque tous ceux qui s'y trouvent engagés sont loin du royaume de Dieu...... Celui-là est à moi qui est sorti du siècle; il est à moi celui-là de qui la pensée et les regards se dirigent vers moi, qui espère en moi, qui m'a pris pour son partage. Il est à moi, celui qui s'isole de tout le reste, qui s'est renoncé

à soi-même. Il est tout entier à moi, celui-là qui ne craint point de sacrifier pour moi jusqu'à sa propre vie.....

Mettez-moi comme un sceau imprimé sur votre cœur, et comme un cachet sur votre bras. Le sceau de Jésus-Christ est imprimé sur le front et dans le cœur du fidèle : sur le front, afin qu'il le confesse en toutes rencontres ; et dans le cœur, afin qu'il l'aime sans relâche ; sur le bras, afin d'opérer continuellement de bonnes œuvres. Que son image divine éclate donc dans notre confession, dans nos œuvres de charité ; qu'elle se retrace toute entière dans notre personne. Qu'il soit notre chef, notre œil, notre voix, notre bras, pour voir par lui le Père ; pour converser avec le Père, pour offrir par lui nos sacrifices au Père. Pag. 382.

Tels sont les fruits de la charité. Elle a des ailes de feu, et du feu le plus ardent. Elle pénètre les âmes des saints, et enflamme leurs cœurs, y consume tout ce qu'il y a de terrestre et de sensuel, y éprouve tout ce qu'ils ont de pur, et perfectionne tout ce qu'elle atteint. C'est là ce feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, qui a fait briller la foi, qui a enflammé la dévotion et la charité des plus héroïques ardeurs, et revêtu la justice du plus vif éclat. C'est là ce feu qui embrasoit les cœurs des apôtres et des disciples, ainsi qu'ils le témoignoient par ces paroles : *Notre cœur n'étoit-il pas tout brûlant dans* Luc. XII. 49. Ibid. XXIV. 32.

nous, pendant qu'il nous découvroit le sens des divines Écritures.

VII. *De Jacob et de la vie heureuse.* (En deux livres.)

(Extraits.)

Pag. 444 et suiv. La raison nous fut donnée pour combattre nos passions, non pour les anéantir. Quiconque est né avec une disposition à la colère, ne triomphera pas de toutes ses vivacités, mais il peut les réprimer. Ps. IV. 5. *Mettez-vous en colère*, nous dit le Psalmiste, *mais ne péchez point.* Il fait la part de la nature et de la volonté : il accorde à l'une l'effet d'un premier mouvement, il retranche ce qui le rendroit criminel....

La tempérance amortit la fougue des passions. L'habitude de la sobriété arrête les saillies de l'imagination, règle l'exercice des facultés de l'esprit. En s'interdisant sévèrement les délicatesses de la table, on courbe sous le frein des sens trop faciles à s'emporter. Voilà pourquoi le Législateur nous défend les mets recherchés, les festins opulents. Ce n'est pas seulement pour couper court à la mollesse : l'esprit de son ordonnance a quelque chose encore de plus élevé; c'est de perfectionner notre raison, et de fortifier l'esprit par l'affoiblissement du corps.

Pag. 447. Jésus-Christ ne veut à son service que des cœurs qui se donnent librement à lui ; le démon lui-même

n'enchaîne que ceux qui se courbent volontairement sous son joug. Pourquoi nous en prendre à la foiblesse de notre nature? Elle nous prête ou l'armure de la justice, ou l'instrument de l'iniquité. Vous rencontrez un pauvre opprimé : vous venez à son secours, en repoussant son injuste agresseur ; vous avez fait de votre bras l'arme de la justice. Vos yeux se sont arrêtés avec une criminelle complaisance sur une femme ; vous en avez fait un instrument de péché. Ce sont nos dispositions, et non pas nos membres qui ont déterminé la faute. Ne nous mettons donc pas à la merci d'une volonté déréglée.

Apprenez, ô homme, à l'école de l'Apôtre, à vous connoître ; à ne point ni trop vous estimer, ni vous déprécier trop. Je ne suis pas libre, dites-vous, et vous vous plaignez d'être asservi ; non, vous ne l'êtes pas, puisque vous êtes affranchi. Vous vous vantez d'être libre ; non, vous n'êtes pas à vous. Affranchi de Jésus-Christ, vous êtes devenu libre. Appelé à la liberté, il est bon que vous sachiez que vous êtes le serviteur de Jésus-Christ, sous l'empire de qui l'on sert, et l'on est libre avec assurance. Né dans la servitude, quel est cet orgueil qui se targue d'une prétendue liberté? Héritiers d'un père esclave, pourquoi vous supposez-vous des titres de noblesse? Vous oubliez donc que le crime de nos premiers parents nous a tous assujettis à l'esclavage? Vous oubliez que Jésus-Christ vous a rachetés, en payant votre ran-

I. Petr. I. 18. çon, *non* comme dit l'Apôtre, *par des choses corruptibles, telles que l'or où l'argent, mais par le précieux sang de l'Agneau sans tache.* Vous fûtes créé sujet; vous étiez esclave, puisqu'il a fallu vous racheter; vous êtes sous la dépendance du Seigneur à titre de maître, à titre de rédempteur. Et n'imaginez pas qu'il ait moins valu pour vous d'avoir été affranchi, que de n'avoir pas eu besoin de l'être. L'honneur est le même : le bienfait est égal ; mais le premier est plus sûr, c'est un préservatif contre la chute, un refuge contre l'orgueil. Vous n'avez reçu le don de la liberté, qu'à la condition de n'oublier pas celui qui vous l'a fait ; de lui payer le légitime hommage que vous devez à votre Maître, de peur que votre ingratitude ne l'oblige à révoquer son bienfait. Que pouviez-vous attendre de plus heureux, que d'avoir à régner à la cour du roi des rois, à servir sous les drapeaux d'un tel Maître?

Pag. 449. Est-il sorte de bienfaits que le Seigneur ne nous ait conférés? Il nous a donné d'abord la loi ; il nous a fait connoître le péché que nous ignorions, et nous a donné la grâce qui nous justifie. Malheur à qui abuse de l'une et de l'autre ; elle le rend plus coupable ; au lieu de le sauver, elle le perd. La loi étoit impuissante sans la grâce. Elle ne triomphoit point de ces mouvements de la concupiscence, qui mettent la chair en révolte contre l'esprit. Jésus-Christ est venu attacher nos passions à sa croix, dompter

le péché, nous justifier par sa mort, laver le monde tout entier dans son sang. Morts avec lui dans sa mort, voudrions-nous vivre encore dans le péché et dans les affections terrestres? Ressuscités avec lui, vivons avec lui, en nous détachant de tout ce qui est terrestre, etc. (1).

Après que le Seigneur s'est donné à vous tout entier, croyez-vous qu'il puisse vous refuser quelque chose? Abandonneroit-il ceux qu'il a prévenus de tant de faveurs, jusqu'à leur accorder des récompenses? Qu'auriez-vous à redouter? que l'on vienne vous accuser auprès de lui? qui l'oseroit, quand on vous voit marqués du sceau des élus? Révoquera-t-il ses dons après qu'il vous en a comblés? Effacera-t-il de son cœur ceux qu'il a fait entrer dans sa famille? Vous vous effrayez de la sévérité de ses jugements. Mais réfléchissez quel est celui qui les exerce; c'est à Jésus-Christ qu'il en a remis la commission. Jésus-Christ condamnera-t-il celui qu'il a racheté de la mort, pour qui il s'est sacrifié, dont il regarde la vie comme le prix de sa mort? Ne l'entendrez-vous pas dire à Dieu, son père, avec son prophète: *Que me sert-il d'avoir répandu mon sang,* Ps. XXIX. 19.
si je prononce un arrêt de mort contre celui que j'ai sauvé? Vous voyez le juge, vous ne voyez pas le défenseur. Pouvez-vous craindre un rigoureux juge-

Pag. 453.

(1) Bossuet, *Serm. sur la résurrection* (péroraison), tom. VIII, pag. 49 et suiv.

I. Joann. II. 1. ment de la part de celui qui ne cesse d'intercéder pour vous auprès de la miséricorde de Dieu, son père?.....

La pensée que rien n'altère le bonheur du vrai sage est développée par l'énumération des accidents divers, auxquels la vie humaine est exposée.

Pag. 445. Le sage ne se laisse point abattre par les infirmités, ni ébranler par les contradictions. Au sein même de la souffrance il est encore heureux. Il sait bien que le bonheur ne consiste point dans les jouissances des sens, mais dans le calme d'une conscience pure et sans reproche; que, pour être heureux, il faut donc être plein de cette pensée : Que la vertu, même avec ses sacrifices, est une source de félicités; que le vice, même avec ses charmes, ne mène pas au bonheur.

Rien pour lui de nouveau, ni d'imprévu, ni de violent. Qui possède le vrai bien, ne redoute ni la privation des autres biens, ni la présence des maux qu'il ne regarde point comme tels. Dira-t-on pour cela qu'il soit insensible? Non; mais qu'il leur est supérieur. Qui a atteint cette perfection est heureux. Or, son bonheur n'est altéré ni par les douceurs de la prospérité, ni par les assauts de l'adversité. L'une n'ajoute rien à sa béatitude, l'autre n'en retranche rien; parce que le bien suprême où il s'est retranché, le laisse ferme et inattaquable. A la hau-

teur où il est parvenu, rien de ce qui est caduc ou périssable ne peut être pour lui un sujet de joie ou d'affliction. En effet, que pourroit-il manquer à cette âme vertueuse, héroïque, qui s'est mise en possession du souverain bien ? Quelle situation supposerez-vous où elle ne soit invulnérable ? elle est riche au sein de la pauvreté ; noble dans l'obscurité de la dernière condition ; active au sein du repos ; forte et saine dans les langueurs de la souffrance ; elle n'est pas seule au milieu même de la solitude, puisqu'elle a l'escorte de tous les biens de la maison du Seigneur, et que sa société habituelle est parmi les cœurs célestes. Pag. 458. Phil. III. 20.

Ces maximes se rencontrent fréquemment dans les livres du saint docteur, mais l'expression en est toujours variée.

A l'occasion de l'amour de préférence que Rébecca portoit à Jacob, saint Ambroise donne aux mères cet excellent avis :

Ne vous prévalez pas de cet exemple, pour faire pencher la balance en faveur de l'un de vos enfants au préjudice de l'autre. Ces aveugles prédilections deviennent parmi les frères des semences de discordes, qui peuvent armer leurs mains d'un fer parricide. La tendresse paternelle doit s'étendre à tous dans une même mesure. Je veux qu'au fond du cœur on se sente plus d'affection pour celui-ci que pour les autres, parce qu'il est plus caressant, parce qu'il Pag 460.

vous ressemble davantage (1), n'importe la cause ; toujours doit-on se prescrire à l'égard de tous la même règle de justice. Vous servez bien mieux celui que vous chérissez, en lui ménageant l'amour de ses frères. Vous lui ôtez plus que vous ne lui donnez, en le chargeant de l'envie que provoquent d'injustes préférences.

Pag. 461. Il peut y avoir dans le cœur des parents une louable rivalité qui partage les sentiments. Que la mère prodigue les soins, le père ses conseils. Que la mère couvre le plus jeune des effusions de la tendresse ; que le père, par ses égards, assure à l'aîné les droits qu'il tient de la nature. Que l'un témoigne plus de déférence, l'autre d'affection ; qu'un égal attachement donné à tous, entretienne entre tous la concorde : de peur que ce qui est donné à l'un, ne soit un larcin fait à l'autre ; et quand l'un reçoit, que l'autre ne soit pas sans dédommagement.

Pag. 468. *Que la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, conserve et garde vos cœurs*, nous dit l'A-
Phil. IV. 7. pôtre. Le fruit de la paix, c'est d'éloigner de l'âme le trouble qui l'agite..... Le pécheur est plus tour-

(1) Saint Ambroise rappelle la même pensée dans le livre *du patriarche Joseph* : « Nous ne saurions condamner, ni dans les parents une affection plus vive à l'égard de ceux de leurs enfants qui en méritent davantage, ni dans les enfants des soins plus empressés à plaire à leurs parents. » (pag. 465.) Le Chapelain, Neuville, l'abbé Clément donnent à ce sujet des conseils pleins de sagesse dans leurs sermons sur l'éducation.

menté par ses soupçons et par ses craintes, que les autres ne le sont par les mauvais traitements qu'ils peuvent recevoir d'autrui. Et c'est un avantage incomparable de posséder la paix de l'âme, et d'être en parfaite harmonie avec soi-même. Un état qui est en paix, en est redevable, soit à la sagesse de son prince, soit à la victoire, soit à la mort de quelqu'un des ennemis. Il n'y a rien à tout cela qui suppose aucun mérite personnel à ceux qui en jouissent. C'est le sort des événements humains. Tout au plus dans le premier cas, peut-on en faire honneur à la sage conduite de celui qui gouverne. Mais la paix dont il s'agit ici, nous appartient toute entière : elle suppose la victoire sur nos passions. Elle a des résultats bien autrement précieux; car il est question ici de puissances spirituelles, bien plus redoutables que des armées étrangères. Il y a bien plus de gloire à soumettre les sens, qu'à subjuguer des barbares, parce qu'il en coûte plus pour résister à un ennemi que l'on renferme au-dedans de soi, qu'à celui qui est en dehors. Eph. vi. 12.

Toute passion fait des esclaves. Qui commet le péché, se met sous le joug du péché, nous dit l'Apôtre; non d'un seul péché, mais de plusieurs à la fois, tyrans cruels, auxquels il devient difficile d'échapper : tandis que celui qui sait déterminer sa volonté dans le bien, dompter ses sens, et commander à ses passions, mener une vie irréprochable; Rom. vi. 16. vii. 14.

celui-là, toujours maître de lui-même, est vraiment libre (1).

(1) « Cette paix intérieure, ce bien si précieux de l'âme, l'homme livré à ses passions ne le connoîtra jamais : le cœur du vrai chrétien est le sanctuaire de la paix. Rien ne trouble cet heureux calme.... La paix avec Dieu est le fondement de la paix avec soi-même ; elle tranquillise sur le passé, fait jouir du présent, rassure pour l'avenir. Les malheurs même du dehors, les traverses de la vie, les maux du corps n'altèrent point le bonheur du vrai chrétien. Aussi, dans quelque situation qu'il se trouve, il porte toujours en lui le bonheur. » (M. l'évêque de Langres, cardinal de La Luzerne, *Instruct. pastor. sur la relig.*, pag. 36—38, édit. in-4° ; et il s'appuie entre autres, de l'autorité de saint Ambroise, dans ses notes 153 et 155.) Voy. aussi Bourdaloue, Massillon, etc., etc., Saurin, *Serm.*, tom. IX, pag. 426. Jésus-Christ est le seul législateur qui ait élevé l'homme au-dessus de toute affection terrestre, et qui l'ait placé à une hauteur, où le tourbillon des intérêts temporels ne peut l'atteindre et l'entraîner.

Notre saint docteur s'est plu à retracer, dans la plupart de ses ouvrages, ce caractère du vrai chrétien. Il en trouvoit le modèle dans son propre cœur. Un auteur moderne en a recueilli les principaux traits d'après saint Ambroise, qu'il traduit littéralement.

« C'est le caractère d'un chrétien fidèle, de soutenir par la force de son âme la foiblesse d'une nature, qui lui est commune avec le reste des hommes; d'en conduire et d'en régler les mouvements, pour la rendre capable des actions de vertu ; de ne pas se laisser abattre dans les occasions qui paroissent redoutables à la plupart, mais de soutenir, comme un généreux soldat, les attaques des rencontres les plus périlleuses, de s'engager aux combats les plus hasardeux ; et, comme un habile pilote, de gouverner adroitement son vaisseau au milieu de la tempête, et prévoir si sagement les vagues, qui sont sur le point de s'élever, qu'il évite plutôt le naufrage en fendant les flots, qu'en tournant de côté pour les éviter. Ce chrétien demeure intrépide dans la persécution ; les tourments n'affoiblissent point son cœur, et il ne craint pas même d'irriter la fureur de ses bourreaux : mais comme un généreux athlète qui a reçu les coups de son adversaire, il frappe à son tour celui qui l'avoit attaqué ; et s'il ne le fait

Saint Ambroise confirme, par l'exemple du patriarche Jacob, et des autres saints patriarches, du prêtre Éléazar, de la mère des Machabées, la double proposition sur laquelle roule tout cet ouvrage : Qu'il n'y a de bonheur sur la terre que dans la vertu, et que l'âme vertueuse ne peut jamais être dépossédée de son bonheur.

L'héroïsme des saints Machabées exalte particulièrement le génie de l'orateur. Ce n'est plus le récit simple de l'histoire, c'est le panégyrique s'énonçant avec la pompe de l'éloquence. Il les met en scène, leur fait ex-

pas avec une force extérieure et visible, il le fait du moins par la langue et par les paroles, en méprisant des tourments qui sont si redoutables à tant de personnes : il combat contre les plus grandes douleurs, sans tomber dans aucune impatience qui le rende digne de la compassion des autres ; mais il montre par sa conduite que sa lumière dure toujours, que sa lampe ne cesse pas d'être allumée, c'est-à-dire que la force et la vigueur de son âme ne s'éteint pas au milieu même des plus horribles tempêtes, et de la plus grande impétuosité des vents. Ce chrétien ne relâche rien de sa fermeté par les outrages que l'on fait aux siens. Il ne se met point en peine de la sépulture de son corps, sachant que son corps même a droit au Ciel comme à une chose qui lui est due. Si son peuple tombe sous la puissance de ses ennemis, il n'en est pas plus abattu dans la captivité de ses concitoyens ; mais il condamne sévèrement la perfidie et les erreurs des infidèles, comme Daniel qui, dans l'état de la plus grande humiliation, ne craignit pas de découvrir les larcins des prêtres, et de répandre rigoureusement leurs superstitions, en montrant que leur conduite étoit pleine de tromperie, et n'étoit appuyée que sur le mensonge et la fourberie. Un homme qui est dans ces dispositions, est certainement un homme parfait qui souhaite que tout le monde vive, et qu'il n'arrive aucun mal à qui que ce soit ; mais quand il lui en arriveroit quelqu'un contre son intention, il ne perd pour cela rien de sa vertu (1). »

(1) Traduit par l'auteur du livre intitulé : *Tableau d'un vrai chretien, composé de passages choisis des saints docteurs de l'Eglise.* Paris 1768, p. 101 — 103.

primer, par ces énergiques paroles, les généreux sentiments dont ils sont animés (1):

Pag. 471. Le tyran s'adresse à Eléazar. Jugeant bien que les tortures pouvoient rester sans effet, il commence par essayer les caresses : J'ai pitié, lui dit-il, de tes cheveux blancs; ta vieillesse et ta prudence m'inspirent pour toi de la considération; pourquoi te refuser à prendre ta part des mets innocents que nous tenons du bienfait de la nature? Renonce à cet entêtement; reviens à toi; profite des favorables dispositions où je suis encore à ton égard : ne me contrains point à arracher par la rigueur des supplices ce que j'aime mieux devoir à la persuasion.

Le vieillard répond : Ce que vous appelez entêtement, ô Antiochus! nommez-le plutôt respect pour la loi, dont les saints oracles nous défendent de manger de cette viande. Qu'importe quel en soit le goût? La tempérance doit passer avant le plaisir; et il n'y a pas à balancer entre obéir à la loi et prévariquer contre elle. Prévarication légère tant que vous voudrez : qui viole la loi dans les moindres choses, ne la respecte guère dans les grandes. L'abstinence est pour nous la sauvegarde de notre pureté. En l'observant, nous apprenons à retrancher tout excès, à vaincre nos passions, à réprimer toute con-

(2) Voyez le même sujet, traité par saint Grégoire de Nazianze, *Bibliothèque choisie*, tom. VI, pag. 373, et suiv.

cupiscence, à prévenir les sensualités charnelles. Vous me menacez de châtiments terribles : c'est ouvrir carrière à la vertu. Le vrai courage ne sait point sacrifier la loi à la terreur des châtiments. Tout vieux que je suis, j'ai l'âme jeune encore, et assez forte pour envisager la mort sans effroi.

Les bourreaux se saisissent d'Eléazar ; on l'attache, on le suspend, on décharge sur lui une grêle de coups. Le corps du vieillard succombe ; il tombe sur la terre, son âme reste impassible.

Quelqu'un s'approche de lui, par pitié pour cet âge si avancé, ou pour éprouver son courage : Promettez seulement, lui dit-on, nous vous tiendrons quitte du reste.

Le vieillard, d'une voix forte : Moi, s'est-il écrié, Pag. 475.
donner à la jeunesse l'exemple du mensonge ! moi, flétrir par une lâche dissimulation le peu de moments qui me restent à vivre, et l'honneur de toute ma vie passée ! Non, je ne vous trahirai point, ô loi sacrée de mon pays ! je ne dérogerai point aux saintes pratiques de nos ancêtres ; et je ne souillerai point ma robe sacerdotale ni mes cheveux blancs par une honteuse apostasie.

Après Eléazar, on fait avancer sept jeunes hommes ayant leur mère à leur tête. Quel étrange mécompte dans l'astucieuse politique du tyran, qui, en choisissant un vieillard pour sa première victime, n'a fait que donner aux jeunes gens la leçon de la plus

magnanime vertu! Il essaie de les corrompre par la séduction, de les intimider par la violence. Mais, c'est en vain. Dignes du héros qui vient de leur ouvrir la lice, tous répondent : Pourquoi cette défiance qui semble insulter à notre jeunesse? Nous sommes jeunes, oui, mais déjà vieux dans la foi, mais formés de longue main au maintien de nos saintes ordonnances. Il ne tient qu'à vous d'en faire l'épreuve : essayez vos tortures ; ce qu'un vieillard a su endurer, nous ne sommes pas moins forts pour en triompher. Nous marcherons sur les traces de notre père, de notre maître.

Antiochus fait appeler l'aîné de la famille. Le jeune homme souriant : C'est bien, dit-il, de garder l'ordre de la nature ; mais vous, pourquoi ne gardez-vous pas également la loi de Dieu? Nous, pénétrés pour elle d'un égal respect, nous nous ressemblons par l'âge. Je n'en suis pas moins satisfait de la priorité. Que voulez-vous savoir de moi, ô prince? Je vous déclare que nous sommes les serviteurs du grand Dieu; votre exemple nous apprend comment nous devons nous comporter à son égard : si vous mettez tant de persévérance à vouloir nous arracher la vérité, pourquoi en mettrions-nous moins à la défendre?

On lui fait subir divers genres de tortures : les supplices les plus cruels échouent contre sa foi. La tyrannie put lui arracher la vie, non sa religion.

Même constance dans le second des Machabées. Pag. 476.
Tandis qu'on lui arrachoit la peau de la tête avec les cheveux, il s'écrioit en mourant : Qu'il est consolant de mourir pour la religion ! combien l'amertume de la mort la plus cruelle devient douce à ceux qui souffrent pour la piété, lorqu'ils envisagent la récompense qui les attend ! Nos souffrances à nous ne sont rien auprès de celles que tu éprouves, ô Antiochus ! Et c'est pour toi le plus intolérable des supplices, de penser qu'avec toute ta puissance tu ne peux rien sur nous.

Le troisième ne se montra pas moins que les autres supérieur aux promesses et aux menaces. La liberté de ses discours déplut au tyran. Il ordonna qu'on lui coupât la langue. Celui-ci :

Vous voilà vaincu, ô Antiochus, du moment que vous commandez qu'on m'enlève l'instrument de la parole. Vous reconnoissez donc que vous êtes dans l'impuissance de répondre à nos raisons; et notre voix est plus forte que vos bourreaux. Nous ne les craignons pas; mais vous, il vous est impossible de résister à nos discours, même à notre silence; car, toute muette que soit notre voix, elle ne se fait pas moins entendre au cœur et à l'oreille de notre Dieu...

Restoit le plus jeune des Machabées. Antiochus Pag. 477.
frémissoit de confusion de se voir vaincu par un âge aussi délicat. Il essaie de gagner celui-ci en lui pro-

mettant des honneurs, des richesses, de l'élever au rang de ses favoris. Il s'adresse à sa mère pour l'engager de donner à son fils de plus salutaires conseils. Cette généreuse mère : Je n'ai plus que toi, ô mon fils! lui disoit-elle, pour combler tous mes vœux ; le dernier sorti de mon sein, le dernier aussi tu couronneras les espérances de ta mère, etc.

VIII. *Livre du patriarche Joseph.*

Explication morale des principaux faits de l'histoire du saint patriarche. Entre autres leçons importantes que que nous pouvons y recueillir :

Nous y apprenons les devoirs réciproques des pères et des enfants. Il est doux d'aimer ses enfants, délicieux de les aimer avec tendresse ; mais aussi il n'arrive que trop souvent que l'amour qu'on leur porte, s'il n'est pas renfermé dans des bornes raisonnables, leur devienne funeste, quand un excès d'indulgence les abandonne à leurs caprices, ou qu'une prédilection exclusive pour l'un d'eux dérobe aux autres les sentiments qui leur sont dus, et détruit dans le cœur des frères l'amour qu'ils se doivent les uns aux autres. Le bien le plus précieux que les pères puissent procurer à leurs enfants, c'est un mutuel attachement (1). C'est là le plus riche héritage à leur laisser.

(1) Laur. Chesnard : « Saint Ambroise parlant de Joseph, dit que c'est

Loin donc de marquer plus de prédilection aux uns qu'aux autres, faites, au contraire, que ceux qui partagent également la même nature, partagent aussi également les mêmes faveurs (1). Un peu d'argent de moins n'est pas une grande perte auprès de celle de l'union domestique.

Quiconque se livre au péché, en devient l'esclave, Rom. VII. 14. dit S. Paul. Cette maxime de l'Apôtre est vraie, surtout à l'égard du péché de l'avarice. L'avare, pour un peu d'argent, se met dans les chaînes; tout lui fait peur; il tremble de perdre ce qu'il amasse, pour n'en faire aucun usage, et qu'il ne conserve qu'à plus grand risque, en raison de ce qu'il possède. N'est-ce pas être pauvre, que de n'avoir pas assez de ce que l'on a ? On a beau le croire riche, il manque de tout

» une chose bien douce et bien aisée que d'aimer son enfant : *Amare, inquit, liberos dulce, et amare impensius prædulce.* Mais ce même père » ajoute ensuite un avis bien important pour tous les parents, qui ordinairement excèdent dans l'amour qu'ils leurs portent, ce qui leur nuit beaucoup : *Sed frequenter amor ipse patrius, nisi moderationem teneat, » nocet liberis.* Les uns n'aiment pas assez leurs enfants, et les autres les » aiment avec excès; et les uns et les autres sont tout-à-fait blâmables ; et » je pense que les derniers ne sont pas moins coupables devant Dieu que » les premiers. » (*Serm. sur les obligations des pères et mères envers leurs enfants. Discours sur divers sujets de morale*, tom. IV, pag. 184.)

(1) *Jungat liberos æqualis gratia, quos jungit æqualis natura.* (Montarg., *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 300, 364. Imité par Joli, *Dominic.*, tom. IV, pag. 349. Développé par Neuville, *Serm. sur l'éducation, Avent*, pag. 289. Clément, *Carême*, tom. II, pag. 419. L'ancien évêque de Senez, *Serm.*, tom. III, pag. 169.)

pour ses propres besoins. Ce ne sont pas les vains suffrages de la renommée qui le consolent de ses privations. Or, le moyen de n'être pas esclave, quand on est sous la dépendance d'une passion aussi tyrannique? Le malheureux porte au fond de son cœur le foyer de l'incendie qui le dévore. Son misérable cœur s'ouvre à toutes les impressions de la crainte. Il s'occupe de tendre des embûches à tout ce qui dort autour de lui. Pour envahir tout ce que les autres désirent, il se met dans la dépendance de tous, esclave volontaire de tous ceux qu'il craint. Or, je le demande, où y a-t-il esclavage plus prononcé, que d'être toujours en crainte? Donnez-moi, au contraire, quelqu'un insensible aux attraits du monde, inaccessible à cette impérieuse passion de l'amour de l'argent, sans attachement à ce qu'il possède, sans désir pour ce qui lui manque : fût-il dans la condition la plus abjecte, celui-là est libre. Le premier est esclave, bien qu'il n'ait pas de maître; celui-ci est libre, même dans la servitude (1). Voilà Joseph esclave à la cour de Pharaon : qui des deux est le plus heureux? L'Égypte toute entière alloit mourir de faim, si son monarque n'avoit eu recours à la sagesse d'un chétif esclave.

Pag. 490.

(1) « Saint Ambroise déplore souvent, dans ses prédications et dans ses » autres ouvrages, cette honteuse servitude des riches, qui les rend en » même temps, et par un même coup, esclaves de l'erreur, de la cupi- » dité et de l'avarice qui ne peut jamais être contente, quoique ce pau- » vre esclave travaille jour et nuit, sans aucune relâche, pour amasser des

Ceux qui sont nés dans la servitude ont donc de quoi se glorifier ; Joseph fut esclave avant eux. Libres, ils sont tombés dans les fers : Joseph leur présente un modèle qui leur apprend que leur condition peut changer, non leurs cœurs ; que l'on peut être libre jusque dans les fers. Pag. 491.

Les maîtres apprendront aussi tout ce qu'ils peuvent gagner à avoir de bons serviteurs. Ce fut à l'un de ses serviteurs qu'Abraham dut l'épouse qui fut donnée à son fils. La maison d'Égypte fut bénie du Seigneur, grâces à Joseph. Ce que ses maîtres n'avoient pas su gouverner, elle le dut à un esclave.

(Saint Ambroise s'étend particulièrement sur la chasteté du patriarche.) Joseph sait bien que ce qui relève le mieux les avantages naturels, ce n'est pas ce qui altère la chasteté, mais ce qui la conserve (1).

Dans la condition où il étoit, il ne dépendoit point de lui de n'être pas regardé; c'étoit au mari à veiller sur les regards de sa femme (2).

» richesses. Chose étrange, dit ce même Père, ceux qui aiment le plus leur » liberté deviennent eux-mêmes esclaves ; l'opulence est devenue cap- » tive, et la pauvreté au contraire a conservé sa liberté ! *Captiva est opu-* » *lentia, paupertas liberta est.* » (Laur. Chesuard, *Serm. sur l'avarice, Disc.*, tom. III, pag. 100.) Le P. de La Rue, prêchant sur le même sujet, fait aussi de fréquentes et heureuses imitations de saint Ambroise. (*Carême*, tom. III, pag. 407 et suiv.)

(1) *Hoc se pulchriorem ratus, si non dispendio castitatis, sed cultu pudoris speciosior probaretur.*

(2) *Non erat in potestate servuli ut non videretur ; maritus debuit cavere oculos uxoris.*

Gen. XXXIX. 8. *Joseph se refuse à ses poursuites, et dit à la femme de son maître.*

Remarquez ces paroles : *à la femme de son maître*, plutôt qu'*à sa maîtresse.* L'étoit-elle encore après qu'elle s'étoit mise sous le joug de sa passion, quand elle cherchoit à arracher par violence ce qu'elle ne pouvoit obtenir par une légitime autorité?

Pag. 510. Toutes les actions des patriarches, autant de révélations prophétiques des événements futurs.

IX. *Des bénédictions des patriarches.*

(Extraits.)

Pag. 514. La première leçon que nous avons à recueillir ici, c'est le devoir des enfants envers leurs pères. Quel doit être leur respect pour ceux qui leur ont donné le jour, quand nous voyons que quiconque étoit béni par son père étoit comblé de bénédictions, et que celui qui avoit attiré sa malédiction étoit maudit ! Telle est la grâce que le Seigneur a attachée à l'autorité paternelle, et la source des plus solides instructions pour les enfants. La vraie prérogative des pères, c'est l'obéissance de leurs enfants. Honorez votre père, afin qu'il vous bénisse. Que le fils sensible honore son père en vue de la récompense ; que le cœur ingrat l'honore par la crainte du châtiment. Un père n'auroit d'autre bien à léguer à ses

enfants que sa bénédiction, il ne les laissera point sans héritage. Il vaut mieux être heureux que riche.

Les prédictions faites par Jacob à chacun de ses douze enfants, sont appliquées allégoriquement à l'Eglise. En expliquant la bénédiction donnée à Aser en ces termes : *Le pain d'Aser sera excellent, et les rois y trouveront leurs délices*, saint Ambroise entend, par ce pain, l'Eucharistie que le prêtre consacre, dit-il, tous les jours, par les paroles mêmes de Jésus-Christ, pain qui est devenu la nourriture des saints, la rémission des péchés, le préservatif de la mort éternelle (1). Pag. 524 et suiv. Gen. XLIX. 20.

x. *Livre d'Élie et du jeûne.*

Recueil d'homélies prêchées, partie avant, partie durant le Carême, pour préparer les catéchumènes au saint baptême. Elles commencent par ce magnifique prélude.

Le Seigneur avoit donné à nos pères cette ordonnance : Toutes les fois qu'ils entroient en campagne, ou bien qu'ils célébroient des réjouissances publiques, ou renouveloient leurs néoménies, on devoit sonner de la trompette ; c'étoit une sorte d'appel fait à la divine miséricorde pour en solliciter le secours. David fait allusion à cet usage dans le psaume où il Pag. 525. Num. X. 1.

(1) *Hunc panem dedit (Christus) apostolis, ut dividerent populo credentium, hodieque dat nobis eum quem ipse quotidie consecrat verbis suis. Ergo panis factus esca sanctorum.... Qui accipit, non morietur peccatoris morte, quia panis remissio peccatorum est.*

Ps. LXXX. 4. dit : *Sonnez de la trompette au premier jour de ce mois, et au grand jour de notre solennité.* Imitons cet exemple. A l'approche de la plus auguste de nos solennités, faisons retentir la trompette guerrière qui prélude au combat; trompette sacrée, qui publie notre allégresse, nous rappelle sur le champ de bataille, et célèbre la plus glorieuse des victoires. Notre victoire, c'est la croix de Jésus-Christ; notre trophée, c'est la pâque de Jésus-Christ, notre Seigneur. Il n'a vaincu, lui, qu'après avoir voulu combattre; non pas qu'il lui fallût combattre pour vaincre, il n'en avoit pas besoin : c'étoit pour nous apprendre comment nous pouvions à notre tour repousser notre ennemi, et nous faire ensuite mériter l'honneur du triomphe. Le combat qui va s'engager, c'est le jeûne. Notre Seigneur commença par
Luc. IV. 2. jeûner, pour se mettre en mesure contre les attaques du tentateur. Le premier trait que décocha l'ennemi
Ibid. 3. fut celui-ci : *Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres se changent en pains ;* c'est par l'appât de la sensualité que le démon cherche à le surprendre. Jésus-Christ s'avance, la bannière du jeûne à la main, pour faire échouer le perfide projet du sé-
Ibid. 4. ducteur : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.* Adam avoit trouvé la mort dans un semblable piége. L'oracle de Jésus-Christ réduit le démon au silence, et délivre le genre humain de la séduction.

Combien le jeûne est efficace! Que de douceurs, quelle puissante énergie l'accompagnent! Jésus-Christ lui-même en fait ses délices. Que si vous aimez mieux que nous cherchions nos preuves sur la terre, plutôt que dans une nature divine: Elie jeûne; à sa voix, le ciel devenu d'airain, refuse trois ans entiers ses rosées au peuple prévaricateur; les morts sortent du sein des tombeaux; des pluies abondantes succèdent à une si longue stérilité; le Jourdain arrête ses eaux, et ouvre un passage à l'homme de Dieu; un char de feu l'enlève, et le porte vivant dans le Ciel. Voilà les miracles opérés par le jeûne. En un mot, ses mérites ont été d'autant plus éclatants, que son jeûne a été plus austère (1). Pag. 536.

L'homme rendu par le jeûne supérieur aux besoins du corps, semble tenir à la céleste Jérusalem. Le jeûne est la nourriture de l'âme, et l'aliment de l'esprit, le régime des Anges, l'expiation du péché, le remède qui donne le salut, la tige de la grâce, le fondement de la pureté; c'est la voie la plus courte pour arriver au Ciel. Elie ne fut transporté sur un char de feu, que parce qu'il s'était élevé sur les ailes Pag. 537.

(1) *Tunc denique plus meruit, quanto plus jejunavit.... Merito illum dignum cœlo divina judicavit sententia, ut cum ipso raperetur corpore, quoniam cœlestem vitam viveret in corpore; ac supernæ usum conversationis exhibebat in terrà.*

Quid enim est jejunium, nisi substantia et imago cœlestis? Imité par Froment., *Carême*, pag. 130. Molinier, *Serm. chois.*, pag. 190.

du jeûne. Aussi, en quittant la terre, ne laissa-t-il à son disciple d'autre héritage, que l'exemple et la succession de ses jeûnes et de ses abstinences. Jean-Baptiste paroît parmi les hommes, en retraçant les exemples et l'esprit du Prophète. Au fond de son désert, il est le prédicateur du jeûne, ne se nourrissant que de sauterelles et d'un miel sauvage. Elevé par la continence au-dessus de tout ce qui paroissoit possible à la nature, il est regardé non plus comme un homme, mais comme un Ange.

Parce qu'en fait de religion l'antiquité porte avec soi un caractère de force et d'infaillibilité, saint Ambroise s'attache à établir qu'il n'y a rien, dans l'institution du jeûne, d'humain et d'arbitraire, rien de moderne, mais que l'origine en remonte aux premiers jours de la création (1).

Dans le Paradis terrestre, c'est l'unique loi à laquelle Dieu soumet nos premiers parents. La première infraction vint de l'oubli de l'abstinence, et fut l'œuvre des artifices du démon. Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Jeûnez et priez, pour ne pas entrer en tentation.* C'est la violation du jeûne qui ferme le Paradis; c'est le retour au jeûne qui le rouvrira (2).

Matth. XXVI. 41.

(1) Emprunté et développé par plusieurs prédicateurs modernes. Voyez Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. III, pag. 14. Froment., *Carême*, pag. 113. La Colombière, serm. LXXIV *du jeûne et de l'abstinence du Carême.* (*Serm.*, tom. IV, pag. 222 et suiv.)

(2) *Itaque gula de paradiso expulit; abstinentia ad paradisum revocavit*

Ce n'est pas le jeûne qui jamais ait appauvri les familles, compromis la fortune des particuliers; ce n'est pas lui qui enflamme les désirs coupables, provoque l'adultère, attente à la pudeur, menace la vie par des coups de sang, la santé par des maux d'estomac : accusez de ces crimes l'intempérance et la débauche. Le jeûne est l'école de la continence, la règle de la pureté, la sauvegarde de toutes les vertus; l'ornement des vieillards, le plus sûr préservatif contre les orages du jeune âge. Comparez les effets de la gourmandise, et prononcez. Le mauvais riche vivoit splendidement; à sa porte, Lazare, manquant de tout, désiroit apaiser sa faim des miettes tombées de la table du riche opulent. Celuici meurt; et, dans les enfers où il est enseveli, il sollicite, sans pouvoir l'obtenir, une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue altérée. Où sont ses richesses, et ces banquets où régnoit l'intempérance? Plus d'ivresse, plus de superflu; pas même le nécessaire (1). Pag. 542.

errantem. Le beau sermon du P. La Colombière, indiqué dans la note précédente, porte tout entier sur ce rapprochement; ce qui donne à l'éloquent prédicateur l'occasion de relever l'objection si commune, même chez les chrétiens : *Quel grand péché peut il y avoir à manger un peu de viande en carême, et à faire deux ou trois repas le jour?*

Notre saint docteur ajoute : Adam ne connut sa nudité, qu'après qu'il eut mangé. L'abstinence, sauvegarde de l'innocence.

(1) Cité par l'auteur des *Discours de piété*, tom. II, pag. 111.

Pag. 544. Autres exemples pris dans l'ancien Testament, entre autres celui d'Holoferne. Avantages de la sobriété.

C'est le jeûne qui fait le plus doux assaisonnement des repas. Vous savourez bien plus délicieusement ce que vous avez attendu (1).

Ce n'est pas seulement à jeûner que l'on vous oblige, mais à jeûner comme il faut (2).

Pag. 545. En quoi consiste plus particulièrement le jeûne? Maximes évangéliques sur le jeûne.

Matth. vi. 16. *Quand vous jeûnez*, nous dit l'Évangile, *ne prenez point un air triste comme font les hypocrites*, couvrant d'un masque de théâtre des sentiments qu'ils
Pag. 546. n'ont pas dans leurs cœurs. *Mais vous, parfumez-vous la tête, et lavez-vous le visage*, Que veut dire : *parfumez-vous le visage?* n'est-ce pas là ressembler aux voluptueux, qui cherchent dans les essences odorantes de quoi exciter leur sensualité? Les parfums dont il s'agit ici, ce sont ces parfums de la sobriété
Cant. i. 2. dont l'épouse du Cantique vante l'excellence. C'est cette huile dont parle le Prophète, quand il dit :
Ps. xxii 5. *Vous avez répandu sur ma tête une huile de parfum*;

(1) *Condimentum cibi jejunium est. Quanto avidior appetentia, tanto est ea jucundior.*

(2) *Non sola fames quæritur, sed plena disciplina jejunii.* Molinier partage son sermon *sur l'observation du Carême*, dans ces deux réflexions : Ou l'on ne jeûne pas, ou l'on jeûne mal. Ce qui commande le jeûne, ce qui sanctifie le jeûne. (*Carême*, tom. iv, pag. 193.)

huile d'une sainte allégresse, dont Jésus-Christ fut oint des mains de Dieu, son père. Ce sont là les parfums que vous devez répandre sur votre personne en témoignage de joie, pour ne point paraître trafiquer avec les hommes de vos jeûnes, et vous affliger de ce qui sauve votre âme. On ne va pas à la victoire d'un air chagrin; on ne marche pas au triomphe avec un visage abattu (1).

Peinture des excès qui accompagnent l'ivrognerie.

Dans quels désordres ne pousse-t-elle pas? Le sacrilége et le blasphême s'y joignent ordinairement à la plus crapuleuse débauche. Car de même que la sobriété est la mère de la foi, de même l'intempérance est la source de la licence. Vous voyez à la porte de ces rendez-vous de la débauche, des misérables sans habits, sans ressources pour le lendemain, régler les états, et prononcer sur ceux qui les gouvernent. A les entendre, ils s'imaginent n'être rien moins que des monarques et des généraux d'armée; ils distribuent les trésors, versent l'argent à grands flots, bâtissent des cités, et n'ont pas de quoi payer leur hôte. Ils parlent, sans savoir ce qu'ils disent, se croyant et toutes les qualités, et tous les talents du monde. On ne voit personne au- Pag. 548.

(1) *Ne videaris jejunium tuum vendere hominibus; ne videaris contristari in animæ tuæ salute. Nemo enim tristis coronatur, nemo mœstus coronatur.*

dessus, ni au-dessous de soi. C'est à qui boira le plus largement. Un seul jour absorbe les travaux de toute une semaine. On se prend de querelle, on en vient aux coups; tout devient arme; le sang coule avec les flots de vin. Pendant que le corps chancelle, l'esprit est en démence; la langue engourdie n'articule que des sons désordonnés; une pâleur livide se répand sur le visage, et en fait un objet d'horreur.

Vous m'allez dire que ces excès ne se rencontrent que dans la lie de la société. Les tables des grands ne sont pas moins le théâtre des plus dégoûtantes et souvent de sanguinaires orgies, où l'on enchérit les
Pag. 549. uns sur les autres par des défis et des provocations, jusqu'à ce que tous, également chargés de vin et de sommeil, vainqueurs et vaincus, roulent sur la
Pag. 550. terre; et qu'il faille emporter ces cadavres loin de la table, sous les yeux des domestiques, dont les ris moqueurs insultent à la honte de leurs maîtres. Est-ce du poison qu'ils ont bu? il y a du moins des an-
Pag. 551. tidotes contre le poison; il n'y en a pas contre l'ivrognerie (1).

Pag. 555. Si les hommes qui se permettent de semblables désordres sont si coupables, combien plus les femmes, obligées plus étroitement à se renfermer dans les bornes de la tempérance!...... C'est à l'intempé-

(1) Dans cette description, qu'il nous a fallu beaucoup abréger, saint Ambroise emprunte à saint Basile beaucoup de traits qu'il imite, mais à sa manière, d'après sa dixième homélie, qui traite la même matière.

rance qu'il faut rapporter le principe de tous les vices. Que l'on ne m'accuse pas ici d'être en contradiction avec l'Apôtre, qui en voit la source dans l'avarice : l'une est la conséquence de l'autre ; après que l'on s'est épuisé par les excès de la table, il faut se faire des ressources dans tous les moyens de l'avarice. I. Tim. vi. 4.

Le Prophète, arrêtant ses regards sur les bienfaits de la bonté divine à l'égard des hommes, s'écrioit : *Vous avez donné à l'homme l'empire sur tous les ouvrages de vos mains ; vous avez mis toutes choses sous ses pieds, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, et tout ce qui se promène dans les sentiers de ses eaux*. Aux poissons, l'entendez-vous ? non aux hommes. La mer vous a été ouverte pour vous fournir des aliments, non des hasards : pour satisfaire à vos besoins, non à votre luxe. Pourquoi chercher des plaisirs dans de périlleuses entreprises ? Pourquoi vouloir franchir des espaces reculés si loin de nous ? Pourquoi sonder des abîmes impénétrables ? A quoi bon ces courses et ces voyages au mépris des tempêtes ? O insatiable avarice ! les vents suspendent leurs fureurs ; la soif de l'or ne dit jamais : C'est assez (1). Pag 557. Ps. viii. 6.

(1) *Qui solem fecit sistere, avaritiam sistere non potuit. — Solem cohibere potuit, avaritiam coercere non potuit. — Sol stetit, avaritia non stetit.* Toutes expressions de saint Ambroise, qui s'est plu à répéter ce rapprochement dans divers de ses ouvrages. Plusieurs de nos prédicateurs

Exhortation à la pénitence par ce mouvement pathétique :

Pag. 559. Qu'avons-nous de commun avec les œuvres de Satan ? Vous venez d'entendre, dans la lecture de
Luc. VIII. 28. l'Évangile de ce jour, le possédé s'écrier : *Jésus, Fils du Dieu très-haut, qu'y a-t-il entre vous et moi ?* Appliquez-vous ces paroles à vous-même, toutes les fois que le démon vous tente; dites-lui : Qu'y a-t-il, ô enfant du mensonge, entre toi et moi ? J'appartiens à Jésus-Christ. Racheté par son sang, je me suis donné à lui tout entier. Qu'y a-t-il entre toi et moi ? Je ne veux rien connoître de tes œuvres ; je n'ai rien à toi ; je ne veux rien de toi. Si le démon lui-même n'admet rien de commun avec Jésus-Christ, à plus forte raison l'âme chrétienne.

XI. *Livre de Naboth.* (Extraits.)

Pag. 566. Ancienne, quant au temps, l'histoire de Naboth est contemporaine et journalière. Où sont les riches qui se contentent de ce qu'ils ont, et ne désirent

l'ont imité. Joli, *Dominic.*, tom. IV, pag. 193; Bretteville, *Essais de sermons*, tom. I, pag. 282; Biroat, *Avent*, discours XIII, et *Sermon sur la condamnation du monde*; Houdry, *Biblioth. des prédic.*, tom. I, pag. 526. Massillon combat, par un semblable mouvement, l'insatiabilité de l'avarice : « Un seul regard du Fils de Dieu touche Pierre ; une parole convertit Paul ; l'incrédule Thomas devient fidèle, sitôt qu'il a touché les plaies de Jésus-Christ résuscité ; mais ni regards, ni paroles, ni baiser ne purent convertir l'avare Judas. »

pas encore davantage, jusqu'à vouloir ce qui ne leur appartient pas, jusqu'à convoiter la modique possession du pauvre, lui disputer l'humble héritage de ses pères? Combien d'Achabs dans le monde! Hélas! on les voit sans cesse se reproduire : pour un qui meurt, il en renaît cent. Combien aussi de Naboths dépouillés! combien succombent victimes du riche oppresseur qui les égorge (1)!

Tels sont aujourd'hui les désordres qui affligent l'humanité. Le luxe des uns fait le désastre des autres. Partout des champs désolés, des habitations désertes, les grands chemins couverts de familles vagabondes, femmes et maris dépouillés, leurs enfants nus entre leurs bras.

N'y aura-t-il donc jamais de bornes à cette insatiable cupidité? Riches, prétendez-vous que la terre doive vous appartenir à vous seuls? Elle fut créée pour être le commun domaine du riche et du pauvre. Quel droit avez-vous à l'occuper tout entière? La nature ne connoît pas de riches, elle qui nous fait naître pauvres. Nous ne venons pas au monde avec des habits, avec de l'or et de l'argent : nous y entrons nus, nous en sortons de même, sans pouvoir

(1) La Rue n'a fait en quelque sorte que traduire saint Ambroise et les autres Pères dans tout ce qu'il a dit contre l'avarice (voyez son *Carême*, tom. III, pag. 407); pour ne pas parler des autres prédicateurs, qui n'ont fait que reproduire les éloquentes invectives du saint archevêque contre l'abus des richesses.

emporter dans la terre du sépulcre rien que la terre dont nous fûmes pétris. Quelques pieds de terre suffiront également au riche aussi bien qu'au pauvre. Cet homme qui, pendant sa vie, n'avoit pas assez d'un monde tout entier, le voilà, lui, tout entier, enfermé dans un bien petit coin du monde. La nature n'a point établi de distinctions entre les naissances et les morts : ce sont les mêmes pour tous. Allez reconnoître dans sa poussière ce riche, autrefois si opulent; faites-en, si vous pouvez, la différence d'avec le pauvre : la seule qui existe entre l'un et l'autre, c'est que le premier, en mourant, avoit plus à perdre.

A quoi lui servoient ces riches étoffes, ces tissus d'or qui composoient ses vêtements? à entretenir son orgueil durant sa vie; à rien, quand il est mort. Vous l'embaumez à grands frais; vous n'empêcherez pas la corruption.

Vous vous imaginez, ô riche, être dans l'abondance! Vous ignorez combien vous êtes pauvre en effet, et de votre propre aveu. La preuve, c'est que
Pag. 567. plus vous avez, plus vous désirez; la soif de l'avarice s'irrite et ne se satisfait pas : feu insatiable, qui s'accroît même de ce qu'elle dévore! Plus on monte, et plus on veut aller encore plus loin, au risque de tomber de plus haut. On n'avoit pas cette avidité dans les commencements; on ne demandoit qu'à sortir de sa médiocrité; on n'aspiroit qu'à un peu plus d'aisance :

on l'a obtenue, et l'on a voulu avoir davantage. On se reprocheroit de ne pas désirer encore; et tant que l'on désire, on manque, on est pauvre. Par là se concilient deux extrêmes qui semblent s'exclure, l'ambition dans les espérances, qui s'enflamme à mesure que l'on acquiert, et l'abjection de la misère, qui s'abaisse jusqu'à mendier ce dont elle manque.

L'Écriture nous en offre un témoignage sensible dans cette histoire. Achab étoit un roi d'Israël. Naboth étoit pauvre. Le premier jouissoit à discrétion de tous les biens que lui donnoit sa royale prérogative. L'autre n'avoit en propre qu'un morceau de vigne, et il s'en contentoit : nulle envie de ce que le riche possédoit. Le riche, au contraire, voit d'un œil jaloux la vigne du voisin : où est ici le pauvre? celui à qui ce qu'il a suffit, ou bien celui qui convoite ce qu'il n'a pas? III. Reg. xxi.

Donnez-moi votre vigne, dit Achab à Naboth. *Donnez-moi*, n'est-ce pas là l'expression du pauvre, quand il vous demande quelque aumône? Donnez-moi, parce que j'ai besoin; donnez-moi, parce que vous avez et que je n'ai pas. Vers. 2.

Je vous en donnerai une autre en échange. Ce qui est à soi, on le compte pour rien; ce qui est à autrui, on le désire, on le veut avoir à tout prix. Pag. 568.

A Dieu ne plaise, répond Naboth, *que je donne l'héritage de mes pères!* Leçon pour vous, ô riche; Vers. .

elle vous apprend à ne pas abandonner l'héritage sacré que vous tenez de vos pères, pour les vains caprices de la sensualité, du jeu, de la bonne chère, etc.

Pag. 569. Vers. 4. A ces mots, le prince avare sent son esprit troublé. *Il va se jeter sur son lit pour dormir; il couvrit son visage et ne mangea point.* Quelle affliction de ne pouvoir dépouiller autrui, de trouver un pauvre qui ne vous fait pas l'abandon de son bien! Quel désespoir impossible à dissimuler! Pour mieux dormir, on couvre son visage; il faut dérober à sa vue l'aspect importun de ce bien qui ne vous appartient pas; il ne faut pas que l'on dise qu'il y ait dans le monde quelque chose qui ne soit pas à vous : on s'ensevelit dans le sommeil, pour ne pas entendre les contradictions du pauvre; *on ne mange pas*, on se punit soi-même, on se prive de tout, et pour qui? pour d'avides héritiers, au gré de qui l'on vit toujours trop long-temps.

On ne mange pas, on se prive de nourriture. Ainsi ai-je connu un riche avare qui, toutes les fois qu'il alloit à la campagne, avoit grand soin de calculer combien il lui faudroit de pains pour son séjour, et de n'apporter avec soi que les plus petits, pour en dépenser moins. Dieu vengeoit par ses jeûnes les larmes des pauvres. Le jeûne eût été méritoire, sans doute, si c'eût été pour donner aux indigents. Jeûner de la sorte, c'étoit pis encore que

la dureté de ce mauvais riche, dont la table opulente, engraissée du sang des pauvres, laissoit du moins tomber quelques miettes, qui pouvoient servir à Lazare (1).

Saint Ambroise mêle à son commentaire des récits d'histoires particulières, celle entre autres d'un pauvre qui s'étoit vu réduit, par la dureté d'un créancier, à vendre un de ses enfants (2); et la parabole du riche de l'Évangile, délibérant en lui-même s'il ne détruira pas ses greniers pour en construire de plus grands, où il puisse serrer ses récoltes : Pag. 570. Luc. XII. 18.

Que ferai-je? se dit-il, et vous croyez qu'il va faire un appel à tous ceux qui n'ont rien, leur ouvrir ses greniers, leur donner de son superflu. Non. *Je détruirai mes greniers pour m'en faire de nouveaux*. Les détruire, oui, vous faites bien; ce sont des repaires d'iniquité, quand on n'en fait pas les ressources de l'indigence. *Pour y serrer ses récoltes*. Et à quoi serviront-elles? Il aime mieux s'en passer, que de les voir profiter aux autres. Vous ne savez qu'en faire, et vous demandez d'autres greniers! Pag. 575.

(1) Bourdaloue fait éclater de semblables plaintes dans son *Sermon sur l'aumône*, *Carême*, tom. I, pag. 135.

(2) « Saint Ambroise déplore amèrement ce qu'il avoit vu de ses yeux : » des pères obligés à vendre leurs propres enfants pour payer leurs dettes; » des créanciers faire arrêt sur le corps de leurs débiteurs, sur le cadavre » même au bord de la sépulture, et leur envier le repos de leur dernière » prison. De combien notre siècle a-t-il enchéri sur celui-là, en inhumanité, » en barbarie! » (La Rue, *Serm. sur l'avarice : Carême*, tom. III, in-8°, pag. 409.)

en voici qui ne vous laisseront pas craindre les insultes des voleurs: n'avez-vous pas des greniers dans le sein des pauvres, dans les maisons des veuves et des orphelins? Eh! que ferez-vous l'année d'après, si vos récoltes alloient être encore plus abondantes! Quoi! démolir encore pour rebâtir, et toujours!
Ibid. 20. Malheureux! demain l'on viendra vous redemander
Pag. 576. votre âme; demain peut-être vous voudrez donner aux pauvres, et il ne sera plus temps.

Vous avez des biens en abondance; pourquoi Dieu vous les a-t-il donnés, si ce n'est pour condamner votre avarice, en vous enlevant les prétextes qu'elle vous suggère? Si la terre vous rend avec tant d'abondance ce que vous lui avez confié, quelle moisson de miséricorde ne devez-vous pas attendre, pour celle que vous aurez exercée envers les autres?

Vers. 5-7. Achab n'ose encore dépouiller Naboth. Jézabel, c'est-à-dire l'avarice, cette Jézabel de tous les temps, vient l'enhardir à mépriser ses remords. « C'est bien là comme il faut vous y prendre: allez, dit-elle, usez de votre pouvoir, ne vous alarmez de rien; la vigne de Naboth sera bientôt dans vos mains. Aussitôt, mensonges, calomnies, fourberies de toute façon, usures, concussions, pillages; et, contre les remords de toutes les lois naturelles, cent nouvelles lois autorisent à piller (1). »

(1) Traduction abrégée du P. de La Rue, *Sermon sur l'avarice; supra*, pag. 408.

« Vous réclamerez la pitié, la compassion, la charité; tous ces sentiments humains s'étouffent aisément après ceux de la justice. On s'endurcit à tout, à mesure qu'on s'enrichit. Non-seulement on ne respecte plus les liens ni les droits du sang, mais même on ne les sent plus. Père, mère, alliés, parents, frère, ami, noms indifférents; veuve, orphelins, noms inconnus. Ce nom de riche obscurcit tout, engloutit tout; il ne veut connoître que lui seul, il veut être seul : *Sibi soli partus terrarum vindicat dives* (1). »

Nous lisons dans l'Écriture : *Ne dites pas* au pauvre qui vous demande l'aumône: *Revenez et je vous donnerai demain*. Que si Dieu ne peut souffrir que vous disiez au pauvre : *Je vous donnerai demain*, comment souffrira-t-il que vous disiez : Je ne vous donnerai rien? Donner n'est pas le mot; dites plutôt rendre. Ce que vous avez n'est pas à vous, mais à lui. Ce que vous usurpez comme propre à vous, est un bien que Dieu a mis en commun pour l'usage de tous. Cette terre que vous habitez, elle appartient à tous, non aux seuls riches. Vous payez une dette, vous ne faites pas un don (2).

Pag. 580.
Prov. III. 28.

(1) Le même *ibidem*. Voyez aussi Saurin, *sur le mauvais usage des richesses*, *Serm.*, tom. VII, pag. 352.

(2) Imité par l'abbé Clément, *Carême*, tom. II, pag. 363. Il applique les paroles de saint Ambroise, à l'emploi que l'on doit faire de ses talents. Développé par La Colombiere, *Serm. sur l'aumône*, tom. IV,

Vous couvrez de riches tapisseries les murs de vos maisons, et vous laissez nus les pauvres, qui sont vos frères. Vous êtes sourds à leurs cris : ils vous demandent une obole, et vous donnez à vos chevaux de l'or pour orner leurs tresses; il vous faut de riches parures, tandis que les pauvres manquent de tout. A quel jugement vous vous exposez! Tout un peuple meurt de faim, et vos greniers sont clos! Il dépend de vous de sauver la vie à tant d'infortunés, et vous ne le voulez pas! Un seul de vos diamants arracheroit à la mort des familles entières (1).

Pag. 582. Considérez que vous n'êtes pas seul possesseur de vos richesses : elles appartiennent à la corruption, à la rouille, comme à vous..... Vous ne savez pas, ô homme, vous faire des richesses. Vous en désirez; soyez pauvre aux yeux du siècle, pour être riche aux yeux de Dieu, riche des œuvres de la foi, de la miséricorde... Il est des pauvres qui ont de tout en abondance, et des riches qui, avec beaucoup de biens, manquent de tout.

Pag. 583. L'Écriture a grande raison de dire : *Les hommes des richesses* (2), et non les richesses des hommes,

pag. 128 et suiv. Bourdaloue, *Dominic.*, tom. III, pag. 87 et suiv. Cambacérès, *Serm.*, tom. I, pag. 357 et suiv., etc., etc.

(1) Massillon a répété ce mot à la cour du roi Louis XV. (*Petit-Carême, sermon sur l'humanité des grands*, pag. 115, édit. Paris, 1743.)

(2) *Viri divitiarum. Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* (Ps. LXXV. 6.)

pour nous montrer que les avares ne sont pas véritablement les possesseurs de leurs richesses, mais qu'ils sont plutôt possédés par elles. Et il est dit aussi de ces hommes des richesses, *qu'ils dorment leur sommeil*, et non pas celui de Jésus-Christ, parce que ceux qui ne dorment pas le sommeil de Jésus-Christ ne jouissent point du repos de Jésus-Christ, et ne ressuscitent point avec lui.

Fromentières a pris de ce livre un mot heureux. Qu'est-ce que la gloire humaine, demande saint Ambroise ; et il répond : « Elle n'est qu'un éclat extérieur » qui n'est pas si recommandable par lui-même, que par » la peine qu'on se donne à se le procurer, ou celle qu'on » fait souffrir à une infinité d'autres. *Non tam sua* » *gratia quam hominum pœna commendat* (1). »

XII. *Livre de Tobie.*

(Extraits et analyse.)

Histoire du saint patriarche. Éloge de sa charité, de sa résignation dans ses maux. A l'occasion du soin qu'il prenoit d'ensevelir les morts : Pag. 591.

Si c'est un devoir de secourir les vivants dans leur nudité, combien plus encore d'assister les morts dans leur dénuement ! Nous accompagnons sur leur route ceux qui entreprennent un long voyage ; combien plus notre affection doit-elle se déclarer en fa- Pag. 592.

(1) *Carême*, tom. 1, pag. 331.

veur de ceux qui vont habiter la demeure éternelle d'où l'on ne revient plus (1)!

Pag. 593. Saint Ambroise n'admire pas moins son désintéressement, quoique pauvre, et dans unegran de nécessité. Moins occupé de ses propres besoins que de ceux des autres, Tobie ne songe pas à redemander à Gabelus une somme considérable qu'il lui avoit prêtée sous son seing, et qui auroit pu lui être d'un grand service dans l'état où il se trouvoit; il n'y pense que lorsqu'il regarde comme un acte de justice de ne pas priver son fils d'un bien qui lui étoit légitimement dû. D'où notre saint docteur prend occasion de traiter la matière de l'usure.

Exposons sommairement la doctrine du saint évêque à ce sujet :

Au chapitre XI, saint Ambroise établit en principe général. (Nous traduisons d'après Bossuet, et autres controversistes célèbres.)

« Que tout prêt où l'on cherche de l'usure est mauvais. C'est un prêt exécrable de donner son argent à usure contre la défense de la loi.

Voilà la loi alléguée comme obligatoire dans le christianisme (2).

« Donnez quand vous le pouvez. Faites profiter les autres de ce qui vous ne sert pas. Prêtez-le comme

(1) *Si viventes operire nudos lex præcipit, quantò magis debemus operire defunctos? Si viventes ad longiora deducere solemus, quanto magis in æternam domum profectos unde jam non revertentur!*

(2) *Malum est fœnus quo quæruntur usuræ... Illud fœnus est jure exsecrabile, dare inusuram pecuniam quod lex prohibet.*

s'il ne devoit jamais vous être rendu, afin que, si on vous le rend, vous le receviez comme un gain et comme un profit. Si, en usant ainsi, vous venez à perdre votre argent, vous acquerrez la justice, vous gagnerez la miséricorde (1). »

Voilà, ô riches! vos bienfaits : vous donnez moins, et vous exigez davantage. Votre humanité consiste à dépouiller ceux que vous secourez. Il faut que l'indigence elle-même profite à votre avarice. Pag. 594.

Il fait voir l'injustice des prêts sur gage.

« Vous recevez des gages pour ce que vous avez prêté, et vous appelez encore votre débiteur celui qui vous rend plus que ce qu'il avoit reçu de vous; vous vous en dites le créancier, vous qui en êtes plutôt le débiteur, et qui n'avez pas tant confié votre argent sur la foi du débiteur, que sur la sûreté du gage que vous en avez exigé. » Pag. 595.

Artifice des usuriers pour dépouiller de jeunes héritiers, à qui leur inexpérience ne permet pas de découvrir les piéges qui leur sont tendus. Pag. 597.

Le Seigneur abaisse également ses yeux sur le créancier et sur le débiteur, pour condamner l'iniquité de l'un, l'imprudence de l'autre. Pag. 598.

(1) *Da pecuniam si habes; prosit alii quæ tibi otiosa est. Da quasi non recepturus ut lucro cedat, si reddita fuerit. Qui non reddit pecuniam, reddit gratiam. Si fraudaris pecuniâ, acquiris justitiam; si amittitur pecunia, comparatur misericordia.*

Au chap. IX, saint Ambroise condamne l'usure que la loi civile appelle *centième*, c'est-à-dire la plus légitime et la plus permise : il l'appelle la centième qui donne la mort, qu'il oppose au centuple que donne la terre, et à la centième brebis que le bon pasteur va chercher.

« Dans l'une est le salut, dans l'autre est la mort (1).

Au chapitre XII.

Pag. 604. « L'offre est douce, l'exaction est inhumaine; mais la douceur qui paroît dans l'offre fait voir la cruauté de l'exaction (2).

Au même chapitre il décrit le triste enfantement de l'usure, et condamne encore la centième (3).

Pag. 605. Au chapitre XIII, Il montre que l'usure est insatiable, et s'étend jusqu'à l'infini.

« Cela est si vrai qu'il a fallu que la loi civile y donnât des bornes. *Fœnerari est hominem occidere*, Pag. 606. disoit Caton (4). Mais, à regarder le fond de l'usure,

(1) *Dominus ovem centesimam liberavit; illa centesima salutis, hæc mortis est; et terra bona centuplum fructum reddit... Nonne hoc ipso sermone quo centesimam appellant revocare deberent in memoriam Redemptorem qui venit centesimam ovem salvare, non perdere.*

(2) *Oblatio quidem blanda, sed immanis exactio; verum ipsa oblationis humanitas facit et exactionis sævitiam.*

(3) *Ibi dolores ut parturientis... Veniunt kalendæ : parit sors centesimam; veniunt menses singuli, generantur usuræ, malorum parentum mala proles. Hæc est generatio viperarum.*

(4) Vous me demandez quel mal il y a à prêter à usure : et moi je vous demande quel mal il y à tuer un homme? *Quid est fœnerari? Quid hominem occidere?*

la raison qui la fait faire va à l'infini, ce qui renferme une manifeste iniquité.

Au chapitre XIV, il réfute ceux qui croient que l'usure n'est qu'en argent, et il détermine ce que c'est que l'usure.

« C'est une usure que d'exiger plus qu'on n'a Pag. 607. prêté, soit dans les choses qui se consument pour la nourriture de l'homme, soit dans celles qui sont employées pour son vêtement. Quelque nom que vous lui donniez, c'est une usure. Si la chose est permise, que ne lui donniez-vous son nom? Si elle est défendue, pourquoi cherchez-vous un prétexte? pourquoi demandez-vous du profit (1)?

Au chapitre XV, il appuie sur l'autorité de la loi, et Pag. 608. sur ce qu'elle permet l'usure envers l'étranger, au chapitre XXIII du Deuteronome, vers. 19.

« Examinez les termes mêmes de la loi : *Vous ne prêterez point*, dit-elle, *à usure à votre frère; mais vous l'exigerez de l'étranger*. Qui étoient les étrangers à l'égard du peuple de Dieu, sinon Amalec, sinon l'Amorrhéen, sinon de tels ennemis (2)? Là,

(1) *Et esca usura est, et vestis usura est, et quodcumque sorti accidit usura est; quod velis ei nomen imponas, usura est. Si licitum est, cur vocabulum refugis? cur velamen obteris? Si illicitum est, cur incrementum requiris?* (Traduit par Bossuet, *OEuvr. posth.*, t. III, p. 56.)

(2) « Je trouve plus vraisemblable avec Grotius, que l'étranger mentionné dans la loi, est en général celui qui est opposé au frère, c'est-à-dire à l'Israélite; quoique j'aie ouï dire à des gens fort versés dans les écrits des rabbins, que plusieurs d'eux ont entendu l'étranger comme saint Ambroise. » (Bossuet, *supr.*, pag. 57.)

dit la loi, exigez l'usure. Celui à qui vous avez raison de vouloir nuire, à qui vous déclarez justement la guerre, c'est à son égard que l'usure est permise. C'est à son égard qu'elle devient légitime. Vous pouvez exiger l'usure de celui qu'il vous est permis même de tuer sans crime. Où l'on a droit de porter la guerre, on a droit aussi d'exercer l'usure. Mais ceux que vous devez entendre sous le nom de frères, sont premièrement tous ceux qui vous sont unis par la foi, et ensuite tous ceux qui sont membres de l'État.

»Il n'y a pas de crime à être pauvre, point de honte à être indigent; il y en a à devoir et à ne pouvoir rendre. Les échéances arrivées, il faudra demander des délais, de nouveaux termes; inventer des excuses, se mettre à la gêne pour donner des à-compte, au lieu de la totalité à quoi l'on s'étoit engagé. On se brouille, on s'emporte, on se fait un ennemi de l'homme de qui l'on implora l'amitié et les bienfaits. Tant que vous êtes libre, n'allez pas vous mettre sous le joug. Êtes-vous riche, n'empruntez point à usure; êtes-vous pauvre, ne le faites point aussi: car si vous êtes riche, vous n'avez pas besoin d'emprunter; et si vous êtes pauvre, vous devez être retenu d'emprunter, par la difficulté que vous aurez à rendre.

Il condamne encore l'usure centième, celle que permet la loi romaine.

Il appuie encore son sentiment par le psaume XIV, et par le passage d'Ézéchiel (1), où il remarque que le prophète met l'usure au même rang que l'idolâtrie.

« Voyez, dit-il, comment il joint l'usurier avec l'idolâtre, comme s'il vouloit égaler ces crimes.

Au chapitre XVI, il remarque que notre Seigneur a dit que les pécheurs prêtent aux pécheurs pour recevoir; et par le nom qu'il leur donne, il conclut que c'est un péché (2). Pag. 603.

Il ajoute :

« Vous ne donnerez point votre argent à usure, parce qu'il est écrit que celui qui ne l'y donne pas, demeurera dans la maison du Seigneur. Car celui-là est un trompeur, *supplantator*, qui recherche les profits de l'usure. »

Le chrétien doit être dans la disposition de donner son argent, quand il en a, comme si l'on ne devoit pas le rendre; tout au plus doit-il recevoir son principal. Autrement c'est un piége qu'il a tendu, non un secours qu'il a donné (3). Ce n'est donc pas un simple conseil, car il s'agit d'éviter un péché, c'est-à-dire la tromperie.

(1) Voy. saint Basile arguant contre l'usure par les mêmes textes. *Bibliothèque choisie*, tom. VII, pag. 166 et suiv.

(2) *Peccatores, inquit, peccatoribus fœnerantur ut recipiant: uterque peccator, et fœnerator et debitor.*

(3) *Alioquin decipere istud est, non subvenire.*

« L'usure a tout ce qui rend une chose mauvaise, inique en elle-même et dans ses effets, qui se manifestent par la ruine publique. *Ea publici exitii causa fuit.* »

Pour une péroraison.

Vous voulez prêter à usure : eh bien ! je ne vous le défends plus. Je vais, moi, vous apprendre à être
Prov. xix. 17. d'utiles usuriers. *Qui a compassion du pauvre*, nous dit Salomon, *prête au Seigneur*. C'est là l'usure permise et légitime. Ne m'accusez donc plus de censu-
Pag. 610. rer vos spéculations d'intérêt. Au lieu de vous donner des hommes pour débiteurs, c'est Dieu lui-même, c'est Jésus-Christ dont vous pouvez être le créancier. Prêtez-lui votre argent, en le plaçant dans les mains du pauvre. Il s'est obligé lui-même à vous le rendre, et à grand intérêt. Votre caution, c'est son Evangile, c'est sa parole qui ne trompe pas. Ici rien à perdre, tout à gagner. Pour ce peu que vous donnez sur la terre, d'immenses trésors dans le Ciel.

Ce livre est semé, comme tous ceux de saint Ambroise, de pensées délicates et d'expressions remarquables dont nos plus illustres prédicateurs ont su profiter.

Recueillons entre autres ce qu'il dit contre le jeu.

Pag. 603 — 604. « Où l'on en voit qui reviennent subitement pauvres, ou dans un instant riches : *subitò egentes*, *re-*

pentè divites. Leur état et leur fortune se changent avec la même volubilité que les dés qu'ils jettent : *Singulis jactibus statum mutantes ; versatur enim eorum vita in tesserâ.* On s'y fait un jeu du danger, et un danger du jeu ; autant de mises, autant de ruines : *Fit ludus de periculo, et de ludo periculum. Quot propositiones, tot proscriptiones* (1) »

Le juste donne et prête chaque jour ; lisons-nous dans l'Ecriture. Apprenez-moi, ô saint Prophète, ce que prête le juste. Est-ce que le juste prête à usure ? J'entends l'apôtre saint Pierre dire : *Je n'ai ni or, ni argent.* N'étoit-ce pas un homme juste ? Que vouloit-il dire par ces mots : *Je n'ai ni or, ni argent ?* Vous n'avez donc, ô magnanime apôtre, rien à donner à qui vous implore ? Toutefois vous donnez à ce paralytique ; et, bien plus que qui que ce soit. Vous lui donnez par-delà ce que personne au monde n'est capable de donner, un bien après lequel il n'y a plus besoin de rien autre chose ; un bien que les plus riches ambitionneroient de posséder, et qu'il n'est pas en leur pouvoir d'accorder, empêchés qu'ils sont par leur avarice ; un bien qui

Pag. 611.
Ps. xxxvi. 25.
Act. iii. 6.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. vi, pag. 394, 395. Il ajoute à cette peinture d'autres traits, qui en font un tableau achevé. Ailleurs, après avoir cité les mêmes paroles de saint Ambroise (*Serm.*, tom. vii, pag. 506), il ajoute : « Ne vous étonnez pas, chrétiens, si nous descendons à ces bassesses ; et si vous trouvez peut-être que c'est trop rabaisser nos discours, jugez donc combien il est plus indigne de rabaisser jusque là votre conscience. »

enrichit bien plus que tous les trésors de l'opulence. Oh! combien vous enflammez mon cœur du désir de posséder ce bien! Apprenez-moi donc quel il
Pag. 612. est. Ne me tenez pas plus long-temps en suspens; mais dépend-il de vous d'en mettre aussitôt en possession? Oui, à l'heure même. Vous n'avez pas renvoyé ce pauvre au lendemain; vous n'avez pas dédaigné sa prière; vous ne l'avez pas abandonné au désespoir; vous n'êtes point allé au temple les mains vides, avec cette réponse: *Je n'ai ni or, ni argent:*
Ibid. *ce que j'ai, je te le donne: Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi, et marche.* Quelle source de richesses que la pauvreté! Plus d'un riche avoit donné à ce pauvre paralytique, il n'en restoit pas moins infirme: voilà un pauvre qui lui donne; et à l'instant, il est guéri: il ne sent plus son infirmité (1).

Le juste a donc de quoi prêter, et à grand intérêt. Son argent, c'est sa parole; son prêt, c'est l'étude et l'exercice qu'il fait de la loi divine.
Pag. 614. Telle est l'usure que je voudrois voir régner parmi les chrétiens (2).

(1) Imité avec un nouveau pathétique par Cambacérès, *sur l'aumône*, *Serm.*, tom. 1, pag. 404.

(2) Voyez sur cette matière ce que nous en avons inséré dans le volume précédent de cette *Bibliothèque*, à l'article de S. Basile, et d'après les plus graves autorités. Ce sujet paroit être aujourd'hui abandonné dans nos chaires chrétiennes. On l'a trop négligé, même dans les Confé-

Saint Ambroise finit par cette réflexion :

Je n'ignore pas que quelques personnes, choquées de la liberté de mes discours, ont dit : De quoi se mêle cet évêque, de déclamer comme il fait contre l'usure ; comme si c'étoit quelque chose de nouveau, comme s'il n'y avoit pas eu bien des usuriers avant le temps où nous sommes. Cela n'est que trop vrai ; et je suis loin de le disssimuler. Mais je sais aussi que le péché est très-ancien, car il est au monde dès le temps d'Eve ; et c'est là précisément pourquoi Jésus-Christ est venu sur la terre. Ç'a été pour abolir ce qui étoit ancien, pour établir une morale nouvelle, et renouveler par sa grâce ce que le péché avoit invétéré. Pag. 620.

XIII. *Interpellation de Job et de David.*

C'est-à-dire : Des plaintes exprimées par ces saints patriarches sur la foiblesse et les misères de l'homme. Cet ouvrage, composé de quatre livres, est divisé en deux parties. L'homme est sans cesse exposé au danger des tentations, aux persécutions des méchants, aux maladies, aux infortunes entraîné dans le désordre et des excès, dont il lui faudra un jour rendre un compte sévère au souverain Juge.

rences. Montargon n'en parle pas. Nous indiquons un bon discours de Laur. Chesnard, *contre l'usure*, tom. II, pag. 152 et suiv. Bretteville, dans ses *Essais*, tom. III, pag. 281 et suiv. ; et tom. II, pag. 49 et 51.

Pag. 625 — 626. Une vie bornée à quelques jours! Pour quelques éclairs de plaisirs, un cercle continuel d'inquiétudes et de terreurs! Mais il y a aussi des motifs de consolation qui l'emportent sur tous les maux.

C'est d'abord une grande consolation à ceux qui sont affligés, de n'être pas dans le péché, et de pouvoir penser que les maux qu'ils souffrent ne leur sont pas envoyés en punition de leurs fautes.

L'innocence n'aime point à se défendre par de longs discours. Susanne accusée s'adresse au Seigneur, et elle mérite qu'un témoignage éclatant soit rendu à son innocence.

Les plaintes de Job sont le sujet de la première partie; celles de David, le sujet de la seconde.

Recueillons quelques pensées.

Pag. 630. L'ignorance n'est point une excuse quand on n'a pas voulu s'instruire de ce qu'on étoit obligé de connoître (1).

Pourquoi tant de recherches pour connoître ce qu'il ne vous est ni convenable, ni possible d'apprendre? Paul fut admis à la connoissance de quel-
II. Cor. XII. 4. ques-uns des secrets de la divine Sagesse, et il lui fut défendu de les révéler. Il fallut que le grand Apôtre fût ravi au troisième ciel, jusque dans le paradis,

(1) *Non excusantur quia nesciunt, cum nescire nolint quod debuerint cognoscere.*

pour être initié à des connoissances qu'il n'auroit pu jamais acquérir sur la terre. S'il ne lui étoit pas permis de les communiquer, comment prétendre découvrir ce qui lui étoit resté caché? Le prince a des secrets qu'il garde pour lui seul; vous ne les lui demandez pas. Dieu n'a-t-il pas les siens?... O homme, il est au-dessus de votre intelligence de connoître les mystères de la Sagesse divine; il vous suffit de croire. L'abîme a ses profondeurs impénétrables, et vous prétendriez sonder celles de la Sagesse éternelle (1)!

Les amis de Job étoient bien loin de pénétrer à son égard dans le secret de Dieu, par rapport aux épreuves dont il affligeoit son serviteur. Ils y voyoient un châtiment du Ciel, et l'accusoient de se l'être attiré par ses péchés. C'étoit bien mal connoître le caractère des prospérités humaines, toujours prêtes à s'évanouir avec la rapidité d'un songe. La joie des pécheurs ne fait qu'entraîner une plus violente ruine. Job. xv.

L'avare se connoît méchant, et cependant il se

(1) M. l'évêque de Langres, cardinal de La Luzerne : « Quelle comparaison, quel rapport, quelle mesure peut-il y avoir entre les objets que présentent les sens, et ceux que proposent nos mystères? C'est Dieu même avec ses éternelles opérations, que la religion offre à notre foi; et cette foible raison, qui ne comprend la mesure d'aucun être, prétendroit suivre la trace du Tout-Puissant, pour s'élever à la hauteur de ses perfections? » (*Instruct. pastor. sur la relig.*, pag. 10 de l'édit. in-4°.) Et il renvoie à ce texte de saint Ambroise.

croit heureux. Il voit les pauvres opprimés, les justes dépouillés, la fortune et le bonheur attachés à la violence, à l'injustice et à la témérité; l'or et l'argent régner partout, vaincre tout, emporter tout, donner la noblesse et les honneurs, le crédit et l'autorité, faire taire les lois et la justice; le monde entier livré au pillage des plus forts; la foudre cependant tomber sur les rochers et respecter les scélérats. Que peut penser le riche, leur complice, à la vue de ces désordres et de cette impunité? quelle idée peut-il se former de la providence, de la justice et de la sagesse de Dieu?... « Toujours coupable et toujours impuni, que peut-il se persuader? sinon qu'il n'y a point de tribunal pour le juger, et par conséquent, point de Dieu. Tel étoit le renversement d'esprit et la stupidité du mauvais riche, enivré par la prospérité (1). »

XIV. *Apologie du roi David.*

Sorte d'introduction au commentaire sur les psaumes, qui vient après.

Après avoir rappelé l'adultère de David :

Pag. 677. Chacun de nous pèche à toute heure, et souvent en matière grave : personne, même dans les der-

(1) Traduct. abrégée du P. de La Rue, *Carême*, tom. II, pag. 425. *Sæcularium rerum abundantiâ temulentus putabat quod Deus impiorum scelera non videret.*

niers rangs de la société, ne songe à confesser ses fautes. Voilà un grand roi qui ne permet pas que sa conscience reste chargée plus d'un moment du poids de la faute dont il s'est rendu coupable. Il s'empresse d'en faire l'aveu, d'en témoigner sa douleur, et d'en obtenir la rémission du Seigneur. Où trouver aujourd'hui, dans la classe des riches et des puissants du siècle, quelqu'un qui n'ait peine à souffrir qu'on le reprenne de ses fautes? Celui-ci non-seulement endure qu'un simple particulier le reprenne de son crime, mais il le confesse avec larmes. Aussi, la promptitude avec laquelle il en obtient de Dieu le pardon, nous marque-t-elle bien clairement quel a dû être son repentir, pour avoir eu le pouvoir d'expier en si peu de temps un si grand péché...

La Providence permet que les saints donnent quelquefois dans des écarts honteux. Comme elle nous les propose pour modèles, elle veut qu'il leur arrive à eux-mêmes de faire des chutes, afin qu'ils nous servent d'instruction, puisque alors nous avons à nous édifier, non-seulement de leur innocence et de leur sainteté, mais aussi de leur pénitence. « C'est encore Pag. 678.
afin qu'ils n'attribuent point à eux-mêmes et à leur propre vertu le bien que la grâce divine fait en eux, et qu'ils reconnoissent par eux-mêmes le besoin qu'ils ont de son assistance pour arriver au salut (1). »

(1) Traduct. de D. Ceillier, tom. II, pag. 406, 407.
Aliàs quoque prodesse peccatum possumus comprehendere, et providen-

Si nous les voyions marcher d'un pas toujours ferme et sûr à travers les écueils du siècle, nous qui sommes si loin de leur perfection, nous en prendrions occasion de les croire d'une nature supérieure à la nôtre, et, par là, inaccessibles aux foiblesses de l'humanité; erreur qui nous persuaderoit qu'il devient impossible de leur ressembler. En lisant le récit de leurs fautes, j'apprends qu'ils partageoient mes infirmités, et j'en conclus qu'il m'est possible d'imiter leurs vertus.

Pag 681. David a péché, c'est ce que les rois ont coutume de faire. David a fait pénitence, il a pleuré, il a gémi; c'est ce que les rois ne sont pas en usage de faire. Il confesse son péché; prosterné à terre, il jeûne, il prie, il déplore sa misère, il implore son pardon, et transmet à tous les siècles le

tiâ Domini sanctis obrepisse delicta. Propositi enim ad imitandum nobis sunt; et ideo curatum est ut et ipsi aliquando laberentur. Præterit igitur paulisper illos Dei gratia, ut nobis ad imitationem vita eorum fieret disciplina; et sicut innocentiæ ita et pænitentiæ magisterium de eorum actibus sumeremus.

La philosophie chrétienne découvre encore, dans les fautes des saints un autre sujet de réflexions. Parce que les infirmités de la nature sont en quelque sorte plus visibles dans ceux que Dieu a le plus favorisés de ses grâces, l'aspect des misères étrangères et des fautes échappées aux plus saints, doit surtout nous ramener à la pensée de notre propre foiblesse : *Qui stat, videat ne cadat.* Nicolle a bien développé cette réflexion, dans le premier volume de ses *Essais de morale*, pag. 50 et suiv.; et mieux encore dans son excellent chapitre du même ouvrage, sous le titre : *Des défauts des gens de bien*, tom. III, pag. 279 et suiv.

Saint Ambroise ne manque jamais d'observer que ces mouvements, d'un

solennel témoignage de sa confession et de sa douleur. David, un roi, ne rougit pas de s'avouer coupable; et de simples particuliers se refusent à en faire autant. Des hommes, sous la dépendance de la loi, osent nier les fautes qu'ils ont commises; ils croiroient s'abaisser à demander grâce; et celui que sa royale prérogative met au-dessus de la loi humaine, sollicite la miséricorde. David pèche, parce qu'il est homme, il s'humilie parce qu'il est converti (1). Tous nous l'imitons dans sa chute : David seul donne l'exemple de la pénitence. Il paie, en péchant, tribut à la foiblesse de notre nature; il expie son crime, et voilà l'héroïsme de la vertu. *Qui peut*, dit l'Écriture, *se glorifier d'avoir un cœur inaccessible au mal?* Job. IV. XXV. On sait trop que nous ne sommes plus à la première enfance du monde. Citez-moi un homme, quel qu'il soit, à qui l'on ne puisse reprocher rien. Samson étoit d'une force prodigieuse;

salutaire repentir, ne sont que l'ouvrage de la grâce. « S'il (David) forme des désirs, c'est Dieu qui les lui inspire; s'il prie, c'est l'Esprit Saint qui lui en donne la pensée, et qui lui en apprend la manière; s'il répand des larmes devant le souverain qu'il a offensé, et s'il envoie ses ambassadeurs (ses larmes), comme les appelle saint Ambroise, pour solliciter sa grâce, c'est encore Dieu qui lui donne ces précieuses larmes de sa pénitence; c'est son Esprit qui, par son souffle, fait couler ces eaux, etc. » (Fromentières, *Carême*, tom. II, pag. 197—198.)

(1) « Les justes ne sont pas d'une nature plus parfaite, mais plus soumise : *Non naturæ præstantioris, sed observantioris.* Nous ne disons pas qu'ils soient exempts de l'attrait des vices, mais nous voyons qu'ils en répriment les principes : *Nec vitia nescivisse, sed emendasse.* » (Lenfant, tom. VII, pag. 491.)

Jud. XIII. XIV. vous le voyez, dans nos Livres saints, étouffer un lion dans ses bras, porter la flamme dans le pays des Philistins, incendier leurs moissons : il tombe aux pieds d'une femme, victime d'une passion in-
Ibid. XI. sensée. Jephté revient triomphant du combat; engagé par un serment indiscret, il souille sa victoire
Exod. XXXII. par un parricide. Aaron partage avec Moïse l'honneur du passage de la mer Rouge; il obéit lâchement au caprice du peuple, qui lui demande un veau d'or, et devient complice de son apostasie.

Récit circonstancié des actions les plus mémorables du saint roi.

Paraphrase du psaume *Miserere*.

Pag. 690. Bien loin de rougir de ses fautes, il est trop ordinaire de s'en applaudir, de s'en faire un titre de gloire. On s'y complaît, on voile par des iniquités nouvelles ses iniquités passées; on s'en fait une sorte de rempart, d'où l'on croit pécher impunément.
Ps. L. 5. Au contraire, le sage qui a failli, a toujours son péché devant les yeux. La douleur qu'il en conçoit le poursuit nuit et jour : c'est une épée ennemie sans cesse suspendue sur sa tête; elle l'accompagne dans ses repas, dans ses prières, partout; elle est au fond de sa conscience, pour l'environner de continuelles terreurs. C'est déjà une marque de vertu, de sentir la pointe déchirante de son péché. Qui est sans douleur, et ne sent pas sa blessure, c'est qu'elle est

incurable. Mais en éprouver de la douleur, c'est un commencement de guérison. C'est là marque qu'il y a toujours au fond du cœur des germes de vie. Aussi voyez-vous ceux qui n'ont pas le sentiment des fautes qu'ils ont commises tomber dans l'excès de l'aveuglement et de la fureur; tandis que celui qui reconnoît qu'il a pu s'égarer, revient sur ses pas, reçoit le remède salutaire, s'accuse, et se condamne; celui-là, il est dans le chemin du repentir (1). Pag. 692.

J'ai péché contre vous seul. David savoit qu'il étoit roi, que sa prérogative royale le mettoit au-dessus de la loi; que les monarques ne sont ni comptables à leurs sujets de leurs égarements, ni justiciables envers aucun tribunal humain; et que la plénitude de leur pouvoir en garantit l'indépendance (2). Il étoit donc en droit de dire qu'il n'avoit point péché contre un homme, puisqu'il n'étoit assujetti à aucun homme. Mais avec toute cette indépendance, ce prince religieux n'ignore pas non plus qu'il est soumis à Dieu, qu'il est tributaire de sa loi. Parce qu'il lui étoit impossible de dissimuler son crime, il l'accuse, il le confesse avec amertume, pénétré qu'il est de cette vérité : Que les priviléges des mo-

(1) Imité par La Colombière, citant saint Ambroise, *Serm.*, tom. III, pag. 498.

(2) *Rex utique erat, nullis ipse legibus tenebatur, quia liberi sunt reges a vinculis delictorum; neque enim ullis ad pœnam vocantur legibus, tuti sub imperii potestate. Homini ergo non peccavit, cui non tenebatur obnoxius.*

narques ne sont que des charges ; qu'ils ont plus de devoirs à remplir ; et qu'il sera demandé en proportion de ce que l'on a reçu (1).

Tel est encore le sens que nous pouvons donner à ces paroles : Qui me jugeroit, tous étant pécheurs? C'est dans ce sens que le Sauveur disoit, au sujet de
Joann. VIII. 7. la femme adultère : *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre;* et personne n'osa le faire. David, dans le même sens : *J'ai péché contre vous*
Pag. 693. *seul,* qui seul êtes sans péché. Qui est sous le joug du péché n'a pas droit de juger un pécheur comme lui ; autrement ce seroit se condamner soi-même.

Pag. 694. Nous naissons coupables. Avant même de naître à la lumière du jour, nous portions le crime de
Ps. L. 7. notre naissance, conçus que nous sommes dans l'iniquité. David n'exprime point si c'est dans l'iniquité de nos parents, ou dans la nôtre que nous sommes conçus ; si la souillure nous vient de contagion, ou de notre propre fonds ; peut-être l'un et l'autre...

Pag. 695. David avoit donc bien raison de déplorer, dans sa propre personne, les souillures que nous apportons avec nous, et de gémir de ce que l'homme est pécheur avant de naître (2).

(1) Voy. Bossuet, *Politique sacrée*, liv. IV, art. I, pag. 362., tom. VII, édit. in-4°.

(2) *Meritò ergo David flebiliter in se deploravit ipsa inquinamenta naturæ, quod prius incœperit in homine macula quam vita.*

Nous avons donc tous péché dans notre premier père ; et, par succession de la nature, la faute originelle est passée du premier homme à chacun de ses descendants (1). Pag. 732.

(1) Tiré de la seconde apologie de David. Ce n'est guère qu'une répétition de l'ouvrage précédent ; seulement la distribution en est différente. L'auteur y combat les Ariens et les Manichéens.

On a de fortes raisons de douter qu'elle soit de saint Ambroise (voyez D. Ceillier, tom. VII, pag. 409); bien que Tillemont et Cave affirment le contraire : le premier, *Mém.*, tom. x, pag. 294; le second, *Script. eccles.* pag. 168.

L'ancien évêque de Senez a emprunté à saint Ambroise plusieurs des pensées qui donnent le plus d'éclat à son sermon *sur la vérité*, entre autres celui-ci :

« Quoique Nathan soit l'envoyé de Dieu, il n'oublie point la majesté de David. Admirez avec quelle précaution il révèle à ce prince l'énormité du crime dont il avoit souillé son âme et sa gloire. David, ce roi que le Ciel avoit comblé de tant de bienfaits, David, le bien-aimé de son Dieu et de son peuple, David avoit oublié tellement ce qu'il devoit à son Dieu, à son peuple, à son trône, à lui-même, qu'il s'étoit rendu coupable du plus lâche et du plus cruel adultère. Mais, ô profondes ténèbres, que la passion répand dans les plus belles âmes ! David, cette âme si grande et si éclairée, David sembloit ignorer son crime ; lui seul ne sentoit pas le malheur d'un état qui couvroit tout Israël de confusion et de douleur. Il faut que Dieu lui envoie un prophète pour l'avertir de son iniquité. Nathan enveloppe d'abord la vérité ; il peint David à lui-même, sous une ingénieuse parabole. A un portrait si frappant, aveuglé par sa passion, David ne se reconnoît pas encore lui-même Il s'écrie : Vive le Seigneur ! l'homme dont vous venez de me raconter le crime est un homme de mort. Nathan est obligé de déchirer le voile. Prince, lui dit-il, vous êtes cet homme : *Tu es ille vir.* Le prince se réveille comme d'un profond assoupissement. Il reconnoît son iniquité. Il l'expie devant Dieu et devant son peuple ; et il mérite d'être rendu à sa vertu et à sa gloire. Ainsi le veritable zèle sait concilier le respect avec le courage. » (Tom. I, pag. 65.)

XV. *Paraphrase ou explication des psaumes*, au nombre de vingt-deux (*).

(Extraits.)

Cet ouvrage passe pour être un des plus beaux ouvrages du savant docteur (1).

Il commence par une préface ou introduction sur le mérite du livre.

Pag. 738. Le Livre des Psaumes est le charme de tous les âges; il convient à toutes les conditions de la vie. Les maîtres du monde, comme les peuples, aiment à faire retentir le chant des psaumes. On les chante près du foyer domestique; dehors, on les répète. Un psaume dissipe les frayeurs de la nuit, délasse des travaux de la journée. Les échos des rochers redisent le chant des psaumes; et les cœurs qui en avoient la dureté, s'amollissent aux accents de la lyre du Prophète. Nous en avons été les témoins;

(*) Tom. I, part. 2, pag. 738 et seq. Les autres sont apocryphes.

(1) « Il semble que saint Ambroise s'est étudié à y faire paroître tout ce » que l'éloquence a de plus noble et de plus brillant dans les pensées, » dans les sentiments et dans les expressions. Juste dans le choix des comparaisons, plus merveilleux encore dans les descriptions, il charme et » entraine l'esprit par la beauté, la vivacité, l'élégance des traits. On y » voit régner partout les maximes de la plus saine morale, et la doctrine la » plus pure, une piété tendre et éclairée, un zèle ardent, une rare modestie, jointe à un grand savoir. Les instructions en sont belles, solides » et importantes; les vices y sont représentés avec tous leurs dangers et » leurs suites funestes. Les vertus chrétiennes y paroissent avec tous les » traits qui en font sentir le prix et la nécessité. » (D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. VII, pag. 416.

nous avons vu des âmes, jusques-là inaccessibles à la pitié, s'attendrir à nos sacrés cantiques. Dans ce divin Livre, se rassemble tout ce qui instruit, tout ce qui plaît. On les chante par goût pour le chant, on les apprend pour s'instruire, et l'on n'oublie guère ce que l'on a eu du plaisir à confier à sa mémoire.

« Dieu veut être non-seulement loué, mais apaisé par nos cantiques (1). »

Les psaumes suffisent à tous nos besoins. J'y trouve la loi qui enseigne, l'histoire qui instruit, la prophétie qui apprend l'avenir. J'y trouve une morale parfaite, qui touche le cœur et persuade l'esprit (2).

Bien que l'Ecriture, qui est tout entière de la main de Dieu, soit partout animée de l'esprit de son divin auteur; des livres divers qui la composent, celui qui l'emporte sur tous les autres, c'est le Livre des Psaumes. Moïse, de qui nous avons l'histoire des faits, écrite en prose, après le passage miraculeux de la mer Rouge, contemplant les ruines de Exod. XIV. 31.
l'armée égyptienne ensevelie sous les eaux, avec son roi Pharaon, et se sentant transporté d'un sublime

(1) Traduit par Senault, dans un panégyrique de sainte Cécile, *Panégyr.*, tom. III, pag. 555. *Delectatur cantico Deus non solum laudari, sed etiam reconciliari.*

(2) Bossuet a transporté en grande partie ces préliminaires, dans le premier chapitre de sa *Dissert. sur les psaumes*, qui sert de préface au *Psautier*. Voy. la traduction que nous avons publiée de cet ouvrage du grand évêque. (1 vol. in-8°. Paris, Boullage, 1822.)

Ibid. xv. enthousiasme, chante en l'honneur du Seigneur un cantique triomphal. Marie, à la tête des femmes, formoit aussi un chœur, qui s'unissoit à lui pour Ibid. 20. 21. chanter : *Célébrons la gloire du Seigneur, qui s'est manifestée avec magnificence ; il a renversé dans la mer Pharaon et sa cavalerie.* Après la lecture du Livre de la loi, Moïse, voulant rendre plus durable encore l'impression qu'elle avoit faite sur les cœurs, en fit une sorte d'abrégé dans son cantique, com- Deut. xxxii. 1. mençant par ces mots : *Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai :*

Le chant de nos cantiques monte jusqu'au cœur de Dieu, dont ils célèbrent la louange, dont ils apaisent la justice...... Il en redescend comme une rosée céleste qui se répand sur les âmes fidèles, les pénètre, y fait germer des fruits de grâce et de bénédiction.

Pag. 739. Mais de tous ceux qui nous ont laissé des cantiques, David est plus particulièrement qu'aucun autre, celui dont le Seigneur avoit fait choix pour faire éclater, de la manière la plus soutenue, le saint enthousiasme dont les autres nous offrent quelques étincelles.

Chacune des parties de l'Écriture a donc son caractère qui la distingue. Les livres historiques nous apprennent les faits ; ceux qui contiennent la loi, nous en présentent les commandements ; les livres prophétiques annoncent les choses futures ; les

livres sapientiaux donnent la règle des mœurs. Le livre des psaumes enchérit sur tous ; il fournit à toutes les conditions de la vie humaine un remède salutaire, le mieux approprié aux affections particulières qui dominent dans le cœur de chacun de nous. C'est une école ouverte à tous : chacun est sûr d'y trouver le genre d'exercice le mieux fait pour diriger ses dispositions particulières à la vertu, et lui faire obtenir le prix du combat. Un seul de ces psaumes présente aux amateurs de l'antiquité le tableau en raccourci de toute l'histoire de nos pères, de nature à la fixer aisément dans tous les souvenirs ; un autre développe le grand principe de la charité ; un autre épouvante le pécheur par la menace du courroux céleste ; un autre invite à la patience, dont il expose de sublimes exemples. Veut-on opposer de puissantes armes aux traits du malin esprit ? qu'on lise les psaumes ; c'étoit par le chant des psaumes que David mettoit en fuite le démon dont Saül étoit obsédé. Pag. 748. I. Reg. XVI. 10.

Mais ce qui en détermine surtout l'excellence, c'est le caractère prophétique dont ils sont empreints. Ce qui n'est qu'indiqué ailleurs, se trouve ici énoncé clairement, à savoir : le Messie, Jésus-Christ, sa naissance, sa vie mortelle, sa passion, sa mort, sa résurrection, sa glorieuse ascension dans le Ciel. Ce que David avoit exprimé dans sa prophétie, c'est précisément ce que Jésus-Christ est venu manifester dans sa prédication.....

Pag. 741. L'instruction la plus solide s'y réunit à l'onction la plus touchante. Tout s'y trouve : et les modulations de l'amour pour le bien-aimé, et les vives ardeurs de la charité, et toutes les profondeurs des mystères divins, et les révélations les plus cachées, et les témoignages de la résurrection, et les récompenses qui nous sont promises. J'y apprends à fuir le péché, à ne pas rougir de l'humble aveu de mes fautes. Quand on voit un prince si accompli, un si grand prophète en donner l'exemple ; qui pourroit, ou vouloir dissimuler ses fautes, ou ne pas travailler à les prévenir ?

Sur le psaume 1. *Beatus qui non abiit*, etc.

Pag. 744. *Heureux l'homme*. Quelle plus magnifique récompense promettre à l'homme pour prix de ses combats, que celle qui fait le privilége essentiel de Dieu lui-même, seul puissant, seul dominateur des maîtres du monde, et consentant à partager avec l'homme la prérogative de sa félicité !

Toutes les conditions sont appelées au bonheur, mais comment ?

Est-il un juste qui le soit devenu par sa richesse ? Quel est l'humble qui le soit devenu par la puissance ; le miséricordieux par la noblesse de son élévation, le chaste par sa beauté ? Tous avantages temporels, si l'on veut, mais plutôt dangereux pour

faire tomber dans le péché? qu'utiles pour nous faire entrer dans le chemin de la vertu.

Pouvez-vous ignorer quel tyrannique empire exerce l'habitude du péché? elle étouffe les heureux germes de la nature; et par la force qu'elle imprime aux passions, en rend la guérison à peu près impossible (1).

Qui fait la félicité de l'homme? sont-ce les richesses, la puissance et les honneurs, la noblesse du sang, les avantages de la nature, la santé elle-même? ils ne font pas plus le bonheur, que leurs contraires ne font le malheur réel. Bien plus loin d'être le bonheur, ils l'écartent par l'abus que l'on peut en faire.

Le premier degré dans la vertu, est d'éviter le mal : le précepte de faire le bien ne vient qu'après. Il en est de la vertu comme de cette mystérieuse échelle de Jacob où les Anges montoient et descendoient. Elle se compose de divers degrés: le premier est encore voisin de la terre; c'est en les suivant progressivement, qu'on s'élève et qu'on arrive au faîte. Ne dédaignez pas de commencer par le premier, il vous fait quitter terre; vous êtes dans la région supérieure du moment où votre pied ne pose plus sur la terre.

Pag. 745.

Gen. XXVIII. 12.

(1) Fromeotières expliquant ce texte, le met en opposition avec d'autres paroles de saint Basile, et concilie avec beaucoup de justesse la doctrine de ces deux Pères. (*Serm. de l'habitude au péché*, *Carême*, tom. II, pag. 143.)

Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à suivre le conseil des impies ; qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs et qui ne s'est point assis dans la chaire contagieuse des libertins (vers. 1).

Ibid. 746. Quelle rigoureuse exactitude dans chacun des termes dont se sert l'Écriture ! Parce que tous nous sommes pécheurs, elle n'exige point de vous que vous soyez sans péchés, ce qui seroit contre notre nature ; mais seulement que vous ne persistiez pas dans le péché. Tous les hommes ne sont pas des impies ; voilà pourquoi on vous interdit tout commerce avec ceux qui le sont. Tous sont pécheurs, voilà pourquoi l'on vous recommande de renoncer au péché. La foiblesse du premier âge l'entraîne facilement à tomber ; l'expérience et la maturité de l'âge qui suit l'engagent à se relever. Pour ne point faire des chutes plus graves, ne vous endormez pas sur les plus légères (1).

Nous avons beau ne faire point de mouvements, nous n'avançons pas moins vers le terme, semblables à des voyageurs que le vaisseau emporte, même durant leur sommeil. Vous dormez tandis que le temps marche (2).

(1) *Ergo in graviora non abeas, in levioribus non stes.*

(2) *Tu dormis, tempus tuum non dormit.* « Vous dormez, le temps veille toujours ; il poursuit sa course sans s'arrêter ; et vous, sans vous en apercevoir, vous fuyez, vous passez avec lui : *Tu dormis*, etc. » (Ch. de Neuville, *Carême*, tom. 1, pag. 40. Voy. aussi Ségaud, *Sermon sur la vie inutile des gens du monde*, *Carême*, tom. 1, pag. 341.)

La vie est un chemin où vous marchez ; à chaque pas que vous y faites, vous voyez les objets s'éloigner et fuir derrière vous. Vous les voyez qui passent, et vous passez avec eux. Vous avez vu des arbres riants, des prairies verdoyantes, des fontaines d'une eau transparente, et cent objets qui nous divertissent. On veut les voir ; on s'arrête à les considérer : vous y fixez la vue ; et vous voilà passés. Au milieu, rochers escarpés qu'il faut gravir, chemin raboteux à traverser ; montagnes, forêts à franchir ; ennuis, dégoûts. On le dit : et déjà l'on est au bout de la route. Telle est la vie humaine. Rien de constant, ni dans le bien, ni dans le mal. Voyageur d'un moment, ne vous laissez donc pas enfler par la prospérité, ni décourager par l'adversité ; marchez au but, ne vous arrêtez pas, si vous voulez arriver. Seulement choisissez bien le sentier par où vous devez marcher (1) ; il y en a deux : l'un d'iniquité, l'autre de justice. Vous avez la liberté du choix : le dernier plus étroit, l'autre plus large : dans le premier, carrière ouverte aux passions ; banquets, divertissements, joyeux concerts : dans l'autre, abstinences, larmes, gémissements ; aussi le dernier est-il moins battu. On préfère la douce pente qui entraîne dans le mal. Pag. 747 — 748.

(1) Est-ce à saint Ambroise ou à saint Basile, est-ce à son propre génie que Bossuet doit la pensée de son fameux morceau : « La vie humaine est semblable à un chemin ? etc. » (*Serm. de Pâques*, tom. VIII, pag. 236.)

Pag. 750 Veillez sur les premières atteintes du vice, si vous ne voulez pas qu'il s'enracine et se fortifie. Qui tombe dans la vase, s'y enfonce davantage à moins qu'il ne s'en retire sur-le-champ. Il en résulte une langueur qui finit bientôt par écraser l'âme et abat toutes ses forces. C'est un poison secret qui ne tue pas, mais qui consume.

Pag. 757. Sur la comparaison du juste avec l'arbre planté sur le bord du ruisseau : *Sa feuille ne tombera pas* (vers. 3).

Les vertus sans la foi, feuilles stériles; elles ont à l'extérieur quelque verdure ; à quoi servent-elles ? Jouets des vents, parce qu'elles ne tiennent pas à une solide base. On nous parle souvent des vertus des infidèles ; ils ont de la compassion pour les pauvres, de la tempérance. Point de fruits, parce qu'il n'y a pas la foi ; feuilles qui tombent au moindre vent. Il est des Juifs, et un assez grand nombre, qui sont chastes dans leurs mœurs ; ils lisent, et beaucoup, la sainte Écriture; ils ne portent pas de fruits, et sont agités au gré de tous les vents comme des feuilles. Ce sont là peut-être les feuilles que notre
Marc. XI, 13. Seigneur vit dans ce figuier, où il n'y avoit point de fruits.

Sur le psaume xxxv. *Dixit injustus ut delinquat in semetipso*, etc. (*)

(Extraits.)

Préface. Viens, ô Paul, nous expliquer comment le Dieu du ciel et de la terre s'est dit être pauvre, et dans quel sens, quand sa richesse nous a si fort enrichis ! Viens, Isaïe, nous apprendre comment il s'est dit être dans la souffrance, lui qui guérit les blessures de tous ceux qui souffrent ! Pag. 766. II. Cor. VIII. 9.

La réponse amène la réfutation de l'ingratitude des Juifs, et de l'impiété des Ariens.

Définition de l'injuste et du juste. Le premier, c'est le pécheur quel qu'il soit. Pag. 767.

L'injuste parle, de telle sorte qu'il pèche contre soi-même. L'Écriture ne marque pas ce qu'il dit, parce que, quoique dise l'homme injuste, il pèche. Chacune de ses paroles réagit contre lui-même ; le mal retombe toujours sur son auteur, comme les petits des vipères commencent par déchirer le sein de leur propre mère en venant au monde. Pag. 768.

Il parle : sa conscience lui répond par de secrets remords. Le serpent du moins ne fait du mal qu'aux autres ; le pécheur se nuit surtout à lui-même.

(*) « *L'injuste a dit en lui-même qu'il vouloit pécher.* » (Traduct. de Sacy.)

Pag. 769. Rien de plus dur que de craindre ce qu'il est impossible d'éviter, et de ne pouvoir échapper à ce que l'on craint (1).

Chacun de nos péchés, exacteur sévère qui ne nous donne aucun relâche; créancier avide, qui s'acharne à son débiteur; tyran impitoyable, qui nous réduit à la plus dure captivité.

Exemples d'Hérode, du traître Judas, du roi Achab, dépouillant Naboth de la vigne de ses pères.

Pag. 777. L'orgueil ne sait pas se tenir ferme; et quand il est à terre, il ne sait plus se relever (2).

Sur le psaume XXXVI. *Noli malignari*, etc.

Pag. 782. A l'occasion des paroles : *Revela ad Dominum viam tuam*. Révéler sa voie au Seigneur, c'est lui découvrir ses plus secrètes pensées. Remarquez l'expression *Revela*. Découvrez-lui votre conscience, exposez-la toute entière à ses yeux. La semence que l'on tient à l'ombre ne lève que difficilement; il lui faut la chaleur du soleil pour la féconder.

Gen. IV. 9. N'imitez pas Caïn, qui s'imaginoit pouvoir se soustraire à l'œil du Seigneur. Imitez David, qui faisoit
Ps. XLIV. 2. gloire de publier hautement toutes ses paroles en

(1) *Quæ pœna major, quam timere quod vitare non potes, nec quod timueris evadere?*

(2) *Nescit stare superbia, et si ceciderit, non novit resurgere.*

présence du Roi des rois. Laissez l'impie se vanter que ses ténèbres l'enveloppent, et le dérobent à l'œil du Très-Haut. Ps. LXXIII. 19.

L'héritage que nous tenons de nos pères, c'est la foi. Sachons, comme Naboth, mourir pour elle plutôt que de la livrer à Achab (à l'arianisme).

Sur le psaume XXXVII : *Domine, ne in furore.*

A l'occasion des paroles de saint Luc : *Celui à qui l'on pardonne de plus grandes fautes, aime davantage ;* et en effet, nous voyons souvent des personnes qui, après avoir commis quelque péché, en deviennent ensuite plus diligentes et plus soigneuses de leur salut, de négligentes et paresseuses qu'elles étoient auparavant ; et ainsi la pénitence les rend plus parfaites. De sorte qu'on peut dire que la conversion vient en quelque manière du péché, comme il y a des remèdes qui sont faits de poison (1). Pag. 819. Luc. VII. 47.

Celui qui fait pénitence doit s'offrir lui-même à la peine, afin d'être ici châtié par le Seigneur, pour n'être pas réservé à des supplices qui ne finiront pas. C'est pourquoi il ne doit point remettre à un autre temps à souffrir, mais plutôt se hâter de prévenir les châtiments, et aller au-devant de la colère divine. Pag. 820.

L'humble confession faite à Dieu de nos péchés Pag. 821.

(1) Traduit par Laval, *Sentences*, pag. 233.

fléchit sa colère ; et nous détournons, en les accusant, les châtiments que nous n'aurions pu éviter en les dissimulant.

Pag. 823. Plus le Seigneur menace, moins il frappe. Fidèle à garder sa parole, quand il est question des récompenses; il se relâche, quand il s'agit des châtiments. Quand il s'irrite contre le coupable, il suspend l'exécution; faut-il faire grâce, il se hâte. Il menace pour convertir; il avertit, il prévient long-temps à l'avance pour pardonner (1).

Ps. LXXIV. 9. Son Prophète a dit : *Le Seigneur tient en sa main une coupe pleine du vin le plus fort,... mais la lie n'en est pas épuisée.* Elle déborde pour effrayer; la miséricorde fait qu'elle ne s'épuise pas... Je lis dans l'Évangile qu'il y est parlé de deux coupes, l'une de mort, et l'autre de vie, celle du sang de
Matth. XXVI. 20. la nouvelle alliance, qui est versé pour la rémission des péchés. Opposons l'une à l'autre. La coupe de la vie s'épanche aussi, et il n'y a point de lie au fond; c'est elle qui nous purifie de tous nos péchés.

Ps. LXXVII. 49. Sur les paroles du Psalmiste : *Il a répandu sur eux* (les Égyptiens) *les effets de sa colère, et de son indignation; il les a accablés par le poids de sa fureur, et les a affligés par les différents fléaux qu'il leur a envoyés par le ministère des mauvais anges.* Ce n'est point le Législateur qui

(1) *Terret ut corrigat; prævenit ut ignoscat.*

exerce par lui-même sa colère ; il menace pour effrayer, plutôt que pour punir. Imitez, ô princes de la terre, l'exemple que vous donne ici le Seigneur. Soyez sévères dans vos ordonnances, soyez miséricordieux dans le châtiment de ceux qui les ont violées. Que la sévérité des lois réprime les insolents, qu'elle enchaîne leur audace ; mais que la clémence des princes adoucisse la peine des coupables.

Notre péché est notre plus grand ennemi ; il nous Pag. 827.
trouble dans notre repos, nous afflige dans la santé, nous attriste dans la joie, nous inquiète durant le calme ; il mêle l'amertume à nos jouissances, et nous réveille dans le sommeil. Nous sommes convaincus sans accusateur, tourmentés sans bourreau, garrottés sans chaînes. Nos péchés contre nous. On passe de l'un à l'autre, comme un esclave vendu à divers maîtres ; il ne recouvre point la liberté, il ne fait que changer de joug.

Abandonnez-vous à Dieu. Le malade ne prescrit Pag. 840.
pas au médecin le mode de sa guérison ; il implore son secours et se livre à ses soins. Il commence par déclarer son mal, sans attendre qu'il soit invétéré ; il s'offre de lui-même à l'opération. Telle doit être votre conduite à l'égard de Dieu.

Le Prophète demande au Seigneur la grâce *de ne* Pag. 843.
point pécher par sa langue. Quoi ! David a peur de Ps. XXXVIII. 2.
sa langue ; et vous, vous n'avez point peur de la

vôtre! Si le divin Psalmiste, instrument de la grâce divine, tremble de pécher dans ses paroles; comment ne tremblez-vous pas, vous, si léger à proférer des paroles mensongères, vous qui faites vos délices de répéter le langage des théâtres! Vous ne tremblez pas, quand vous avez lu dans l'Evangile
Matth. xii. 36. qu'il nous sera demandé compte d'une parole oiseuse! et si une parole oiseuse doit être jugée si sévèrement, que sera-ce des paroles criminelles?

Sur le psaume XXXVIII, *Dixi custodiam*, etc.

Pag. 853. Chrétien, marque et image de Jésus-Christ! vous ne devez pas connoître d'autre empreinte que la sienne. Aujourd'hui que le tyran n'est plus, qui disputa l'empire à notre légitime prince (*); qui auroit son image, seroit puni sévèrement, et avec justice. Pourriez-vous vous permettre d'introduire à la place de l'image du vrai Monarque, celle de son ennemi, sans vous exposer au châtiment? Vous retracez les œuvres du démon; le démon vous dira : Je reconnois mon empreinte, tout ceci est à moi; cette avarice, cette ambition, ces richesses, c'est-là mon apanage. Vous êtes donc à moi. Si vous étiez à Jésus-Christ, vous feriez les œuvres de Jésus-Christ : miséricordieux envers les pauvres, indifférent pour les biens de la terre, etc.

(*) Théodose, tranquille possesseur de l'empire, après avoir châtié la révolte d'Eugène.

Il n'y a dans le vrai chrétien ni mollesse ni langueur (1).

Sur le psaume XXXIX, *Expectans expectavi Dominum.*

Jésus-Christ attendu par tous les patriarches. Il l'a été par Adam, après son péché, comme devant être son libérateur ; par Noé, figure du futur réparateur du genre humain ; par Moïse, conduisant son peuple à travers les eaux de la mer Rouge, faisant sortir l'eau du rocher ; par Aaron, médiateur entre les vivants et les morts, élevant le serpent ; par Josué, Jésus dans son nom comme dans ses victoires, qui ont introduit son peuple dans la terre promise. Mais ce n'étoient là encore que des figures. Celui-là est enfin venu, de qui il a été dit : *A la tête du livre, il est écrit de moi que j'accomplirois votre volonté, ô mon Dieu ! je l'ai accomplie.* Il est venu dans sa chair, et le sacrifice judaïque a été aboli ; l'oblation pour le péché a cessé, parce que celui qui remet les péchés étoit venu : il ne falloit plus de remède à la loi, après que l'auteur de la loi avoit paru. *Il étoit écrit en tête de la loi*, quoi ? *Vous êtes l'os de mes os, la chair de ma chair.* Figure de son union avec l'Eglise. Doctrine de saint Paul. *Il étoit écrit en tête de la loi*, quoi ? *que le sa-*

Pag. 860 et suiv. — Ps. XXXIX. 8. — Gen. II. 25. — Ephes. V. 32.

(1) *Nihil laxum, nihil molle verum Christi militem decet.*

crifice du juste Abel étoit agréable au Seigneur, qui n'agréa point celui du fratricide. Il étoit écrit dans le livre de la loi, quoi? qu'un homme viendroit, qui commanderoit aux puissances célestes; ce qui s'est
Exod. XII. 5. accompli à l'égard de Jésus-Christ: *Que l'agneau sans tache seroit mis à mort par toute la Synagogue*, etc. *Il étoit écrit*, non pas seulement *en tête*, mais dans tout le corps de la loi, qu'il exécuteroit
Ps. LIII. 8. point à point la volonté de Dieu; que son dévouement seroit tout volontaire, etc.

Pag. 864. Judas n'a vu que les miracles de Jésus, et il trahit son maître. Le larron sur la croix n'a vu que ses ignominies, et il le confesse. Tu triomphois, ô démon, de la victoire remportée sur le traître! tu as plus perdu par la confession du larron, que tu n'avois gagné par la perfidie du disciple infidèle. Le larron est introduit dans le Paradis. Personne n'en peut être exclu, après que le larron, ton ministre, y est admis. Il y vient prendre la place dont tu fus chassé.

Sur le psaume XL, *Beatus qui intelligit super egenum.*

Pag. 867. C'est la foi qui donne la valeur à la miséricorde. Sans la foi, la miséricorde est vide, dénuée de substance; sans la foi, elle manque de racine. C'est la foi qui prête à toutes les vertus leur solide fondement.

Les Juifs couvrent Jésus-Christ d'opprobres ; ils veulent anéantir dans l'ignominie de sa croix la gloire de la divinité dont leurs yeux aveugles ne peuvent soutenir l'éclat. *Ses ennemis faisoient ces imprécations contre lui : Quand mourra-t-il? et quand sa mémoire périra-t-elle?* Le Prophète avoit annoncé ce dont l'Evangile nous montre l'accomplissement. Insensés qu'ils étoient ! ils ont cru que l'Auteur de la vie pouvoit mourir : l'établissement de l'Eglise confondoit leurs vœux sacriléges. Ils insultoient à son trépas, quand il se faisoit voir plein de vie à ses apôtres. En le mettant à mort, ils justifioient la prophétie de sa résurrection et de sa prochaine ascension dans le ciel. Pag. 872. Vers. 6.

En chantant les victoires du peuple juif sur les nations voisines, le Prophète célébroit à l'avance les conquêtes de l'Eglise chrétienne ; toutefois, avec cette différence que celle-ci n'a point combattu avec le glaive, mais avec les seules armes pacifiques de la foi et de la douceur..... Les persécutions qu'elle essuie l'éprouvent, mais ne sauroient l'abattre (1). Pag. 889.

Je serai glorifié parmi les nations, je serai glorifié par toute la terre. Le Seigneur étoit glorifié dans le ciel par les adorations des Anges, par les hommages des patriarches et des prophètes, qui lui rendoient le culte véritable : il n'étoit point glorifié parmi les

(1) *Persecutionibus suis non vincitur ecclesia Dei, sed probatur.*

nations plongées dans la nuit de la superstition. Il a été glorifié sur la terre après sa résurrection,
Joann. XII. 32. quand il eut accompli cette parole : *Après que j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.*

Sur le Psaume CXVIII : *Beati immaculati in viâ* (1).

Pag. 973. Cherchons la vie avant la science. Une bonne vie sans science a bien son mérite. La science sans une bonne vie est insuffisante.

Pag. 976. N'auriez-vous pas respecté la présence des Anges, si vous aviez cru à leur présence? n'auriez-vous pas craint, je ne dis pas de faire, mais de dire, mais simplement de penser mal, si vous aviez été bien pénétré de cette vérité : que Dieu lit au fond de votre cœur. Vous trembleriez d'avoir un homme pour témoin; et vous ne redoutez pas l'œil du Seigneur! Pourquoi ne voulez-vous pas le croire? c'est que vous ne voulez pas vous défendre du mal. Vous fermez l'oreille à sa voix, parce que vous avez peur de connoître ce qu'il défend, peur de ne pas pécher. Aveugle volontaire, vous ne voyez pas, parce que vous ne voulez pas voir. Mais toutes vos précautions ne vous sauveront pas des regards qui vous environnent de toutes parts. Vous-même, vous

(1) L'explication de ce psaume est partagée en autant de chapitres ou d'homélies, qu'il y a de lettres dans l'alphabet hébreu.

portez au devant de vous votre propre accusateur. Votre conscience et vous voit et vous juge. Vous échapperiez à tous les autres témoins; vous n'échapperez point à celui-là. Vous tromperiez les hommes, vous ne tromperez pas Dieu.

Avec une confiance pure, on marche tête levée. On porte avec joie le joug du Seigneur, quand on s'en est fait un ornement, et non pas un fardeau. C'est le sceau de votre émancipation, non la chaîne que traîne le captif. Pag. 978.

Vous entrez dans ce lieu de débauche, et vous y entrez sans défiance, parce que personne ne vous a vu. Vous vous y enfermez dans les ténèbres; et vous croyez que votre juge ne vous y verra pas, lui qui vous y a vu entrer; que son œil ne percera point l'épaisseur des murailles, lui qui a vu au fond de votre cœur le criminel désir qui vous y porta; qu'il n'apercevra point votre crime, lui qui en pénètre de ses regards tout le théâtre? Jésus-Christ et ses Anges ne vous y verront pas; ils détourneront les yeux de dessus votre iniquité, soit; mais le démon qui vous y accompagne la verra; ses satellites, placés autour de vous, pour vous dérober la présence des Anges, vous y verront. Il étoit dans votre cœur, y allumant cette flamme impure, comme dans le cœur de Judas pour attiser son funeste complot contre la vie du Sauveur, et contre ses propres jours. Oh! combien, au formidable jour du jugement, s'écrie-

ront : C'est le démon qui m'a entraîné dans ce désordre ! En voulez-vous un témoignage ? Ève s'en prend au serpent de l'avoir trompée ; mais en rejetant sur lui sa faute, Ève se justifie-t-elle ? non. Le Seigneur lui répond : *Ne t'avois-je pas défendu de manger du fruit de l'arbre qui est au milieu du Paradis ?* Celui qui est la vérité, adresse le même langage à d'autres qu'à la mère du genre humain. Si docile à la voix du démon qui vous conseille le mal, vous êtes rebelle à la voix de Dieu qui vous prescrit le bien.

Gen. III. 13.

Ibid. XVI. 17.

Pag. 994.

Sur les paroles : *Rendez à votre serviteur* (vers. 17). Il n'y a point une orgueilleuse présomption à demander au Seigneur la récompense de son service. Ce langage vient d'une conscience innocente et pure. Ne pas l'espérer, ne prouveroit autre chose qu'une tiédeur coupable ; l'espoir que l'on en conçoit est un aiguillon qui excite à la pratique du bien. Demandez donc avec confiance au Seigneur, si vous avez à lui présenter quelques bonnes œuvres, afin que la demande que vous en ferez devienne pour vous un nouveau motif de redoubler de ferveur. Où est donc l'athlète qui consentît à entrer dans la lice, s'il n'avoit pas l'espérance de remporter le prix du combat ? Offense-t-on celui qui le donne, quand on le lui demande après avoir gagné la victoire ? L'épreuve enfante l'espérance, celle-ci la confiance. Telle est la pensée du Prophète ; Dieu

aime que la pureté de conscience nous donne la liberté d'user d'une semblable hardiesse en le priant.

L'encens n'exhale son parfum que quand on le brûle : image des afflictions. Pag. 995.

Levez-vous, vous qui dormez et sortez du milieu des morts. Nous diroit-on : Levez-vous du milieu des morts, si nous n'étions en effet au nombre des morts, bien qu'avec une apparence de vie ? Je vous suppose exempt des œuvres mortes, et de la contagion du péché ; pouvez-vous bien vous croire pur, tant que vous êtes enchaîné à un corps de mort, vivant parmi les sépulcres des morts ? Il falloit bien que l'Apôtre parlât à des morts, puisqu'il leur commande de sortir de leurs tombeaux. Pag. 996. Ephes. v. 14.

David demande à être consumé par le feu (celui de la charité). « Feu ardent, qui se répand dans le cœur des saints, qui y consume tout ce qu'il y a de terrestre, qui perfectionne et purifie tout ce qu'il touche (1). » Pag. 998.

Le démon s'attache à faire tomber ceux en qui il reconnoît le plus de bonnes œuvres. Témoin le pharisien de l'Évangile. Que d'efforts celui-ci n'avoit-il pas faits sur lui-même pour n'être pas injuste, adultère ! Que de combats pour ne pas donner dans les mêmes péchés que le publicain ! Que de sacrifices pour jeûner deux fois le jour du sabbat, pour don- Pag. 1005. Luc. XVIII.

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. V, pag. 395.

ner la dîme de tout ce qu'il possédoit? Qui de nous en fait autant? Combien de riches qui ne savent l'être que pour eux seuls! Le démon ne manque pas de le remarquer, et dirige ses attaques de manière à le blesser plus profondément; il se fait, de ses vertus mêmes, des armes contre lui. Tandis
Ibid. 11. qu'il s'épanche en actions de grâces devant le Seigneur, de n'être ni ravisseur, ni adultère, ni injuste, le serpent lui insinue le poison de l'orgueil, et l'enlace de liens qui l'enchaînent. Il permet qu'il s'élève pour le faire tomber de plus haut. Il met sous ses yeux ce publicain qui ne le vaut pas, pour l'abattre par une chute plus humiliante. Le pharisien ne mentoit pas dans les louanges qu'il se donnoit à lui-
Ibid. 14. même; mais quiconque s'exalte, même en disant vrai, offense Dieu. Quel péché n'est-ce donc pas que l'orgueil, puisqu'il rend plus criminel encore que l'adultère!

Pag. 1009. On peut avoir la crainte de Dieu, mais une crainte qui n'est pas selon la science, laquelle porte à établir des maximes au-dessus des forces de la nature. On croit avoir la crainte de Dieu, parce qu'on est animé du zèle de la discipline, que l'on voudroit voir pratiquer les œuvres de piété; mais faute de lumière et de science, on ne compatit point aux foiblesses de l'humanité; on demande l'impossible.

La loi divine ne se contente pas de régler les actions. Son action s'étend jusque sur la pensée, jus-

que sur les affections du cœur les plus intimes. Ce n'est point seulement par les œuvres extérieures, mais par tout ce qu'il y a de plus caché, que se manifeste notre fidélité au service de Dieu. Il nous est commandé non-seulement de ne point pécher en action, ni en paroles; mais de nous interdire toute inquiétude d'esprit, toute curiosité secrète sur les jugements de Dieu, comme pouvant souiller la pureté de nos consciences.

Il se réjouit de notre amour, le Dieu qui n'est venu dans le monde que parce qu'il a aimé le monde; il veut qu'on l'aime, lui qui nous aime tous parce qu'il est charité. Pag. 1032. Joann. III. 16.

L'éloquence elle-même est sans voix, quand la conscience est malade (1). Pag. 1041.

La justice humaine a de quoi inspirer de l'effroi aux pécheurs; à plus forte raison la justice divine. Pag. 1049.

Je suis tombé dans l'abattement en voyant les pécheurs qui abandonnent votre loi (vers. 53). Ce n'est pas là ce qui se voit le plus communément. On s'attriste d'ordinaire, on se désole pour des injures personnelles que l'on a reçues; c'est la querelle de notre amour-propre. Nous nous affligeons des torts que souvent notre seule imprudence nous a suscités. Mais celui qui puise sa force dans la religion, gémit, non sur l'injustice qui le touche dans ses propres inté-

(1) *Et ipsa obmutescit eloquentia, si ægra sit conscientia.*

rêts, mais sur les péchés dont on s'est rendu coupable; et il est le premier à s'accuser de l'erreur qui a été commise à son égard. Le médecin s'offense-t-il des emportements de son malade? non : au contraire; il redouble de soins pour faire preuve de complaisance autant que d'habileté. Telle est la
Pag. 1050. conduite du vrai chrétien. Le pécheur a beau l'accabler de mépris et d'insultes, il ne s'en détourne pas; il se persuade qu'il y a de sa part plus d'égarement d'esprit que d'intention de nuire. C'est un malade dont il faut obtenir la guérison. S'il étoit en santé, il ne se comporteroit pas de la sorte. Il en éprouve de la peine, sans doute, pour l'honneur du corps de l'Eglise, blessée dans un de ses membres, pour l'intérêt de la charité et de la fraternité chrétiennes; il n'en éprouve pas moins d'être, quoique involontairement, l'occasion du mal même dont il est la victime.

Pag. 1065. Dans l'Eglise chrétienne, dont le caractère propre est la miséricorde, on ne doit pas moins s'attacher à conserver les formes de la justice, pour empêcher que tel pécheur retranché de la communion ne surprenne par quelques larmes de circonstance, ou même par des signes plus éclatants de pénitence, une indulgence qui abrége le temps de ses épreuves. La facilité de vous absoudre, deviendroit une amorce au péché, une tentation et une nouvelle occasion de rechute dans tous les mêmes crimes dont

vous vous êtes confessés, en ayant reçu si facilement et si promptement l'absolution (1). »

Faites tout avec réflexion, pour n'avoir point à vous repentir de l'avoir fait. Pag. 1067.

« La vigilance est une excellente disposition à la prière; car toute les vertus y préparent, et toutes les fautes y servent d'obstacles. Au contraire, selon saint Ambroise, les péchés appesantissent l'âme, et nous tiennent éloignés de Dieu, en nous empêchant de nous élever à lui par la prière : *Peccato gravescit oratio, et longè fit à Deo* (2). »

Ce sont vos mains qui m'ont formé, s'écrie le prophète (vers. 73). Seigneur, n'abandonnez pas, ne délaissez pas votre ouvrage; je vous reconnois pour l'auteur de mon être; je ne veux chercher d'appui qu'en vous. Mais vous-même, ô saint Prophète, expliquez-nous votre pensée. Et David a répondu : Il n'est pas dit des animaux que ce soient vos mains qui les aient formés; nous lisons : *Dieu dit encore, que les eaux produisent des animaux vivants;* et la terre fut peuplée des animaux divers. Mais moi, ce sont vos propres mains qui m'ont formé. Êtes-vous donc, ô homme, un être vil? Pag. 1089. Gen. I. 20.

Vous êtes, ô homme! l'œuvre de Dieu par excellence. En vous créant à son image, il vous a fait le Pag. 1090.

(1) Traduit par Laur. Chesnard, *Serm.*, tom. I, pag. 191. *Facilitas enim veniæ incentivum tribuit delinquendi.*

(2) Nicolle, *De la vigil. chrét.*, *Essais*, tom. IV, pag. 521.

plus magnifique présent. Craignez de le perdre ; et d'être puni en proportion du bienfait que vous avez reçu. En punissant le pécheur, Dieu ne punit pas le pécheur ; Dieu ne punit pas son image, il punit ce qui s'en éloigne, ce qui n'est pas elle, à savoir le péché.

Apprends donc, ô mon âme! à te connoître. Sache que tu n'as pas été formée d'un vil limon; mais que tu es le produit d'un souffle divin, une œuvre vraiment magnifique, puisque tu remontes à Dieu lui-même. Pénètre-toi de la dignité de ton être ; élève-toi au-dessus de ce qui est terrestre ; tu es trop grande pour demeurer concentrée dans les affections du siècle. Prends ton essor pour t'aller réunir à celui à qui tu tiens, puisqu'il t'a créée en te formant d'une partie de lui-même. Si la terre atteste ta bassesse, l'empreinte auguste de ta divine origine qui brille en toi, manifeste ta grandeur.

Pag. 1093. Le Prophète demande à Dieu de l'*éclairer de son intelligence, pour qu'il puisse apprendre ses commandements* (vers. 143). Que si le Prophète demande à être éclairé pour se pouvoir connoître soi-même ; qui seroit assez insensé de croire qu'il puisse se passer de Dieu, pour parvenir à connoître les mystères de la nature, le secret des jugements du Seigneur, quand il ne sait pas simplement se connoître lui-même ?

« Qui marche à la lumière de la foi, marche

sous l'œil de Dieu ; tandis que celui qui s'attache aux apparences de la vie présente, se concentre dans le monde, et devient étranger à Dieu (1).

» David reconnoissoit bien, comme étant un vrai disciple de Jésus-Christ (2), que l'unique moyen de mériter la gloire céleste et d'assurer son salut, étoit de s'affermir dans la justice par de fréquents exercices de piété. « Une foi qui n'agit point, languit. Ainsi réduite à une funeste oisiveté, elle est attaquée de toutes parts (3). » Pag. 1110.

Les temps de persécution ont été très avantageux aux fidèles. Alors toutes leurs affections se dirigeoient vers Dieu. Nulles pensées terrestres n'interrompoient leurs prières. Leurs continuelles méditations leur faisoient regarder avec une âme tranquille les périls du monde, et les maintenoient dans l'habitude de mépriser la mort. Depuis que nous avons perdu ce saint exercice, ceux que les travaux n'avoient pu vaincre, le repos les a énervés. L'oisiveté de la paix est donc funeste aux chrétiens.

(1) *Qui autem ambulat per speciem, adest sæculo; peregrinatur à Domino.* (Voyez Nicolle, *Pensées diverses*, *Essais*, tom. VI, pag. 184.)

(2) Par la connoissance anticipée de sa venue, et la foi dans les mérites de sa rédemption. Ainsi le même saint docteur parlant d'Éléazar, l'appelle homme plein de l'esprit de l'Évangile, avant l'Évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus.* (*Traité de Jacob et de la Vie heureuse*, pag. 471.) Expression souvent empruntée, soit à Tertullien, soit à saint Ambroise par nos prédicateurs. (Voyez Bourdaloue, *Avent*, pag. 343.)

(3) Traduit par Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 538.

C'est dans le calme de l'Église que se sont élevées les persécutions les plus dangereuses. Le temps des persécutions ne permettoit pas de servir les délicatesses du corps, ni de suivre les mouvements des passions, qui d'ordinaire ne naissent qu'au sein de l'abondance et de la prospérité (1).

Pag. 1146. Point de persécuteurs, point de martyrs. Dieu permet qu'il y ait des persécutions, pour qu'il y ait des victoires remportées pour le nom de Jésus-Christ. Quel est l'homme de peu de foi qui n'ait pas dit alors : Seigneur, pourquoi avez-vous livré votre peuple à la merci de ses persécuteurs ? Mais aujourd'hui doutera-t-on que ceux qui ont souffert persécution n'aient été plus heureux que ceux qui n'en ont pas eu à souffrir? Qui est bien résolu d'obéir à la loi de Dieu ne les redoute pas.

Il n'est pas rare de voir des hommes qui résistent à des passions sombres et farouches, et qui se lais-

(1) *Tentant otia, quos bella non fregerant. Periculosa igitur pacis otia. In pace plures persecutiones esse cœperunt.*

« Ah ! mes frères, disoit saint Cyprien (erreur de mémoire ; le mot est » de saint Ambroise), il est bien étrange que la paix dont jouit présente» ment l'Église n'ait servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir. Tant » que la persécution a duré, nous étions vifs et ardents ; mais maintenant » que le christianisme respire, nous languissons. Nous n'avons plus à com» battre que nous-mêmes ; et nous succombons. C'est l'oisiveté qui nous » affoiblit, c'est la prospérité qui nous relâche, c'est le plaisir qui nous » enchante : *Et nunc frangunt otia quos bella non vicerunt.* » (Bourdaloue, *Panégyr. de S. Étienne*, tom. 1, pag. 136—137.) Fénélon de même : « Une longue paix a amolli les cœurs, etc. » (*Panégyr.*, pag. 238.)

sent prendre aux amorces de passions plus douces. « La jeunesse s'engage plus promptement, s'expose plus hardiment, tombe plus facilement (1), et revient avec plus de peine. »

Il en est qui, attachés aux institutions de leurs ancêtres, ne se croient pas permis de renoncer même aux erreurs qui leur ont été transmises. Changer de croyance, seroit, selon eux, une coupable infidélité. Ils ne voient pas que changer en mieux, ce n'est pas légèreté, mais vertu; ce n'est pas un sujet de reproche, mais un effet de la grâce. D'autres, adonnés aux dissipations des jeux du cirque, des spectacles, du théâtre, à de semblables frivolités, ne fréquentent pas l'Église. On s'en éloigne, ou bien l'on ne s'y montre que rarement : c'est, par des moyens différents, donner dans le même système d'irréligion. Pag. 1184.

Sur les Anges. Les Anges eux-mêmes perdroient leur noblesse et la gloire de leur prérogative, s'ils n'étoient animés du zèle du Seigneur.

A l'occasion de ces paroles du Prophète : Le Seigneur est dans son saint temple! Que la terre se taise en sa présence : *Dominus in templo sancto suo: sileat à facie ejus omnis terra.* (Habac. II, 20.)

(1) *Juventus ad amorem liberior, ad lapsum incautior, ad infirmitatem fragilior, ad correctionem durior est.* Traduit par Ségaud, *Parabole de l'Enfant prodigue, Carême,* tom. II, pag 14. Appliqué de même par La Colombière, *Carême,* tom. II, pag. 134.

«En effet (remarque saint Ambroise expliquant ces paroles), qu'avons-nous prétendu faire en construisant des temples au Dieu du ciel ? Étoit-ce seulement pour écouter ses louanges, pour lui adresser vos vœux et vos prières ? Partout vous pouvez remplir ce devoir; vos maisons sont un sanctuaire où vous pouvez prier; votre cœur est un autel où vous pouvez sacrifier. Étoit-ce pour nous rappeler simplement l'idée et le souvenir d'un Être suprême ? Toute la nature, tous ses ouvrages célèbrent sa gloire; et pour rappeler sa mémoire, faut-il à Dieu d'autres voix que le concert de toutes les créatures ? L'univers est son temple, et l'homme en est le prêtre. Si l'homme (continue le saint docteur) n'eût pas été ingrat et rebelle, le spectacle de tant de merveilles auroit suffi à lui rappeler ses devoirs envers son Dieu. Et l'aurore, chaque jour ouvrant sa carrière brillante; les fleuves, sans tarir, tombant des montagnes et serpentant dans les plaines; l'azur du firmament; l'émail des prairies; les trésors des moissons; tout, depuis le cèdre superbe jusqu'à l'arbrisseau des vallées, depuis l'aigle qui fend la nue, jusqu'à l'insecte rampant sous terre, ont été pour l'homme une source continuelle d'adoration et de louange envers l'Être suprême. Mais devenu insensible à ces miracles chaque jour renaissants, plongé dans le sommeil de l'indifférence au milieu de tant de merveilles, et les astres n'annonçant plus

à l'homme ingrat la gloire de leur auteur ; il a fallu appeler l'art au secours de la nature, et que le nom de Dieu, effacé de son cœur, parût gravé sur le frontispice des temples ; que chaque jour, chaque instant, on y entonnât publiquement des hymnes et des cantiques, pour le ramener malgré lui au culte qu'il doit à la divinité, ranimer sa reconnoissance, et confondre son ingratitude. La gloire du Dieu du ciel publiée, reconnue, attestée dans ses temples, sur la terre, voilà donc le vœu de tous les peuples, l'intention de tous les hommes, le but de la religion. C'est dans cette pensée que le prophète, frappé d'une juste admiration, ordonne à l'univers de se taire devant lui : *Sileat à facie ejus omnis terra* (1).»

Sauvez-moi, Seigneur, puisque je suis tout à vous, ne cherchant autre chose que vos préceptes (vers. 94). Ce langage ne coûte pas beaucoup à prononcer ; tout le monde en dit autant ; combien peu disent avec vérité : *Seigneur, je suis tout à vous !* Il faut, pour être en droit de le dire, s'attacher à Dieu de toutes ses forces, ne connoître point d'autre affection, ni d'autre pensée. Il faut être en état de dire, comme l'apôtre Philippe : *Montrez-nous votre Père, et cela me suffit.* Convient-il de le dire à celui qui aime l'argent, les honneurs,

Pag. 1125.

Joann. xiv. 8.

(1) Cambacérès, *Respect pour les temples*, tom. II, pag. 334—336. Ce morceau brillant a été fourni à la mémoire du prédicateur, par la méditation des paroles de saint Ambroise sur le psaume cxviii.

la puissance ? Combien d'hommes qui s'imaginent que ce n'est rien que de connoître Dieu ! Tant de peuples, tant de riches se croiroient condamnés à la pauvreté, s'ils servoient le Seigneur. Le Dieu qui est au-dessus de tout, est à leur gré de nulle conséquence. Souvent le Fils de Dieu, en qui toutes choses sont comprises, est pour si peu de chose ! Ce riche
Matth. XIX. 12. à qui l'Evangile dit : *Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres*, se persuadera-t-il que Dieu doive lui suffire ? Il ne convient de dire, Seigneur, je suis tout à vous,
Ibid. 27. qu'à celui qui peut dire : *Voilà que nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi.* Il n'appartient qu'aux apôtres de parler ainsi, et non pas même à tous les apôtres, car Judas étoit du nombre ; il étoit assis à table avec tous les autres apôtres. Aussi il disoit : *Je suis à vous*; mais de bouche seulement, et non de cœur. Le démon s'étant emparé de lui, commença à dire : Jésus, cet homme n'est point à vous, il est à moi ; car son esprit n'est occupé que de moi, de mes intérêts. Il mange à votre table, mais il se nourrit à la mienne. Il a pris le pain que vous lui avez donné, mais il a reçu mon argent ; il boit avec vous, mais il m'a vendu votre sang ; tout votre apôtre qu'il est, il est à ma solde.

Le mondain ne peut pas dire : *Je suis tout à vous*, car il a une infinité de maîtres. C'est la volupté qui vient lui crier : Tu es à moi, car tu n'as de désir que

pour les affections sensuelles. Tu t'es vendu à moi par cette passion criminelle ; je comptois l'argent au prix duquel tu achetois ou l'innocence de cette jeune personne, ou les complaisances infâmes de cette prostituée. C'est l'avarice qui lui crie : Cet or, cet argent que tu accumules, c'est le prix de ton esclavage ; cette terre, ce bien que tu possèdes, tu ne l'as acquise qu'aux dépens de ta liberté, de toi-même. C'est la débauche qui vient à son tour lui dire : Tu es à moi ; un seul de tes repas engagea ta vie entière. Tu t'es donné à moi parmi ces flacons et ces mets délicats dont ta table étoit chargée. C'est l'ambition qui lui dit : Je te réclame. Je ne te donnois cette place, avec l'autorité qui l'accompagnoit, que pour te mettre sous ma chaîne ; je faisois de toi mon esclave, et tu ne t'en doutois pas. Tu oubliois que le tentateur n'offroit à notre divin Sauveur, Jésus-Christ, de lui donner tous les royaumes du monde, qu'à la condition *qu'il se prosternât à ses pieds pour l'adorer*. Tous les vices viennent à la fois lui dire : Tu m'appartiens. Oh ! le vil esclave, que celui qui est sous le joug de maîtres si impérieux ! Matth. IV. 9.

Comment, après cela, prétendriez-vous dire à Jésus-Christ : *Je suis à vous ?* Ce qu'il aura à vous répondre, c'est que : *Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux*. Tous ceux qui lui disent : *Je* Ibid. VII. 21.

sus à vous, ne sont pas pour cela les siens. Vous êtes réellement à moi, si votre conscience ne dément pas vos paroles, si vos affections et vos œuvres s'accordent avec elles. Celui-là est à moi, et je ne le désavoue point, qui comptant pour rien tous les autres intérêts, se renonce soi-même pour mon nom. Je ne veux pas d'un cœur qui sert à tout maître. Pourrois-je reconnoître pour être à moi celui qui dit bien m'appartenir, mais qui, par ses actions, s'est engagé au démon? On n'est point à moi quand on brûle de feux impurs; car je suis le Dieu de la charité. On n'est point à moi, quand on a le cœur dévoré par la passion d'une avarice qui porte à dépouiller le pauvre; car je suis le Dieu équitable. On n'est pas à moi, quand on s'abandonne aux mouvements de la colère, parce que je suis doux et humble de cœur. Je suis un Dieu de paix; je ne sais ce que c'est que de quereller. On n'est point à moi, quand on se livre aux excès de l'intempérance, aux recherches de la vaine gloire. Qu'y a-t-il de commun entre moi et l'esclave du démon, qui viendra me dire : Cet homme m'appartient, car il s'est prosterné devant moi; il est à moi, à bien plus de titres qu'à vous. Il a beau s'appeler de votre nom; c'est par ses œuvres qu'il se déclare pour être à moi.

Pag. 1209. On peut faire des œuvres de justice, mais qui ne servent point pour l'éternité. Tel riche emploie

son superflu à des actes de justice dont il reçoit la récompense dans la vie présente, mais qui restent sans fruit pour la vie future. On ne les fait point avec persévérance, mais seulement de loin à loin. On ne ravit point le bien d'autrui, mais on ne sait pas faire l'aumône. D'autres la font, mais du bien d'autrui. Ce n'est point là la justice qui profite pour la vie éternelle.

Qui cherche Jésus-Christ, cherche ses tribulations et court au-devant de ses souffrances. David, qui avoit mérité d'être éprouvé par l'adversité, ne l'attend pas; il la prévient, il la cherche; car autrement il ne l'auroit pas trouvée, ainsi qu'il le dit lui-même : *J'ai trouvé la tribulation et l'angoisse* (vers. 143). Pag. 1207.

Jésus-Christ, tout Dieu qu'il est, a bien voulu s'abaisser au-dessous de la forme d'un esclave. Riche, il s'est fait pauvre. Ne méprisez pas le pauvre, parce que vous êtes riche. Etes-vous donc plus noble plus puissant, plus riche que Jésus-Christ? Pag. 1226.

Comme il y a divers genres de persécutions, de même il y a diverses sortes de martyres. Vous pouvez chaque jour rendre témoignage à Jésus-Christ. Vous êtes tenté par les attraits de la concupiscence, vous résistez; vous êtes le martyr de Jésus-Christ. Tenté par la secrète instigation de l'avarice, de vous emparer de cette propriété qu'on n'aura pas la force de vous disputer; de dépouiller de son bien cette

pauvre veuve, qui n'opposera que son droit et ses larmes; la considération des jugements de Dieu et de ses saints commandements vous arrête et vous détermine à la protéger, plutôt qu'à l'opprimer; vous rendez témoignage à Jésus-Christ. Au milieu des séductions de l'orgueil, vous êtes humble; vous êtes le martyr de Jésus-Christ, non par la confession de bouche seulement, mais par le fait (1).

XVI. *Commentaire sur l'Évangile de saint Luc.*

(Extraits.)

Il est partagé en dix livres. L'objet principal du saint archevêque est de concilier les apparentes contradictions qui se rencontrent entre les évangélistes, soit au sujet de la généalogie de Jésus-Christ, rapportée par saint Mathieu et par saint Luc avec quelque différence, soit en d'autres circonstances, dont les païens et les Juifs croyoient tirer avantage pour décrier la religion chrétienne. Ce qui lui donne occasion d'expliquer en même temps divers endroits des autres évangiles, surtout ceux qui offrent quelque difficulté particulière, ou dont saint

(1) Voy. Massillon, Bourdaloue, etc., *Panégyr. des martyrs.*
« Lorsqu'on parle des martyrs, on entend principalement ceux qui ont répandu leur sang pour Jésus-Christ; mais on n'exclut pas ceux qui ont éprouvé un autre genre de persécution, et qui, dans leur état, ont porté avec patience et avec amour la croix de Jésus-Christ; car nous avons vu que c'est toujours elle qui est acceptée par la foi et par la piété, et que, sous différents noms, elle est la seule que portent les justes. » (Duguet, *Explicat. de la passion, portement de la croix*, pag. 72.)

Luc n'a point parlé. Il s'attache beaucoup au sens littéral et historique, d'où il passe très souvent au sens mystique et moral, mêlant ses explications d'excellentes règles pour la conduite et la réformation des mœurs.

Plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous. (Chap. I. vers. 1 et suiv.)

Plusieurs l'ont entrepris, et n'ont pu l'exécuter (1). C'étoit l'œuvre de leur travail, non l'ouvrage du Saint-Esprit. Point de travail dans saint Mathieu, ni dans les trois autres évangélistes, parce que l'Esprit de Dieu leur suggérant et les paroles et les choses, ils ont accompli, sans aucun effort, ce qu'ils n'avoient entrepris que par son ordre. Pag, 1266.

Quand nous brûlons l'encens sur l'autel du Seigneur, son Ange est présent; n'en doutez pas, puisque Jésus-Christ lui-même s'y trouve présent, puisqu'il y est la victime qui s'immole. Pag. 1275.

A la vue de l'Ange, Marie est troublée. Tel est le caractère de la virginité; elle tremble à l'approche Pag. 1284.

(1) C'étoient, entre autres, les hérétiques des premiers temps, comme Basilide et d'autres, rapportes par saint Épiphane et Théodoret. En parlant de ces évangiles apocryphes, notre saint docteur dit : « Nous les » avons lus, du moins en partie, pour empêcher qu'on ne les lise; nous les » avons lus, pour ne pas les ignorer; nous les avons lus, non pour les » adopter, mais pour les réfuter. L'Église chrétienne ne compte que quatre » évangiles répandus par tout l'univers. L'hérésie en compte un grand » nombre, et n'en possède pas un seul. » (Pag. 1265.)

d'un homme, elle redoute toute espèce d'entretien avec un homme. Marie, seule dans une retraite profonde, impénétrable aux regards des hommes, n'étoit accessible qu'à la visite de l'Ange. Nul témoin, nul confident. Il ne falloit pas que rien de profane pût flétrir la pureté de la salutation que le messager céleste lui apportoit. Apprenez, ô vierges, à fuir toute indiscrétion de langage. Marie porte la pudeur jusqu'à craindre la rencontre d'un Ange (1).

Pag. 1285. Marie est appelée à bon droit seule *pleine de grâce*, parce qu'elle seule en a obtenu une si singulière, que nulle autre créature n'a jamais mérité d'en avoir une semblable, qui est d'être remplie de l'auteur même de la grâce.

Pag. 1286. *Il sera grand* (dit l'Ange, annonçant à Marie la naissance de son divin Fils.) Oui, bien véritablement grand; car il est la vertu de Dieu, embrassant toute la plénitude de la divine essence. Il n'y a dans

(1) L'ancien évêque de Senez : « Je parle d'abord aux vierges qui habitent au milieu du siècle, et qui sont résolues de garder un chaste célibat; je leur dis, comme saint Ambroise le disoit aux vierges de son église, Contemplez les mœurs de la Vierge, mère de Jésus-Christ : *Disce virginem moribus, disce virginem verecundiâ.* Marie est troublée à l'aspect d'un Ange; que sa timide pudeur vous apprenne qu'une sainte frayeur fut toujours l'attribut des vierges : *Trepidare virginum est.* A l'exemple de Marie, que la discrétion de vos paroles, que la modestie de vos regards, que la gravité de votre maintien, que la décence de toutes vos actions, que tout l'extérieur de votre corps soit le portrait de votre âme, soit l'image de l'innocence. *Ipsa corporis species simulacrum mentis, figura probitatis.* » (*Serm. sur la pudeur*, tom. III, pag. 82, 83.)

chacune des personnes de la sainte Trinité nulles bornes, il n'y a ni temps, ni espace : point de lieu qui l'arrête, point d'enceinte qui l'enferme, point de succession de jours qui la soumette à changement. Jésus donna à ses apôtres une voix retentissante par toute la terre, et jusqu'aux extrémités de la terre; mais, quelque loin que leurs accents se soient fait entendre, ils ne pouvoient aller au-delà des cieux. Dans notre Seigneur Jésus-Christ, tout est contenu, et le ciel et la terre, les choses visibles et invisibles; il est avant tout, et tout est renfermé en lui. Portez vos regards vers le ciel, Jésus y est; abaissez-les sur la terre, vous y trouvez Jésus-Christ; percez jusqu'aux enfers, Jésus-Christ y fait sentir sa présence. A ce moment où je vous parle, il est avec moi, il est dans moi. Poussez jusqu'aux confins de l'Arménie, son esprit vous y devance; son esprit anime tous ceux qui parlent de sa loi. Où donc ne seroit-il pas, celui-là qui a rempli les cieux, la terre et les enfers? Combien il est grand, puisqu'il est partout, et qu'il sera éternellement!

Sur les paroles de la sainte Vierge à l'Ange : *Quomodo fiet istud?* Pag. 1187.

Marie n'a pas dû ni refuser sa créance, ni la donner avec précipitation. Il n'étoit pas aisé de connoître un mystère caché depuis l'origine des siècles dans le sein de Dieu, et que les puissances célestes

elles-mêmes avoient ignoré. Toutefois Marie n'oppose point de résistance, elle ne fait que témoigner sa soumission (1). Comparons sa réponse à celle de Zacharie. Celui-ci répond : *D'où le saurai-je?* expression qui marque le doute, l'opposition à croire, un plus ample examen. Marie : *Comment cela arrivera-t-il, puisque je ne connois aucun homme?* ce qui témoigne la simple ignorance de la manière dont la chose arrivera, avec une disposition prononcée à se rendre. Il falloit bien commencer par être informé qu'il y auroit dans sa conception quelque chose de nouveau et d'extraordinaire, pour y croire. Une vierge devenir mère! C'étoit là un prodige tout mystérieux et supérieur à la nature, et que Dieu pouvoit seul opérer. Marie avoit bien lu la prophétie annonçant : *Qu'une vierge concevroit dans son sein, et mettroit un fils au monde;* elle ne doutoit pas de son futur accomplissement; le comment n'étoit pas su du prophète Isaïe lui-même, au moment où il en donnoit la prédiction. C'étoit à un Ange qu'étoit réservé l'honneur d'en être l'organe. Aujourd'hui, pour la première fois, se fait entendre cette parole : *L'Esprit Saint descendra en vous.* Marie la reçoit, et croit. *Voici*, dit-elle, *la servante du Seigneur, qu'il me soit fait*

Luc. I. 18. — Ibid. 34. — Isa. VII. 14. — Luc. I. 35. — Ibid. 38.

(1) « La question que fait Marie ne fut donc point une question de défiance ni de curiosité; mais une question de nécessité et de prudence. » (Nicolle, *Essais*, tom. IX, pag. 73.)

selon votre parole. Son humilité égale sa confiance. Choisie pour être la mère du Seigneur, elle ne s'appelle que du nom de sa servante; tant elle est loin de s'enorgueillir de la glorieuse prérogative qui lui est conférée! Ce nom de servante n'indique pas autre chose que son empressement à exécuter ce qui lui sera ordonné. Destinée à devenir la mère de celui qui s'appellera doux et humble de cœur, Marie a dû la première offrir l'exemple de l'humilité (1). Plus d'hésitation, plus de question sur une alliance aussi disproportionnée entre l'Esprit Saint, et un corps; sur l'étrange mystère que présente l'enfantement par une vierge, contre les lois de la nature, contre tout usage, contre les seules apparences.

Pag. 1287.

Matth. XI. 29.

(1) « Les promesses qui viennent de lui être faites ne l'enflent point, dit saint Ambroise, d'un vain orgueil. L'Ange l'a nommée pleine de grâce; mais elle ne se reconnoît que pour être la servante du Seigneur : *Ancilla*. L'Esprit Saint la choisit pour son épouse; le Verbe la choisit pour sa mère; mais elle ne prend d'autre titre que celui de servante du Seigneur : *Ancilla Domini*. C'est en effet le titre qui lui convient. Le mystère qui va s'accomplir en elle est le mystère de l'anéantissement du Verbe. Tandis que le Verbe de Dieu s'anéantit, lui convient-il d'oublier son propre néant? Rien ne démontre mieux la vraie misère, ou plutôt le néant de l'homme que l'incarnation du Verbe. Personne ne comprit jamais mieux que Marie toute l'économie de ce mystère; personne ne dut donc jamais comprendre mieux qu'elle la misère et le néant de l'homme; personne ne dut donc y entrer plus profondément. Ce n'est là que l'explication de la pensée de saint Ambroise : *Humilem paritura, humilitatem debuit ipsa etiam proferre.* » (L'abbé Clément, *Sermon pour l'Annonciation*, *Mystères*, tom. I, pag. 79.)

Visite de la sainte Vierge à sainte Élisabeth.

Pag. 1288. « Ni la bienséance sur laquelle son sexe est si délicat, et qui souvent lui tient lieu de vertu, ni la difficulté des chemins, ni la longueur du voyage n'alarment sa délicatesse. Peu attentive à tous les obstacles que l'amour-propre grossit et multiplie toujours avec tant d'art et de succès, elle se livre au divin penchant qui l'entraîne, et suit sans balancer les impressions du Dieu qu'elle porte dans son sein (1). »

Pag. 1293. « Quand nous récitons son cantique, honorons sa piété, dit excellemment saint Ambroise; que l'âme de Marie soit en nous tous pour glorifier le Seigneur; que l'esprit de Marie soit en nous pour nous réjouir en Dieu (2). »

Vers ce même temps, on publia un édit de l'empereur Auguste, pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre (chap. II. vers 1 et suiv.). Jésus-Christ est déjà entré en possession de son empire. Bien des peuples n'obéissoient pas à Auguste; les Goths, les Arméniens n'étoient point ses sujets: déjà ils obéissent à Jésus-Christ. C'est lui qui, par le ministère d'Auguste, commande à tous ces peu-

(1) Traduction paraphrasée de Massillon, *Serm. sur la Visitation, Mystères*, pag. 294. Paris, 1748.

(2) Trad. de Bossuet, *sur la Conception, Serm.*, tom. II, pag. 235.

ples. Ce n'est pas à Auguste, *c'est au Seigneur qu'appartient la plénitude de la terre avec tout ce qu'elle a d'habitants.* Ps. XXIII. 1.

Saint Luc s'arrête sur les circonstances de la naissance de Jésus-Christ, comme homme. Voulez-vous connoître sa génération comme Dieu? Recourez à l'évangéliste saint Jean, qui commence par exposer son éternelle génération avant de raconter sa naissance dans le temps. Il va vous apprendre et son origine, et sa nature, et ses œuvres, le lieu, le temps, le motif de sa venue. Son origine : *Au commencement étoit le Verbe*. Sa nature : *Le Verbe étoit avec Dieu*. Ce qu'il étoit : *Le Verbe étoit Dieu*. Ce qu'il avoit fait : *Toutes choses ont été faites par lui*. Quelle étoit sa fonction : *Il étoit la lumière véritable qui éclaire tout homme venant au monde*. Où il étoit : *Il étoit dans ce monde*. Où il est venu : *Il est venu chez soi, dans ses propres domaines*. Comment : *Le Verbe s'est fait chair*. Quand il est venu : Jean lui rend témoignage dans ces termes : *C'est celui-là même de qui j'ai dit : il viendra après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il étoit avant que je fusse créé*. Pour quel motif il est venu : *Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde*.

Pag. 1295. Joann. I. 1. Ibid. 3. Ibid. 8. Ibid. 30. Ibid. 29.

Vous savez la grâce que nous a faite notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche, s'est fait pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté. Il se fait enfant pour faire de nous II. Cor. VIII 6.

des hommes parfaits. Il s'enveloppe des langes de sa crèche, pour nous arracher aux chaînes de la mort. L'indigence de mon Maître devient mon plus riche patrimoine; sa fait foiblesse ma force. Il se réduit au plus entier dénuement, pour me procurer l'abondance de tous les trésors. Ce sont les gémissements de son enfance qui lavent mes iniquités; les pleurs de son berceau qui me purifient. Divin Jésus, je suis donc plus redevable encore à vos humiliations qui m'ont racheté, qu'aux œuvres de votre toute-puissance qui m'ont créé. Je n'aurois rien gagné à naître, si je n'avois eu tout à gagner par votre rédemption (1).

Pag. 296. Cet enfant, que l'infidèle méconnoît, les Mages accourent du fond de l'Orient pour l'adorer; ils le proclament roi, ils publient à l'avance la gloire de sa résurrection, par le caractère des présents qu'ils déposent à ses pieds.

L'étoile se découvre aux regards des Mages, elle se dérobe à ceux d'Hérode; elle indique le lieu où est le divin enfant, et fait reconnoître Jésus-Christ comme étant la voie.

Les Mages s'en retournent par un autre chemin que celui par où ils étoient venus. Après avoir joui du bonheur de voir et de connoître Jésus-Christ, ils regagnent leur pays, meilleurs qu'ils n'étoient au-

(1) Traduit en vingt endroits par Bossuet, Bourdaloue et les autres. « Nous ne sentons point assez tout ce que nous devons au mystère

paravant. Deux voies nous sont ouvertes : l'une, qui mène à la mort, l'autre qui conduit au royaume céleste; l'une frayée par les pécheurs, qui les fait arriver à Hérode, l'autre qui mène à Jésus-Christ, et vient aboutir à la patrie.

« Voyez l'Eglise naissante au berceau de Jésus-Christ. Ces bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, sont l'image des apôtres destinés à la former et à la conduire. Ces rois accourus des régions lointaines, offrent à nos regards les prémices des nations appelées à composer l'Israël nouveau. Ces enfants, que l'impie Hérode immole à ses soupçons jaloux, sont les prémices des martyrs ; et dans Marie, la plus pure des vierges, nous apercevons ces chastes épouses du Dieu crucifié, que le désir de partager avec leur divin époux sa pauvreté, ses humiliations et ses larmes, ensevelit avec lui dans le silence d'une solitude obscure et indigente : *Videte Ecclesiæ surgentis exordium* (1) » Pag. 1298.

du Verbe incarné, mes Frères. Sans lui, nous ne serions devant Dieu que des objets de malédiction, des vases d'opprobre, des brebis errantes dans le désert, à la merci des bêtes féroces, des astres tombés et obscurcis, des enfants de colère, des victimes de mort, de malheureux esclaves de Satan, dévoués au supplice, toujours ennemis de Dieu, toujours opposés à la vérité, vivants sans foi, sans loi, sans espérance; et la vie qui nous est chère, la vie seroit pour nous le plus grand des malheurs : *Quid prodesset nasci, nisi redimi profuisset?* » (Pacaud, *Serm. pour la fête de l'Annonciat.*, *Serm.*, tom. III, pag. 123, 124. *Disc. de piété*, Paris, 1745, tom. III. pag. 136.)

(1) Ch. de Neuville, *Avent*, pag. 433.

Luc. II. 2. Jésus-Christ permet au démon de le tenter. Si le démon n'eût point attaqué Jésus-Christ, Jésus-Christ n'auroit point triomphé pour moi (1).

Pag. 1338. L'Évangile nous apprend que le démon porte envie à ceux qui veulent avancer dans la vertu, et que c'est dans ces occasions qu'il nous faut redoubler d'efforts.

Ibid. 5. *Le démon fit voir à Jésus-Christ tous les royaumes du monde en un moment.* Quelle justesse dans l'ex-
Pag. 1341. pression de l'évangéliste! *En un moment,* pour nous marquer, non pas tant la vitesse dont nos yeux les découvrent, que l'instabilité et la fragilité qui les accompagnent; car toutes ces grandeurs terrestres passent en un moment; souvent même elles ont disparu avant qu'on ait pu les saisir. Eh! peut-il y avoir rien de durable dans le monde, puisque le monde lui-même ne l'est pas? Nous apprenons ici quelle estime nous devons faire de ces vaines fumées d'honneur, en voyant que toute la puissance du siècle est assujettie à la puissance du démon, combien on peut la perdre aisément, combien peu on profite d'en avoir joui.

Pag. 1342. L'ambition est d'autant plus pernicieuse qu'elle s'insinue dans les âmes avec plus de souplesse et d'artifice. Tel s'étoit montré supérieur aux atteintes du vice, aux amorces de la volupté, au désir de la richesse, que l'ambition a rendu criminel.

(1) *Nam nisi ille certasset, non mihi iste vicisset.*

Pour dominer sur les autres, on commence par s'en faire l'esclave; pour parvenir aux honneurs, on se soumet à toutes sortes de servitudes; pour s'élever, on s'abaisse (1).

Puisque Jésus-Christ n'a point recherché ce qui lui appartenoit légitimement, de quel droit voulez-vous avoir ce qui ne vous appartient point en effet? Et, puisque le Créateur du monde en a lui-même méprisé la gloire, en s'assujettissant à la pauvreté; pourquoi dédaigneriez-vous un état dans lequel vous êtes né, pour en rechercher un plus élevé auquel vous n'avez nul droit?

(1) « Ce n'est point là le seul trait dont saint Ambroise ait frappé le crime de l'ambition. Dans une de ses lettres : Point de liberté pour l'ambitieux; ce n'est qu'un esclave courbé sous le joug d'une volonté étrangère : *Non ille liber qui curvatur ambitu; servit enim alieno imperio.* » (*Epist. Simpliciano*, pag. 939.) Bourdaloue : « Je trouve la réflexion de saint Ambroise très solide et pleine d'un grand sens, lorsqu'il dit qu'un homme ambitieux, qui agit par le mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement ou bien injuste, ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnoît lui-même indigne; ou bien présomptueux, s'il se les procure dans la persuasion qu'il en est digne. Or il arrive très peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-même cette justice d'être persuadé, et de convenir avec nous-même de notre propre indignité; d'où il conclut que le grand principe, sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes, est communément la présomption, ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité. » (*Serm. sur l'ambition*, *Dominic.*, tom. IV, pag. 18 et suiv.) Ce qui fournit à notre savant jésuite le dessein de tout ce beau sermon, où il flétrit les bassesses de l'ambition, son orgueil et sa présomption, ses faux calculs et ses mécomptes toujours amers.

« Dieu rejette avec horreur et avec mépris les envieux, et leur refuse sa grâce, lors même qu'ils paroissent la demander, en punition de ce qu'ils la persécutent dans leurs frères, dont la piété les blesse et les irrite, et il détourne d'eux les miracles de sa miséricorde, parce que c'est l'éclat même de ces miracles qui les éblouit et les offense quand il les fait pour les autres (1). »

Dieu permet qu'il nous arrive des tentations, pour nous ménager le mérite du triomphe. Otez aux martyrs leurs combats, vous enlevez leurs couronnes. Plus de supplices, plus de béatitude.

Exemple du patriarche Joseph (2).

« Ne sait-on pas (dit saint Ambroise), que la superfluité du repos, plus propre à énerver la vigueur de l'âme qu'à entretenir les forces du corps, ne fut jamais une heureuse disposition à recevoir la grâce :

(1) Traduit par Duguet, *Caractère de la charité*, art. III, 3e caract.

(2) « Ce qui porte le grand archevêque de Milan, saint Ambroise, à conclure que le chaste Joseph fit paroître beaucoup plus de courage et plus de force, en se soumettant soi-même et ses passions, qu'à régir et gouverner cette grande et vaste monarchie de l'Egypte »(Laur. Chesuard, *sur la tyrannie des passions.*); et il en apporte cette raison tirée du même saint : Parce que nos mauvaises habitudes et la violence de nos passions, qui sont nos ennemis domestiques, que nous avons toujours près de nous, et au dedans de nous, sont beaucoup plus dangereux et beaucoup plus difficiles à vaincre que les ennemis du dehors, et qui sont étrangers. » (*Discours de morale*, tom. III, pag. 298, 299.)

Non enim dormientibus divina beneficia, sed observantibus deferuntur (1). »

Quel médecin pouvoit venir au secours de la nature humaine si grièvement blessée? où trouver un homme assez puissant pour guérir les autres et les rappeler à la vie, quand il n'y en a pas qui puisse se guérir soi-même, et s'affranchir de la mort? Il étoit venu des prophètes chargés de publier les divins oracles; tout leur zèle avoit été infructueux. Cherchez-le ce médecin parmi les Anges et les archanges; mais comment pourroient-ils m'empêcher de pécher, lorsque le prince de l'armée céleste a succombé lui-même? comment auroient-ils pu me r'ouvrir les portes du paradis, après que Satan et ses anges s'en étoient fait exclure?

Il est commandé aux apôtres de jeter leurs filets : à Pierre seul il est dit : *Avancez en pleine eau*, c'est-à-dire, pénétrez dans les profondeurs des mystères. Quoi en effet de plus profond que de percer dans l'abîme des richesses divines, de connoître et de confesser hautement la divinité du Fils de Dieu, et de son éternelle génération? S'il n'étoit pas donné à l'intelligence humaine de les comprendre pleinement avec les seules forces de la raison naturelle, la foi l'embrasse et la pénètre par la vivacité de sa lumière (2). Luc. v. 4.

(1) Segaud. *Serm. sur la vie inutile du monde*, tom 1, pag. 337.

(2) « Autorité souveraine, dit saint Ambroise parlant de la foi, puis-

Pag. 1354. Quand le Fils de Dieu consent à payer le tribut, qu'êtes-vous, pour prétendre vous en exempter? Celui qui ne possédoit rien en ce monde l'a voulu payer ; et vous, qui courez sans cesse après les biens du monde, vous refusez de vous soumettre aux charges qu'il impose! Mais d'où vous vient cette humeur altière qui vous élève au-dessus du siècle, quand on vous voit d'ailleurs l'esclave du siècle par une misérable avarice?

Pag. 1357. Jésus-Christ, voyant la foi de ceux qui descendirent devant lui, du haut du toit, un paraly-
Ibid. 23. tique, dit : Homme, *vos péchés vous sont remis*. Le Seigneur est grand et magnifique de pardonner aux uns en considération du mérite des autres, d'éprouver la foi des uns et de remettre aux autres leurs fautes. Comment un homme qui est associé à notre nature, n'auroit-il pas du crédit auprès de nous, pour obtenir ce qu'il nous demande, quand nous voyons ici le simple serviteur s'entremettre pour les autres auprès du Seigneur, et qu'il a une sorte de droit d'en être exaucé? Apprenez donc à pardonner, ô vous qui êtes établis pour juger les hommes! Et vous qui êtes dans la misère,

» qu'elle nous découvre les mystères les plus obscurs, les secrets les plus » cachés, et qu'elle nous fournit les connoissances les plus impénétrables » à la raison humaine : *Quod mens humana non potest plenæ rationis in-» vestigatione comprehendere ; fidei tamen plenitudo complectitur.* » (Segaud, *Serm. sur la foi, Carême*, tom. 1, pag. 68.)

apprenez comment vous pouvez obtenir le soulagement de vos maux. Que si la grandeur de vos péchés vous jette dans la défiance d'en obtenir le pardon, employez des intercesseurs, ayez recours à l'Église, afin qu'elle prie pour vous, et engage le Seigneur à vous accorder ce qu'il auroit lieu de vous refuser à vous-même.

Personne ne vous enlèvera Jésus-Christ; il n'y a que vous qui puissiez vous l'enlever à vous-même (1). Pag. 1360.

Retranchez de moi, Seigneur, par votre glaive spirituel toute la pourriture de mes péchés. Et cependant que vous me tenez attaché par les liens de la charité, coupez tout ce qu'il y a en moi de corrompu. Venez promptement, et séparez de mon cœur, par des incisions salutaires, tant de passions si différentes et si cachées qui le déchirent; ouvrez ma plaie, de crainte que le mal ne pénètre plus avant. Ecoutez-moi, hommes terrestres, qui êtes comme enivrés de vos péchés, j'ai eu le cœur blessé des mêmes passions que vous; mais j'ai trouvé un médecin qui, du haut du ciel où il fait sa demeure, distribue des remèdes sur la terre. C'est celui-là seul qui, n'ayant point de plaie à guérir, peut guérir les nôtres. Pag. 1362.

Quand Jésus prie, ce n'est pas pour lui, mais pour moi. Car, bien que Dieu, son Père, ait Pag. 1365.

(1) *Nemo tibi Christum auferre potest, nisi te illi ipse auferas.*

soumis toutes choses à la puissance de son Fils, parce qu'il avoit à remplir l'office qu'il s'étoit imposé en se faisant homme, il veut invoquer en notre faveur, à titre de notre avocat, la clémence de Dieu, son Père. Mais s'il est notre avocat, il est aussi notre juge ; d'un côté se manifeste sa compassion pour nous, de l'autre sa souveraine puissance.

Pag. 1366. Pour nous *il passoit des nuits à prier*. (Luc. VI. 12.) Que ne devez-vous point faire pour votre salut, quand vous voyez Jésus passer les nuits entières à prier pour vous?..... Osez entreprendre quelque action de piété sans la prière, quand vous savez que Jésus-Christ n'a voulu ni choisir, ni envoyer ses apôtres, sans avoir prié auparavant.

Luc. VI. 13. *Jésus appela ses disciples, et choisit douze d'entr'eux* qu'il devoit charger du ministère d'aller répandre la foi par tout le monde. Considérez le conseil de Dieu. Il n'a pas voulu choisir pour la publication de son Evangile des savants, des riches, des nobles, mais de simples pêcheurs et des publicains, afin que l'on ne crût point que les fidèles eussent été persuadés par la science, ou gagnés par les richesses, ou attirés par la puissance. C'étoit la seule force de la vérité, non l'autorité du raisonnement qui devoit prévaloir (1).

(1) Le P. Giroust. *Serm. sur la vérité de la religion*: « Accourez, peuples de la terre, s'écrie saint Ambroise, reconnoissez les desseins de Dieu : Pour fonder sa religion sainte : il ne se sert point des opulents,

Judas est appelé comme les autres; Jésus-Christ ignoroit-il son caractère? non, assurément; il avoit ses desseins; lesquels? d'apprendre combien est puissante la vérité, quand l'infidélité de son ministre ne peut rien contre elle. De plus, en choisissant pour apôtre un perfide qui le livre à ses ennemis, en consentant à se laisser trahir par lui, il nous apprend que, s'il nous arrive d'être trompés par un ami, nous devons, à son exemple, endurer patiemment le chagrin de voir nos espérances trompées et nos bienfaits perdus.

Commencez par vous donner la paix à vous-mêmes, afin que, quand vous l'aurez établie en vous, vous la puissiez aussi communiquer aux autres. Pag. 1369.

Sur la pécheresse, dont saint Luc raconte l'histoire au chap. VII de son évangile.

Allez, comme Madeleine, répandre sur les pieds de Jésus-Christ vos larmes et vos parfums; « les larmes, le parfum de la pénitence. C'est là le véritable parfum, dit saint Ambroise; le parfum du zèle et du bon exemple qu'il faut répandre encore sur Jésus-Christ..... Cette femme, qui n'avoit été connue jusqu'alors que par ses désordres, n'est plus Pag. 1388.

mais de vils pêcheurs, de crainte que l'on ne pensât qu'il eût conquis l'univers à prix d'argent: *Non divites, sed piscatores elegit Christus, ne mundum divitiis emisse videatur.* » (Dans Montargon, *Dictionn. apost.*, tom. V, pag. 499.)

connue désormais que par son amour ; et c'est pour cela, dit encore saint Ambroise, que l'Evangile ne la nomme plus nulle part pécheresse, mais ne parle plus que du commerce étroit, de l'amitié vive et tendre qu'elle entretint toujours depuis ce temps avec Jésus-Christ. Cette femme, ajoute encore saint Ambroise, qui avoit été le scandale, ou plutôt le péché de toute une ville, devient en quelque sorte, l'Apôtre de la pénitence, non-seulement dans une ville, non-seulement dans la Judée et dans la Galilée, mais dans tout l'univers (1). »

A l'occasion de la similitude que Jésus-Christ établit entre le royaume de Dieu et le grain de seneyé (Luc XIII. 19), saint Ambroise développe ingénieusement cette comparaison, dont le sens profond ne se présente pas aussitôt à toutes les intelligences ; ce qui nous engage à transcrire ici le développement qu'un prédicateur estimable donne aux paroles du Sauveur, et à celle de son éloquent interprète. C'est Joli, l'évêque d'Agen, dans un sermon *sur le bon exemple :* « Oh ! que ce grain est petit ! Vous diriez qu'il n'a ni saveur, ni odeur ; et même il est si mince, qu'il échappe des mains de ceux qui le tiennent. Cependant, dès qu'il est broyé, il a une odeur si forte et une saveur si piquante, qu'il assaisonne les viandes les plus fades ; et il échauffe tellement la bouche de ceux qui le mangent, qu'on s'étonne qu'un si grand feu soit renfermé dans une si petite graine. Il

(1) L'abbé Clément, *sur l'évang. de la pécheresse*, *Carême*, tom. III, pag. 122, 126, 127.

en est ainsi de la foi et de la religion que nous professons : semblable à ce petit grain que l'on broie, elle a fait sentir son acrimonie et sa force au milieu des persécutions qu'on lui a suscitées; pleine de chaleur en elle-même, et hors d'elle-même, elle a fait brûler du feu divin ceux qui l'ont embrassée; et devenue plus forte par les maux même qu'on lui a fait souffrir, elle s'est toujours soutenue et augmentée. Oh ! que ce petit grain est fort! Voyez-vous comme il s'élève! comme il croît et se fortifie! c'est un grand arbre qui s'est déjà étendu dans toutes les parties du monde ; les oiseaux du Ciel, je veux dire les personnes les plus distinguées par leur science, leur naissance, leurs emplois, leurs biens, leur éloquence, se sont reposées sur ses branches (1). »

« Nul ne reçoit Jésus-Christ pour nourriture, s'il n'a auparavant été guéri. Aussi lorsqu'il appelle les hommes au festin céleste, son appel même les guérit avant qu'ils n'y viennent : s'il s'en trouve de boiteux, ils reçoivent auparavant la force de marcher pour y venir ; s'il y en a d'aveugles, il est nécessaire qu'ils soient éclairés pour pouvoir entrer dans sa maison sainte. Ainsi l'ordre du mystère sacré est gardé en tout, qui est que les plaies soient guéries par la rémission des péchés, avant qu'on donne avec abondance la nourriture qui se distribue sur cette table céleste (2). »

Pag. 1399. Luc. XIV. 16. Ibid. 21.

(1) *Dominic.*, tom. I, pag. 378 et 392. Bossuet interprète ces oiseaux du Ciel par les nations diverses qui erroient vagabondes au sein de l'idolâtrie et d'une fausse sagesse.

(2) Traduit par Laval, *Sentences*, tom. II, pag. 299.

« Il n'y a personne qui ne reconnoisse avec saint Ambroise, que, pour se nourrir de la chair du Seigneur, il faut être guéri des plaies de l'âme, et purifié de toutes les œuvres du péché : *Nemo cibum accipit Christi, nisi fuerit antè sanatus* (1). »

Le Seigneur ne donna pas néanmoins à manger
Luc. IX. à cette multitude affamée les plus solides viandes, et ne voulut pas repaître de son corps et de son sang des âmes vides encore d'une foi solide, selon ces
I. Cor. III. 2. paroles de l'Apôtre : *Je ne vous ai donné que du lait, et non des viandes solides que vous n'étiez pas capables de porter, comme vous ne l'êtes pas encore.* Les cinq pains distribués ici, tiennent lieu de ce lait dont parle saint Paul ; mais le corps de Jésus-Christ est une viande trop substantielle, son sang une breuvage trop fort (2).

Sur les paroles de Jésus-Christ : *J'ai compassion de ce peuple.* Quelle touchante sensibilité ! Quelle

(1) Pacaud, *sur la communion*, *Serm.*, tom. 1, pag. 408.

(2) « C'est, dites-vous, afin qu'elle vous fortifie; mais, vous répond saint Ambroise, ne craignez-vous pas d'en être étouffés plutôt que nourris ? Ne savez-vous pas qu'une sage tempérance est le salut du convalescent ? que, dans un état de foiblesse, il ne faut user que d'une viande légère, et que l'Eucharistie est le pain des forts ? *Esca solidior corpus est Christi.* Ne savez-vous pas combien il est dangereux à un malade d'écouter les désirs d'un appétit naissant; qu'il faut donner à la nature le temps de reprendre ses forces, et qu'une ardeur prématurée peut étouffer une âme infirme, bien loin de la fortifier : *Non statim a primo epulamur omnia, ne infirmum validioribus opprimat.* » (Le même, *ibid.*, pag. 410, 411.)

éloquente leçon d'humanité donnée aux hommes (1) !

Toutes les fois que notre Seigneur veut nous exciter au saint mépris des choses d'ici-bas, il nous propose les récompenses promises à la vertu; mais aussi, pour relever notre foiblesse, il nous fait entrevoir des récompenses, même dès la vie présente. Il en coûte à notre nature de porter la croix, de s'exposer aux périls, à la mort, de renoncer à soi-même, d'avoir à combattre ses affections secrètes; et la vertu la plus ferme a peine à échanger ce qu'elle a sous les yeux, contre ce qui n'existe que dans l'avenir. Une espérance qu'il faut acheter par des sacrifices, des biens reculés dans une perspective lointaine, à conquérir par la privation volontaire des jouissances présentes, les hommes ne se déterminent à tout cela que bien difficilement. Notre généreux et sensible législateur ne l'ignoroit pas. Il a voulu prévenir les découragements et les ennuis qui s'attachent à la pratique de la vertu, en balançant par de continuelles vicissitudes, l'amour naturel qui nous attache à la vie, et l'aversion que nous avons de la mort. Pag. 1413.

Quand Jésus-Christ reprit ses disciples, de ce Pag. 1417.

(1) *Quanta dignatio! quanta ab eo hominibus inspiratur humanitas!* Ce trait, jeté au milieu de la belle péroraison du *sermon de la Cène*, par l'abbé de Besplas, lui eût donné encore plus de pathétique et d'autorité. (Voy. l'anc. évêque de Senez, *Serm.*, tom. II, pag. 371.)

qu'ils vouloient faire tomber le feu du ciel sur ceux
Luc. IX. 54. qui avoient refusé de le recevoir, il nous apprit par cet exemple, à ne pas toujours user de châtiment et de rigueur contre ceux qui ont péché; car la douceur est souvent beaucoup plus utile, et pour le pasteur, afin d'exercer sa patience, et pour le pécheur, afin de le porter à se corriger. En effet, nous voyons les Samaritains, sur qui le Seigneur empêcha le feu du ciel de tomber, être des premiers à embrasser la foi.

Pag. 1419. La mort qui consiste dans la séparation de l'âme d'avec le corps, n'a rien qu'il faille tant redouter. Ce n'est que le retranchement d'une partie de nous-même, qui ne présente rien en effet de redoutable à ceux qui sont forts : les sages doivent la désirer, les malheureux ne point la craindre.

Pag. 1443. Sur ces paroles : *Je suis venu diviser le père d'avec le fils*. (Luc. XII. 53.) Comment accorder ces paroles
Deut. XXVII. 16. avec le texte de la loi : Maudit sera celui qui n'honore pas son père ! Où est la piété dans le fils qui abandonne son père ? Pour concilier ces paroles, remarquons d'abord que si la piété filiale est un devoir, celui-ci ne vient qu'après l'obligation qui nous lie à Dieu. Or, il est bien naturel que les affections humaines ne passent qu'après celle qui est due à Dieu. Si l'on a des devoirs à remplir envers ses parents, combien plus encore envers celui qui nous les a donnés! Des enfants ingrats envers leur père seroient-ils bien

fidèles envers Dieu ? L'Evangile n'entend pas qu'il faille renoncer absolument aux affections de la nature, mais que Dieu veut être préféré à tout. Ce qui vous est défendu, ce n'est point de les aimer, mais de les préférer au Seigneur.

Quand le pécheur revient à nous, imitons le père de famille dans la parabole de l'enfant prodigue. Ne le laissons point trop long-temps languir dans l'attente de la réconciliation : on ne tient pas beaucoup contre un désir vrai qui la sollicite avec instance. Apprenons aussi dans quels termes nous devons la demander. *Mon père*, s'est écrié le prodigue de l'Evangile. Que de miséricorde ! Que de bonté dans ce Père, qui, tout offensé qu'il est, ne dédaigne pas de s'entendre appeller mon Père, par un fils ingrat ! *Mon Père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous !* Bien qu'il connoisse tout, il n'en veut pas moins de votre bouche l'aveu de votre faute. Qui veut se soulager du poids de ses égarements, qu'il s'en charge lui-même ; pour empêcher que l'on ne vous accuse, commencez par vous en accuser le premier. Vainement vous prétendriez vous dérober à la connoissance de celui qu'il est impossible de tromper. Quel risque courez-vous à lui découvrir ce que vous savez être déjà connu de lui (1).

Pag. 1465.

Luc. xv. 21.

(1) *Allevat pondus erroris quisquis ipse se onerat; et accusationis excludit invidiam qui accusatorem prævenit confitendo. Frustra autem velis occultare quem nihil fallat; et sine periculo prodas quod scias*

Pag. 1469. L'Evangile dit que les richesses nous sont des choses étrangères; parce qu'elles ne font point partie de notre nature, qu'elles ne naissent pas avec nous, et qu'elles ne nous suivent pas en l'autre vie. Mais Jésus-Christ est véritablement à nous, car il est notre vie même.

Pag. 1474. Pourquoi ce mauvais riche est-il châtié dans les enfers avant le jugement? Le supplice du voluptueux est donc d'avoir perdu ses plaisirs (1).

Pag. 1476. Une remontrance faite avec douceur et charité, est bien plus utile que celle qui est accompagnée d'aigreur et d'emportement. La première imprime de la honte, l'autre ne fait qu'exciter le mécontentement. Gardez pour vous ce dont la révélation feroit une peine trop sensible à celui qui peut profiter de vos avertissements : il vaut bien mieux qu'il voie en vous son ami plutôt que son ennemi. La crainte que vous inspireriez ne vous donneroit qu'une garantie équivoque; vous serez bien mieux servis par la confusion que vous ferez naître dans son cœur.

Pag. 1480. Ce qui fait la vertu, ce n'est point d'être dans l'impuissance de pécher, mais de ne le vouloir pas.

Pag. 1488. Sur ces paroles : *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.* (Luc. XVIII. 25.) Il y a dans

esse jam cognitum. (Eloquemment développé par le P. Lenfant, *Serm. sur la confession*, tom. VII, pag. 238 et suiv.)

(1) *Quia luxurioso carere deliciis pœna est.*

ces paroles une grande énergie, une autorité accablante. Quel autre langage plus expressif Jésus-Christ pouvoit-il employer, pour nous faire entendre combien il est dangereux au riche de s'enorgueillir de sa richesse, que d'emprunter une similitude dont l'esprit est, qu'un riche miséricordieux est, ce semble, quelque chose contre nature? Tout est dit par ce mot. Tout le reste ne seroit plus qu'artifice, et pompe vaine de langage, sans autre effet que d'affoiblir la pensée (1).

Nourrissez ceux qui vous ont mis au monde. Quand vous aurez nourri votre mère, vous ne serez pas encore quitte envers elle pour les douleurs et les angoisses que vous lui avez coûtées; vous ne lui aurez pas encore rendu ni ces soins délicats qu'elle prit de vous tant qu'elle vous porta dans son sein, ni le breuvage salutaire que vous prodiguoient ses mamelles; vous ne lui donnerez rien en échange, de tant de privations auxquelles elle se condamnoit pour assurer votre existence. Combien de fois elle veilla pour protéger votre sommeil! elle arrosa votre berceau de ses larmes; et vous auriez la dureté de la laisser dans l'indigence! O mon fils! quel jugement ne vous attireriez-vous pas, si vous manquiez aussi à nourrir votre père! vous lui êtes redevable de tout

(1) *Aufer mihi lenocinia fucumque verborum quæ solent enervare sententias.*

ce que vous avez, puisque vous lui êtes redevable de tout ce que vous êtes. Quelle condamnation ne retombera donc point sur vous, si l'Eglise alloit être obligée de vous remplacer dans ce devoir!.... Peut-être vous m'allez répondre : J'aime mieux donner à l'Eglise qu'à ma famille ; non. Dieu n'agrée point des libéralités qui laisseroient mourir de faim vos parents (1).

Pag. 1491. L'ordre de Dieu est que vous nourrissiez vos parents préférablement à tous les autres pauvres ; car si, selon la loi divine, les outrages faits à son père sont dignes de mort, à plus forte raison, le crime de le laisser en proie au supplice de la faim, plus cruelle encore que la mort elle-même. On voit des gens qui, pour s'attirer quelques vains applaudissements des hommes, donnent à l'église ce qu'ils refusent à leurs proches : orgueil hypocrite que Dieu réprime ; la vraie miséricorde commence par le devoir de la piété envers ses proches. Donnez d'abord à ce parent pauvre, puis à l'étranger indigent ; vous donnerez après à ce ministre des autels ce que vous aurez de superflu, afin de recevoir de lui le bien spirituel qui vous manque ; car, en recevant, il vous donne ; et il ne reçoit pas seulement comme un pauvre qui n'a pas le moyen de rendre, mais comme un riche qui peut vous rendre à grand intérêt.

(1) *Non quærit donum Deus de fame parentum.*

Savoir se taire, vertu plus rare que de savoir parler (1). Pag. 1497.

De quelle lourde chaîne on se charge, quand on fait à Dieu des promesses que l'on ne tient pas (2) ! Pag. 1503.

Bien loin de chercher à excuser dans Jésus-Christ l'apparente foiblesse qu'il témoigne à la vue du calice de sa passion, c'est-là surtout que j'admire davantage sa bonté ; car il m'auroit beaucoup moins donné, s'il ne s'étoit revêtu de mes propres affections. C'est donc pour moi qu'il a souffert, puisqu'il n'y avoit en lui rien qui pût provoquer la souffrance. Il consent à suspendre dans son âme l'immortelle joie qu'il goûte au sein de sa divine nature, pour compatir à la foiblesse de la mienne. Il prend sur lui ma tristesse, pour me faire partager sa félicité ; il daigne s'abaisser avec moi jusqu'aux angoisses de la mort, pour me rappeler avec lui à la vie (3). Pag. 1516.

(1) *Rarior tacendi virtus quam loquendi.*

(2) *Quam gravia vincula promittere Deo, et non solvere !*

(3) « *Mon père, que ce calice passe loin de moi : toutefois que votre volonté se fasse ; et non pas la mienne.* Et non pas la mienne ! Qu'est-ce donc à dire, si, comme je le prétends, il ne souffre que ce qu'il veut ? Saint Ambroise répond : Mon Père, éloignez de moi ce calice : c'est l'homme qui parle. Que votre volonté se fasse : c'est le Dieu qui poursuit. Mon père, que votre volonté se fasse, non pas la mienne ! Non pas cette volonté humaine ; la foible qui chancèle encore : mais la volonté divine, qui est la même que la vôtre, ô mon Père, et qui veut que la volonté humaine, non-seulement soit triste, mais chancèle même jusqu'à paroître se

Quel moyen aurions-nous de vous ressembler, ô mon Jésus, si nous ne marchions sur les traces de votre humanité; si vous n'aviez bien voulu mourir, si nous n'avions pas été les spectateurs de vos souffrances!

Étonnez-vous encore de le voir s'attrister pour tout le genre humain, quand vous l'avez vu répandre des larmes sur Lazare, au moment de le ressusciter!

Pag. 1510. *Pierre suivoit Jésus de loin.* Il suivoit de loin celui que bientôt il alloit renier. Pierre n'eût point renié son Maître s'il l'eût suivi de près.

Pag. 1522. Pierre a pleuré: pourquoi? parce qu'il avoit péché; nous pleurons, nous, quand nous n'avons pu pécher, quand nous n'avons pas obtenu l'objet de nos désirs dépravés... Heureuses larmes que celles de la pénitence! elles ne demandent point grâce, et l'obtiennent.

Pag. 1524. Pierre savoit bien trouver des larmes, parce qu'il aimoit. Le traître Judas n'en trouva point pour expier son crime; il ne ressentit que les remords d'une conscience vengeresse, qui en fait son propre accusateur.

Pag. 1525. Jésus-Christ accusé garde le silence. Il n'avoit pas à se défendre. Que ceux-là cherchent à se jus-

démeurir dans sa tristesse. Voilà la force de Dieu bien marquée au milieu des plus grandes foiblesses de l'homme. » (Clément, *Disc. sur la Passion*, *Carême*, tom. III, pag. 257.)

tifier qui craignent de succomber. Pour Jésus-Christ, il est au-dessus de la crainte. Loin de confirmer les reproches qu'on lui adresse, en paroissant les craindre, il les dédaigne et les réfute bien mieux en n'y répondant point. Que pouvoit craindre celui qui ne cherchoit pas à échapper?

« Simon le Cyrénéen, portant la croix de Jésus-Christ, devient le représentant de tous les chrétiens qui s'associent à la croix du Sauveur. L'Evangile nous le présente comme un député de tous les hommes, pour tenir leur place dans un mystère qui les intéresse tous également, et pour ne faire avec Jésus-Christ qu'un seul sacrificateur et qu'un seul sacrifice. *Christus in homine, et homo crucem portavit in Christo.* C'est saint Ambroise qui parle ainsi, et qui ne craint pas de dire que pour cette raison le triomphe de Jésus-Christ, par la croix, est celui de presque tous les hommes représentés par un seul : *Unus Dei triumphus fuerit omnes prope jam homines triumphare, crux domini* (1). »

Le lieu où la croix de Jésus-Christ fut placée répondoit directement à la sépulture d'Adam, selon que les Juifs nous en assurent; et il convenoit fort en effet que les prémices de notre vie fussent placés où l'origine de notre mort l'avoit été (2).

(1) Duguet, *Explicat. de la passion, Portement de la croix*, chap. III, sect. V, pag. 75.

(2) « Ce n'étoit point là une opinion particulière à saint Ambroise, puisque d'abord il invoque le témoignage des Juifs, où ce sentiment étoit établi de temps immémorial. Il l'avoit lue dans Origène, qui la fonde

Pag. 1533. Marie se montre la digne mère de Jésus-Christ. Quand ses apôtres ont fui, elle est debout au pied de la croix; elle contemple avec attendrissement,

sur une tradition antique et non contestée. « Le lieu du Calvaire a, dit-il, reçu un privilége particulier, ayant été choisi pour le lieu de la mort de lui qui devoit mourir pour tous les hommes; car une tradition, qui est venue jusqu'à notre temps, nous apprend que le corps du premier homme, formé par les mains de Dieu, avoit été enterré au lieu même où Jésus-Christ devoit être crucifié. » Et il en donne aussitôt cette raison, également adoptée par notre saint évêque: » Afin que, comme tous meurent dans Adam, tous aussi reçussent la vie en Jésus-Christ, et que le Chef du genre humain y trouvât, pour lui-même et toute sa postérité, la résurrection et la vie, par la résurrection du Sauveur, qui y est mort et qui y est ressuscité. » (*Tract. in Matth.*) Tertullien n'est pas moins précis. « Le Calvaire est, dit-il, le lieu du Chef, le premier homme y est enterré; la tradition nous en a conservé la mémoire, et c'est sur ce lieu même que Jésus-Christ a arboré l'étendard de sa victoire. » Mais saint Athanase est encore bien plus affirmatif. C'est dans un discours sur la passion et le crucifiement de Notre Seigneur, qu'il s'exprime en ces termes: « Jésus-Christ ne choisit point d'autre lieu pour souffrir et pour y être crucifié, que celui du Calvaire, qui, selon le sentiment des plus habiles entre les Juifs, est le lieu du sépulcre d'Adam; car ils assurent qu'après son anathème et sa condamnation il y est mort, et qu'il y est enterré. Que si la chose est ainsi, le rapport d'un tel lieu avec la croix de Jésus-Christ me paroît admirable; car il étoit tout-à-fait à propos que Notre Seigneur venant rechercher et rappeler le premier Adam, choisit pour souffrir le lieu où il étoit inhumé, et qu'en expiant son péché, il expiât aussi celui de toute sa race. Il avoit été dit à Adam: *Tu es terre, et tu retourneras en terre;* et c'est pour cela même que Jésus-Christ est venu le trouver dans le lieu où cette sentence avoit été exécutée, afin qu'il le délivrât de la malédiction; et qu'au lieu de ces paroles: *Tu es terre, et tu retourneras en terre,* il lui dit: « Levez-vous, vous qui dormez, et sortez du tombeau, vous qui êtes mort; Jésus-Christ vous éclairera. Au temps de saint Basile, cette tradition étoit une croyance universelle parmi les chrétiens; bien qu'elle

mais avec force, les blessures de son Fils; elle pense, non qu'il va mourir, mais qu'en mourant, il devient le Sauveur du monde (1).

Vers la fin de cet ouvrage, saint Ambroise donne aux prédicateurs cet excellent avis, fondé sur l'exemple de saint Paul dans l'aréopage. Pag. 1503.

« Il faut, dit-il, prêcher d'abord aux gentils un Dieu créateur de l'univers, auteur de notre être; après cela, leur faire connoître Jésus-Christ comme étant l'auteur du salut; ensuite, leur raconter ce qu'il a fait dans son corps mortel, afin que, dans ses œuvres, ils voient en Jésus-Christ quelque chose

se fût plutôt conservée dans la mémoire des hommes que dans leurs écrits; toutefois, saint Épiphane, né dans la Palestine, assure avoir vu des livres qui l'attestent. (*Hæres.* XLV, n° 5.)

Une opinion appuyée sur d'aussi respectables monuments, doit sourire à tous les cœurs chrétiens; et l'on s'étonne que saint Jérôme ait pu la combattre. Au reste, c'est après avoir doctement discuté ses objections, qu'un écrivain moderne conclut avec saint Cyrille de Jérusalem, avec Grotius, commentant l'évangile de saint Matthieu, que le nom de *Calvaire* (en syriaque golgotha), qui signifie *chef*, unissoit dans une même prophétie le sépulcre d'Adam au tombeau de Jésus-Christ, tous les sacrifices et les mystères de l'ancienne loi à tous ceux de la nouvelle. (Duguet, *Explic. de la passion*, *Portement de la croix*, chap. V, sect. VI, pag. 137.)

(1) « Elle sait qu'il n'est point de victime qui puisse remplacer son Fils et lui être substituée. Elle entendra ses dernières paroles; elle recevra sur elle les dernières gouttes de son sang; elle recueillera ses derniers soupirs; il faut que rien ne manque à sa douleur pour la rendre complète : *Stabat juxta crucem.* » (L'abbé Clément citant saint Ambroise, *Serm. sur la compass. de la sainte Vierge*, *Carême*, tom. III, pag. 143.)

de plus qu'un pur homme : *Ut plus quam homo videatur;* et que, voyant en lui quelque chose qui est au-dessus de l'homme, ils croient qu'il est Dieu : *Ut cum supra homines fuisse videatur, Deus esse credatur* (1). »

ARTICLE II.

ŒUVRES MORALES, ET TRAITÉS DOGMATIQUES.

1. *Traité des offices.*

Panætius parmi les Grecs, et Cicéron parmi les Romains, avoient donné à saint Ambroise l'idée de cet ouvrage, où il égale ses modèles par la richesse des détails, et les surpasse incontestablement par la solidité de ses principes, l'importance de ses leçons, la rectitude de ses jugements, et l'élévation de ses vues. L'orateur romain se montre, il est plus vrai, plus éloquent, plus jaloux de plaire par la pompe et les ornements du langage (2). Animé d'une am-

(1) Molinier, *Serm. chois.*, tom. XIII, pag. 268. Et c'est là aussi ce que cet habile prédicateur a exécuté dans une suite d'homélies, où il enchaîne doctement les grandes vérités capitales du christianisme, et qui composent les deux derniers volumes de son recueil.

(2) Ces qualités, que nous ne contestons pas, ont paru à Barbeyrac suffisantes, pour adjuger la plus haute préférence à l'ouvrage de Cicéron : il porte même la prévention jusqu'à juger celui de saint Ambroise avec la plus révoltante partialité. (*Préface* de sa traduct. *du droit de la nature et des gens*, par Puffendorf.) Des écrivains de sa communion, et mieux

bition bien plus noble, saint Ambroise se propose, non-seulement de policer l'homme de la terre, mais de former le citoyen du Ciel, et, plus particulièrement le ministre des autels, dont les mœurs influent toujours si puissamment sur les peuples. Il s'attache à remplir les vides que le philosophe de Tusculum a laissés dans sa morale, à réfuter les nombreuses erreurs qui s'y rencontrent, à faire ressortir, par la seule force des oppositions, l'excellence de notre philosophie chrétienne, et à ne faire dépendre que de la supériorité de sa cause les mouvements de son éloquence.

Le *Traité des offices* est en trois livres, et roule particulièrement sur les devoirs des ecclésiastiques; car quoique l'on ait retranché le nom de *ministres* dans l'édition de Rome et dans les suivantes, il se trouve dans tous les manuscrits. Il est visible, par l'ouvrage même, que saint Ambroise l'a composé pour l'usage de son clergé; mais il ne laisse pas de traiter des devoirs de tous les chrétiens. Il entre, sans diffusion et sans superfluité, dans tous les détails de la vie; et donne une grande force à la liaison réelle, et beaucoup plus étroite et plus essentielle qu'on ne le pense communément,

encore ceux de la nôtre, ont vengé hautement la cause du saint archevêque. (Voy. le *Dictionn. histor. et crit.* de Bonnegarde, tom. 1, article *saint Ambroise.*)

entre les devoirs de rigueur et les devoirs de bienséance.

Le plan de cet ouvrage est simple et lumineux. Les offices, ou devoirs de la vie chrétienne sont partagés en deux classes : dont l'une, qui comprend les préceptes d'obligation, embrasse et toutes les conditions, et toutes les circonstances de la vie ; l'autre, relative aux conseils évangéliques, s'élève jusqu'au plus haut degré de la spiritualité. La première indique les devoirs nécessaires aux moins parfaits, la seconde propose des leçons utiles aux plus parfaits.

Choisissons dans la foule des instructions les plus importantes que nous donne cet excellent traité.

(Analyse et extraits.) (*)

Pag. 14. *Livre premier.* — C'étoit une opinion répandue parmi les philosophes, que la Divinité, contente d'avoir imprimé une direction générale au mouvement de l'univers, ne daignoit pas descendre dans les détails d'une providence particulière. Saint Ambroise établit que rien n'échappe à la connoissance de Dieu ; que le Créateur tout-puissant, qui pouvoit sans injustice ne pas tirer du néant tant de créatures diverses, n'a pu les abandonner

(*) Edition des Bénédictins, tom. 1, 2e part. 1, pag. 1 et suiv.

Nous avons deux traductions françoises du livre des *Offices de saint Ambroise;* l'une par Jacq. Tigeou, Angevin, chanoine de Metz, imprimée à Rouen, 1606, écrite dans un style suranné, mais conservant la naïveté du vieux Gaulois ; l'autre par l'abbé de Bellegarde, vol. in-8°., 1689.

après les avoir créées. Il n'est pas moins absurde de dire que celui qui a donné à l'homme des yeux et des oreilles, soit lui-même sans yeux et sans oreilles, à l'égard des choses d'ici-bas; et qu'il ne connoisse ni les passions, ni les mouvements, ni le prix des choses à qui il a donné l'être.

Il n'est pas d'homme qui ne connoisse les parties foibles de son ouvrage; et Dieu ignoreroit le sien? L'œuvre vaudroit donc mieux que l'ouvrier? Le Tout-Puissant auroit donc laissé échapper de ses mains un ouvrage qui lui seroit supérieur, sans qu'il en connût le mérite? Si la lumière du soleil pénètre dans les lieux les plus obscurs; peut-on refuser à Dieu la connoissance des pensées et des inclinations des hommes? Et peut-on dire que Dieu, qui a gratifié ses créatures de tant de vertus et de qualités si excellentes, manque lui-même de lumière et de vertus pour les connoître?

Ce qui amène une apologie détaillée de la Providence, tant universelle que spéciale.

Commentant ces paroles de l'Ecriture : *Il y a un temps de se taire, et un temps de parler.* (Eccle. III. 7.)

Si nous devons rendre à Dieu compte d'une parole inutile, nous pourrions bien aussi avoir à lui rendre compte d'un silence affecté et infructueux. David ne se fit point une loi de ne parler jamais, mais de ne parler qu'avec réserve. Si nous voulons Pag. 4.

ne point pécher en cette matière, imposons à notre langue une espèce de joug qui la rende plus docile à l'esprit. Que nos paroles soient pesées dans la balance de la justice : gravité dans le sens, poids et mesure dans l'expression. Cet emporté qui vous provoque, voudroit bien trouver dans vous quelqu'un qui lui ressemble.

Pag. 6. La meilleure méthode pour déconcerter ceux qui nous outragent par leurs paroles, c'est de ne rien répondre ; par là ils se croiront vaincus. Telles sont les armes de l'homme de bien : il vainc en cédant. On triomphe souvent de ses ennemis par une fuite bien concertée, et l'on porte des coups plus dangereux à ceux qui nous poursuivent.

Comment la modestie chrétienne doit régler le langage, la marche, les regards, et en général toutes les actions.

Pag. 15. Eviter les fréquentes visites.

Quelle nécessité de fournir des prétextes à la malignité, d'autoriser, par son propre exemple, la réciprocité de tant de visites oiseuses ?..... Vous ne ferez point de chutes, soit ; mais vous serez soupçonné. Le prêtre n'a-t-il pas assez de la compagnie de Jésus-Christ, sans en rechercher d'autres qui l'engagent à des rencontres dangereuses, telles que festins profanes, conversations inutiles?

Pag. 34 et suiv. La vie des anciens patriarches lui fournit les modèles

des vertus principales de prudence, de tempérance, de justice et de force. Ce qui lui donne occasion de traiter de chacune d'elles en particulier. Citons quelques passages :

Si la justice a quelque chose de sublime, la libéralité a quelque chose de plus engageant. Ce n'est pas assez de vouloir, ni même de faire du bien aux autres, il faut le faire de bonne grâce. Pag. 44.

Ce n'est pas une libéralité louable que de fournir aux méchants de quoi fournir à leurs criminels desseins.

Qui ne repousse pas, quand il en a les moyens, l'injustice faite à un autre, n'est pas moins coupable que l'agresseur lui-même. Pag. 47.

« Se venger, n'est pas une action de force ni de grandeur, mais de bassesse et de lâcheté (1). »

La force, qui semble être la plus sublime des vertus, est nécessaire dans les affaires privées et domestiques, comme dans les actions militaires. Elle doit être nécessairement accompagnée de la justice, sans quoi elle n'est plus qu'un brutal emportement, ou une aveugle opiniâtreté. Les héros du christianisme, sans armées et sans légions, ont triomphé de la cruauté des tyrans; ils ont adouci les lions, ôté au feu son activité, émoussé la pointe des épées.

(1) Traduit par Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 1, pag. 202.

Exemples de Job, d'Éléazar, de sainte Agnès, du diacre saint Laurent.

La véritable force consiste à se consoler dans les adversités, à se surmonter soi-même, à réprimer les saillies de la colère, à ne se laisser pas amollir par les plaisirs, ni abattre par les disgrâces, ni enfler par la prospérité; elle consiste à dompter les révoltes de la chair pour l'assujettir à l'esprit, à se mettre au-dessus des richesses, des honneurs et des plaisirs, à ne s'attacher qu'aux biens solides, ceux de la vie éternelle (1)..... La tempérance consiste dans la tranquillité d'esprit, dans la modération des passions, dans la retenue et dans une certaine bienséance. Travailler à se bien connoître soi-même, pour n'être ni au-dessus, ni au-dessous de ses obligations.

Le choix des personnes avec qui l'on doit lier commerce est d'une extrême importance; il convient de n'en avoir qu'avec des gens d'une probité reconnue, et que leur âge rend déjà recommanda-

(1) Saint Ambroise, au premier livre de ses *Offices*, dit « que toute la force d'un chrétien consiste à vaincre ses passions, et se parer si bien de tous leurs coups, qu'il n'en soit jamais blessé. » Cicéron ou Panætius, si l'on veut, Aristote, l'ont dit; mais Job l'avoit dit avant eux, et l'a mieux prouvé par son exemple: « Qu'y a-t-il de plus glorieux à l'homme que d'assujettir tous les désirs de sa chair à l'empire de sa raison, et sa raison aux lumières de la foi? » (Laur. Chesnard, *sur la tyrannie des passions, Serm.* tom. III, pag. 192, 193.)

bles. La compagnie des égaux donne plus de douceur et d'agrément; mais celle des personnes plus âgées est bien plus sûre. Les mœurs se façonnent insensiblement dans les conversations avec des hommes de mérite.

Chaque précepte est fortifié par des exemples empruntés, soit à l'ancien, soit au nouveau Testament.

Ce qu'il dit de la vie sérieuse des chrétiens est remarquable :

Encore qu'il y ait des divertissements innocents et honnêtes, le plus sûr est toujours de s'en abstenir, comme étant contre la règle de l'Eglise. Nous est-il permis de pratiquer ce dont nous ne trouvons point l'exemple dans les Livres saints? *Malheur à vous qui riez*, dit Jésus-Christ. Des chrétiens peuvent-ils avoir sujet de rire, quand il y a tant d'occasions de pleurer? Saint Ambroise conclut qu'il faut éviter non-seulement les divertissements outrés, mais toute espèce de divertissements (1). Luc. VI. 25.

(1) L'abbé Clément presse le même raisonnement dans un sermon *contre les spectacles*, toujours en s'appuyant de l'autorité de saint Ambroise. (*Carême*, tom. II, pag. 181.)

Non solùm profusos, sed omnes etiam jocos declinandos arbitror. Bossuet traduit par le mot *plaisanterie*. (*Réflex. sur la comédie*, tom. VII, pag. 687.) Voici comme il en parle : « Saint Thomas cite un passage du » livre des *Offices*, où saint Ambroise, sur ce qu'on appelle *joca*, raille- » ries ou plaisanteries, mots qui font rire, commence par observer qu'il » n'a rien à dire sur cette partie des préceptes et de la doctrine des gens du » siècle, *de jocandi disciplina :* c'est un lieu, dit-il, à passer pour nous,

Le second livre traite particulièrement des moyens
Pag. 70. d'être heureux. (Saint Ambroise, après avoir discuté les opinions des philosophes, tant anciens que modernes, sur le bonheur, qu'ils réduisoient aux affections et aux avantages du monde présent, le fait consister dans la connoissance de Dieu, dans la pratique des bonnes œuvres et l'innocence de la vie.) Cette félicité ne s'altère ni par la douleur, ni par les privations; bien loin de l'augmenter, les plaisirs et les biens de la fortune ne font, dit-il, qu'y mettre obstacle.

C'est à bon droit que l'on demande que le peuple soit juge et témoin de toutes nos actions, pour ne

» *nobis prætereunda*, et qui ne regarde pas les chrétiens; parce que encore, continue-t-il, qu'il y ait quelquefois des plaisanteries honnêtes et » agréables, *licet interdum joca honesta ac suavia sint;* à cause, dit-il, » que nous ne pouvons pratiquer ce que nous ne trouvons point dans les » Ecritures : *Quæ in scripturis sanctis non reperimus ea quemadmodum » usurpare possumus?* En effet, il est bien certain qu'on ne voit pas dans » les saints livres aucune approbation, ni aucun exemple autorisé de ces » discours qui font rire, en sorte que saint Ambroise, après avoir rapporté » ces paroles de Notre Seigneur : *Malheur à vous qui riez*, s'étonne que » les chrétiens puissent chercher des sujets de rire : *Et nos ridendi materiam quærimus ut hic ridentes illic fleamus?* Où l'on pourroit remar» quer qu'il défend plutôt de les chercher avec soin, que de s'en laisser » recréer quand on les trouve; mais cependant il conclut qu'il faut éviter, » non-seulement les plaisanteries excessives, mais encore toutes sortes de » plaisanteries : *Non solùm profusos, sed omnes etiam jocos declinandos » arbitror;* ce qui montre que l'honnêteté qu'il leur attribue, est une hon» nêteté selon le monde, qui n'a aucune approbation dans l'Ecriture, et qui, » dans le fond, comme il dit, est opposée à la règle. »

point lui donner occasion de médire de notre ministère. La louange donnée au ministre exact à ses devoirs, remonte jusqu'au Maître lui-même.

Saint Ambroise n'accorde le nom de biens qu'à ceux qui nous amènent à la vie éternelle ; ce qu'il justifie par l'exemple de Jacob, de Joseph, de Job et de David. Pag. 75.
Eloge de la charité. Ce que c'est que d'être libéral. Avantages de l'aumône. Règles et conditions de l'aumône chrétienne, tracées avec une sagesse, qui mérite d'être remarquée. Nous verrons quel usage Bourdaloue a su faire de ces leçons (1).

Il doit y avoir une mesure dans la libéralité, de Pag. 88.
peur qu'elle ne devienne inutile ; et cette discrétion doit être principalement observée par les évêques et les pasteurs, afin que cette vertu ne tourne pas à la vanité, mais à la justice. Il y a trop souvent une avidité insatiable de la part de ceux qui demandent. Il se présente à nous des hommes forts et vigoureux ; d'autrefois, ce sont des vagabonds qui sollicitent des secours auxquels les vrais indigents ont seuls des droits ; ceux-là ne se contentent pas de peu : ils sont exigeants, impérieux. Vous les voyez bien vêtus ; c'est un artifice pour faire croire qu'étant

(1) L'éloquent jésuite n'est pas le seul qui en ait profité. La plupart de nos prédicateurs ont appuyé du nom et des textes de saint Ambroise, ce qu'ils ont dit de ce devoir de la vie chrétienne. Les conseils qu'il donne ici sur l'usage de la bienfaisance, ont fourni à l'ancien évêque de Senez l'idée et la matière d'un de ses plus beaux discours *sur la dispensation des bienfaits.*

gens de naissance et de condition, il leur faut des aumônes bien plus considérables, et mettent ainsi à contribution la simplicité et la bonne foi. Il faut de la réserve dans ses libéralités à l'égard de cette espèce de demandeurs ; c'est assez qu'ils ne s'en retournent pas sans avoir rien reçu ; il ne faut pas non plus qu'ils dérobent aux vrais nécessiteux la part qui leur étoit destinée. Telle est la mesure que nous devons garder. Ne pas manquer à l'humanité à l'égard des premiers ; et satisfaire à la nécessité à l'égard des autres. Il y en a qui se disent accablés de dettes. Commençons par vérifier s'ils disent vrai. Ils nous parlent de vols qui leur ont été faits ; prenons des informations, allons aux enquêtes, afin de ne pas compromettre notre libéralité. Avec cette sage discrétion, on n'a point à craindre d'être avare envers personne ; on est libéral envers tous. Ayons non-seulement des oreilles pour entendre les demandes que l'on nous adresse, mais des yeux pour considérer et connoître les besoins. Il y a dans la foiblesse et l'abattement du pauvre une voix bien plus éloquente que dans ses paroles. Il n'est guère possible toutefois que l'impétuosité de ceux qui crient n'arrache plus que la modestie des autres ; mais il faut savoir se roidir contre les clameurs de l'impudence. Allons voir celui qui ne nous voit point ; allons chercher celui qui rougit d'être connu. Le captif, qui gémit enchaîné dans son cachot, ne

peut venir vers nous ; allons vers lui. Ce malade n'a pas de voix pour se faire entendre ; transportons-nous, du moins dans la pensée, près de ce lit de douleur. Plus l'on nous verra travailler pour la charité, plus nous deviendrons respectables et chers à nos peuples. Je connois des pasteurs qui ont toujours d'autant plus d'aumônes à distribuer, qu'ils en répandent davantage.

Le saint docteur ne manque pas d'avertir dans le même ouvrage que

La perfection de l'aumône est de la cacher sous le voile du silence, et de pourvoir si secrètement aux nécessités des pauvres que l'on ne puisse en être loué.

Saint Ambroise continue de traiter des devoirs du ministère ecclésiastique, de la justice qui se doit à tous ; ne connoissant de prédilections permises que pour le pauvre.

Le riche se persuade trop aisément que tout ce qu'on fait pour lui est dû à sa qualité et à son mérite, et que, si on l'oblige, c'est parce que l'on attend de lui de plus grands services. Le pauvre n'a de reconnoissance à nous offrir que ses bénédictions ; et c'est Dieu lui-même qu'il charge de notre récompense. Pag. 98.

De là saint Ambroise prend occasion de parler contre le crime de l'avarice.

« Il est rapporté dans le livre de Josué (chap. x) que ce grand capitaine, ayant vaincu les armées des Pag. 99.

ennemis du peuple de Dieu, et que voulant entièrement détruire ces rois qui avoient assiégé la ville de Gabaon, il arrêta le soleil dans la rapidité de sa course, *Sol contra Gabaon ne movearis; stetit sol in medio cœli.* Et dans un autre endroit, il est dit qu'ayant fait un commandement absolu à toute son armée de ne rien prendre des dépouilles de l'ennemi : *Vos autem cavete ne quidquam contingatis*, il se trouva un soldat qui, entraîné par son avarice, déroba un manteau d'écarlate : Quoi, s'écrie saint Ambroise, faisant réflexion sur ces deux commandements de ce capitaine, Josué commande au soleil de s'arrêter, et le soleil s'arrête; il commande à un homme de s'arrêter, et cet homme avare ne s'arrête pas : *Quid! solem fecit sistere, avaritiam sistere non potuit.* Dieu même obéit à la voix de Josué, *Obediente Domino voci hominis*; et un misérable soldat lui résiste! Apprenons de là que le cœur d'un avare est quelque chose qui détruit toute la force de la grâce (1). »

Il veut que pour racheter les captifs, on vende, s'il le faut, jusqu'aux vases sacrés.

Pag. 103. Le Dieu qui n'avoit pas une pièce d'or à don-

(1) L'abbé de Bretteville, *Essais de sermons*, tom. I, pag. 262, ou plutôt Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 193. La Rue rappelle le même fait (*Carême*, tom. III, pag. 416); mais pour n'y voir que les travers d'esprit de l'avare; ce qui affoiblit l'idée de saint Ambroise.

ner à ses apôtres, quand il les envoya prêcher son Evangile, n'en avoit pas davantage à donner à ses églises quand il les fonda. L'Eglise a de l'or, non pour le garder, mais pour le distribuer aux indigents dans leurs nécessités. A quoi bon garder ce dont on ne fait pas usage? Ne savons-nous pas tout ce que les Assyriens trouvèrent à enlever d'or et d'argent du temple de Jérusalem? Ne vaut-il pas mieux que le prêtre assure les richesses du sanctuaire, en les versant dans les mains des pauvres, que de les exposer à devenir la proie d'un insolent ennemi? Le Seigneur nous dira : Pourquoi, sous vos yeux, les pauvres mouroient-ils de faim? Avec l'or que vous aviez, vous pouviez faire l'aumône. Pourquoi tant de malheureux ont-ils subi l'esclavage, la mort même, faute d'avoir été rachetés par un peu d'or? Il valoit mieux conserver des hommes que des métaux. Qu'avez-vous à répondre? — Falloit-il priver le temple de ses ornements? — Mais, repliquera le Seigneur, il n'est pas nécessaire que les choses sacrées soient revêtues d'or. Ce n'est point avec de l'or qu'on les achète; ce n'est point l'or qui me les rend plus précieuses. Ce qui en fait le véritable prix, c'est de sauver les âmes. Les vrais trésors du Seigneur, sont ceux qui opèrent le même effet que son sang. Ce qui fait bien reconnoître que ce sont là véritablement les vases où le sang de Jésus-Christ est contenu; c'est quand on les voit servir à une double

IV. Reg. xxiv. 24.

rédemption; « en sorte que le vase extérieur rachète de l'ennemi ceux que le sang du Sauveur a rachetés du péché (1). » Quel triomphe pour l'Eglise d'entendre dire : Ces troupes de captifs ont été affranchies par Jésus-Christ ! Voilà l'or remis au creuset, l'or utile, celui qui appartient à Jésus-Christ, par lequel il affranchit de la mort, protége la vertu, garantit et sauve la chasteté.

L'on sait que saint Ambroise avoit commencé par en donner l'exemple, pour racheter les captifs de Thrace et d'Illyrie (2). Le saint évêque ne craint pas de le rappeler ici, en avertissant que sa conduite avoit été mal interprétée ; et il se justifie par l'exemple du diacre saint Laurent, dont il rappelle l'histoire (3).

Pag. 104. Le tyran lui ayant demandé les trésors de l'église, Laurent promit de les lui faire voir. Le lendemain, il amena les pauvres. Interrogé où étoient les trésors qu'il avoit promis, il montra les pauvres, en disant: Voici les trésors de l'Eglise ; vrais trésors en effet, et les plus précieux de tous, que ceux qui contiennent Jésus-Christ en personne ! car c'est de ceux-là qu'il a dit : *J'ai eu faim*, etc. Trésors qu'il n'étoit pas au pouvoir du tyran d'enlever. Qui peut dire :

(1) Traduit par Senault, *Panégyr.*, tom. II, pag. 242.

(2) Tillemont, *Mém.*, t. x, p. 111. D. Ceillier, *Hist.*, t. VII, p. 333.

(3) Saint Augustin suivit à son tour ce noble exemple, parce que, dit son historien Possidius, saint Ambroise, cet évêque de sainte et respectable mémoire, l'avoit prêché dans ses livres et mis en pratique. (*In Vit. S. August.*, chap. XXIV.)

Pourquoi faut-il que ce pauvre vive? Qui peut se plaindre pourquoi des captifs ont été rachetés? Qui peut reprocher qu'on a édifié le temple de Dieu?

Le troisième livre roule plus particulièrement sur la comparaison et la concurrence de l'honnête et de l'utile, qui est en effet pour l'homme social l'épreuve de tous les moments, et la pierre de touche de la probité.

Pour le chrétien, la question n'a rien d'embarrassant; il n'y a d'utile que ce qui est honnête, d'honnête que ce qui est utile (1). Non-seulement il ne se permettra point de porter à personne le moindre préjudice, mais il ne connoît point d'intérêt propre qui balance, et moins encore qui blesse celui d'un autre. (Cette doctrine est fondée sur les préceptes de l'Apôtre, sur l'exemple de Jésus-Christ, sur l'harmonie du corps social.) Pag. 110. 111.

Qui n'est sage que comme tout le monde, n'est qu'un sage de circonstance; il ne l'est que pour lui seul, dans son intérêt, au préjudice de celui des autres. Qui l'est véritablement, s'oublie lui-même, et n'a en vue que l'éternité; il cherche à être utile, non à soi, mais à tous.

Saint Ambroise se propose divers problèmes, qu'il résout conformément à ce principe, auquel vient se réduire toute la théorie de l'honnête : Qu'il est contraire à

(1) *Nihil bonum, nisi quod honestum; nihil beatum nisi quod a peccato alienum sit, plenum innocentiæ, plenum gratiæ Dei.*

la nature de l'homme et des choses, c'est-à-dire, à ce qui fonde l'ordre social, d'ôter rien à personne de ce qui lui appartient, de lui causer le plus léger dommage, directement ou indirectement, par action ou par omission, de nuire de paroles ou de réticence ; et il résulte de tous les exemples qu'il propose, cette grande vérité usuelle et pratique : que la probité, pour être complète, doit aller jusqu'à la délicatesse, ou, en d'autres termes, que la délicatesse n'est autre chose que la parfaite probité ; et que, dans l'esprit de l'Évangile, il n'y a de probité vraie que dans l'exercice de la charité. Par exemple :

Pag. 117. 118. L'on vient nous dire : J'ai labouré mon champ avec plus de soin, ensemencé mes terres plus abondamment, je les ai mieux cultivées ; elles m'ont bien rendu : j'ai serré mes récoltes, soigné mes greniers, gardé pour le besoin. Aujourd'hui que la denrée est chère, je vends, je soulage la misère, je vends mon blé ; c'est mon bien, non celui des autres : je ne le vends pas à plus haut prix, au contraire, je le donne à moins. En quoi fais-je mal, de venir au secours de ceux qui se trouveroient fort embarrassés si le marché n'avoit rien à leur fournir ? Depuis quand l'industrie est-elle un crime, l'économie un vice, la prévoyance un sujet de blâme ? Joseph le fit bien ; il profita des années d'abondance, pour amasser de quoi vendre dans les années de disette. On ne violente personne, on ne force point de payer trop cher. Achète qui veut. Est-ce là faire tort à qui que ce soit ?....

Attendez de la terre la récompense de vos travaux; demandez-lui le tribut légitime des trésors qu'elle épanche. Profitez-en, mais n'en abusez pas pour faire de son abondance une source de calamités. De quel droit enlevez-vous à tous, ce qu'elle produit pour tous? Pourquoi altérez-vous ses bienfaits? Vous avez l'air d'être dans l'indigence; vous la faites désirer à ceux qui n'ont rien. Exclus des avantages de sa fécondité, ils sont réduits à désirer qu'elle fût condamnée à la stérilité, plutôt que de servir uniquement à des hommes qui trafiquent de la misère publique. Vous faites vous-même des vœux pour qu'elle soit frappée de sécheresse, pour qu'il y ait disette de grains; vous ne la voyez produire qu'avec regret; vous vous désolez de la commune abondance; vous contemplez, en gémissant, vos greniers pleins; vous vous mettez en peine pour découvrir quand les récoltes seront plus ou moins riches. Vous entendez, avec une joie secrète, maudire les fléaux après lesquels votre cœur soupiroit, et qui réduisent tout le reste à la misère. Voilà ce que vous dites être votre moisson à vous: vous triomphez de ce qui fait la matière du deuil public. Vous en félicitez ce que vous nommez votre économie, votre pénétration; et ce qui n'est qu'un raffinement de dépravation, vous l'appelez votre ressource; je l'appelerai, moi, votre brigandage. Ce que vous gagnez tout seul fait le désespoir de tous.

Vous me parlez du saint patriarche Joseph : il fit des greniers pour les ouvrir à tous, non pour les tenir fermés ; non pour gagner sur le prix du blé, mais pour en faire une ressource réelle dans l'avenir ; non pour sa personne, mais pour prévenir par la sagesse de ses précautions le retour de semblables calamités.

Pag. 119. Il s'élève avec la même force contre ceux qui, dans un temps de stérilité, ferment l'entrée de leur ville aux étrangers, comme on avoit fait depuis peu à Rome, d'où l'on avoit même chassé les vieillards, sous prétexte que c'étoient des bouches inutiles ; et loue un sage magistrat de la même ville, qui s'étoit opposé avec vigueur aux murmures du peuple, qui vouloit qu'on fît sortir de la ville tous les étrangers durant la famine : « Vous donnez, leur disoit le magistrat, à manger à vos chiens, et vous le refuserez à des hommes ! » C'est une barbarie de ne vouloir pas nourrir ceux qui jusque-là vous avoient nourri, et qui ont employé votre vie à vous servir.

Il fait voir combien se déshonorent ceux qui, occupés de gains sordides et de vils intérêts, usent de toutes sortes de voies pour amasser du bien, et quelquefois même pour jouir des successions des autres. Il blâme surtout cette avidité dans les ecclésiastiques ; leur faisant remarquer de quel opprobre ils se chargent, lorsque, au lieu de laisser aux mourants la liberté de disposer de leurs biens avec jugement et de bonne volonté, ils détournent artificieusement à leur profit des héritages auxquels ils n'avoient pas de droit. *Dona quæruntur, non spolia*, avoit-il dit ailleurs.

Le devoir du prêtre, c'est de vouloir être utile à tous. Je dis vouloir; car le pouvoir toujours, n'appartient qu'à Dieu (1).

Il ne veut pas qu'on promette rien qui ne soit légitime, ni que l'on se croie tenu d'observer un serment injuste. Dans ce cas, il y a moins de mal à ne pas tenir sa parole, qu'à la tenir aux dépens de l'honneur (2). Pag. 126.

Ce qui l'amène à la discussion du vœu de Jephté, qu'il condamne. Pag. 127. 128.

Il prouve par l'histoire de plusieurs personnages illustres, Tobie, Judith, Élisée, saint Jean-Baptiste, Suzanne, Esther, Jonathas, Achimelech, que le sacrifice même de la vie n'arrête pas l'homme de bien.

(Les lois de l'amitié permettent-elles jamais que l'on soit infidèle à l'honneur? — Après avoir prononcé pour la négative, saint Ambroise termine ce troisième livre par d'excellents préceptes sur les amitiés chrétiennes.) Pag. 138 et suiv.

Si la gloire de Dieu ou l'intérêt de la religion obligent de parler, la considération d'un ami ne doit pas l'empêcher. En ce cas, la religion doit l'emporter sur l'amitié..... Quand on connoît les défauts de son ami, on doit l'avertir en secret....... Il faut ouvrir son cœur à son ami, si l'on veut qu'il soit fidèle..... L'ami fidèle est un remède aux maux et aux chagrins de la vie..... Si la bonne fortune de vos

(1) *Sacerdotis est igitur nulli nocere, prodesse velle omnibus; posse autem solius est Dei.*

(2) *Tolerabilius est promissum non facere, quam facere quod turpe sit.*

amis vous est utile, pourquoi refuseriez-vous de les secourir dans l'adversité ? Aidez-les de vos conseils, ne leur refusez pas vos soins, donnez-leur des marques de votre tendresse ; mais ne trahissez pas pour eux la fidélité que vous devez à Dieu..... Point d'amitié entre personnes d'humeur ou de condition différentes ; l'amitié n'est point mercénaire. Ce n'est point un commerce, mais un échange de services. En général, les pauvres se connoissent mieux en amitié que les riches.... Les riches se flattent entre eux; les pauvres, on ne les flatte pas, il n'y a rien à gagner ni à craindre auprès d'eux. Rien de si horrible dans l'amitié que la perfidie ; car on peut se défier d'un ennemi déclaré ; il n'est pas aisé de se défendre d'un ami perfide (1).

II. *Livre des avantages de la mort.*

(Analyse et extraits.)

« Dieu, qui, selon la belle remarque de saint Ambroise, n'a voulu nous tenir dans l'incertitude du moment de notre mort, qu'afin de nous faire comprendre que toute notre vie doit être une préparation continuelle à la mort, nous avertit sans cesse dans ses Ecritures de veiller, de prier, de

(1) Le prédicateur qui voudra traiter cette matière, lira avec fruit les excellentes réflexions de Bourdaloue à ce sujet, *Pensées*, tom. II, pag. 129 et suiv., ainsi que le bon discours de Cheminais, *sur le choix qu'un chrétien doit faire de ses amis*, *Serm.*, tom. III, pag. 305:

nous tenir sur nos gardes, pour n'être point surpris (1). »

(Saint Ambroise distingue trois sortes de morts. Pag. 390.
La première, la plus réelle, la mort du péché qui tue l'âme, selon ce qu'il est écrit dans Ezéchiel, l'*âme qui pèche, mourra ;* la mort mystique dont Ezech. XVIII. 20.
parle saint Paul, dans son épître aux Romains, par Rom. VI.
laquelle on meurt au péché afin de ne vivre que pour Dieu ; et la mort naturelle qui termine la vie par la séparation de l'âme avec le corps. La première ne peut être considérée que comme un très grand mal ; la seconde que comme un très grand bien ; la troisième est envisagée diversement : les justes la désirent, les méchants la redoutent avec raison, comme devant être le commencement de leur punition (2).

(1) L'abbé Clément, *Carême*, tom. 1, pag. 23.

(2) Ce beau traité a été mis à contribution par les prédicateurs des communions diverses. Parmi les protestants, Abbadie a suivi, dans son *Sermon sur la mort du juste*, la distinction que le saint docteur y fait des trois sortes de morts. (*Serm.*, tom. II, pag. 405 et suiv.) Saurin s'en étoit bien pénétré, comme on le peut reconnoître par une foule de pensées, qui en sont évidemment empruntées. David Eustache a imité la description des misères de la vie. (*Morc. chois. des protest.*, pag. 309.) Le même ouvrage a fourni à nos prédicateurs catholiques les solides raisonnements, les magnifiques pensées et les sublimes inspirations, qui se font remarquer dans leurs discours sur cette matière. Voyez les *Sermons* de Bourdaloue, *sur la crainte et le désir de la mort ;* l'abbé Clément, 1er vol. de son *Carême;* La Colombière, *Sermon sur la manière de se bien préparer à la mort*, *Serm.*, tom. II, pag. 241. Lenfant, tom. II, pag. 416.

Pag. 391. Notre saint docteur met en balance les avantages de la vie, et ceux que la mort nous procure. Il décrit les misères et les inquiétudes qui nous assiégent dès le berceau; les amertumes cuisantes, mêlées à des plaisirs en bien petit nombre; les piéges où nous entraîne la fragilité humaine, les continuelles illusions de nos sens, les dangers de toute sorte qui nous pressent et nous environnent, la servitude où les besoins nous engagent; les piéges au milieu desquels nous marchons, les tentations diverses, toujours renaissantes de la vie, qui l'ont fait comparer par un prophète à un état de guerre, l'inconstance de nos désirs; les infirmités qui attaquent les constitutions les plus robustes, les chagrins des séparations.

Job. VII. 1.

Pourquoi désirer tant de rester dans une vie, où plus elle se prolonge, et plus le poids de nos péchés s'appesantit (1)?

Pag. 391 et suiv. Saints désirs des prophètes et des justes, pour être délivré des liens de cette vie. Il est plus glorieux de mourir pour Jésus-Christ, que de régner dans le monde. Est-il rien de plus excellent que d'être la victime de Jésus-Christ?.....

Quel est dans la vie présente le but constant des efforts du juste, sinon d'échapper à la corruption de

(1) *Quid tantopere vitam istam desideramus, in qua quanto quis diutius fuerit, tanto majore oneratur sarcina peccatorum?*

ce corps mortel qui nous enchaîne à la terre, de se dégager des vaines sollicitudes du siècle, de renoncer aux plaisirs, à la mollesse, de se dérober à l'ardeur des passions? Le chrétien n'est-il donc pas réellement mort dans ce monde, puisqu'il ne vit plus pour lui, et qu'avec l'Apôtre il peut dire : *Le monde est crucifié pour moi comme je le suis pour le monde?* Gal. VI. 14.

Toutefois la mort n'est-elle pas un mal? L'Ecriture nous le déclare; elle nous dit que Dieu n'avoit pas fait la mort. Il avoit placé la vie dans le Paradis terrestre; c'est le péché qui a introduit la mort. Elle n'est un mal que parce qu'elle est un châtiment; mais ce châtiment cesse avec la vie. Il cesse dans l'opinion du païen, qui croit que tout finit avec la vie; il cesse dans la doctrine de l'Apôtre, qui regarde la mort comme un gain, parce qu'elle doit l'unir à Jésus-Christ. Mais si, comme il n'est pas possible d'en douter, l'âme survit au corps, et conserve le sentiment, il y a donc une vie nouvelle après la mort. Et, avec cette vie nouvelle, un autre ordre de biens contre lesquels la mort n'a plus de prise, des jouissances d'autant plus pures, que l'âme les possède toute seule, et sans alliage avec ce corps qui l'enchaîne et l'importune plutôt qu'il ne la sert. La mort n'a rien de redoutable pour l'âme qui aura vécu dans l'exercice de la vertu. Pourquoi donc nous plaindre de la mort qui met un terme au châtiment,

Pag. 395. Sap. I. 13. Phil. I. 21.

et devient une expiation par laquelle on satisfait? « Voilà, dit le grand saint Ambroise, la merveille de la mort dans les chrétiens : elle ne finit point leur vie, elle ne finit que leurs péchés et les périls où ils sont exposés (1). »

La mort, ajoute le saint docteur, nous affranchit de toutes les misères de la vie présente ; elle sépare ce qui étoit en guerre, elle rétablit le calme après la tempête, elle est le passage de la corruption à l'incorruptibilité, de la mortalité à l'immortalité.... « Notre grande attention, c'est de rompre les liens qui nous attachent à la terre ; et cela ne se fait que par le retranchement des plaisirs : *Seipsum dissolvere per abstinentiam* (2). »

Pag. 396. *Levez-vous*, nous dit le Seigneur comme à ses
Matth. XXVI. apôtres, *sortons d'ici.* Il le dit à chacun de nous, il nous commande de sortir de toute cette terre, de prendre notre essor vers le ciel, de nous élancer vers
Ps. CII. 5. cette patrie où notre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. C'est à l'âme que s'adresse ce commandement. Tant qu'elle s'attache à la terre, que d'embûches, que d'ennemis à redouter. Ennemis au-dehors, ennemis au-dedans, et les plus redoutables; des biens trompeurs qui vous enlacent pour vous perdre ; une chair qui vous asservit,

(1) Traduit par Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, pag. 444 du tom. VIII, collect. in-4°.

(2) Traduit par Molinier, *Serm. chois.*, tom. VIII, pag. 159.

quand elle devroit être sous le joug. Votre âme vaut mieux que tout cela. Le monde tout entier n'est pas d'un prix comparable à votre âme toute seule. Pag. 397.

Qui aime dans nous la beauté de l'âme, nous aime véritablement. Qui n'aime que la beauté des formes extérieures, n'aime que l'enveloppe, qu'une beauté passagère qui se flétrit et s'anéantit en un moment. Pag. 401.

Nous aimons en général que nos péchés nous soient pardonnés. Si c'est pour nous en corriger, nous avons raison ; si c'est pour y persévérer, c'est une aveugle démence. Dans ce cas, il vaudroit mieux rester sous le joug de la condamnation, plutôt que d'aggraver les péchés qui vous y retiennent. C'est en parlant de ces indiscrètes absolutions, que l'Apôtre a dit, que ceux qui approuvent le mal, ne sont pas moins dignes de mort que ceux qui le font. Vainement on se flatte de l'espérance d'échapper à son péché, parce que l'on a pu échapper à la peine temporelle; on ne fait que s'exposer à un châtiment bien plus redoutable. On ne reste pas moins coupable, bien qu'on ne paroisse plus l'être aux yeux des hommes. Gardez-vous donc, ô pécheurs! de mépriser les trésors de bonté et de pénitence que la miséricorde divine vous a ménagés dans la pénitence. Votre endurcissement dans le péché ne fait qu'accroître pour vous les rigueurs de la sentence qui vous attend au jour du dernier jugement. Pag. 402. Rom. I. 32.

Pag. 403. Si la vie peut être estimée un bien, ce n'est
qu'autant qu'elle est utile à l'exercice de la vertu...

La crainte de la mort n'est que dans l'opinion ;
or, l'opinion ne vient que de la foiblesse de notre nature, et elle est contraire à la vérité. Si la mort étoit un mal, dans le langage même de la nature ; pourquoi les jeunes gens désireroient-ils de vieillir, et d'arriver à des jours qui, en se prolongeant, ne font que les avancer vers la mort?

Le saint évêque prouve bien l'immortalité de l'âme,
Pag. 406. tant par l'autorité que par le raisonnement, s'arrête
sur l'état des âmes après la séparation d'avec le corps,
et termine par une description de la félicité éternelle,
Pag. 409. suivie de cette aspiration éloquente : Appuyés sur
d'aussi solides espérances, allons sans crainte vers
Pag. 411. Jésus-Christ, notre rédempteur. Allons, d'un pas
ferme, vers l'assemblée des patriarches ; marchons,
lorsque le jour en sera venu, vers Abraham, notre
père, en cette assemblée des saints et des justes, où
nous trouverons nos pères et ceux qui nous ont instruit dans la foi ; où la foi n'a plus besoin des œuvres (parce que toutes les œuvres sont saintes et sans sacrifice) ; où Jésus-Christ a préparé des demeures pour ses serviteurs, afin qu'ils soient tous où il est. C'est là que nous voulons vous suivre, ô notre Père ! mais tendez-nous la main par pitié pour notre
foiblesse ; soutenez-nous, parce que sans vous per-
Pag. 412. sonne ne peut monter vers vous : car vous êtes la

voie, la vérité et la vie. Recevez-nous, puisque vous êtes la voie; rassurez-nous, puisque vous êtes la vérité; donnez-nous la vie, puisque vous en êtes l'auteur. Mettez-nous en possession de ce bien que David désiroit voir dans la terre des vivants. Là sont les vrais biens, où l'on vit éternellement.

Conclusion.

Non la mort ne doit point être appelée un mal. Il n'y a point de mort, ni tant que l'on est vivant, ni après que l'on a cessé de vivre. Ce n'est, dans l'un et l'autre cas, qu'un mot vide de sens, qui n'a rien d'amer, ni pour ceux qui ne sont pas morts, puisqu'ils vivent, ni pour ceux qui sont morts, puisqu'il n'y a plus de sentiment pour le corps, et que l'âme est émancipée.

III. *De la fuite du monde* (*).

(Extraits.)

C'est là un sujet qui revient bien souvent dans nos exhortations; et plût au Ciel qu'il y eût, de la part de nos auditeurs, autant de sévérité dans les précautions à prendre à cet égard, que nous mettons d'empressement à les leur indiquer! Mais le malheur veut que le perfide attrait des vanités terrestres s'insinue dans les âmes, y répande des vapeurs qui les offusquent, retrace à la pensée les objets mêmes dont on voudroit s'éloigner, transporte sur eux nos Pag. 417.

(*) Tom. 1, 1re part., pag. 417.

affections; en sorte qu'il devient difficile de s'en garantir, plus difficile encore de s'en détacher absolument. Nous ne disposons pas entièrement de notre cœur; nos distractions nous emportent, elles nous entraînent loin de nos projets les plus salutaires, nous ramènent à l'amour des choses terrestres, nous engagent dans la séduction des plaisirs qu'elles promettent, et, dans le temps même où nous voulons nous élever au-dessus d'elles, nous font ramper sur la terre.

Ps. LXXXVIII. 6. *Heureux*, dit l'Écriture, *ceux qui mettent en vous leur appui, ô mon Dieu, et qui n'ont dans le cœur d'autre désir que celui d'aller à vous.* Il n'y a que le secours divin qui puisse nous obtenir cette victoire. Ici-bas, ce sont tous les sens qui conspirent contre nous. Tout ce qui est dans le siècle est vanité, dit le Sage. Pour n'être pas atteint par la contagion du siècle, que faut-il faire? Chercher le Verbe dans Dieu; pour cela, renoncer au monde, s'isoler de la terre, se détacher des vaines nécessités du siècle, contempler Dieu dans ses œuvres, à l'exemple des saints patriarches; fuir le monde, s'échapper comme le timide passereau sur les montagnes, si l'on ne peut, comme l'aigle, prendre son essor dans les cieux.

Pag. 418 et suiv.

Eccl. I. 2.

Pag. 428 et suiv. Exemple des saints patriarches, en particulier de Jacob, de Moïse et de David; celui des prophètes, des apôtres et de Jésus-Christ.

La fuite que je demande, c'est la fuite du vice et Pag. 432.
de tous ceux qui s'y adonnent, la fuite de l'intempérance et de la volupté ; c'est de détourner les yeux de dessus l'étrangère, la langue de tout discours impudent, les pieds de toute société mauvaise. On s'égare bientôt sur les pas de guides infidèles.

IV. *Les trois livres de la virginité.*

(Analyse et extraits.)

Adressés à Marcelline sa sœur (1), étincellent de pensées délicates et d'expressions brillantes. C'est un code complet des maximes les plus sages pour arriver à la perfection spirituelle, ou pour s'y maintenir. Grave, sentencieux, savant, plein d'esprit et d'imagination, éloquemment écrit, il offrira toujours au prédicateur la plus riche moisson.

Saint Ambroise a beaucoup écrit sur cette matière. Non content d'instruire ceux qui pouvaient l'entendre, il voulut étendre les bienfaits de son ministère par-delà son église et son siècle, en léguant à la postérité l'inestimable présent de ses méditations sur la vertu qui donne des épouses à Jésus-Christ.

L'exorde du premier livre respire ce profond sentiment

(1) Elle étoit son aînée ; et dès l'âge le plus tendre, elle avoit fait preuve de la vocation la plus marquée pour la vie religieuse. Ce goût de la perfection sembloit être héréditaire dans la famille du saint archevêque. Il comptoit au nombre de ses ancêtres, sainte Sotère, vierge et martyre sous la persécution de Dioclétien. Satyre son frère n'est pas moins célèbre par sa piété. Sainte Marcelline reçut à Rome le voile des mains du pape Libère, qui prononça à cette occasion un discours, rapporté par saint Ambroise.

d'humilité, sans lequel le talent lui-même n'a rien à attendre de ses efforts pour le salut des ames.

Pag. 145. Si la vérité éternelle nous apprend que nous rendrons compte, au jour du jugement, de toutes
Matth. xii. 36. nos paroles même oiseuses; et si notre divin législateur nous déclare que le Maître, à son retour, traitera avec une extrême rigueur le serviteur inutile, qui, au lieu de faire profiter les grâces et les talents qui lui avoient été confiés, et de les faire valoir avec
Isa. xix. 29. usure, les aura enfouis en terre par une lâche timidité, ou employés pour lui-même par une criminelle avarice; combien n'ai-je pas à craindre, moi, qui, malgré la médiocrité de mes talents, n'en suis pas moins obligé de répandre la divine parole dont le ministère m'a été confié; combien, dis-je, n'ai-je pas à craindre qu'il ne me soit demandé un compte sévère de ce que j'aurai dit, d'autant mieux que c'est d'après notre zèle que nous serons jugés, bien plus que d'après nos succès! C'est dans cette considération, que j'ai cru devoir publier cet écrit: on se hasarde moins à écrire qu'à parler. Le livre ne rougit point comme le prédicateur. J'oserai donc mettre la main à l'œuvre, comptant sur les témoignages de la divine miséricorde, bien plus que sur mes propres forces.

Les trois premiers chapitres présentent la substance du discours que le pape Libère avait adressé à la vierge

Marcelline le jour de sa consécration, mais en lui donnant un style plus poli et plus élégant (1).

Saint Ambroise a saisi, pour écrire sur la virginité, la circonstance de la fête de sainte Agnès, qu'il célèbre en passant, et comme martyre, et comme vierge.

Sainte Agnès n'avoit pas plus de douze ans, quand Pag. 147.
elle répandit son sang pour la cause de Jésus-Christ.
Cruauté au-dessus de toute expression, de n'avoir Pag. 148.
pas épargné un âge aussi tendre, ou plutôt triomphe éclatant pour la foi chrétienne, qui reçoit d'un âge aussi foible un aussi glorieux témoignage !...... Intrépide sous les mains sanglantes des bourreaux, tranquille sous le poids énorme des fers dont elle est accablée, Agnès présente tout son corps à l'épée tranchante d'un soldat furieux, toute prête à mourir, quoiqu'elle sût à peine ce que c'étoit que vivre. La jeune épouse marche avec moins d'allégresse vers le lit nuptial, que cette jeune vierge au martyre. Tout est en pleurs autour d'elle; seule, les yeux secs, elle brave les bourreaux, et fait bien voir qu'un héroïsme si fort au-dessus de la nature, ne pouvoit venir que de l'auteur même de la nature (2).

(1) Voy. D. Ceillier, *Hist.*, tom. v, pag. 192, et le tom. v de cette *Bibliothèque choisie des Pères*, pag. 414.

(2) Le P. de La Rue a composé un panégyrique de la même sainte. Saint Ambroise lui a fourni les deux divisions principales : « Peu de pudeur où il n'y a point de religion, et peu de religion où il n'y point de pudeur. Dans ces deux importantes et délicates vertus, Agnès nous tiendra lieu de

Pag. 151. Le saint évêque remonte à la source de la virginité qu'il découvre dans Jésus-Christ; il la compare avec l'état du mariage, et sans blâmer celui-ci, établit les titres de l'autre à la supériorité (1) sur les embarras inévitables dans la condition d'époux, sur les dangers qui l'accompagnent(2).

Pag. 152 — 154. J'exhorte à embrasser la virginité; c'est un conseil, non un commandement. De toutes les vertus chré-

modèle. Elle a triomphé dans l'une et dans l'autre, en mourant pour l'une et pour l'autre: tellement, dit saint Ambroise, que dans cette même victime, nous avons tout à la fois, et une martyre de la pudeur, et une martyre de la religion : *Habetis in una hostia duplex martyrium pudoris et religionis* (1). »

La consécration que la vierge avoit faite de sa personne au Seigneur (2); l'héroïsme de son sacrifice (3); ses touchants adieux (4); en un mot tout ce goût d'éloquence antique qui respire dans ce beau discours, La Rue le doit à notre saint docteur.

(1) *Bona cum bonis comparo, quo faciliùs quid præstet eluceat.* (Voy. l'ancien évêque de Senez, tom. III, pag. 67.)

(2) Particulièrement dans l'ordre du salut, ce que Bourdaloue développe si solidement dans la seconde partie de son sermon *sur l'état du mariage*, *Dominic.*, tom. 1, pag. 73 et suiv.

Tout cet ouvrage de saint Ambroise a fourni à nos grands prédicateurs d'heureuses imitations. Nous lisons dans Bossuet :

« Comme une femme mondaine, amoureuse jusqu'à la folie de cette beauté d'un jour, qui peint la surface du visage pour cacher la laideur qui est au dedans : lorsqu'en consultant son miroir elle ne trouve ni cet éclat, ni cette douceur que sa vanité désire, elle s'en prend premièrement au

(1) *Panégyr.*, tom. 1, pag. 352.
(2) *Ibid.*, pag. 358.
(3) *Ibid.*, pag. 371.
(4) *Ibid.*, pag. 374.

tiennes, la virginité est la seule à laquelle on puisse inviter, non la prescrire. C'est un vœu plutôt qu'un précepte ; une grâce particulière que l'on peut désirer, non enjoindre : elle veut des élus, non des esclaves.....

Moi, condamner le mariage ! je le condamne si peu, que je blâme hautement les hérétiques qui le censurent ; que je ne cesse jamais de proposer comme autant de modèles d'une vertu parfaite les Sara, les Rébecca, tant de saintes femmes de l'ancien Testament. Qui condamne le mariage, condamne donc aussi les enfants, et fait le procès à toute la société humaine, qui ne se perpétue que par la suite des générations. S'il n'y avoit point eu d'Isaac, comment pourroit-on louer la religieuse obéissance de ce fils, prêt à servir de victime au sacrifice que son père offrit au Seigneur? Comment admirerai-je Jacob, qui, dans un corps mortel, a mérité de voir Dieu, si l'on prétend que la source qui a donné naissance à ces patriarches est impure ? Si, dans la foule des Pag. 154.

cristal; elle cherche ensuite un miroir qui la flatte : que si elle ne peut tellement corrompre la fidélité de sa glace, qu'elle ne lui montre toujours beaucoup de laideur, elle s'avise d'un autre moyen, elle se plâtre, elle se farde, elle se déguise, elle se donne de fausses couleurs ; elle se pare, dit saint Ambroise, d'une bonne grâce achetée, elle repait sa vanité, et laisse jouir son orgueil du spectacle d'une beauté imaginaire. » (Bossuet, *Serm.*, tom. VI, pag. 102. Voyez dans ce qui suit, avec quelle vigoureuse fécondité l'éloquent évêque de Meaux développe l'heureux germe que saint Ambroise lui présente.)

erreurs que soutiennent nos adversaires, il est quelque chose qui puisse faire mériter qu'on leur pardonne, c'est qu'en condamnant le mariage, ils reconnoissent qu'ils n'auroient jamais dû venir au monde.

Moi condamner le mariage, et porter le trouble dans les familles! Ah! plût au Ciel que l'accusation eût quelque ombre de vérité! Plût au Ciel qu'on pût me montrer les heureuses suites du prétendu crime qu'on me reproche, et qu'on eût à alléguer des faits plutôt que des paroles! Je ne me plaindrois pas d'être calomnié, si je parvenois à troubler, par de salutaires réformes, la funeste paix où s'endorment tant de consciences au sein des plaisirs (1).

Pag. 154. Une vierge est un don du Ciel; elle fait la gloire et la joie de ses parents; elle exerce dans sa maison le

(1) Massillon a bien su profiter de ce mouvement, en l'étendant à tous les devoirs de la vie chrétienne : « Vous nous accusez d'ajouter de nouvelles terreurs aux paroles de l'Évangile ; mais où sont les consciences que nous troublons ?... Ah ! plût au Ciel que vous pussiez me convaincre d'avoir inspiré à une seule âme ces terreurs salutaires, disoit autrefois saint Ambroise à quelques sages mondains de son temps, qui l'accusoient d'exagérer les périls et la corruption du monde, et de faire prendre à trop de filles chrétiennes le parti de la sainte virginité ; et je puis vous le dire ici, avec bien plus de raison que ce grand homme : *Utinam convincerer!* Plût à Dieu qu'on pût me montrer les suites d'une indiscrétion si heureuse! *Utinam tanti criminis probaretur effectus !* Plût à Dieu que vous eussiez des exemples à nous reprocher pour justifier vos censures! *Utinam me exemplis potius argueretis, quam sermonibus cæderetis!* Ah! nous souffririons le blâme avec plaisir, si l'on pouvoit nous montrer le succès

sacerdoce de la chasteté. Une vierge est une victime qui s'immole chaque jour, afin d'apaiser la colère de Dieu par son sacrifice. Une vierge est un gage cher à sa famille, qu'elle ne sollicite point par d'importunes spéculations, qu'elle ne menace point de s'en éloigner, qu'elle n'attriste jamais par les caprices de l'humeur.

« Toute vierge est reine, soit parce qu'une vierge consacrée à Dieu est épouse du plus grand des souverains ; soit parce que, domptant ses passions, qui forment le plus honteux esclavage, elle acquiert un nouvel empire sur elle-même (1). »

Ce qui fait la beauté des vierges, c'est la vertu. Pag. 155.

« Le véritable ornement de la beauté, c'est de négliger l'ornement (2). »

Appliquant à la chaste épouse de Jésus-Christ ce verset du livre des Cantiques : *Vos lèvres, ô mon épouse, sont comme un rayon qui distille le miel :* Cant. IV. 11.

Ce n'est pas sans dessein que l'Ecriture la compare à l'abeille laborieuse et chaste, ne se nourrissant que des rosées du ciel, et du suc des fleurs les plus

qu'on nous reproche : *Non vererer invidiam, si efficaciam recognoscerem.* (*Serm. sur la parole de Dieu*, *Carême*, tom. I, pag. 180, 181.)

Bossuet de même a imité ce mouvement de saint Ambroise, mais en y portant l'empreinte de sa chaleur et de son génie. (Voyez *Serm.*, tom. VII, pag. 31, 32.)

(1) Traduit par Fromentières, *Serm.*, tom. I, pag. 41.

(2) Traduit par La Rue, *Carême*, tom. I, pag. 242.

pures. Ainsi la vierge se nourrit de la parole de Dieu. Son amour pour la pureté conserve son corps exempt de toute souillure. Elle travaille en commun, elle amasse, mais pour les pauvres; elle cueille avec soin cette fleur dont il est dit: *Je suis la fleur de la prairie, et le lis des vallées; je suis comme un lis au milieu des épines.* C'est le propre de la vertu de ne croître qu'au milieu des épines, dont les esprits de malice l'assiégent continuellement. De combien de précautions n'a-t-elle pas besoin! Prenez donc, ô vierge, les ailes de l'esprit, pour vous élever au-dessus de tous les vices, afin d'aller vous reposer au sein de l'époux céleste. *Jésus-Christ habite dans les lieux hauts, et il regarde ce qu'il y a de plus bas.* Il est semblable au cèdre du Liban, qui, de son front touche le ciel, et de ses pieds s'enfonce profondément dans la terre. Cherchez-là cette fleur précieuse, vous la trouverez dans la vallée de votre cœur, car elle a coutume de se communiquer aux âmes humbles, et d'y répandre son parfum.

Pag. 158. Parce que la vierge a reçu des grâces plus abondantes, le Seigneur veille sur elle avec plus de soin, et l'environne d'une protection plus puissante. Il commet à sa garde une légion d'Anges qui combattent pour sa défense. Servant sous les mêmes étendards que les Esprits célestes, il n'est pas étonnant qu'ils combattent pour elle. Il est juste qu'elle

ait pour défenseurs ceux dont elle imite la vie toute pure.

Il y avoit, du temps de saint Ambroise, comme du nôtre, des familles qui s'opposoient à la vocation de leurs enfants pour la vie religieuse. Le saint évêque leur adresse ce reproche :

Que vos filles veuillent se choisir un mari, les lois les y autorisent; et il ne leur sera pas permis de se donner Dieu pour époux! Pag. 161.

Il est à désirer que les vœux des parents concourent avec les vœux des enfants; mais il y a pour ceux-ci une plus belle gloire, quand c'est leur ferveur toute seule qui les porte à embrasser la chasteté.

« Ma famille me déshéritera. » Mais vous gagnez un époux riche de tous les trésors, et qui saura bien vous dédommager de la perte d'un héritage périssable. On vous contrariera peut-être : on finira par se rendre. Que savez-vous si ce n'est pas une épreuve que vos parents eux-mêmes veulent ménager à votre fidélité? La violence est un exercice proposé à votre vertu. Commencez par triompher de la nature; après cela vous aurez vaincu le monde. Pag. 162.

A l'appui de cette généreuse résolution, saint Ambroise cite une anecdote contemporaine, que Bourdaloue a traduite ainsi dans son sermon *sur les devoirs des pères envers leurs enfants:*

« Saint Ambroise, dit-il, décrit le combat d'une » jeune chrétienne de son temps, non pas contre » les persécutions de la foi, mais contre la chair » et le sang, contre ses proches. Elle se trouvoit » sollicitée d'une part à s'engager dans une alliance » qu'on lui proposoit, et de l'autre, inspirée de » prendre au pied des autels le voile sacré. Que » faites-vous, disoit cette généreuse fille à toute » une parenté qui la pressoit; et pourquoi perdre » vos soins à me chercher un parti dans le monde? » Je suis déjà pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis* » *sollicitatis animum? Jam provisas habeo.* Vous » m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. » Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et » aussi grand que le mien; et alors je verrai quelle » réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me pré- » sentez rien de semblable. Car, si celui dont vous me » parlez est un homme, et si celui dont j'ai fait choix » est un Dieu; vouloir me l'enlever, ou m'enlever » à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier » mon bonheur. *Non providetis mihi, sed invidetis.* » Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent » tous les assistants. Chacun versoit des larmes en » voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune » personne; et comme quelqu'un se fut avancé à lui » dire que si son père eût vécu, il n'eût jamais con- » senti à la résolution qu'elle avoit formée; Ah! ré- » pliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le

» Seigneur l'a retiré; c'est afin qu'il ne servît pas » d'obstacle aux ordres du Ciel, et aux desseins de » la Providence sur moi (1). »

Il est naturel de faire contraster les embarras du mariage avec la paisible innocence de la virginité. Tous nos discours sur la profession religieuse présentent le tableau de cette opposition, que saint Ambroise ne manque pas d'indiquer.

« La crainte et la honte, la servitude et la douleur sont attachées à la condition des femmes mariées. Elles pressentent leur malheur quand elles s'y engagent, puisqu'elles pleurent : *Nubit et plorat.* Quels sont donc des engagements que l'on ne prend point sans verser des larmes : *Qualia sunt vota quæ flentur?* Honte; puisqu'elle ne peut acquérir la qualité de mère que par la perte de celle de vierge. Esclavage; toujours des liens; chaînes de fleurs si l'on veut, ce ne sont pas moins des chaînes; le mot même d'union conjugale exprime un joug qui l'assujettit à son époux. Et ce qui est plus fâcheux, c'est un joug du monde, qui oblige la femme à plaire plutôt à son mari qu'à Dieu. Dieu, pour punir notre première mère, l'obligea de servir à son mari, avant qu'il eût obligé les premiers esclaves de servir leurs maîtres. La douleur n'est guère éloignée de ces deux maux; et, dès qu'elle va devenir mère, elle renonce à sa

(1) *Dominic.*, tom. I, pag. 23.

santé, et devient languissante et misérable : *Portavit et ægrotat.* Il semble que la fécondité soit la bénédiction du mariage, et que les enfants soient des gages mutuels de l'amour du mari et de la femme; mais quels gages, qui commencent et finissent par le danger, qui menacent une femme de la mort, et qui la font souvent repentir de ses souhaits, en lui donnant de la douleur avant que de lui donner du plaisir! Comptez après cela les soins de l'éducation des enfants, de leur établissement!...

» Cependant toutes ces misères ne sont que les misères des mères que le monde estime heureuses, *felicissimæ sunt istæ miseriæ*, et qui ne souffrent que les peines dont elles ne sauroient se défendre. Je ne parle point des adversités communes à toutes les conditions, de peur de jeter l'épouvante et le découragement dans les âmes même les plus pures (1). »

Pag. 163. *Livre second.* Saint Ambroise annonce le dessein et l'objet de ce livre. Dans le premier il a fait l'éloge de la virginité : dans celui-ci, il en expose les devoirs; et

(1) Traduit en grande partie par Senault, *Panégyr. de sainte Marguerite, Serm.*, tom. II, pag. 96 et suiv. Cet oratorien a fondu en quelque sorte, dans ses *Panégyriques de vierges*, toute la substance des livres de saint Ambroise sur la virginité. Fromentières n'a pas moins profité de tout ce morceau de saint Ambroise, dans un de ses *panégyriques* (*Serm.*, tom. I, pag. 169—171.) L'ancien évêque de Senez a fait habilement contraster les charmes de la pudeur avec les désordres des mœurs actuelles, dans son *Serm. sur la pudeur*, tom. III, pag. 69, 70.

c'est par les exemples surtout qu'il se propose d'instruire ses lecteurs.

Les exemples font d'ordinaire plus d'impression que les préceptes. On n'est plus arrêté par la difficulté de faire ce que l'on voit avoir été fait par d'autres; ce que l'on approuve en autrui, on se l'applique à soi-même, comme pouvant en profiter. On se fait un point de religion d'imiter les vertus que l'on voit pratiquer par ceux qui nous ont précédés; et l'on se montre jaloux de perpétuer cette honorable succession (1).

Les saints ne furent pas d'une nature différente de la nôtre ; mais ils veilloient avec plus de précaution (2).

Le premier modèle qu'il recommande, et le plus excellent, c'est la Sainte Vierge.

« Contemplez les mœurs de la Vierge, mère de Jésus-Christ (a dit un de nos prédicateurs citant

(1) Joli, *Dominic.*, tom. II, pag. 388.

(2) *Discamus eos (sanctos) non naturæ præstantioris, sed observantiores fuisse.* Comprenons que les saints n'ont pas été favorisés d'une nature plus heureuse, mais qu'ils ont eu plus de désir de se sauver, et plus de courage pour y travailler. (Traduit par Molinier, *Serm. chois.*, tom. 10, pag. 55.) Nous indiquons, à l'appui de cette proposition, quelques pages éloquentes de Saurin, *sur les exemples des saints*, *Serm.*, tom. IX, pag. 63, 70; et un beau mouvement qui termine l'article *béatitude* dans le *Dictionn. apostol.* de Montargon, tom. I, pag. 415.

saint Ambroise) : *Disce Virginem moribus, disce Virginem verecundiâ.* A l'exemple de Marie, que la discrétion de vos paroles, que la modestie de vos regards, que la gravité de votre maintien, que la décence de toutes vos actions, que tout l'extérieur de votre corps soit le portrait de votre âme, soit l'image de l'innocence (1). »

Pag. 164. Sa vie tout entière est un miroir où se réfléchissent les rayons de la plus pure vertu et de la plus haute perfection. Concevez-vous rien de plus noble que la mère d'un Dieu, de plus illustre que celle dont le Père de toute lumière a fait choix, de plus chaste que celle qui a enfanté sans contracter la moindre souillure? Vierge, non-seulement de corps, mais d'esprit; d'une candeur qui éloignoit de son cœur jusqu'à l'ombre du déguisement et de la dissimulation; modeste et humble, composée dans son langage, économe de paroles, sage et mesurée, appliquée à la lecture des Livres saints; ne mettant pas sa confiance dans des richesses incertaines, mais dans les prières des pauvres; constante dans le travail, ne cherchant, pour témoin de ses bonnes actions, que Dieu seul. Loin de blesser personne, elle faisoit du bien à tout le monde... La vit-on jamais prendre un air de hauteur envers ses

(1) L'ancien évêque de Senez, *Sermon sur la pudeur*, *Serm.*, tom. III, pag. 82. Tout ce sermon de l'éloquent prédicateur, n'est que la paraphrase du traité de saint Ambroise.

parents, les contrarier dans leurs sentiments, regarder d'un œil dédaigneux les personnes d'une condition inférieure, éviter la rencontre des pauvres? Sobre dans la nourriture et dans le sommeil, réglée dans la pratique de tous ses devoirs, jamais moins seule que quand elle étoit seule, etc. (1)

Le saint docteur fait ressortir le tableau des vertus de la Sainte Vierge par le contraste avec les mœurs habituelles des personnes de son sexe.

De l'intérieur de la Sainte Vierge, saint Ambroise transporte avec elle son lecteur sur le Calvaire.

Marie, mère de Jésus, se tenoit debout au pied de la croix. Saint Jean est le seul des Evangélistes qui nous apprenne cette circonstance. Les autres Joann. XIX. 27.

(1) Le P. de La Rue a parfaitement saisi l'esprit de ce tableau des vertus de la Sainte Vierge, dans un de ses *panégyriques*, où il s'exprime en ces termes : « Pouvons-nous lire sans confusion le détail que nous fait saint » Ambroise des occupations de sa vie ? Il a peine à trouver des expressions » capables d'expliquer la rigueur de son abstinence, comme si elle eût été » sujette aux révoltes de la chair : *Quid exequar ciborum parcimoniam* » *congeminatos jejunio dies.* Il admire son silence et sa retenue à parler, » comme si elle eût eu à se défier de la discrétion de sa langue; *loquendi* » *parcior.* Il loue son attachement au travail, comme si l'oisiveté eût » été un péril pour elle : *Intenta operi.* Il vante son amour pour la solitude, comme si l'air des compagnies eût pu corrompre sa vertu : *Prodire domo nescia.* Il remarque sa précaution de n'aller jamais hors de sa » maison, non pas même au temple sans surveillants; comme si elle n'eût » pas suffi à veiller sur elle-même : *Ne ad templum quidem sine custode.* » Il lui fait un mérite particulier de son peu d'empressement pour les entretiens des femmes, comme si l'inutilité ordinaire de leurs discours eût

nous parlent du bouleversement de toute la nature, qui eut lieu à la mort du Sauveur; ils parlent du
Luc. XXIII. 43. larron pénitent, introduit dans le paradis. Saint Jean tout seul nous raconte comment, du haut de
Joann. XIX 26. sa croix, il s'adresse à sa mère, estimant plus ce témoignage de piété filiale qu'il donne à Marie, en s'élevant au-dessus de ses souffrances, que le don même qu'il fait du royaume des cieux. Jésus-Christ, sur la croix, léguoit ses volontés dernières; il partageoit sa tendresse entre sa mère et son disciple. C'étoit là son testament, non pas seulement universel, mais domestique, signé par son disciple saint Jean, témoin digne d'un aussi auguste testateur. Heureux testament! qui nous met en possession, non d'une somme d'argent, mais de la vie éternelle, écrit non avec de l'encre, mais par l'esprit du Dieu vivant!...

Marie, de son côté, ne reste pas au-dessous de la

» pu dissiper son esprit, et troubler la tranquillité de ses pensées : *Neque* » *fœminas comites desiderabat, quæ bonas comites cogitationes habebat :* » en un mot, sa vertu toujours égale, n'ayant ni défauts à corriger, ni » périls à éviter; cependant, dit saint Ambroise, elle enseignoit à tous » les siècles futurs ce qu'il faut éviter, corriger, pratiquer enfin pour se » maintenir dans la grâce : *Quid corrigere, quid fugere, quid tenere de-* » *beatis.* » (*Avent*, pag. 189, 190, edit. in-8°. Paris, 1719.)

La Colombière et Massillon ont également emprunté quelques traits à notre saint archevêque, dans plusieurs de leurs sermons sur les mystères de la Sainte Vierge. (La Colombière, tom. II, pag. 192, 232; Massillon, *Mystères*, pag. 294 et suiv.)

dignité de mère de Jésus-Christ. Tandis que les apôtres ont fui, elle se tenoit debout au pied de la croix (1), contemplant dans les blessures de son divin Fils, non les instruments de la mort, mais les gages du salut qu'il donnoit au genre humain.

Voilà l'image de la virginité. Telles ont été les vertus qui ont fait de la vie d'une seule femme la règle de toutes les conditions. Si nous admirons le modèle, cherchons à lui ressembler par nos œuvres; imitons ses vertus, pour avoir part à ses récompenses. Les vierges chastes, qui auront marché sur ses traces, elle les présentera à son divin Fils, en s'appliquant à elle-même les paroles de Jésus-Christ à son Père: Père saint! les voici les âmes fidèles que je vous ai gardées; je désire que là où je suis, elles y soient avec moi, et que, comme elles n'ont pas vécu pour elles seules, mais qu'elles se sont rendues utiles aux autres, ainsi elles obtiennent miséricorde pour leurs frères et pour leurs proches. Père juste! le monde ne m'a point connue, mais celles-ci m'ont connue, et elles n'ont pas voulu connoître le monde. Avec quels saints empressements, et quelle vive al-

Pag. 165

Joann. XVII. 25.

(1) Éloquemment développé par Saurin, tom. V, pag. 68. L'abbé Clément, *Serm. sur la compassion de la Sainte Vierge, Carême*, tom. III pag. 142, 143. L'auteur des *Discours de piété* (3 vol. in-12. Paris, 1745), tom. III, pag. 318, où il conclut avec l'abbé Duguet: « Elle est debout » avec fermeté, comme partageant avec son fils les fonctions de son sacer- » doce, l'offrant lui-même, s'offrant avec lui, immolant à la suprême ma- » jesté de Dieu tous les sentiments de la nature. »

légresse les chœurs des Anges, Marie à leur tête, viendront au devant d'elles, les féliciter d'avoir été trouvées dignes d'habiter le Ciel, après avoir mené une vie toute céleste sur la terre! Car, pouvons-nous hésiter de croire que les tabernacles du Ciel s'ouvriront à celles dont l'âme pure ressembloit déjà, pendant leur séjour dans le monde, aux sanctuaires où Jésus-Christ s'immole chaque jour pour le salut de son corps mystique?

A l'exemple de la Sainte Vierge, saint Ambroise fait succéder celui de sainte Thècle, de qui les lions eux-mêmes, moins féroces que les hommes, respectèrent le corps virginal, et l'exemple récent d'une jeune vierge de la ville d'Antioche, qu'il ne nomme pas, laquelle avait mieux aimé s'exposer à tous les risques, plutôt que de trahir sa foi.

« Dans un temps où elle pouvoit à peine disposer d'elle-même, celle-ci a engagé plusieurs autres à la suivre, montrant une vertu au-delà de ses forces naturelles, une piété au-dessus de la foiblesse et de la délicatesse de son âge : *virtus suprà naturam, devotio suprà ætatem fuit* (1). »

Mais avant de s'engager dans un récit dont quelques particularités pouvaient alarmer la pudeur, saint Ambroise emprunte une précaution oratoire qu'un de nos prédicateurs rappelle dans ces termes : « O mal-

(1) Traduit par Fromentières, *Serm.*, tom. 1, pag 166.

» heur ! ô crime de l'impudicité ! Impudicité ! Il s'est » donc échappé de ma bouche ce nom odieux ! Qu'à ce » nom seul tous les fronts honnêtes rougissent ; que tous » les yeux se baissent ; que toutes les ames pures frémis- » sent d'horreur ; ma voix souffre de se prêter à ces » odieuses réflexions, détournons nos regards, etc. » (1).

Condamnée à l'alternative, ou de sacrifier aux idoles, ou d'être jetée dans un lieu de prostitution, Thècle, sur son refus de renoncer à l'Auteur de la virginité, fut conduite en effet dans un lieu de débauche. Mais, l'espérance où elle étoit que Dieu la protégeroit, comme il avoit fait autrefois Judith, ne fut pas vaine. Un soldat, entré dans ce lieu public, changea d'habit avec elle, et, par ce déguisement, lui donna moyen de sortir vierge. Le tyran, informé de ce qui s'étoit passé, ordonna que le généreux défenseur de la vierge chrétienne fût mis à mort. Celle-ci accourut sur la place de l'exécution, et là il y eut entre elle et le soldat une sainte contestation, qui des deux devoit mourir. Mais elle finit à l'avan-

(1) L'ancien évêque de Senez, *Serm. sur la pudeur*, tom. III, pag. 72. Saint Ambroise : *Jam dudum verecundatur oratio, et quasi adire gestorum seriem criminosam atque explanare formidat : claudite aurem virgines....*

Nous rencontrons dans un des sermons de Saurin, *contre le blasphème*, un semblable mouvement : « Bouchez-vous les oreilles, femme honnête, vierge timide, toutes les fois que vos affaires vous font sortir de vos maisons ; bouchez vous les oreilles, pour ne pas entendre les exécrables paroles qui se profèrent publiquement. »

tage de l'un et de l'autre. Ils combattirent tous deux pour la foi de Jésus-Christ, et tous deux remportèrent la couronne du martyre.

Ce récit a été plus d'une fois transporté dans nos chaires chrétiennes, entre autres par Senault, de l'Oratoire (1).

Pag. 174 — 177. *Livre troisième.* Le saint évêque rappelle à la mémoire de Marcelline les engagements sacrés qu'elle avait pris à Rome, au jour de sa profession religieuse, entre les mains du pape Libère, et les paroles que ce pontife lui avait adressées; à quoi il ajoute de nouveaux conseils également solides, et plus en rapport avec l'âge avancé où elle était, quand son illustre frère lui adressa cet ouvrage (2).

A l'occasion du saint précurseur, saint Ambroise raconte l'histoire de sa mort, et il faut lui savoir gré de cette digression, qui lui fournit des mouvements de la plus haute éloquence.

Pag. 189. Le roi transporté de plaisir, en voyant danser
Marc. VI. 22. la fille d'Hérodias, lui dit : *Demandez-moi tout ce que vous voudrez, et je vous le donnerai.* Il ajoute
Ibid. 23. avec serment : *Oui, je vous le donnerai, quand ce seroit la moitié de mon royaume.* Des royaumes, pour prix d'une danse! Voilà l'estime que les gens

(1) Dans son *Panégyr. de sainte Agnès*, pag. 297.

(2) On croit pourtant qu'elle survécut à son frère saint Ambroise. (Baron, *in vit, S. Ambros.*, *Annal. eccles. ad ann.* 383, *et Martyrol.*, pag. 273.)

du monde même font des royaumes et des grandeurs humaines! D'après les secrètes instructions de sa mère, celle-ci demanda la tête de Jean-Baptiste, et l'Ecriture remarque que le roi *fut contristé de cette demande*. Non qu'il en témoignât du repentir, ce n'étoit que le remords du crime qu'il alloit commettre. Mais, ajoute l'évangéliste, *par considération pour les assistants*, pour ne pas contrarier ceux qu'il avoit à sa table, il va tremper ses mains dans le sang ; quelle lâcheté! *et à cause du serment qu'il avoit fait*. Jésus-Christ a-t-il tort de défendre dans son Evangile tout serment, de peur que l'habitude que l'on en contracte, n'amène le parjure, et une sorte de nécessité de se rendre criminel? Pour ne pas devenir parjure, le prince se fait le meurtrier d'un innocent. Le parjure eût-il été moins odieux qu'une aussi étrange délicatesse!

Ibid. 26.

Matth. v. 34.

Un des officiers du prince quitta la table du festin pour se rendre à la prison ; qui n'auroit cru qu'il y alloit mettre le Prophète en liberté? tout portoit à le croire. C'étoit le jour de la naissance d'Hérode, il donnoit aux grands de son royaume un festin solennel ; on avoit droit de lui demander tout ce que l'on voudroit. Qu'a de commun la cruauté avec les plaisirs? Quel rapport entre le meurtre et la volupté? Le Prophète est condamné dans la joie d'un festin ; son supplice est résolu dans un temps où il n'auroit pas voulu de sa grâce. Un glaive tranche ses

Ibid. 27. jours ; sa tête, déposée dans un plat, est mise sous les yeux du prince. Spectacle digne en effet de ce barbare ; mets affreux, bien fait pour un tyran, à qui les victimes vulgaires de sa férocité ne pouvoient plus suffire! Contemple-le donc ce spectacle, bien digne du repas où il fut ordonné. Étends la main pour y recevoir le sang qui coule de cette tête sacrée : tu n'avois pas assez, ni de ces mets délicats, ni de ces vins si recherchés dont ta table étoit couverte pour rassasier ta faim ni pour étancher ta soif. Eh bien ! cruel, bois-le ce sang qui ruissèle de cette tête égorgée. Fixe ces yeux, qui, même en mourant, te reprochent ton inceste, et qui ne se cachent sous leurs paupières, que pour n'avoir point l'aspect de tes criminelles voluptés. Ils sont couverts moins des ombres de la mort, que de l'horreur que leur inspire ta débauche. Toute muette qu'elle est, cette bouche vénérable dont tu n'osas soutenir le reproche, elle porte encore l'épouvante dans ton cœur ; sa langue palpitante accuse encore l'infamie de ton adultère. La cruelle Hérodiade, la complice de ton iniquité, se réjouit, et tresaille d'allégresse en recevant la tête de saint Jean-Baptiste ; mais qu'elle ne croie pas avoir échappé au châtiment, pour avoir réduit son juge au silence (1).

(1) Fénélon : « Prenez-y garde : vous trouverez cette fin sublime. » (*Dialog. sur l'éloq.*, pag. 235.)

Quelles réflexions faites-vous sur cet événement, mères chrétiennes? Ne vous apprend-il pas quelles maximes vous devez inspirer à vos filles, de quelle sorte de divertissements vous devez les détourner? Elle danse cette fille, mais c'est la fille d'une adultère. Que les mères donc qui aiment la chasteté et la pudeur, donnent à leurs filles des leçons de religion, non point des leçons de danse. Et vous, hommes, qui vous piquez de gravité et de prudence, apprenez à détester ces abominables rendez-vous, à fuir ceux qui les fréquentent; car, si telles sont leurs assemblées de plaisir, que sera-ce des trames criminelles ourdies dans l'ombre par la perfidie! Pag. 181.

Sainte Marcelline avait demandé au saint docteur ce qu'il falloit penser des vierges qui s'étoient donné la mort à elles-mêmes, pour ne pas tomber entre les mains des profanateurs; il répond par le fait de la vierge sainte Pélagie et de ses sœurs, qui avoient échappé de cette manière aux mains de ceux qui les poursuivoient. Pag. 182. et 183.

Le même traité contient cet important avis, sur le respect dû aux lieux saints.

Quelle indignité d'y parler, de s'y livrer à de frivoles entretiens, d'y interrompre, par de bruyantes conversations, ou les solennités, ou le silence des saints mystères; d'y troubler, par des irrévérences, l'efficacité des prières que la voix des mi- Pag. 187.

nistres adresse au Seigneur pour le salut de tous (1) !

Les païens eux-mêmes gardent un religieux silence en présence de leurs idoles. Un jour, disent leurs écrivains, qu'Alexandre de Macédoine offroit un sacrifice à ses dieux, un jeune enfant, qui se trouvoit auprès de lui, chargé d'allumer le feu, vint à recevoir sur le bras un charbon ardent : quelque vive que fût sa douleur, ce jeune homme ne témoigna pas la moindre émotion, et resta constamment immobile ; le respect pour sa religion le rendant supérieur aux mouvements de la nature...... Quoi donc, vierges chrétiennes ! au milieu des plus saints mystères, aurez-vous moins de force et de vertu que les infidèles ?

v. *Livre des veuves.*

Pag. 185. Après avoir donné ces excellents conseils aux vierges, saint Ambroise voulut instruire aussi les veuves de leurs devoirs, et composa pour elles le traité connu sous ce titre. Il s'attache à relever l'excellence du veuvage, qu'il présente comme préférable au mariage, bien qu'il soit inférieur à la virginité.

Pag. 187. La viduité chrétienne consiste moins encore dans l'abstinence du mariage, que dans la pratique des vertus. Il s'autorise de la doctrine de saint Paul, de

(2) Voyez Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. VIII, pag. 432.

l'exemple des saintes veuves les plus célèbres de l'ancien et du nouveau Testament, telles que Naëni, Judith, Débora et autres.

Le saint docteur caractérise le culte qui leur est décerné. Il répond aux objections que l'on fait contre le veuvage, et les résout, mais avec la sage précaution de déclarer, qu'en soutenant que cet état est plus parfait et plus heureux, il ne prétend point en faire un rigoureux précepte, moins encore condamner les secondes noces (1)... Toute charge doit se mesurer sur les forces de celui à qui on l'impose, sous peine de le voir succomber sous le faix. Une nourriture trop substantielle n'est pas faite pour un âge délicat. Il y a des vertus d'un ordre divers, qui toutes ont droit à des récompenses proportionnées. Nous ne faisons point l'éloge de l'une, au préjudice de l'autre ; nous les recommandons toutes, en laissant à chacun la liberté de choisir ce qu'il préfère. Pag. 191. Pag. 203. Pag. 204.

Ce livre, comme tous ceux du saint docteur, abonde en sentences remarquables.

Vous cherchez un divertissement, et vous trouvez des occasions de péché. Vos regards innocents se portent sans réflexion sur les objets qui s'offrent à vous ; et vous rencontrez des regards passionnés qui jettent dans vos cœurs des étincelles brûlantes.

(1) Il va même plus loin ; car en parlant des troisièmes et des quatrièmes, il se contente de dire qu'il ne les approuve pas, sans les rejetter comme illicites.

Pag. 187. Qui n'a rien en propre, n'a besoin de rien (1).

Ce qui fait les veuves chrétiennes, ce n'est point la solitude, mais la vertu.

Pag. 189. La première règle à se proposer, c'est d'empêcher les fautes; la seconde, de faire pratiquer la vertu (2).

Pag. 190. La piété chrétienne a des modèles pour toutes les conditions, pour les personnes qui vivent dans le célibat, comme pour celles qui sont engagées dans les liens du mariage.

Pag. 193. L'aumône du pauvre est bien plus riche que celle de l'homme opulent (3). Exemple de la pauvre veuve de l'Evangile. Peut-on donner rien de plus que de ne se rien réserver à soi-même? On fuit ce fleuve qui se déborde; on aime à boire de l'eau de cette fontaine, qui s'épanche dans la prairie. Faisons cas, non pas de l'aumône fastueuse, mais de celle qui naît

(1) *Quibus nihil est proprium, nihil deest.*

(2) *Prima enim institutionis est disciplina culpam avertere, secunda virtutem infundere.*

(3) *Uberior est nummus e parvo quam thesaurus è maximo; quia non quantum detur, sed quantum resideat expenditur. Nemo plus tribuit, quam quæ nihil sibi reliquit.... Et flumina superfluunt, cum redundant; gratior tamen haustus e rivulo est.. Non quid fastidio expuas, sed quantum devotioni conferas, æstimandum est.* Imité et développé par nos prédicateurs. (Voy. Pacaud, tom. II, pag. 254.) « Ce n'est pas l'abondance de nos dons, qui, seule et par elle-même, glorifie le Seigneur, dit saint Ambroise, mais l'esprit qui sanctifie nos dons : *Non quid*, etc. » Massillon, Bourdaloue, Molinier, Bossuet, etc., *sur l'aumône*; Cambacérès, tom. I, pag. 359; Segaud, 1re part. du *Sermon sur l'aumône*, *Carême*, tom. II, pag. 356, etc., etc.

d'un cœur religieux. Voilà celle qui n'aura pas à redouter le jugement de Jésus-Christ.

L'armure de l'Eglise c'est sa foi ; l'armure de l'Eglise c'est la prière. Pag. 199.

Implorons le secours des saints martyrs, dont les corps sont pour nous une puissante sauve-garde. Ils peuvent obtenir de Dieu la rémission de nos péchés, eux, qui ont lavé dans leur sang les fautes qu'ils pouvoient avoir à expier. Ne rougissons pas d'invoquer leur intercession dans nos foiblesses ; eux-mêmes n'ont-ils pas connu les foiblesses de la chair, lorsqu'ils en triomphoient ? Pag. 200.

Nous les honorons, non par un culte de servitude et de sujétion ; mais de charité et d'union fraternelle (1).

La chasteté cherche la solitude, la pudeur le secret, la licence le monde et ses bruyantes assemblées (2). Pag. 201.

Si nous imposons au simple laïque des obligations en apparence si rigoureuses, ménageons-nous

(1) « Nous honorons les saints et la bienheureuse Vierge, non par un culte de servitude et de sujétion (car nous sommes libres pour tout autre, et ne sommes assujettis qu'à Dieu seul dans l'ordre de la religion) ; mais nous les honorons, dit saint Ambroise, d'un honneur de charité et d'union fraternelle : *Honoramus eos caritate, non servitute.* » (Bossuet, *Serm. pour la fête de la Concept.*, tom. II, pag. 128.)

(2) *Castitas solitudinem quærit, pudica secretum, impudica conventum.* Ailleurs, avec encore plus de précision et d'énergie : *Docet solitudo verecundiam, et gymnasium pudoris secretum est.* Pag. 296.

davantage le prêtre de Jésus-Christ? Il faut des mains pures pour administrer le corps et le sang de la victime sainte. Comment pourroit-on, malade soi-même, venir au secours de ceux qui le sont? Commencez par vous guérir, si vous voulez guérir
Luc. XVI. 14. les autres. Jésus-Christ renvoie aux prêtres les lépreux qu'il avoit guéris. Vous n'êtes donc plus en droit de m'accuser d'une excessive rigueur envers vous, quand je me traite moi-même avec si peu de complaisance.

VI. *Livre de la virginité.*

Saint Ambroise n'a point épuisé la matière dans ses trois livres à ce sujet. Ici, il présente cette vertu sous des aspects nouveaux, ou étend ses premiers aperçus. Un motif particulier l'avoit, ce semble, obligé d'y revenir. Saint Ambroise avoit trouvé des censeurs. A propos de quoi?

Pag. 216. Parce que, dit-on, nous nous sommes opposés à des mariages illicites. Que l'on fasse donc un semblable reproche à Jean-Baptiste. Et, puisqu'il n'y a rien peut-être dans tout le reste de ma vie qui soit digne de louanges; je me consolerai du moins de voir que l'on condamne dans ma conduite ce que l'on est forcé d'approuver dans celle du saint Précurseur. Est-ce là une autorité dont il nous faille rougir? Rappelez-vous quelle fut la cause de son
Marc. VI. 18. martyre; le courage qu'il eut de dire à Hérode: *Il*

ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. S'il étoit en droit de parler ainsi dans une cause qui n'intéressoit qu'un homme ; à plus forte raison, quand il s'agit d'une vierge consacrée à Jésus-Christ ! S'il parle avec cette hardiesse à un roi, à plus forte raison devois-je le faire à des particuliers. Grâces à Dieu, il n'y a point ici d'Hérode ; plaise au Ciel qu'il n'y ait pas non plus d'Hérodiade!

Quoi ! les païens, parmi leurs autels profanes et Pag. 217. leurs feux sacriléges honorent la virginité! Et, quoiqu'ils ne connoissent ni la vraie piété, ni le culte du cœur, ils ne laissent pas de combler de louanges celles qui gardent la pureté du corps (1). Personne d'entre eux ne détourne leurs vierges des profanes cérémonies du paganisme : et des chrétiens viendroient repousser des autels les vierges qui courent s'y consacrer à Jésus-Christ! Là, on les contraint à embrasser une profession dont elles ne connoissent pas le mérite ; et l'on osera parmi nous rendre impraticable une vertu qu'il ne nous est pas permis de laisser sans éloge! Chez eux, il faut user de violence ou d'artifices pour empêcher les mariages ; et

(1) « Nous devons à la Révélation de nouvelles vertus ; nous devons à l'Evangile le comble et la perfection de la pudeur, la sainte virginité; mais j'ose dire, qu'antérieurement à toutes les lois écrites, la pudeur est innée dans l'humanité, comme la passion même dont elle doit être le frein. Dieu n'avoit pas encore publié ses lois par ses prophètes, et déjà telle étoit la loi de l'univers; les superstitions les plus monstrueuses ne purent la faire oublier. » (L'ancien évêque de Senez, *Serm.*, tom. III, pag. 59.)

chez nous, on les contraint par les insultes portées à la virginité! Et des évêques souffriroient, sans se plaindre, un pareil désordre? ils ne s'exposeroient pas, s'il le falloit, à la mort, plutôt que de laisser
Pag. 219. compromettre l'honneur de la virginité?....... Je n'accuse personne, je ne nomme personne, je ne veux que me justifier; l'on a porté des plaintes contre moi, et, si je ne me trompe, c'est du milieu de vous qu'elles se sont élevées. J'aime bien mieux y répondre, que d'en révéler les auteurs. Quel est donc le reproche qui m'est fait? j'ai persuadé à de jeunes personnes d'embrasser la virginité. Qui a peine à entendre ma réponse, se dénonce lui-même. Eh bien! vous prêchez la virginité, me dit-on, et on vous écoute, on l'embrasse. Plût au Ciel que l'on pût me convaincre, en m'alléguant un assez bon nombre de faits (1)! Je ne craindrois pas, à pareil prix, d'avoir des contradictions à essuyer. Ce sont des exemples qu'il faudroit m'opposer, non pas des discours en l'air: et combien je m'estimerois heureux que l'on eût à m'en citer! Mais j'ai bien peur de n'avoir pour détracteurs que des hommes qui, avec l'air de me censurer, me donnent des louanges que je n'ai pas méritées.

Pag. 220. J'empêche les jeunes personnes de se marier. Comment? en leur faisant prendre le voile, en les

(1) Voy. plus haut, pag. 220 et la note.

consacrant à la religion, et les engageant dans une virginité perpétuelle. Ah ! que n'est-il en mon pouvoir de détourner du mariage plusieurs de celles qui s'y destinent ; d'échanger contre le voile sacré de nos vierges, celui que nous mettons sur la tête des époux ! Mais, où donc est le crime de ne pas permettre que des vierges soient arrachées du pied des autels, pour être traînées au lit nuptial? Les choses auroient-elles donc tellement changé pour moi, qu'au lieu que les évêques ont toujours regardé comme un sujet de gloire, de répandre partout l'amour de la chasteté et le désir de la virginité, on m'en fasse à moi un sujet de honte et d'ignominie?

Que l'on me dise en quoi j'ai tort de tant recommander la virginité. Est-ce quelque chose de mauvais en soi, de nouveau, ou d'inutile? S'il y a du mal, il y en auroit donc à mener sur la terre la vie des Anges dans le Ciel? Seroit-ce une nouveauté? Nul doute qu'il ne faille condamner tout ce qui ne nous vient pas de Jésus-Christ: il est l'unique voie par où nous devions marcher. Et nous serons les premiers à réprouver hautement notre propre doctrine, si on la convainc de n'être pas celle que Jésus-Christ lui-même a prêchée. Examinons donc ce que nous enseignent Jésus-Christ et ses Apôtres... Pag. 222.

On nous demande : « Que deviendra le monde? Faire le procès au mariage, c'est faire la guerre à

tout le genre humain. » Je demande à mon tour, quand il est arrivé de chercher une femme sans la trouver? En quel pays a-t-on fait la guerre pour avoir une épouse? Qui est-ce qui a perdu la vie pour l'amour d'une vierge? C'est bien plutôt le mariage qui a entraîné ces suites funestes, quand il a fallu venger un époux outragé par un adultère, et porter les armes contre un ravisseur. Combien d'Etats ont péri par cette cause!

C'est une erreur de croire que la profession religieuse nuise à la propagation de la société. Il est d'expérience que là où il y a peu de vierges, la population est moindre; et, qu'au contraire, les villes où la virginité est en honneur, comptent le plus grand nombre d'habitants. Combien de vierges la ville d'Alexandrie, les provinces d'Afrique, de tout l'Orient, ne donnent-elles pas tous les ans à leurs églises! Je pourrois assurer qu'il naît moins d'hommes à Milan, qu'il ne se consacre de vierges dans ces contrées. Cet usage de tout l'univers ne donne-t-il pas la preuve convaincante que la virginité n'est pas inutile, surtout depuis qu'une vierge a enfanté l'auteur du salut, à qui l'empire romain doit sa fécondité?

Que les détracteurs de la virginité trouvent donc aussi mauvais que les femmes mariées gardent de temps en temps la continence, sous le prétexte qu'elles deviendroient plus souvent mères; qu'on

leur permette également d'être infidèles à leurs époux absents, sous le prétexte que l'absence les condamne à n'avoir pas d'enfants, et nuit à leur fécondité.

« On ne niera pas du moins que la multiplicité des vierges ne rende plus difficile l'établissement de la jeunesse. » Je soutiens, moi, tout le contraire. Entrons en discussion : de qui viennent ces inquiétudes? de gens mariés, ou de ceux qui ne le sont pas? Les premiers n'ont rien à craindre, leurs femmes ne pouvant plus désormais être vierges. Les autres Pag. 223. pourroient-ils se croire offensés personnellement de n'obtenir pas pour épouse celle qui ne veut l'être de personne? Seraient-ce les familles? Qu'elles attendent, on viendra leur demander plus vite celles qui seront à marier.

Ces arguments se retrouvent dans toutes les apologies de l'état religieux, discours de vêture, de profession; souvent appuyés du nom de saint Ambroise, toujours animés du même esprit. Voyez entr'autres les excellentes réflexions de Bourdaloue à ce sujet, dans le second volume de ses *Pensées;* ses discours sur l'état religieux, à la suite de ses panégyriques; les sermons du Père Lechapelain et du Père Lenfant, pour diverses professions, etc.

On voudroit que le voile ne se donnât qu'à des vierges d'un âge mûr. Je suis fort de l'avis que l'évêque ne sauroit trop prendre de précautions pour

empêcher qu'on n'entre de trop bonne heure en religion. Qu'il considère, à la bonne heure, quel est l'âge de la postulante; qu'il considère plus encore quelle est sa foi et sa vocation, si elle est d'une chasteté à l'épreuve; qu'il examine si elle a la gravité de l'âge mûr, la conduite réfléchie, les mœurs austères que donne la longue habitude des combats et des victoires sur ses sens; si elle fut élevée sous la tutelle d'une mère vigilante, si elle fut sévère dans le choix de ses compagnes. Ces qualités suppléent aisément à l'âge. Si elle ne les a pas, il vaut bien mieux différer; c'est bien moins l'âge qui lui manque que la vertu...

Pag. 224 et suiv. L'épouse des Cantiques s'exprime ainsi : *J'ai cherché dans mon lit, durant les nuits, celui qu'aime* Cant. III. 1. *mon âme; je l'ai cherché et ne l'ai point trouvé; je l'ai appelé, et il ne m'a point écoutée.* Elle ne l'a trouvé ni dans les carrefours, ni dans les places publiques. Ce n'est pas là que se rencontre Jésus-Christ. Ne le cherchez donc pas là où vous ne le trouverez pas. Jésus-Christ, qui est la paix, n'est pas dans le grand monde, où règne la discorde. Jésus-Christ est la justice; dans le monde, il n'y a qu'injustice. Jésus-Christ est laborieux; dans le monde, il n'y a qu'oisiveté, désœuvrement. Jésus-Christ est charité; dans le monde, il n'y a que médisance. Jésus-Christ garde inviolablement la fidélité; dans le monde, fraude, artifices, perfidies. Jésus-Christ est dans

l'Eglise; dans le monde, on ne voit que les idoles de la vanité... L'Eglise va à la recherche de Jésus-Christ sur les montagnes élevées, qui répandent de toutes parts la bonne odeur d'une vie sainte et remplie des plus excellentes vertus. Imitons-la.

« Je recueille tout en finissant, et je m'écrie avec saint Ambroise : Heureuse l'âme qui met sa confiance en Jésus-Christ, pour tout! car il nous est toutes choses : *Omnia Christus est nobis*. Si vous êtes blessé, il est votre médecin : *Si vulnus curare desideras, medicus est*. Si vous êtes brûlé d'une fièvre ardente, il est pour vous une eau rafraîchissante : *Si febribus æstuas, fons est*. Si vous êtes accablé sous le poids de l'iniquité, il est pour vous la justice : *Si gravaris iniquitate, justitia est*. Si vous avez besoin de secours, il sera votre force : *Si auxilio indiges, virtus est*. Si vous craignez la mort, il est la vie : *Si mortem times, vita est*. Si vous désirez d'aller au Ciel, il est la voie : *Si cœlum desideras, via est*. Si vous voulez sortir des ténèbres, il est la lumière : *Si tenebras fugis, lux est*. Si vous manquez de pain, il est votre nourriture : *Si cibum quæris, alimentum est*. Goûtez-le donc, et voyez combien le Seigneur est doux (1). » Pag. 237.

Vous avez entendu le Sauveur dire à Pierre : *Avancez en pleine eau*. (Il parle de la foi.) Pierre ré- Pag. 243. Luc. v. 4.

(1) Traduit par Molinier, *Serm. chois.*, tom. III, pag. 228.

Ibid. 5. pond : *Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais maintenant je jetterai le filet sur votre parole.* Peut-être que dans le Ciel Jésus-Christ et Pierre s'adressent encore aujourd'hui le même discours; et c'est nous qui en sommes l'objet. Car, l'Apôtre ne cesse pas de pêcher, ni Jésus-Christ de lui dire, *Avancez en pleine eau;* et il me semble entendre Pierre lui faire la même réponse. Il y a eu nuit pour plusieurs d'entre vous, car il en est peu qui aient assisté aux veilles que nous avons faites. Nous sommes cause que Pierre travaille et se fatigue, lorsqu'il voit que nous sommes tièdes dans la piété; nous sommes cause que Paul travaille et se fatigue, lorsque nous l'obligeons de nous dire :
II. Cor. XI. 29. *Qui est-ce qui s'affoiblit sans que je m'affoiblisse avec lui?* Ne faites pas qu'à votre occasion les apôtres travaillent et se fatiguent. Cependant, ce sont eux qui disent : *Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.* En effet, les riches n'ont pu seulement supporter la fatigue du jeûne... Oh! que ne puis-je, ô mes chères filles, vous attirer toutes par l'appât des vertus célestes, et vous réunir dans les filets des saints apôtres!

VII. *De l'éducation d'une vierge.*

Ce qui recommande particulièrement ce livre, c'est l'éloge qui s'y rencontre de la Sainte Vierge.

Paroissez maintenant, ô mère nouvelle du genre humain! paroissez, ô Ève, qui n'êtes plus la coupable exilée du paradis, mais la céleste habitante du royaume de Dieu! Féconde Sara, qui n'enfantez plus dans la douleur, mais dans la joie et l'allégresse, vous qui donnez naissance à des milliers d'Isaacs! Pag. 256.

Saint Ambroise confirme la perpétuelle virginité de Marie, en réfutant les objections qui la lui contestoient, et l'établissant par les textes formels de l'Écriture.

Il n'est point de créature sur qui Jésus-Christ ait répandu ses grâces avec plus d'abondance que sur sa mère; il n'en est point à qui il ait préparé de plus magnifiques couronnes..... Dieu promet à d'autres qu'ils ne failliront pas, et il auroit permis que sa mère vînt à faillir, qu'elle déchût de sa gloire et de son plus auguste privilége? non certes, il n'en est pas ainsi. Non; Marie, la maîtresse de la virginité, n'a souffert nulle éclipse (1). J'en prends à témoin Pag. 260.

(1) Voy. les sermons de Bossuet *sur la conception de la Sainte Vierge;* Bourdaloue, *Mystères;* Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. IX; Laur. Chesnard, *Serm. sur la solide dévotion envers Marie; Disc. de morale*, tom. II. pag. 244, 245, etc.

son divin Fils, au moment où, prêt à expirer sur la croix, il léguoit ses volontés dernières. De qui le savons-nous? de celui des apôtres qui a pénétré le plus avant dans les mystères. Les autres nous racontent qu'alors la terre a tremblé, le soleil a caché sa lumière, Jésus a demandé grâce pour ses persécuteurs; mais le disciple bien-aimé, qui avoit puisé tous les secrets de la sagesse dans le sein de son Maître, ne s'arrête pas à décrire les prodiges ni les bienfaits du Rédempteur; il s'attache particulièrement à confirmer par son témoignage cette vérité, que Marie
Pag. 261. avoit persévéré dans sa virginité. *Femme*, lui dit-il,
Joann. XIX. 26. *voilà votre Fils*, et au disciple : *voilà votre mère*. Pourquoi la recommande-t-il ainsi à saint Jean, sinon parce qu'elle étoit vierge? car, si elle avoit usé du mariage comme les autres femmes, il n'auroit eu garde de séparer une épouse de son époux.

Impies, fermez ici vos bouches profanes et sacriléges; et vous, âmes religieuses, prêtez une oreille attentive : Jésus-Christ va parler; il fait son testament du haut de la croix, il suspend, pour quelques moments, avec son sacrifice, l'œuvre de notre rédemption, pour rendre à sa mère l'honneur qui lui est dû. Par son testament, il substitue Jean à sa place; il lègue à sa mère un défenseur de sa pureté, un témoin de sa virginité. Il lègue à son disciple la garde de sa mère, les devoirs de la piété et de l'a-
Ibid. 27. mour filial; *et, depuis cette heure-là, le disciple la*

prit chez lui (1). Cependant Marie se tenoit debout devant la croix ; et pendant que les apôtres avoient pris la fuite, elle s'y tenoit, sans laisser paroître le moindre trouble. Elle considéroit des yeux de la foi les plaies de son Fils, qu'elle savoit devoir procurer le salut de l'univers ; elle soutenoit ce tragique spectacle, sans craindre ceux qui pouvoient lui donner la mort à elle-même. Le Fils expiroit sur la croix, la mère offroit sa vie aux bourreaux.

Combien nous avons coûté à Jésus-Christ ! S'en est-il prévalu pour être exigeant ? Toutefois il ne Pag. 270.

(1) Dans son *Exhortation à la virginité*, saint Ambroise développe ainsi la même pensée :

« Jésus Christ, sur la croix, recommmande sa mère à son disciple saint Jean, qui, du moment où il fut appelé à l'apostolat, avoit quitté son père pour suivre le Sauveur (Matth. IV) : il ne confie cette vierge qu'à celui qui avoit renoncé à ses proches, qui avoit puisé la sagesse dans son sein ; qui ne connoissoit point ses frères, et qui jamais n'avoit eu d'enfants. Ce disciple remet ce précieux dépôt, selon qu'il est écrit : *Depuis cette heure là il la prit chez lui.* (Joann. XIX. 27.) Eh ! que signifie cette parole *chez lui*, puisqu'il avoit abandonné son pére et sa mére pour s'attacher à Jésus-Christ ? Comment les apôtres pouvoient-ils avoir une demeure en propre, eux qui disoient à leur maître : Voilà que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi. (Matth. XIX.) Qu'est-ce que saint Jean avoit à lui, après avoir renoncé à toutes les choses du monde, et protesté qu'il n'étoit pas du monde ? Que possédoit-il en propre, que ce que Jésus-Christ lui avoit donné, je veux dire sa sagesse, sa grâce, sa connoissance de sa divinité ? » (*Exhort. virginit.*, tom. II, pag. 285, 286. Voyez Cambacérés, *Panégyr.*, tom. III, pag. 422 ; et mieux encore Marolles, tom. I, pag. 326 et suiv.)

Le saint docteur affirme encore que la Sainte Vierge à concouru par sa charité envers les hommes, à l'œuvre de notre rédemption. « C'est de ses

nous demande qu'un seul combat pour mériter la couronne, et la couronne du Ciel. *Sortez dehors*, nous dit-il, sortez de ces bornes étroites où vous retiennent la cupidité et les sollicitudes du siècle. Renoncez à ces plaisirs de la chair et des sens; soyez, à vos yeux, des étrangers dans le corps dont vous êtes revêtus, afin que vous puissiez jouir de la présence de votre Dieu; car ceux qui sont esclaves de la chair, ne sauroient plaire à Dieu.

Cant. III. 2. *Sortez dehors, et voyez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie, et où il a été transporté d'amour pour les filles de Jérusalem!* C'est à vous, qui ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit, qu'il est permis de comprendre toute l'étendue de cet amour, que le véritable pacifique Salomon a allumé lui-même dans son cœur, et qui l'a rendu digne de la couronne que sa mère lui a mise sur la tête.

Heureuse Jérusalem, qui êtes notre mère! plus heureuse encore, Marie, qui a couronné ce Sauveur si grand et si puissant! Elle l'a couronné le jour où elle le conçut dans son sein; elle l'a couronné le jour où elle lui donna la naissance; elle a posé sur sa tête le diadème tissu par l'amour, qui

bénites entrailles qu'est sorti avec abondance cet esprit de sainte ferveur qui, étant premièrement survenu en elle, a inondé toute la terre. » (Traduit par Bossuet, *Serm. sur la Conception*, tom. II, pag. 211.)

déclaroit au monde le chef et le monarque de tous ceux qui croiroient en lui.

Une fois morte au monde, ne souillez plus ni vos mains, ni votre cœur de la contagion du monde. Tenez-vous-en éloignée sans cesse, occupée perpétuellement à faire retentir les cantiques sacrés en l'honneur, non d'un homme mortel, mais de Dieu. A l'exemple de Marie, gardez bien et repassez dans votre cœur les paroles que vous avez entendues sur Jésus-Christ.

Le livre se termine par cette éloquente prière adressée à Dieu, pour celle qui en avoit été l'occasion (1) :

Il est juste, ô Père des miséricordes, maintenant que je suis à la fin de ma course, et que j'ai achevé cet ouvrage, de vous adresser ma prière, et de rendre à votre bonté d'immortelles actions de grâces, de ce que les vierges ont rétabli sur la terre la vie des Anges dont nous étions déchus dans le Paradis terrestre. Que pouviez-vous faire de plus capable d'inspirer l'amour de la virginité, d'affermir dans la pratique de cette admirable vertu, d'en faire connoître le prix et l'excellence, que de faire naître votre Fils unique d'une vierge ? C'est l'ineffable présent que nous a donné la rédemption d'un Dieu Pag. 272.

(1) Ambrosia, fille d'Eugène, un des premiers citoyens de Milan, qui l'avoit confiée à la direction du saint archevêque.

sauveur; nous avons plus gagné que le péché d'Adam ne nous avoit fait perdre. Votre Fils même, venant sur la terre pour y chercher ce qui étoit perdu, ne pouvoit s'y faire de demeure plus digne de sa sainteté, que de consacrer le sein d'une Vierge, pour être, à la fois, et le sanctuaire d'une parfaite chasteté, et le temple du Seigneur..... Daignez couvrir de votre protection toute-puissante, cette fille qui se dévoue à votre service, et qui veut vous appartenir toute entière. Je vous la présente comme victime, en qualité de pontife; comme ma fille, me substituant à son père. Soyez vous-même son guide et son soutien. Introduisez-la vous-même dans le sanctuaire du céleste époux qu'elle a choisi. Qu'elle mérite d'entendre ces bienheureuses paro-
Cant. IV. 8. les : *Venez ici du Liban, ô mon épouse! venez ici du Liban, vous passerez et vous repasserez;* c'est-à-
Pag. 273. dire, qu'elle partira du siècle présent pour repasser dans l'éternité. La voici au pied des autels, non plus avec la pompe et la recherche des parures du siècle, mais telle que Madeleine au jour où elle vint répandre ses parfums sur les pieds de Jésus-Christ. Mais afin qu'elle puisse se soutenir dans ses généreuses résolutions, et acquérir des trésors de mérite, joignez-vous à elle, ô Dieu tout-puissant! La virginité ne marche jamais toute seule; elle est toujours accompagnée d'une longue suite de vertus. A la pudeur dont elle est ornée, ajoutez la modestie,

la sobriété, la continence. Donnez-lui un voile rougi dans le sang de l'Agneau ; faites qu'elle porte dans sa chair la mortification de Jésus-Christ. C'est là le voile glorieux que vous mettrez sur sa tête ; ce sont les riches vêtements dont vous releverez l'éclat de son innocence. Ajoutez une ardeur toujours égale pour le service de la religion ; l'amour des humiliations, une charité ardente, un zèle inébranlable pour la vérité, un soin continuel de la modestie. Qu'elle soit chaste comme la tourterelle, simple comme la colombe ; qu'elle ait un cœur plein de candeur ; qu'elle soit sobre à parler ; remplie de tendresse pour ses parents, de compassion pour les pauvres et les misérables, d'éloignement pour tout ce qui a l'apparence du mal. Pag. 274.

VIII. *Invective contre une vierge qui s'étoit laissée corrompre.*

Le recueil des ouvrages de saint Ambroise, relatifs à la virginité, se termine par l'invective contre une vierge qui s'étoit laissée corrompre. On n'est pas généralement d'accord que cet écrit soit de l'archevêque de Milan (1). On en retrouve une toute semblable dans saint Jérôme et dans saint Basile-le-Grand. Mais quelqu'en soit l'auteur, elle est digne de saint Ambroise, car elle respire toute la vigueur sacerdotale. On y développe avec

(1) Voy. D. Ceillier, tom. VII, pag. 476. Le savant bénédictin conclut par ces paroles : « Laissons saint Ambroise en possession de ce traité, qui n'a rien qui ne soit digne de lui. »

chaleur tous les sentiments les mieux faits pour amener à une sainte confusion de sa faute celle qui avoit perdu la grâce et les priviléges de l'innocence; cet écrit n'est pas moins intéressant par les détails qu'il nous transmet de la discipline du temps.

Pag. 307. « S'il vous est devenu impossible de soutenir les regards des hommes ; où en serez-vous lorsque vous paroîtrez devant l'assemblée des saints patriarches, des justes et des prophètes, devant le chœur sans tache des vierges, et des saints Anges? Ne serez-vous pas confondue, anéantie par les éclairs qui sortiront de leurs yeux enflammés ?.....

Vous m'allez dire qu'avec une chair aussi foible, vous n'avez pu résister à la violence de la tentation;
Pag. 308. une sainte Thècle vous répondra, avec la troupe innombrable de ses compagnes : Nous aussi nous avions une chair non moins faible ; cependant toute la fragilité de la chair, ni toute la violence des tentations, ni les fureurs des tortures n'ont pu ébranler notre chasteté, pas plus que notre foi. La chair ne se rend pas avant que le cœur ne soit corrompu. L'âme s'est toujours ouverte au crime, avant que la chair ne vienne à succomber. « On m'a fait violence. » Susanne étoit comme vous attaquée par la violence : elle a résisté. Quels cris avez-vous jetés pour échapper au ravisseur ? Quelles cicatrices attestent vos combats? Quels vengeurs avez-vous invoqués contre l'outrage qui vous avoit été fait ?

Votre père, votre mère, dans les pleurs et dans le désespoir, étoient loin de s'attendre à un opprobre qui rejaillit sur toute votre famille. Que vous eussiez quitté la vie avant votre crime, vos parents auroient donné des larmes à votre séparation; mais ces larmes n'auroient pas été sans consolation. Aujourd'hui ils sont réduits à vous pleurer, comme étant à la fois morte et vivante : morte à la gloire de la virginité dont vous êtes déchue, vivante pour l'infâmie.

Vous aviez effacé de votre mémoire le jour où vous fûtes présente à l'autel pour recevoir le voile sacré. C'étoit la solennité de la Pâque. Alors, dans cette grande et nombreuse assemblée de fidèles que la fête avoit attirés à l'église, vous marchiez comme une reine qui va s'unir à son époux, à la clarté des flambeaux que les nouveaux baptisés portoient dans leurs mains, environnée de la brillante escorte de néophytes aspirants au royaume du Ciel. Vous aviez oublié l'exhortation qui vous fut adressée en ce moment, quand on vous disoit : *Venez, ma fille, faites attention, vierge de Jésus-Christ, et oubliez votre peuple et la maison de votre père, et le roi désirera votre beauté, parce qu'il est le Seigneur, votre Dieu.* Quelle multitude de peuple accourut pour être témoin de l'alliance toute céleste que vous alliez pour toujours contracter avec Jésus-Christ! Après d'aussi solennels engagements, vous avez pu être infidèle, quand vous auriez dû répandre votre sang

Pag. 309.

Ps. XLIV. 11. 12.

et perdre mille fois la vie, plutôt que de perdre la chasteté! Là, à la suite des exhortations qui vous mirent sous les yeux l'excellence de l'état que vous embrassiez, on posa sur votre tête le voile sacré; et tout le peuple chrétien, souscrivant à votre généreuse résolution, la ratifia à haute voix et par ses ac-
Pag. 310. clamations, en répondant *Amen* (1). Que si l'épouse adultère mérite la mort aux termes de la loi, bien qu'elle ne soit unie qu'à un simple mortel; quel châtiment ne mérite pas l'adultère commis envers le céleste époux, en présence d'aussi augustes témoins!.....

Encore si vous n'aviez nui qu'à vous seule; ma douleur, quelque vive qu'elle eût été, auroit pu recevoir quelque adoucissement. Mais combien d'âmes ont été blessées par le scandale que vous avez donné! Combien de vierges vous avez fait repentir d'avoir embrassé leur sainte profession! Combien de chrétiens vous avez porté à souiller leur bouche par des blasphèmes, et à condamner la voie du Seigneur? Ce n'est pas tout: vous avez été cause que les Gentils ont fait contre nous des satires amères, et que la synagogue, insultant à votre foiblesse, s'est vantée de votre ignominie, comme d'un insolent triomphe remporté sur notre Eglise.

(1) Voy. Bourdaloue faisant allusion à ces paroles de saint Ambroise, dans un discours *sur l'alliance de l'âme religieuse avec Dieu*, *Panégyr.*, tom. II, pag. 314.

Pourtant le Dieu qui a dit par la bouche de son Prophète : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive*, vous offre un remède dans votre blessure ; c'est la pénitence. Plus le crime est énorme, plus la vôtre doit être rigoureuse. Revêtez-vous d'une robe de deuil; coupez ces cheveux qui ont servi à votre vanité, et donné occasion à votre perte ; exercez sur toute votre personne une sainte cruauté. Comme c'est Dieu proprement que vous avez offensé, c'est de lui seul que vous devez attendre la rémission de votre crime, en le conjurant de vous être favorable au jour de son jugement. « Une grande plaie exige des remèdes forts et prolongés ; un grand crime exige nécessairement de même une grande satisfaction (1). » Ezech. XXXIII. 11.

IX. *Livre des Mystères, ou des initiés.*

Ce livre est un des plus précieux monuments qui nous soient parvenus de l'antiquité. Saint Ambroise y explique aux catéchumènes la nature et les cérémonies des sacrements de Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie. Les siècles modernes n'ont rien de plus précis, ni de plus concluant.

On commençoit les cérémonies du baptême par ou-

(1) Traduit par M. l'abbé de Tréveru, *Discuss. amic.*, tom. 1, pag. 197. (Sur la nécessité des œuvres satisfactoires dans la pénitence.) *Grandi plagæ alta et prolixa opus est medicina; grande scelus grandem habet necessariam satisfactionem.*

vrir les oreilles du catéchumène, en disant *ephphetha*, c'est-à-dire, ouvrez-vous, afin qu'il sût ce qu'on lui de-
Pag 325. mandait, et ce qu'il avait à répondre; ensuite on le faisoit entrer dans le saint des saints, c'est-à-dire dans le baptistère, pour y recevoir le caractère de la régénération. Là, en présence du diacre, du prêtre et de l'évêque, il renonçoit au démon, au monde et à ses plaisirs. En renonçant au démon, le catéchumène se tournoit à l'occident comme pour lui résister en face, puis il se tournoit à l'orient comme pour regarder Jésus-Christ. L'évêque faisoit après cela la bénédiction des eaux du bain sacré. On y plongeoit le catéchumème, et dès lors il était purifié de tous ses péchés. Au sortir des fonts, l'évêque
Pag. 333. faisoit au baptisé l'onction sur la tête, puis on lui lavoit les pieds et on le revêtoit d'habits blancs, pour marquer qu'il s'étoit dépouillé du péché et revêtu des chastes vê-
Pag. 336 tements de l'innocence. Après quoi il recevoit le sceau spirituel, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de connoissance et de piété, l'esprit de la sainte crainte, c'est-à-dire le sacrement de Confirmation, marqué dans les paroles de l'apôtre aux
II. Cor. I. 21. Corinthiens, qu'on récitoit tout haut; *Dieu le Père vous a marqué de son sceau; Jésus-Christ, notre Seigneur, vous a confirmé, et vous a donné les arrhes du Saint-Esprit dans votre cœur.* Le nouveau baptisé étant ainsi purifié marchoit vers l'autel en disant avec le Psalmiste:
Ps. XLI. 4. *J'entrerai à l'autel du Seigneur, à Dieu qui réjouit ma jeunesse.* Il y alloit avec empressement pour participer au festin céleste; y étant arrivé, et voyant le saint autel orné, car on le couvroit de vases d'or et d'argent, d'étoffes de soie, de fleurs et de cierges, il s'écrioit avec le
Ps. XXII. 5. même prophète: *Vous avez préparé une table devant moi*,

c'est le Seigneur qui me nourrit, rien ne pourra me manquer. Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturage, et le reste du psaume ; puis, il assistoit pour la première fois au saint sacrifice. Ibid. 1.

Toutes ces particularités sont marquées avec précision dans ce traité. Elles ne le sont pas moins dans l'ouvrage qui suit, sous le titre *des Sacrements*, qu'il soit ou non de saint Ambroise, mais remontant sans nulle contestation à cette haute antiquité. (Quant au premier surtout ; voyez, dans le volume précédent, les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem.)

La rigoureuse conformité avec l'esprit de nos cérémonies, et toute la doctrine catholique s'y trouve si parfaitement établie, que plusieurs protestants, dans l'impuissance de la contester, ont pris le parti de disputer à saint Ambroise cet ouvrage; d'autres, de meilleure foi, ont abandonné une opinion que démentent tous les manuscrits.

S'adressant aux initiés : « Vous êtes entrés par votre baptême dans la connoissance des mystères de la religion de Jésus-Christ, *Ingressus es religionis mysterium*. Rappelez à votre souvenir les demandes qu'on vous a faites, et ce que vous avez répondu : *Repete quid interrogatus responderis*. Vous avez expressément renoncé à Satan et à ses œuvres de ténèbres; vous avez abjuré le monde, son luxe et ses plaisirs : *Renunciasti Diabolo et operibus ejus; renunciasti mundo luxuriæ, ac voluptatibus ejus*. C'en est fait : vous êtes engagés; vous avez donné parole à la face des autels, en présence de Dieu ; ses anges en sont les témoins : *Tenetur vox tua in libro viventium ; præsentibus Angelis locutus es*. Maintenant, il n'est plus question de dissimuler et de nier : *non est fallere, non est negare*.

Si vous vous montriez faussaires, ce chrême sacré dont vous fûtes oints au jour de votre baptême, ce cierge qu'on vous mit en main, cette robe blanche dont on vous a revêtus; le prêtre, qui des ténèbres vous fit passer à la lumière; cet autel sacré, les pierres mêmes de ce temple s'éleveroient contre vous (1) ».

Après avoir détaillé les cérémonies des deux premiers sacrements, le saint archevêque expose celles qui accompagnoient l'admission à la table eucharistique. Il prouve l'excellence et la vérité du sacrement.

Pag. 237. « Prenez garde, je vous prie (c'est la réflexion de saint Ambroise). Quand le Fils de Dieu parloit aux Juifs de ce sacrement, il ne disoit pas : *Ego sum cibus*, Je suis la viande; mais il leur disoit : *Caro mea verè est cibus* : Ma chair est la viande dont il faut que vous soyez spirituellement nourris. Ce n'est point l'âme, ce n'est point la divinité de Jésus-Christ qui fait notre aliment spirituel dans l'eucharistie, c'est sa chair (2). »

Considérez quel est le plus excellent, ou de cette manne que Dieu donnoit aux Israélites dans le désert, appelée le pain des Anges, ou de la chair de Jésus-Christ, laquelle est le corps de la vie même. Celle-là tomboit du ciel; celle-ci est au-dessus du ciel, et elle est la manne du Seigneur des Cieux.

(1) Traduit dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. 1, pag. 385, 386.

(2) Bourdaloue, *Mystères*, tom. 1, pag. 409.

Celle-là étoit sujette à se corrompre quand on la gardoit d'un jour à l'autre ; et celle-ci est tellement éloignée de la corruption, que quiconque la mange avec piété, deviendra lui-même incorruptible. L'eau coula d'un rocher en faveur des Juifs ; mais pour vous coule le sang de Jésus-Christ même. Cette eau les désaltérera pour quelques heures ; le sang de Jésus-Christ vous lave et vous purifie pour toute l'éternité. Le Juif boit, et a encore soif ; mais quand vous aurez bu de ce saint breuvage, vous ne serez plus altéré. Cette nourriture, et ce breuvage de l'ancienne loi n'étoient que des figures et des ombres ; mais cette nourriture et ce breuvage sont la vérité. Que si ce qui n'étoit que l'ombre excite votre admiration, combien grande doit être la chose même? En effet, la lumière est bien plus excellente que l'ombre ; la vérité, que la figure ; le corps du Créateur du ciel, l'est bien plus que la manne tombée du ciel....... Vous me direz peut-être : Je vois Pag. 338. autre chose ; comment m'assurez-vous que je reçois le corps de Jésus-Christ ? Prouvons que ce n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré ; et que la bénédiction a plus de force que la nature, puisqu'elle change la nature même. Moïse tenoit un bâton en sa main, il le jeta à terre, et il devint un serpent. Les eaux des fleuves d'Egypte étoient pures ; et tout à coup on les vit couler en sang. Le peuple d'Israël étoit altéré, Moïse frappe

le rocher, et il en sort de l'eau. Si la bénédiction des hommes a le pouvoir de changer la nature; que dirons-nous de la consécration divine, où les paroles mêmes du Seigneur opèrent? Car ce sacrement que vous recevez est formé par les paroles de Jésus-Christ. Que, si la parole d'Elie a pu faire descendre le feu du ciel; la parole de Jésus-Christ ne pourra-t-elle pas changer la nature des éléments? Vous avez lu dans l'histoire de la création du monde, que Dieu ayant parlé, toutes choses ont été faites. La parole donc de Jésus-Christ, qui a pu du néant faire ce qui n'étoit pas, ne peut-elle pas changer ce qui est, en ce qui n'étoit point? Car il n'y a pas moins de pouvoir à donner l'être, qu'à le changer. Mais pourquoi employer ici les raisonnements? servons-nous plu-
Pag. 339. tôt des exemples que Jésus-Christ nous fournit; et, par celui de son incarnation, établissons la vérité du mystère de son eucharistie. Est-ce selon l'ordre naturel que Jésus-Christ est né de Marie? n'est-il pas évident, au contraire, que c'est par un miracle qu'une vierge est devenue mère? Or, ce corps même que nous produisons par la parole, est le même qui est né d'une vierge. Pourquoi chercher l'ordre de la nature dans la production du corps eucharistique de Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ est né d'une vierge, contre l'ordre de la nature? C'est la véritable chair de Jésus-Christ, qui a été crucifiée et ensevelie; c'est donc elle aussi qui est véritablement

dans ce sacrement. Jésus-Christ le déclare lui-même, disant : *Ceci est mon corps*. Avant la consécration qui se fait par ces paroles célestes, on donne à cela un autre nom ; mais après la consécration, cela est nommé le corps de Jésus-Christ. Il dit lui-même que ce qui est dans le calice est son sang. Avant la consécration, cela s'appelle d'un autre nom ; mais après la consécration, on l'appelle sang, et vous répondez *amen*, c'est-à-dire, il est vrai. Croyez donc de cœur ce que vous avouez de bouche ; et que vos sentiments intérieurs soient conformes à vos paroles. Jésus-Christ est dans ce sacrement, parce que ce sacrement contient le corps de Jésus-Christ. Ce n'est donc pas une nourriture corporelle, mais spirituelle ; car le corps de Dieu est spirituel comme Jésus-Christ est le corps du divin esprit, parce que Jésus-Christ est esprit. Cette viande céleste fortifie notre cœur ; ce breuvage remplit de joie le cœur de l'homme. Après donc avoir reçu ce sacrement, soyons persuadés que nous sommes régénérés, et ne disons pas : Comment avons-nous pu être régénérés ? Il ne faut point chercher l'ordre de la nature là où est l'excellence de la grâce (1). »

(1) Traduit par D. Ceillier, *article saint Ambroise*, tom. VII, pag. 484, 485 et 644.

x. *Les six livres des Sacrements.*

Il y a de fortes raisons pour douter que cet ouvrage soit de saint Ambroise. Les savants éditeurs qui le lui contestent n'en prouvent pas moins qu'il est d'une haute antiquité. Il est évident que ces livres furent composés d'après les écrits du saint archevêque, et qu'ils ne sont que la substance de sa doctrine ; on les cite communément sous son nom. Nous y retrouvons tout ce que nous croyons et pratiquons encore aujourd'hui dans l'administration de nos sacrements : l'usage de toucher les narines et les oreilles de la personne que l'on présente au baptême ; l'onction quiprécède le baptême, les exorcismes,et le chrême qui accompagne l'onction, les interrogations faites aux néophytes (1). Nous y voyons indiqué clairement le sceau spirituel par lequel celui qui avoit été baptisé devenoit parfait chrétien en recevant le Saint-Esprit par la vertu de l'invocation de l'évêque, ce qui marque le sacrement de confirmation ; le changement qui se fait à l'autel eucharistique, du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, par la vertu de ses propres paroles ; plusieurs des cérémonies usitées dans le sacrifice de la messe, et les paroles principales du canon, avec des explications sur tout l'ordre de la liturgie, tel à peu près que nous l'observons aujourd'hui, et qui en démontrent invinciblement l'antiquité (2).

Prouvons-le par quelques passages.

(1) Voy. le traité précédent *des Mystères*, , qui est incontestablement de saint Ambroise.

(2) « La liturgie de Milan, dite Ambrosienne, reçut un nouveau lustre de notre saint docteur; mais il est prouvé par ses écrits mêmes, qu'elle étoit plus ancienne que lui, du moins quant à certains points em-

Sur le sacrement de Baptême.

L'auteur s'adressant aux néophytes :

Qu'avons-nous fait le samedi? (Veille des jours de Pâque et de Pentecôte, les seuls où le sacrement de baptême s'administroit avec solennité.) Ce que fit le Sauveur, à l'égard du sourd-muet qui lui avoit été présenté : nous avons dit *ephphetha* (adaperire), vous touchant les oreilles et le visage, pour que vous fussiez disposés à entendre la parole de Dieu, et à répondre aux demandes qui alloient vous être faites par son ministre. Pag. 349.

Vous êtes entré dans le baptistère : vous avez reçu l'onction, comme devenant l'athlète de Jésus-Christ, comme destiné à combattre contre le siècle (1). Pag. 350.

pruntés de la liturgie romaine. » (Godescard; trad. de Butler, *Vies des Saints*, article *saint Ambroise*, tom. XII, pag. 48, note, et il cite à l'appui Le Brun, Sonmani et Muratori.)

(1) Saint Chrysostôme : « De même que l'on oignoit les athlètes par tout le corps avant de les exposer aux combats, ainsi on oint toutes les parties du corps de celui qui va être baptisé, afin qu'il n'entre dans la carrière et dans la milice chrétienne, qu'après s'être disposé à combattre contre les ennemis du salut, et à en triompher. »

Nos plus anciens monuments parlent de ces onctions, et distinguent celles qui précèdent le baptême, d'avec celles qu'on faisoit après. On les faisoit sur tout le corps. On les a réduites à deux, l'une sur la poitrine, l'autre entre les épaules; symbole de la grâce que la vertu de Jésus-Christ répand dans le cœur, et de la douceur du joug que sa loi impose.

Quelques théologiens modernes ont révoqué en doute la nécessité de l'onction et des exorcismes qui s'administrent au baptême; ils sont réfutés par l'antiquité et la doctrine constante de notre Eglise.

Il vous a été demandé : Renoncez-vous au démon et à ses œuvres? Qu'avez-vous répondu? J'y renonce. Renoncez-vous au siècle et à ses plaisirs? De même vous avez répondu : J'y renonce. N'oubliez pas cette promesse ; c'est une créance à laquelle vous êtes engagé, et dont le titre est inscrit non sur la terre, mais dans le ciel (1).

Pag. 351. Vous êtes entré dans l'eau sacrée du baptême; qu'y avez-vous vu? De l'eau, un prêtre, un lévite. Est-ce tout? Oui, tout; car rien ne manque là où se réunissent, dans leur plénitude, l'innocence, la piété, la grâce, la sanctification. Vous avez vu tout ce qu'il y avoit, des yeux du corps; vous n'avez pas vu ce qui s'opère, parce que c'est là ce qui échappe aux sens. Ce qu'ils ne pénètrent pas, est bien plus excellent que ce qu'ils saisissent; il y a entre les uns et les autres objets toute la différence du temps et de l'éternité.

(1) Saint Augustin : « Vous avez ouï, et vous avez professé que vous renonciez au démon, à ses pompes et à ses anges. Voyez, nos très chers Frères, que vous l'avez juré en présence des Anges, et que les noms de ceux qui ont fait ces promesses sont écrits dans le livre de vie, non par la main d'un homme, mais par celui qui est au-dessus des puissances du ciel. » (Lib. II, *de Symb.*, cap. I.)

Salvien : « Quoi! est-ce ainsi que vous devez aller contre la première chose que vous avez promise au Seigneur? On ne vous a admis dans son Eglise, qu'après que vous eûtes renoncé aux pompes et aux œuvres du démon; et ce sont ces mêmes pompes que vous recherchez, lorsque vous vous trouvez aux spectacles : c'est donc retourner au démon que d'aller dans ces lieux, et rétracter votre promesse! » (*De Provid.*, lib. VI.)

D'où cette eau du baptême reçoit-elle son efficacité, si ce n'est de la croix de Jésus-Christ, de la mort de Jésus-Christ? c'est là tout le mystère. Les souffrances de la Passion, source de notre rédemption, source de votre salut. Pag. 356.

Le baptême conféré au nom de la très sainte Trinité. Pag. 358.

Sur la demande qui vous a été faite : Croyez-vous à Dieu le Père tout-puissant? vous avez dit : J'y crois; et vous avez été plongé dans l'eau une première fois. Puis on vous a demandé : Croyez-vous en notre Seigneur Jésus-Christ et en sa croix? vous avez répondu : J'y crois; et vous avez été plongé une seconde fois, pour marquer que vous étiez enseveli avec Jésus-Christ, dans l'espérance qu'enseveli avec Jésus-Christ, vous ressusciterez avec lui. On vous a demandé après cela : Croyez-vous au Saint-Esprit ? vous avez répondu : J'y crois; et une troisième fois vous avez été plongé (1).

(1) Tertullien : « Nous sommes plongés trois fois au nom de chaque personne de la sainte Trinité ». (*Adv. prax.*, cap. XXVI.) Saint Athanase en donne cette raison : « Pour représenter la mort, la sépulture et la ressurrection du Sauveur. » (*Quæst.* CXXIV.) Saint Ambroise, ou l'auteur du livre *des Sacrements*, dit que c'est par allusion à la triple profession de foi de l'apôtre saint Pierre (lib. II, cap. VII). La coutume de baptiser par immersion venoit, selon saint Basile, de tradition apostolique; et les canons des apôtres semblent exclure toute autre manière de baptiser. Pourtant on rencontre des exemples assez fréquents du baptême par simple infusion. Les malades n'en pouvoient recevoir d'autre.

La profession de foi qui étoit demandée, portoit d'abord sur la croyance

Pag. 360. Ces immersions faites, quelles ont été les paroles prononcées par le prêtre? Les voici : Que le Seigneur qui vous a régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, et vous a accordé la remise de vos péchés, vous oigne pour la vie éternelle. Vous l'entendez, pour la vie éternelle ; n'allez pas désormais sacrifier cette vie éternelle à la vie présente.

Pag. 361. Le prêtre vous a lavé les pieds, comme Jésus-Christ l'a fait à ses apôtres.

Pag. 363. Je sais bien que cet usage (de laver les pieds dans la cérémonie du baptême) n'existe pas dans l'Eglise romaine, dont nous suivons, pour tout le reste, les institutions, comme règle de notre discipline. Enfin, elle n'est pas dans cet usage, peut-être à cause de la grande quantité des catéchumènes. D'autres en expliquent ainsi le motif : parce que cette circonstance ne tient pas au sacrement, on ne lave les pieds qu'en signe d'hospitalité. Autre chose est d'exercer l'humilité, autre chose est d'opérer la

à la très sainte Trinité; de plus, à toutes les choses sacrées qui nous ont été laissées par la divine tradition, dit l'auteur du livre *de la hiérarchie ecclésiastique.* Saint Jérôme : « C'est la coutume dans le baptême, après qu'on a interrogé sur la croyance de la Trinité, de demander : Croyez-vous la sainte Eglise catholique, la rémission des péchés?» (*Dialog. adv. Lucif.*, cap. v.) Saint Jean Chrysostôme : « Quand nous sommes prêts a être baptisés, on nous fait dire : Je crois à la résurrection des morts ; et c'est sur cette croyance que nous recevons ce sacrement. »

Saint Augustin nous apprend que cette profession de foi se faisoit en public, dans un lieu élevé. (*Confess.*, lib. VIII, cap. II.)

sanctification. Si nous en maintenons l'usage, si même je le crois nécessaire, ce n'est pas pour blâmer ceux qui ne le font pas; mais simplement pour justifier notre méthode. Je souhaite de me conformer en tout à l'Eglise romaine; toutefois, nous avons aussi nos maximes et nos libertés: ailleurs, on fait mieux d'agir comme on le fait; nous, nous faisons mieux de nous en tenir à nos usages.

Sur le sacrement de Confirmation.

Immédiatement après la réception du sacrement de baptême, on procédoit à l'administration du sacrement de confirmation (1).

Sur le sacrement de l'Eucharistie.

« Ce seroit vouloir ajouter des rayons au soleil, que de prétendre éclaircir par des réflexions ce que dit saint Ambroise, que la chair de Jésus-Christ que nous recevons dans l'Eucharistie est la même qui est née de la Vierge, qui a été crucifiée et qui a été mise dans le tombeau. Qu'eût pensé saint Ambroise et l'Église de son temps, d'un homme qui auroit osé dire, que la chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est différente de celle qui a été crucifiée et mise dans le tombeau? »

Les sacrements de la loi nouvelle, à le bien prendre, remontent beaucoup plus haut que l'ancienne loi. La preuve? Les Juifs ne vont pas au-delà d'A- Pag. 367.

(1) Toute la croyance de l'Eglise, au sujet de la confirmation, c'est que, par cette cérémonie extérieure, on donne le Saint-Esprit à ceux qui ont été baptisés; et c'est par l'imposition des mains de l'évêque, et par l'onction du chrême, qu'ils reçoivent cette grâce. Tertullien: « Quand nous sommes

braham. Avant Abraham, nos mystères existoient; Melchisedech offrit le pain et le vin.... Qu'étoit-ce
Hébr. XI. que Melchisedech? On l'appelle *roi de justice, roi de paix*. Ces titres peuvent-ils appartenir à un homme? ils ne conviennent qu'à celui qui seul a droit de dire :
Joann. XIV. 27. *Je vous donne ma paix*.

Melchisedech nous est présenté encore comme étant sans père ni mère : en quoi il est l'image du Fils de Dieu... L'auteur de nos sacrements, quel est-il donc? si ce n'est notre Seigneur Jésus-Christ.

A la suite des deux sacrements de baptême et de confir-

» sortis des eaux du baptême, on nous oint d'une huile bénite; ensuite on » nous impose les mains pour faire descendre le Saint-Esprit. » (*Lib. de bapt.*, cap. VIII.) Il ajoute : « Pour lors le Saint-Esprit descend avec plaisir » sur ceux qui ont été purifiés, et bénis par les eaux du baptême; il re- » pose sur eux, les reconnoissant comme sa demeure, de même qu'il des- » cendit sur Jésus-Christ, sous la figure d'une colombe, après son bap- » tême. »

Le baptême s'administre indifféremment par les mains de l'évêque, du prêtre ou du diacre : nous l'avons vu dans Tertullien, saint Cyrille de Jérusalem, etc. Le concile d'Elvire permet même à tout fidèle laïque de donner ce sacrement en cas de nécessité (Can. XXXVIII). Il n'en étoit pas ainsi de la confirmation, que l'évêque seul avoit le droit de donner. Cette distinction remontoit à la plus haute antiquité. Il n'est pas nécessaire d'en accumuler les témoignages : on les trouve dans tous les livres qui traitent de nos sacrements. Le pape saint Innocent I[er], écrivoit : « Les prêtres peu- » vent oindre les baptisés avec du chrême; mais non pas leur mettre de » *cette même huile* consacrée sur le front, parce que cela n'est permis » qu'aux seuls évêques. » C'étoit, au fond, *la même huile*, mais préparée d'une manière particulière pour l'administration de la confirmation. L'auteur du livre *De la hiérarchie ecclésiastique* le dit expressément : « Nous » apprenons, dit-il, que cette liqueur est un composé de plusieurs matières,

mation, les nouveaux baptisés étoient admis à la table eucharistique (1).

Vérité eucharistique. Institution du sacrifice du pain et du vin, figurée dans l'ancien Testament, désignée par les oracles précis des livres prophétiques de David et autres (2). Pag. 367.

Vous m'allez dire, ce n'est là qu'un pain commun. Oui, avant la consécration. Mais, après la consécration, de pain qu'il étoit, il est devenu la chair de Jésus-Christ, par la vertu des paroles de Jésus-Christ lui-même. Partout ailleurs, le prêtre p[illegible] en son propre nom; ici, les paroles qu'il profère sont celles de Jésus-Christ; c'est donc la parole de Jésus-Christ qui opère ce sacrement. Et quelle est- Pag. 368.

» qui exhalent des odeurs douces et agréables. » Et saint Augustin s'exprime dans les mêmes termes. (Lib. VII *contr. Donat.*)

(1) Tertullien : « On lave la chair dans l'eau du baptême, afin que » l'âme soit purifiée de ses taches; on fait l'onction sur la chair, afin que » l'âme soit consacrée; la chair mange le corps et le sang de Jésus-Christ, » afin que l'âme soit remplie et engraissée de Jésus-Chsist. » (*De resurr. carn.*, cap. VIII.) L'auteur du livre *Des sacrements* : « Parce qu'il faut » perfectionner les baptisés, c'est pour cela, qu'après être sortis des fonds, » on leur donne le Saint-Esprit par la prière du prêtre; ensuite on les fait » venir à l'autel. Etant arrivés à l'autel, on leur disoit : Vous avez été lavés » dans les eaux du baptême, figurées par celle de la fontaine de Siloé : » vous allez être admis aux autels, pour y voir et pour y recevoir ces re- » doutables mystères, auxquels vous ne pouviez participer durant le temps » de votre aveuglement. » (Lib. II.)

(2) Imité par nos prédicateurs, rappelant l'oblation faite par Melchisedech, les figures de l'ancien Testament, et les textes de l'Ecriture. « Que veut donc nous dire Isaïe, quand il nous assure que les serviteurs du Seigneur mangeront, qu'ils boiront, etc.? Que veut dire le roi-prophète,

elle? La même qui a fait le ciel et la terre. Avant la consécration, ce n'étoit qu'un pain matériel; après la consécration, je vous le répète, je vous l'affirme, c'est le corps de Jésus-Christ (1). Quand Jésus-Christ lui-même a parlé, est-il permis de douter de la vérité
Pag. 371. de sa parole? « La parole d'Elie a pu faire descendre le feu du ciel pour consumer sa victime. Qu'étoit-ce cependant que le sacrifice d'Élie, en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ? et la parole de Jésus-Christ ne pourroit transformer les substances pour nous donner notre victime! Sa toute-puissance a créé ce qui n'existoit pas; son amour ne pourra-t-il pas changer ce qui étoit? l'un est-il plus difficile, plus impossible que l'autre (2)?»

quand, long-temps avant Isaïe, il nous annonce que Dieu, pour donner à manger à ceux qui le craignent, a fait l'assemblage des plus grandes merveilles?... etc., etc.» (Montarg., *Dictionn. apost.*, t. VIII, p. 493 et suiv.)

(1) *Tu fortè dicis : Meus panis est usitatus. Sed panis iste est ante verba sacramentorum : ubi accesserit consecratio, de pane fit caro Christi. Consecratio autem quibus verbis et cujus sermonibus? Domini Jesu. Nam reliqua omnia quæ dicuntur in superioribus, a sacerdote dicuntur; laudes Deo deferuntur; oratio petitur pro populo. Ubi venitur ut conficiatur venerabile sacramentum, jam non suis sermonibus utitur sacerdos, sed utitur sermonibus Christi. Ergo sermo Christi hoc conficit sacramentum. Quis est sermo Christi? Nempe is quo facta sunt omnia.*

« Saint Ambroise, comme prévenant les difficultés que devoient former par la suite nos frères séparés, s'exprime ainsi : « J'avoue que le pain n'est » que du pain avant les paroles du sacrement; mais dès que la consécra- » tion est survenue, je crois et je confesse que c'est le corps et la chair de » Jésus-Christ. C'est lui-même qui nous le dit. » (Moutargon, *Dictionn. apostol.*, tom. VII, pag. 491.)

(2) L'abbé Clément, *Mystères*, tom. I, pag. 337.

Ce n'est donc pas en vain qu'après l'avoir reçu, vous dites *amen*, déclarant, par cet acte de foi et cet aveu public, que vous croyez que c'est le vrai corps de Jésus-Christ (1).

L'auteur rapporte les paroles du canon de la messe avant et après la consécration, telles que nous les proférons au sacrifice de l'autel. Elles se terminoient dès-lors par l'oraison dominicale, dont l'auteur donne ici une explication succincte : Pag. 377.

A l'occasion des paroles : *Donnez-nous notre pain de chaque jour :* « Non pas seulement le pain matériel nécessaire à l'aliment du corps, mais le pain de la plus excellente substance, le pain de la vie éternelle, qui donne la nourriture et la force à l'âme (2). »

Si c'est un pain quotidien, pourquoi n'en faites-vous usage qu'une fois l'an? prenez chaque jour ce qui doit vous profiter chaque jour. Vivez de manière à mériter de le recevoir chaque jour (3). Quand Pag. 379.

(1) L'auteur du livre des *Constitutions apostoliques* : « Le prêtre ou l'évêque donne le corps de Jésus-Christ sous l'espèce du pain ; en disant : *C'est le corps de Jésus-Christ ;* et celui qui le reçoit répond : *Je le crois*, ou *en vérité*. Le diacre présente le calice, en disant : *C'est le sang de Jésus-Christ qui vous est présenté pour boire ;* et on répond en buvant : *Amen*, Je le crois. » (Lib. VIII, cap. XIII.)

(2) Traduit par La Colombière, *Serm. sur l'Eucharistie*, tom. II, pag. 32.

(3) *Accipe quotidie, quod quotidie tibi prosit. Sic vive ut quotidie merearis accipere.*

on n'est pas digne de le manger chaque jour, on ne l'est pas plus une fois dans l'année. Vous le savez, nous vous le disons tous les jours, que toutes les fois que nous offrons le saint sacrifice, nous vous rappelons la mort, la résurrection, l'ascension du Sauveur, et la rémission des péchés; et vous ne vous empressez pas de recevoir tous les jours ce pain de chaque jour (1)? Quiconque est blessé, cherche un remède pour se guérir. Nous le sommes tous, puisque tous nous péchons. Or, le remède de nos blessures, c'est le vénérable et céleste sacrement (2).

(1) « C'est un pain, disent les saints docteurs, pain quotidien, ajoutent-ils. S'il est quotidien, pourquoi ne le mangez-vous pas tous les jours? Vous nous entendez dire, poursuit saint Ambroise; nous vous le disons tous les jours à l'autel, que chaque fois que le sacrifice s'offre, on renouvelle tous les mystères de notre foi en Jésus-Christ : ici, sa passion, sa mort; là, sa résurrection glorieuse, ensuite son ascension triomphante; et par-dessus toutes ces différentes images, la rémission des péchés est toujours signifiée. Vous le savez; vous l'entendez, ce beau langage, *Audis*; et cependant vous ne recevez pas ce pain quotidien de votre vie : *Et panem istum quotidianum non assumis.* » (L'abbé Clément, *sur la communion*, *Carême*, tom. III, pag. 228. Voyez aussi La Rue, *Carême*, tom. IV, pag. 443. Montargon, tom. I, pag. 468, 514.)

(2) Ailleurs saint Ambroise dit : Il est des personnes qui s'imaginent que le devoir de la pénitence consiste pour elles à s'abstenir de la communion. C'est, répond le saint docteur, agir contre elles-mêmes avec trop de dureté; c'est s'exposer au châtiment, et refuser le remède. La plus sensible douleur qu'elles devroient éprouver, est d'être privés de cette grâce céleste. (*De pœnitent.*, lib. II, cap. IX, pag. 435.)

Nos prédicateurs, réfutant le prétexte du prétendu respect pour le sacrement, trouveront dans les paroles du saint archevêque une autorité de plus.

« De là, saint Ambroise soutient que se retirer de la communion, ce n'est point une piété selon l'esprit et les instructions de Jésus-Christ, qui ne nous a point dit : Respectez et retirez-vous, mais respectez et approchez-vous (1). »

Nous tirons encore de l'histoire des derniers moments du saint archevêque, un argument sans réplique, en faveur du dogme de l'eucharistie administré sous une seule espèce; de celui de la présence réelle et du sacrement de l'extrême-onction, conféré aux malades. Le récit en est fait par son diacre Paulin. «Honorat, évêque de Verceil, qui l'assista à sa mort, s'étant retiré pour aller prendre quelque repos, entendit une voix qui lui cria jusqu'à trois fois : Levez-vous, hâtez-vous, parce qu'il rendra bientôt l'esprit. Alors étant descendu, il présenta au saint, le corps de Notre Seigneur. « A peine l'eut-il mangé, qu'il expira, emportant avec lui ce précieux viatique, afin que son âme fortifiée par cet aliment allât jouir de la compagnie des Anges (2). »

En recommandant la fréquente communion, le même saint ne manque pas de rappeler au respect véritable qui est dû au sacrement de l'Eucharistie.

(1) Ch. de Neuville, *sur le désir de la communion*, *Carême*, tom. IV, pag. 301.

(2) *Vita S. Ambros.*, n° XXIV. Bossuet allègue ce fait contre l'opinion des ministres protestants, en faveur de la communion sous les deux espèces, et presse l'argument de la manière la plus invincible. (*OEuvr. posth.*, tom. II, pag. 416 et suiv.)

Sur les mauvaises communions.

« Au reste, vous savez, vous ne pouvez l'ignorer, que ces sortes de communions, quelque rares qu'elles soient, sont toujours trop fréquentes; puisque, si Jésus-Christ entrant dans notre cœur, n'y aperçoit son esprit et sa vie; loin d'être un Dieu d'amour qui vous sanctifie, il ne sera qu'un Dieu vengeur, qui vous condamne et vous réprouve : *Si non mutas vitam, magis occiditur, quàm vivificatur.* »

Énormité du crime de l'indigne Communion.

« Ah! qu'est ceci? dit saint Ambroise. Vous adorez Jésus-Christ; et c'est en l'adorant que vous le percez. N'est-ce donc que comme ces soldats dont il est parlé dans l'histoire de la Passion, par dérision, et pour lui insulter, que vous fléchissez les genoux devant lui, que vous l'appelez votre Christ et votre Roi? Mais du moins encore ces soldats mêmes, ainsi que les princes de la synagogue, quand les prodiges arrivés à sa mort les eurent forcés à le reconnoître, ils s'en retournèrent tous en frappant leur poitrine (1). »

(1) L'abbé Clément, *sur la communion*, *Carême*, tom. III, pag. 220.

XI. *Les deux livres de la Pénitence.*

(Analyse et extraits.)

Le dessein du saint archevêque dans ces livres, est de combattre la dureté des Novatiens, qui rejetoient les grands pécheurs, sans avoir égard à leur pénitence, et prétendoient que l'Église n'avoit pas le pouvoir de les absoudre. Opinion déjà repoussée avec force par saint Cyprien, saint Pacien et les autres. Saint Ambroise entre en matière, en exposant avec quelle modération et quelle douceur Jésus-Christ en a usé pour former son Eglise, et faire entrer les hommes dans les voies du salut. Il montre la nécessité de ces vertus dans le gouvernement des ames, et soutient que la compassion qui porta le bon pasteur à charger sur ses épaules la brebis égarée, est devenue la règle indispensable de la conduite des ministres de l'Eglise, et la marque à laquelle il veut qu'on reconnoisse ses véritables disciples. Les Novatiens, par une conduite contraire, ne pouvoient qu'éloigner les pécheurs de la pénitence. Pag. 389.

Quel malade pensera jamais à venir consulter le médecin de qui il n'attend que des rebuts, au lieu du compatissant intérêt qu'il réclame? Ceux-là ne sont donc pas de l'école de Jésus-Christ, qui substituant la dureté à la douceur du Maître, l'orgueil à son humilité, refusent aux autres sa miséricorde, quand ils sont les premiers à reconnoître qu'ils ont besoin de celle du Seigneur. Pag. 390.

Le moyen de faire pénitence, quand on désespère de trouver de l'indulgence?

Si le plus haut point de perfection auquel chaque vertu aspire, est ce qui lui assure l'utilité la plus étendue, c'est, je crois, à la modération que la supériorité appartient ici. Ceux mêmes qu'elle condamne, la modération ne sait pas les offenser; et ceux qu'elle a condamnés, elle les met ordinairement en état de mériter qu'on leur pardonne. De toutes les vertus du christianisme, c'est celle qui a le mieux réussi à propager l'Eglise enfantée par le sang de Jésus-Christ; celle qui nous fait le mieux goûter le bienfait de la rédemption divine applicable à tout le genre humain, et l'économie des moyens de salut proposés à tous; en leur ouvrant une voie que tous peuvent entendre sans répugnance, et suivre sans frayeur. Qui veut réformer le monde et venir au secours de la foiblesse humaine, doit essayer sur lui-même ce qu'il veut prescrire aux autres. Voyez le pasteur de l'Évangile; il charge sur ses épaules la brebis qu'il veut ramener au bercail, il ne la réprouve pas. Le Sage l'a dit: *Gardez-vous d'être juste à l'excès.* La justice doit être tempérée par la modération.

Eccl. vii. 17.

Saint Ambroise explique en quoi consistoit l'erreur de ces hérétiques.

Pag. 391.

Ils prétendent qu'on ne doit point rendre la com-

munion à ceux qui sont tombés en violant la loi de Dieu. S'ils ne parloient que du sacrilége, s'ils ne refusoient le pardon qu'à ce seul crime; toujours serait-ce là une dureté condamnée par les divines Ecritures et par l'exemple de Jésus-Christ, qui a pardonné tous les péchés, sans nulle exception. Mais, en soutenant, avec la rigueur des stoïciens d'autrefois, que tous les péchés sont égaux, et que tout pécheur doit être également privé de la participation aux divins mystères, à qui enfin laissent-ils la ressource de la pénitence?

Ils disent qu'ils font honneur à Jésus-Christ, en lui réservant à lui seul le pouvoir de remettre les péchés. Mais c'est en cela même qu'ils lui font injure, puisqu'ils violent ses commandements. Il a dit, dans son Evangile : *Recevez le Saint-Esprit : les pé-* Joann. xx. 22.
chés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Je demande qui l'honore davantage, de celui qui obéit à ses ordonnances, ou de celui qui y résiste? L'Eglise lui prouve dans les deux cas sa soumission, en liant et déliant les pécheurs. L'hérésie, par son inflexible rigueur et son défaut d'obéissance, veut lier ce que l'Eglise ne lie pas, délier ce qu'elle ne délie pas; en quoi elle se condamne elle-même.

Jésus-Christ demande grâce; Novatien ne ré- Pag. 394.
pond que par des arrêts de mort. Jésus-Christ nous dit : *Apprenez de moi que je suis doux ;* Novatien Matth. xi. 29.

Ibid. 30. dit : Je suis sans pitié. Jésus-Christ dit : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*, Novatien ne veut qu'un joug accablant et un fardeau insupportable.

Les Novatiens arguoient de l'immutabilité de Dieu : qu'on ne pouvoit supposer en lui une vicissitude de colère et d'indulgence. Ce que saint Ambroise réfute aisément par l'accord nécessaire entre la justice et la miséricorde,
Pag. 395. par les textes accumulés de l'Écriture qui l'établissent, par le caractère du Sauveur, donnant à ses apôtres le pouvoir de ressusciter les morts, et d'opérer de
Matth. x. 8. plus grands miracles que ceux que lui-même avoit faits.

Pag. 400. Mais, non : ces hommes comblés des largesses de la grâce, ils étoient sans puissance ; il faut être purs comme les Novatiens pour en pouvoir approcher.
Joann. xx. 17. *Gardez-vous bien de me toucher,* disent-ils aux pécheurs, comme Jésus-Christ à Madeleine. Mais Jésus-Christ n'ajoutait pas : Parce que je suis pur, lui qui certes avoit le droit de le dire ; et vous l'osez, vous, ô Novatien ! vous osez vous appeller pur, vous qui, dans le cas même où vos œuvres seroient sans péché, cesseriez de l'être par cela seul que vous prétendriez l'être ! Vous vous prétendez pur, quand l'enfant même qui vient au monde ne l'est pas ; que le prophète investi des miséricordes du Seigneur et justifié par sa grâce s'accuse lui-même, et demande à
Ps. L. 4. Dieu de le purifier de ses iniquités ; vous vous prétendez pur, quand votre injustice vous laisse sans

entrailles, que vous n'avez des yeux que pour voir la paille qui est dans l'œil de votre frère, jamais pour apercevoir la poutre qui est dans le vôtre!..... Matth. VII. 3.

Saint Étienne, sous les mains de ses bourreaux, adresse à Dieu cette prière : *Seigneur, ne leur imputez pas ce péché*. L'effet suit la prière. Paul, qui gardoit les habits d'Étienne durant qu'on le lapidoit, reçoit la grâce de Jésus-Christ qui, de persécuteur, en fait un apôtre. Pag. 403. Act. VII. 59.

Jésus-Christ adresse à Dieu son père cette prière: *Qu'aucun de ceux qui croiront en moi ne périsse*. Qu'aucun, dans quelque circonstance que ce soit, de quelque offense qu'il puisse être chargé, ne craigne de périr quand il a la foi. Qui sait s'il ne lui arrivera pas quelque Samaritain pénétré de l'esprit évangélique, qui vienne au secours de ce malade blessé par des voleurs et laissé pour mort ; mais il ne l'est pas encore, tant qu'il lui reste quelque souffle de vie. Puisqu'il n'est pas encore désespéré, versez sur ses plaies l'huile et le vin (1). Vous n'êtes son prochain qu'à la condition d'exercer sur lui la miséricorde. On ne Pag. 404. Joann. III. 16.

(1) Nous rencontrons dans un ouvrage moderne, qui ne sauroit être trop recommandé, une application heureuse de ce mot : « Nous éprouvons » tant de résistance, il nous faut tant d'efforts! Et c'est pour ne pas avancer » d'un pas. C'est qu'il n'y a pas même en nous ce commencement de vie, » ce souffle au moins de vie, qui demeuroit dans ce voyageur dépouillé, » blessé, et laissé demi-mort, demi-vivant, sur le chemin de Jéricho, *ali-* » *quid vitale*, disoit saint Ambroise. Sans ce reste de vie, qui pour le péni- » tent en est le commencement, le charitable Samaritain eût répandu des

l'est qu'autant qu'on prend soin de son frère ; on ne l'est pas quand on s'en rend l'assassin.

Pag. 413. Conduite de l'Apôtre à l'égard de l'incestueux de Corinthe.

Qui de saint Paul ou de Novatien respectoit mieux Jésus-Christ ? Paul savoit que le Seigneur est plein de miséricorde, que Jésus-Christ s'offense de l'extrême sévérité de ses disciples, bien plus que de leur indulgence. Quand deux de ses disciples vouloient faire descendre le feu du Ciel sur une
Luc. IX. 52. ville rebelle à la visite du Sauveur. *Vous ne savez pas*, leur dit-il, *à quel esprit vous êtes appelés ! Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver.* Ce n'est pas lui ; c'est le démon qui inspire aux siens cette rigueur implacable ; le démon, qui s'attache continuellement à nos pas pour nous entraîner dans la mort. Défions-nous de ses artifices, et ne permettons pas que ce qui nous fut donné pour remède à nos blessures, devienne la matière de son triomphe (1).

Pag. 414. Si quelqu'un ayant la conscience chargée de crimes cachés (2), en fait une pénitence exacte, fer-

» larmes sur ce malheureux : il n'eut pas versé d'huile et du vin dans les » plaies. » (*Instruction pour la première communion*, pag. 94, par M. Méraux ; 1825.)

(1) Voy. Massillon, *Carême*, tom. 1, pag. 432, 433.

(2) *Si quis igitur occulta crimina habens*, etc. Ces paroles fournissent

vente, animée de l'amour de Jésus-Christ; comment recevra-t-il la récompense promise, si on lui refuse la communion de l'Église? Je veux, moi, que le pécheur puisse obtenir le pardon de ses offenses, qu'il le demande avec larmes, avec gémissements, qu'il le demande avec les pleurs de tout le peuple fidèle. S'il arrive que deux ou trois fois on diffère de le rendre à la communion des fidèles, qu'il s'en prenne seulement à la langueur de ses instances; qu'alors il redouble ses pleurs, pour faire une sorte de violence à la commisération de ses frères; qu'il revienne à la charge; qu'il se jette à leurs pieds, qu'il les embrasse, qu'il les arrose de ses larmes et qu'il ne les quitte point jusqu'à ce qu'il ait entendu ces consolantes paroles : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a aimé beaucoup*. J'ai connu de tels pénitents, dont le visage étoit sillonné par les larmes continuellement échappées de leurs yeux, qui se tenoient prosternés à terre pour être foulés aux pieds des passants; qui, par un jeûne sans relâche s'étoient rendu le visage si pâle et si défiguré,

un argument de plus aux preuves de l'antiquité de la confession. « La pénitence publique avoit lieu encore du temps de saint Ambroise, pour » des péchés secrets, que l'on avoit par conséquent déclarés aux prêtres » pour en obtenir la rémission. » (D. Ceillier, tom. VII, pag. 494.)

Le ministre Daillé, pour éluder la force de ce témoignage l'a corrompu, en mettant *multa crimina*, au lieu d'*occulta crimina*, qui se lisent dans tous les manuscrits sans aucune exception. (Lib. III, *De confess.*, cap. II.)

qu'ils portoient dans un corps vivant l'image de la
Pag. 415. mort. Attendrez-vous qu'ils soient morts en effet, pour obtenir la rémission de leurs péchés, après que la pénitence a fait de leur vie une mort continuelle ?

Pag. 418. On objectoit le texte de l'Apôtre, qu'il *est impossible à l'égard de ceux qui ont été une fois illuminés par le baptême, et qui après cela sont tombés, de les renouveller*
Hebr. vi. 6. *une seconde fois par la pénitence, parce qu'ils crucifient de nouveau le fils de Dieu.* Saint Ambroise répond que le sens de ces paroles est de montrer aux fidèles que n'ayant plus un second baptême d'eau à espérer, vu que le premier ne peut se réitérer, la pénitence devenoit l'unique voie par laquelle ils devoient à l'avenir expier leurs péchés; et que même en accordant que saint Paul voulût parler en cet endroit de la pénitence, rien n'empêcheroit que ce qu'il dit de l'impossibilité du renouvellement des pécheurs, ne dût s'entendre d'une impossibilité qui paroit telle aux hommes, mais qui ne l'est nullement par rapport à Dieu à qui tout est possible, et qui peut toujours, quand il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît, effacer les péchés des hommes.

Pag. 419. Naaman le Syrien n'imaginoit pas que la lèpre
IV. Reg. v. 11. pût être guérie par un peu d'eau; de même il ne paraissait pas possible que les péchés fusent remis par la pénitence. Mais Jésus-Christ a donné à ses apôtres ce pouvoir, qui de leurs mains a passé à celles des prêtres.

La doctrine de l'Apôtre ne sauroit être en contradic-

tion avec celle de Jésus-Christ. Parabole de l'Enfant prodigue. Doctrine et paroles de saint Cyprien :

Otez au pilote l'espérance d'arriver au port, il s'abandonnera à la merci des vents et des tempêtes; à l'athlète le prix de ses combats, il restera oisif dans l'arène. Comment donc celui qui souffre la faim de l'ame pourroit-il prier avec ardeur pour en être délivré, s'il désespéroit d'être admis à la nourriture sacrée?

L'accès à la miséricorde n'est fermé à personne, Pag. 422.
pas même aux plus grands pécheurs. Judas auroit obtenu le pardon de son crime, si, au lieu de témoigner son repentir aux Juifs, il l'eût témoigné à Jésus-Christ.

Nous sommes déliés de nos péchés par l'humble Pag. 425.
confession que nous en faisons (1).

Il n'y a rien que de bienséant dans tout ce qui se rapporte à la religion. Ne rougissons d'aucun service qui peut contribuer au culte et à l'honneur de Jésus-Christ (2).

Telle est l'efficacité du remède de la pénitence, Pag. 426.
qu'elle semble obliger Dieu lui-même à changer ses arrêts. Il dépend donc de vous d'être guéri. La seule chose que Dieu demande, c'est qu'on le prie, c'est

(1) *Solvit enim criminum nexus verecunda confessio peccatorum.*

(2) *Totum decet quidquid defertur religioni, ut nullum obsequium quod proficiat ad cultum et observantiam Christi erubescamus.*

qu'on espère en lui, c'est qu'on l'implore. Vous n'êtes qu'un homme, et vous voulez être prié par un autre homme pour lui pardonner; et vous vous
Pag. 427. imaginez que Dieu vous pardonnera sans que vous l'en ayez supplié? Dieu connaît tout; mais il attend que vous lui fassiez entendre votre voix, non pour sévir contre vous, mais pour vous pardonner. Vous
Pag. 428. aurez le démon pour accusateur, si vous ne le prévenez pas par la déclaration de vos propres fautes. En vous accusant le premier, vous n'avez plus à craindre aucun autre accusateur; et de mort que vous êtes, vous serez rendu à la vie. Il n'y a plus de quoi rougir et avoir de la honte, pour celui qui a obtenu la rémission de son péché (1).

Pag. 430. Allez donc vous montrer au prêtre pour être guéri; allez avec Madeleine laver de vos larmes les pieds du Sauveur.

Pag. 432. Seigneur, conservez en moi le don que votre grâce a conféré à celui qui le fuyoit. Je connoissois bien que je n'étois pas digne d'être nommé évêque, parce que je m'étois donné au service du siècle, mais votre grâce m'a fait ce que je suis. Je suis le dernier des évêques; mais puisque, avec toute ma médiocrité, j'ai eu l'honneur de soutenir quelques combats pour votre Église sainte, soutenez en moi le bien que vous y avez mis, et, après m'avoir

(1) *Non habet quod erubescat, cui peccatum remissum est.*

appelé à l'épiscopat, lorsque j'étois perdu dans le monde, ne permettez pas que je me perde étant évêque.

Sachons compâtir du fond du cœur à la misère de ceux qui pèchent ; car c'est à la miséricorde que le pasteur se fait reconnoître. Toutes les fois donc que j'entends la confession d'un pécheur, je dois prendre part à sa douleur. Loin de le reprendre avec hauteur, je dois mêler mes larmes avec les siennes, afin de me pleurer moi-même en le pleurant, et dire : Thamar a été plus justifiée que moi ; peut-être la jeunesse l'a entraînée ; une occasion malheureuse l'a fait tomber dans le piége. Nous, nous péchons sous nos cheveux blancs ; nous nous laissons aller, malgré toutes nos bonnes résolutions, à cette pente de la chair qui combat l'esprit et nous engage dans les séductions. Elle, sa foiblesse pouvoit lui servir d'excuse ; tout son devoir étoit d'apprendre, le mien est d'enseigner. Nous nous élevons contre l'avarice d'un tel ; examinons-nous bien nous-même, si nous n'avons point donné dans notre cœur prise à l'avarice, qui est la racine de tous les vices, et qui s'insinue dans nos âmes par des fibres secrètes..... Gardons-nous donc de rougir de nous trouver plus coupables que Thamar. Évitons de nous réjouir, quand un autre tombe dans le péché. Se réjouir d'une faute que l'on voit commettre, c'est féliciter le démon d'une victoire qu'il a remportée.

Gen. XXXVII. 28.

Pag. 433.

Pag. 434. Votre créancier vous redemande votre argent que vous ne pouvez pas toujours lui rendre, Dieu n'exige de vous que ce qui n'est jamais hors de votre puissance. On n'est jamais assez pauvre pour ne pouvoir pas rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous n'auriez rien à vendre, pour vous acquitter; vous avez toujours de quoi payer, une prière, un jeûne, des larmes; voilà la monnoie dont le Seigneur se contente. Celle-là vaut à ses yeux mieux que l'or du plus riche héritage, quand il n'est pas accompagné de la foi.

Ce n'est pas votre argent que Dieu vous demande, c'est votre foi.

Je ne nierai point que des largesses faites aux pauvres ne puissent servir à diminuer nos péchés; mais c'est quand elles sont accompagnées du principe de la foi. Car, à quoi sert la distribution de vos biens, sans la grâce de la charité?

Point de pénitence sans changement de vie, sans un entier renoncement à soi-même.

Nous voyons des pécheurs qui, touchés par la crainte des jugements de Dieu, demandent à être admis au nombre des pénitents; mais bientôt un faux respect humain les fait retourner en arrière. Ils ont l'air de faire pénitence du bien qu'ils vouloient faire. On rougit de paroître devant Dieu en état de suppliant, quand on n'avoit pas rougi de confesser à un homme des péchés qu'il ne peut

connoître que par la révélation qu'on lui en fait. Qu'il faille satisfaire à un homme que l'on a offensé, on ne fait nulle difficulté de se jeter à ses genoux pour obtenir grâce ; on sollicite des médiateurs. Pourquoi donc répugnez-vous tant à faire la même chose dans l'église, où il s'agit d'implorer la miséricorde du Seigneur, et de demander les suffrages du peuple saint; dans un lieu où il n'y a qu'une seule chose qui doive faire honte, qui est de ne pas reconnoître sa faute, puisque nous sommes tous pécheurs; dans un lieu où celui-là est le plus digne de louanges, qui est le plus humble, et où le plus juste est celui qui s'humilie davantage? Que la sainte Eglise votre mère pleure pour vous, qu'elle lave vos péchés de ses larmes ; que Jésus-Christ voie votre douleur, afin qu'il dise : *Vous êtes bienheureux, vous qui êtes tristes, parce que vous vous réjouirez...* Que rien donc ne vous éloigne de la pénitence : elle vous est commune avec les saints.

On demandoit à être reçu à la pénitence ; pourquoi ? Afin de rentrer bien vite dans la communion. C'est là vouloir moins se délier que lier le prêtre ; ce n'est point décharger sa conscience, mais charger celle du ministre (1.)

(1) Cité par La Boissière, à qui la lecture de saint Ambroise a bien profité pour la composition de ses sermons sur la pénitence et la confession. (Voy. son *Carême*, tom. 1 ; pag. 301, 321.)

J'ai trouvé plus de chrétiens qui avoient conservé leur innocence, que d'autres qui l'eussent réparée par une pénitence convenable, après être tombés (1).

« Peut-on regarder comme une pénitence cette vie où l'ambition des dignités se fait remarquer, où l'on se permet de boire du vin comme à l'ordinaire, où l'usage du mariage n'est pas retranché? Il faut (continue le saint docteur) renoncer entièrement au siècle, pour vivre en vrai pénitent; donner au sommeil moins de temps que la nature n'en exige, le combattre par ses gémissements, l'interrompre par ses soupirs, l'éloigner pour vaquer à la prière; en un mot, il faut vivre de manière que nous mourions à l'usage même de la vie; que l'homme se renonce lui-même, et qu'il soit ainsi changé et renouvelé tout entier. Et combien cette conduite n'est-elle pas nécessaire à un pénitent, puisque c'est par l'usage même des choses de la vie que l'innocence se corrompt (2)! »

Adam est chassé du paradis aussitôt après sa faute. Dieu ne diffère pas; mais il le sépare aussitôt des délices, pour qu'il fasse pénitence; il

(1) *Plures repperi qui innocentiam servaverint, quàm qui rectè pœnitentiam egerint.* (La Colombière, *Serm.*, tom. IV, pag. 16; Le Jeune, tom. I. 2ᵉ part., pag. 276; Senault, *Panégyr.*, tom. III, pag. 489 et suiv.

(2) Bourdaloue, *Serm. sur la pénitence*, *Avent*, pag. 391 et suiv.

le couvrit à l'instant même non d'une tunique de soie, mais d'une tunique de peau (1).

Dieu nous a tracé lui-même l'ordre de cette pénitence, dans le premier de tous les pécheurs, comme le remarque saint Ambroise.

Telles sont les règles que doivent suivre les pécheurs pénitents;

« Pour que dans leur pénitence, il ne se trouve rien qui ait ensuite besoin de pénitence (2). »

Pourquoi différez-vous à faire pénitence? est-ce pour aggraver le poids de vos péchés? Quoi donc! est-ce une raison pour vous d'être méchant, parce que Dieu est bon? Pag. 437.

XII. *Livres sur la Foi*, au nombre de cinq.

(Analyse et extraits.)

L'empereur Gratien, se disposant à marcher contre les Goths, avoit demandé au saint archevêque de Milan un traité où la divinité de Jésus-Christ fût bien établie, et qui pût lui servir de préservatif contre les mauvaises doctrines que l'arianisme avoit répandues dans l'Orient. Ce religieux prince savoit que la foi de celui qui commande influe sur le succès des armes, bien plus encore Pag. 444.

(1) Saint Ambroise avoit bien lu tout le traité de Tertullien sur le même sujet, et l'imite en beaucoup d'endroits. (Voy. le tom. III de cette *Bibliothèque choisie des Pères*, pag. 60 et suiv.)

(2) Traduit par Bossuet, *Serm.* tom. II, pag. 354—356. *Ne in ipsa pœnitentia sit, quod postea indigeat pœnitentia.*

que le courage de ceux qui lui obéissent. S. Ambroise lui envoya pour le satisfaire les deux premiers livres de cet ouvrage, intitulés *De la Foi*. Dans le premier, il expose la différence de la foi catholique, établit l'unité de la nature divine et la trinité des personnes; il prouve la divinité de Jésus-Christ; qu'on lui doit l'adoration, comme étant Verbe, Fils, vertu de Dieu, sagesse de Dieu. Il réfute les principales erreurs des Ariens : que le Fils fût dissemblable au Père, qu'il eût commencé, qu'il fût créé.

Il prouve, ainsi qu'il s'y étoit engagé, la doctrine catholique par les témoignages de l'Écriture et de la tradition, plutôt que par les raisonnements (1). Les trois autres livres ne furent composés qu'après le retour de Gratien en occident.

Pag. 445.

Pag. 446

L'idée que nous devons nous faire de Dieu, c'est qu'il est essentiellement bon, éternel, tout-puissant, souverainement parfait. Telle est la foi que nous avons au vrai Dieu; c'est là ce qui nous est enseigné à chaque page de nos saintes Ecritures. Autrement, point de Dieu. Eh! comment ne seroit-il pas bon? il est la source et la plénitude de la bonté. Eternel? c'est lui qui a fait les temps. Parfait? une imperfection supposeroit un être supérieur; il ne seroit plus Dieu. Jésus-Christ est Dieu : il a donc éminemment toutes les qualités qui constituent l'essence divine; autrement il ne seroit pas Dieu.

Pag 451.

Les hérétiques ne diffèrent entre eux que par le nom; tous se ressemblent par la rébellion. Rappro-

(1) *Ut de fide pauca, de testimoniis plura contexam.*

chés par une ligue commune contre la foi chrétienne, ils se séparent les uns des autres par la diversité des opinions. Les Ariens se détachent d'Eunomius ; mais au fond c'est la même impiété : ils n'ont fait que développer et mettre à exécution la doctrine de leur maître.

Toutes les Ecritures nous parlent du Fils de Dieu. Votre intelligence saisit facilement ce mot ; il ne reste plus qu'à le reconnoître par une profession publique. Trève de raisonnements là où c'est la foi qui décide. Laissons les rhéteurs et les philosophes dans leurs écoles. Aussi, voyez-vous, chaque jour on les déserte, on abandonne ces subtils discoureurs pour se rendre en foule sous les bannières d'hommes sans autre doctrine que la simplicité de la foi. On ne veut plus croire aux philosophes, on croit aux pêcheurs (1). Pag. 460.

Où chercher ailleurs un interprète plus sûr de notre croyance, que dans les écrits de celui qui fut le docteur des nations, un vaisseau d'élection, appelé du milieu des persécuteurs? Pag. 464.

Saint Ambroise continue dans les livres suivants à montrer contre les Ariens que les attributs de Dieu conviennent également au Fils ; il s'arrête principalement sur sa bonté, explique comment il est envoyé par le Père, comment il lui est soumis, comment il est dit être moins Pag. 475.

(1) Développé d'après saint Ambroise, par Neuville, *Carême*, tom. IV, pag. 158 ; Cambacérès, *Serm.*, tom. I, pag. 40.

Pag. 479. que le Père; il fonde ses explications sur la distinction des deux natures en Jésus-Christ.

Il parle en Dieu, dans ce qui concerne la divine essence, comme étant le Verbe de Dieu. Il parle en homme, dans ce qui appartient à l'humanité, comme s'étant associé à notre nature.

Pag. 502. Jésus-Christ se laisse tenter dans le désert parce qu'il est homme; il y reçoit les adorations des Anges parce qu'il est Dieu.

Pag. 531. Quand il prie, c'est comme homme; quand il veut faire reconnoître sa divinité, il commande.
Luc. XXII. 31. Ainsi l'entendez-vous dire à son Apôtre : *J'ai prié pour toi afin que la foi ne défaille point;* et, après
Matth. XVI. 16. que celui-ci a déclaré sa foi par ces mots : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*, il lui répond : *Tu*
Ibid. 18. *es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et je te donnerai les clés du royaume des Cieux.* Celui qui, de sa propre autorité donnoit un royaume, ne pouvoit-il pas affermir la foi de Pierre, lui qui, en l'appellant Pierre, nous marquoit qu'il étoit le fondement et l'appui de l'Eglise? Dans le premier cas, il prie, parce qu'il annonce les souffrances de son humanité; dans l'autre, il parle, il commande en maître, pour témoigner qu'on a raison de le croire Fils de Dieu.

Examen et solution des difficultés.

Toute-puissance de Jésus-Christ. Consubstantialité des Personnes divines.

L'ouvrage finit par une prière à Dieu, et par la profession de foi à la parfaite égalité des trois Personnes divines. Invective contre Arius.

Satan se transforme en Ange de lumière : Étonnez-vous qu'Arius imite celui qui l'a fait, par sa témérité à vouloir approfondir des mystères qui n'ont été révélés ni à Moïse, ni à saint Paul, bien que celui-ci ait été ravi jusqu'au troisième ciel. Pag. 593.

XIII. *Les trois livres du Saint-Esprit.*

(Analyse.)

Saint Ambroise prouve contre les Ariens et les Macédoniens que l'on ne peut, sans impiété, mettre le Saint-Esprit au nombre des créatures (1) ; puisqu'il s'en distingue lui-même, en disant par un prophète, *Toutes choses vous obéissent;* puisque c'est lui qui a parlé dans les Evangélistes; puisque le blasphème commis contre lui est irrémissible; que c'est lui qui a parlé dans les prophètes et les apôtres; qu'il est l'esprit même de Dieu, l'esprit de Jésus-Christ, l'esprit de vie et de vérité, à qui l'adoration est due comme au Père et au Fils (2) ; que sanctifiant lui-même les créatures, il ne peut être assimilé à aucune d'elles; qu'il est la source de la bonté; que Pag. 604. Ps. CXVIII. 91. Pag. 611. Pag. 612. Pag. 615.

(1) *Non ergo inter omnia, sed super omnia Spiritus Sanctus est.*

(2) *De Filio scriptum est: ut adorent eum omnes Angeli Dei. Non habes: Adoret Spiritus Sanctus.*

c'est en son nom, comme en celui du Père et du Fils, que le baptême est conféré; que c'est lui qui sanctifie les Anges mêmes; que c'est de son esprit
Pag. 618. que Marie fut remplie, et Jésus-Christ même; que Dieu seul peut le donner (1); qu'il procède de la bouche de Dieu; que c'est de lui que Jésus-Christ
Pag. 626. a été oint; que la paix et la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit est une et la même; que ces trois personnes n'ont qu'un même nom, particulièrement le Fils et le Saint-Esprit, tous deux étant appelés consolateur et vérité; qu'elles n'ont qu'une même
Pag. 629. opération; que le Saint-Esprit est aussi bien que le Père, lumière, vie et source de vie, la droite et la vertu de Dieu, le principe de la sainteté; qu'il est le grand fleuve dont la Jérusalem céleste est arrosée (2).

Pas une de ces propositions qui ne soit appuyée sur des témoignages de l'Ecriture, savamment discutés.

Pag. 662. Cette royale puissance, qui appartient au Saint-Esprit, nous la voyons confirmée par l'autorité des saintes Ecritures. Les apôtres ne furent pas seule-

(1) *Simul illud adverte quia Deus dat Spiritum Sanctum; non enim humanum hoc opus, neque ab homine datur; sed qui invocatur a sacerdote, a Deo traditur, in quo Dei munus ministerium sacerdotis est.*

(2) *Ergo flumen est Spiritus Sanctus, et flumen maximum quod secundùm Hebræos de Jesu fluxit in terris. Magnum hoc flumen quod fluit semper, et nunquam deficit.*

ment les disciples de Jésus-Christ, mais les ministres du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Paul n'est point inférieur à Pierre. Si celui-ci est le fondement de l'Eglise, Paul en est le sage architecte; il a su établir un fondement solide, pour soutenir les pas et la foi des peuples. Non certes Paul n'étoit point indigne d'entrer dans le collége des apôtres, puisqu'il soutient naturellement le parallèle avec le premier, et qu'il ne cède à aucun d'eux. Qui n'admet point d'infériorité, se déclare marcher sur la même ligne (1). Pag. 664.

(1) *Nec Paulus inferior Petro, quamvis ille ecclesiæ fundamentum. Et hic sapiens architectus sciens vestigia credentium fundare populorum; nec Paulus, inquam, indignus apostolorum collegio, cum primo quoque facile conferendus, et nulli secundus; nam qui se imparem nescit, facit æqualem.*

L'hérésie a plus d'une fois opposé ces paroles au dogme catholique de la suprématie romaine. Elle oublie la haute profession que S. Ambroise en a faite dans plusieurs de ses ouvrages: « Pour Ambroise l'Eglise est là où est » saint Pierre. — La barque de Pierre est cette arche, hors de laquelle tout » périt. — Son Eglise romaine est celle qu'il veut suivre en tout. — La » communion de Rome est celle qui suffit pour être uni à tous les évêques » catholiques. — Son autorité, celle à laquelle il faut que les frères s'en » tiennent sur les difficultés qu'ils éprouvent dans leur ministère. » (Barruel, *Du pape et de ses droits*, tom. 1, pag. 269.)

Nous aurons encore occasion de remarquer d'autres passages du même saint docteur, non moins concluants. La parité qu'il semble établir ici entre les deux apôtres, saint Pierre et saint Paul, nouveaux fondateurs de Rome, plus heureux comme plus unis que les deux premiers fondateurs, ainsi que s'exprime notre grand évêque de Meaux, ne préjudicie en rien aux droits de l'aîné de la famille, constitué par Jésus-Christ lui même, chef de tout le troupeau, et le prince du collége apostolique. Tous nos prédicateurs s'at-

Pag. 673. Jamais on ne s'est repenti d'avoir cru à la parole du Seigneur (1).

Saint Ambroise accuse les Ariens d'avoir retranché de l'Evangile de saint Jean ces paroles du VIe vers. du chap. III, *Dieu est esprit.*

Pag. 677. Vous avez bien pu effacer les mots, mais non anéantir la foi. Les supprimer, c'étoit vous condamner, et vous retrancher vous-mêmes du livre de vie.

Pag. 680. Il applique à l'humanité de Jésus-Christ les paroles du psaume, *Adorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint* (2).

Ps. XCVIII. 5.

Ce n'est point sa divinité seule qui fait l'objet de nos adorations, mais son humanité. Les saintes femmes, les apôtres, les Anges eux-mêmes lui défèrent leurs adorations, en le voyant ressusciter dans un corps revêtu de gloire ; ce qui est exprimé par les paroles du Prophète : *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est.* Car nous ne devons pas considérer, suivant l'usage ordinaire des hommes, cet escabeau qui est sous ses pieds. Nous ne devons

tachent à bien marquer le premier degré de la hiérarchie dans la personne de saint Pierre, sans déroger aux titres de saint Paul. Personne ne l'a fait avec autant de magnificence et de précision que Bossuet dans son sermon *de l'unité*, prêché en présence du clergé de France. (Voy. *Collect.* in-4°, tom. III. pag. 489.)

(1) *Nullum Deo credidisse pœnituit.*

(2) Interprétation allégorique, familière à saint Ambroise et à saint Augustin.

aussi adorer que Dieu seul. Quel est donc cet escabeau qui est sous les pieds du Seigneur? car nous lisons ailleurs ces paroles: *Le ciel est mon trône*, *et la terre est l'escabeau qui est sous mes pieds;* or, nous ne devons pas adorer la terre, parce que ce n'est qu'une créature. Isa. LXVI. 1.

Prenons garde, néanmoins, si la terre que le Prophète veut que nous adorions, n'est point cette terre dont le Seigneur Jésus s'est revêtu dans son incarnation. Il faut donc entendre la terre par cet escabeau dont parle le Prophète, et par cette terre la chair de Jésus-Christ, laquelle nous adorons aussi aujourd'hui dans les saints mystères, et que les Apôtres adorèrent autrefois en sa personne; car Jésus-Christ n'est point divisé: Jésus-Christ est indivisible, il est un; et quand nous l'adorons comme Fils de Dieu, nous ne méconnoissons pas en lui sa qualité de fils de Marie (1).

Il infère de là, que le Saint-Esprit doit être également adoré, puisque chacune des trois personnes Pag. 682.

(1) Après avoir rapporté ce passage, comme preuve de la foi à l'adoration de Jésus-Christ, présent dans l'Eucharistie; M. l'abbé de Trèvern presse le raisonnement, et accumule les autorités avec une vigueur de dialectique et une chaleur de mouvement, qui ajoutent un charme particulier à l'importance de la discussion. C'est la *Lettre X*, de son excellente *Correspondance*, publiée à Londres, sous le titre de : *Discussion amicale*, sur les principaux points de dissidence qui séparent les deux communions catholique et protestante. (2 vol. in-8°; 1817.)

de la sainte Trinité a un droit égal à tous les hommages de l'adoration (1).

Que les Ariens ne s'y trompent pas ! On n'est pas toujours chrétien pour en prendre le nom. Le Seigneur leur répondra : Vous vous couvrez de mon nom, quand vous refusez de reconnoître ma divine essence ; c'est l'abjurer, que de la séparer de Dieu mon Père, et de mon Saint-Esprit. Je ne reconnois plus mon nom là où je ne retrouve plus ni ma doctrine, ni mon esprit (2).

XIV. *De l'Incarnation.*

Ici encore saint Ambroise emprunte à nos livres saints les raisonnements et les autorités dont il combat les Ariens.

Pag. 706. N'en croyez pas à ma simple parole ; écoutons l'Ecriture. Ces mots qui ouvrent l'Évangile : *Au* Joann. I. 1. *commencement étoit le Verbe*, ce n'est point moi qui les invente, je les rapporte ; tous nous les lisons, nous ne les entendons pas tous.

(1) *Similiter itaque adoratur et Spiritus, quia Deus adoratur in Spiritu. Ergo Pater et cum filio adoratur, et cum Spiritu, quia Trinitas adoratur.*

(2) Tel est le jugement qui a été porté de cet ouvrage : « On y trouve ce que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, Didyme et saint Grégoire de Nysse ont dit de mieux sur la divinité du Saint-Esprit ; et saint Ambroise a fait, à l'égard de leurs écrits, ce que l'abeille fait sur les fleurs, dont elle tire les sucs pour composer son miel. » (D. Ceillier, *Hist. des écriv.* tom. VI, pag. 506.)

Eh ! qui les a proférés ? Jean ne les a pas imaginés davantage ; il ne fait que répéter ce que lui a appris celui-là qui, en l'appelant à être pêcheur d'hommes, lui a donné de leur communiquer la vie. Pag. 707. Luc. v. 10.

Plein du Saint-Esprit, l'évangéliste a pris son essor par-delà tous les temps pour dire : *Au commencement étoit le Verbe* : c'est-à-dire, Remontez au-delà de l'origine des siècles, au-delà de la naissance du monde et du ciel. Rien de tout cela n'existoit, quand *au commencement étoit le Verbe*. Allez plus loin encore que la création des Anges et des Archanges. Bien que nous ne lisions pas à quel moment précis ils ont commencé ; toujours y avoit-il un temps où ils n'existoient pas, puisqu'il y en a un où ils ont commencé. Mais pour le Verbe, comment lui assigner un commencement à lui qui non-seulement a devancé tout ce qui fut créé, mais dont l'éternelle génération échappe même à la pensée ?

Ne cherchez point à approfondir sa nature. Je ne puis la comprendre : voilà tout ce que j'en sais. Tout ce que je sais bien, c'est que je ne sais pas ce qu'il ne m'est pas donné de savoir. Son évangéliste nous dit : *Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu*, voilà tout ce qu'il affirme savoir avec certitude, lui, cet Apôtre qui se reposa sur la poitrine du Rédempteur. Il ne va pas plus loin, il se contente de l'avoir entendu ; moi, je veux davantage. Ce qui lui suffit à lui, ne suffit pas au superbe Arien. Pag. 708. I. Joann. I. 2. Joann. XXI. 20.

Mais ce qu'il a entendu, il me l'a dit ; ce qu'il a entendu de la bouche même de Jésus-Christ, il ne m'est pas possible d'aller à l'encontre. Donc et moi aussi j'ai entendu par ses oreilles, j'ai vu par ses yeux : car enfin ce qu'il a vu, il l'a vu. Il n'a pas vu la Divinité, sans doute, elle est inaccessible aux sens. Et c'est pour cela même, que cette nature divine ne pouvoit être saisie par les sens, qu'elle a bien voulu y suppléer en se rendant sensible sous une chair semblable à la nôtre. Aussi, au jour de son baptême,
Luc. xxx. 22. l'Esprit Saint a-t-il daigné se montrer sous la forme d'une colombe, parce qu'il nous eût été impossible de supporter l'éclat de sa lumière naturelle....

Pag. 709. Faites la part de l'humanité, à la bonne heure, et laissez au Verbe ce qui est du Verbe. Ce qui appartient au Verbe, je ne l'avois pas ; ce qui m'appartenoit à moi, il ne l'avoit pas : il a daigné prendre ce qui étoit à moi, pour me donner ce qui étoit à
Pag. 712. lui ; il l'a pris, non pour le confondre, mais pour le perfectionner. Immortel jusque dans les bras de la mort, impassible au milieu des souffrances de sa passion ; comme Dieu, il n'a pas senti les angoisses de la mort ; comme homme, il est descendu dans le tombeau. En expirant, il rend l'âme sans la perdre, toujours maître de la quitter ou de la reprendre. Il est sur la croix ; et du haut de cette croix il ébranle le monde. Son corps est en proie à mille tortures ; et il donne le royaume du Ciel. Il meurt,

s'étant fait le péché de tous ; et il purifie le monde de ses péchés. Il meurt; et avec l'accent du triomphe je m'écrie : Il est mort, afin que sa mort devînt le principe de la vie pour tous ceux qui l'avoient perdue.

Pierre répond au nom de tous les Apôtres ; il répond avant tous les autres : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Par cette haute prédication, il méritera d'être donné pour fondement à l'Église, comme étant capable non-seulement de porter ce qui repose sur lui, mais de soutenir toutes les parties de l'édifice. Pag. 713.

La foi est donc le fondement de l'Église. C'est de la foi de Pierre qu'il est dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église. Sa confession a triomphé de l'enfer ; elle prévaut non sur une seule hérésie, mais sur toutes celles qui viendront fréquemment agiter le vaisseau de l'Église, sans l'ébranler.

Je ne finirois pas si je voulois parcourir en détail les noms et les systèmes de ces hérésies diverses. Mais toutes viennent s'abattre contre ce principe général de notre foi chrétienne : que Jésus-Christ est Fils de Dieu ; que sa génération au sein de Dieu son père est éternelle ; qu'il est né de la Vierge Marie ; qu'en se faisant homme il n'a reçu aucun changement dans sa divinité ; et qu'encore que l'homme soit Dieu, il ne laisse pas d'être un vrai

homme parce qu'il contient en soi les deux natures de Dieu et de l'homme, lesquelles étant parfaitement unies ensemble ne sont nullement confondues ; mais comme il n'y a point de mélange dans ses natures, il n'y a point aussi de division dans sa personne, toutes les deux natures ne faisant qu'une même personne et qu'un seul Jésus-Christ (1).

Ce qui réfute l'erreur des Apollinaristes qui, comme Marcion et Praxeas, refusoient à la chair de Jésus-Christ une existence réelle, et une âme de la nature de la nôtre. Dans le reste du livre, saint Ambroise discute et foudroie les vaines subtilités de ces sectaires.

Théodoret rapporte un assez long fragment d'un autre écrit de saint Ambroise intitulé : *Exposition de foi*, qui n'est point parvenu jusqu'à nous. Léonce de Byzance cite une partie de ce même fragment, qu'on a joint dans la nouvelle édition, au livre de l'*Incarnation*, à cause du rapport que ces deux écrits ont ensemble.

Pag. 729. Nous faisons profession de croire que Jésus-Christ est Fils unique de Dieu ; qu'il est engendré du Père selon sa divinité avant tous les siècles, sans commencement, et né dans les derniers temps de la Sainte Vierge Marie ; homme parfait, ayant pris un corps et une âme raisonnable ; qu'il est consubstantiel au Père selon sa divinité ; qu'il nous est consubstantiel selon son humanité ; l'union des deux

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. VII, pag. 4.

natures parfaites s'étant faite en lui d'une manière ineffable. C'est pour cela que nous confessons qu'il n'y a qu'un Christ, et un Fils de Notre-Seigneur coéternel à son Père, selon sa divinité, selon laquelle il est aussi Créateur de toutes choses; mais non coéternel selon le corps qu'il a pris de la Vierge, de la même masse que le nôtre, ne l'ayant point apporté du Ciel. Dieu le Verbe n'a point été changé en chair, et il s'est fait voir à nous, non comme un fantôme, mais en conservant sa nature sans changement et sans altération; il s'est uni les prémices de la nôtre qui est demeurée en lui sans être mêlée avec la nature divine, comme il l'a déclaré lui-même en disant aux Juifs : *Détruisez ce temple, et dans trois jours je le rétablirai;* car le Christ est détruit selon ma substance, c'est-à-dire selon sa chair, et le Christ rétablit ce même temple selon sa substance divine et toute-puissante. Joann. II. 19.

Quiconque avance que Jésus-Christ est un pur homme, ou que Dieu le Verbe est susceptible de souffrances, ou qu'il a été changé en chair, ou qu'il a eu un corps qui lui étoit consubstantiel; qu'il l'avoit apporté du Ciel; que ce n'étoit qu'un fantôme, ou que le Verbe-Dieu est mortel, et qu'il a eu besoin que Dieu le Père le ressuscitât; qu'il a pris un corps inanimé, ou l'homme sans l'âme; que les deux natures de Jésus-Christ ayant été confondues par un mélange de la divinité et de l'humanité, elles ne Pag. 732.

sont plus qu'une nature, ou qui ne confesse pas qu'il y a dans Notre Seigneur Jésus-Christ deux natures non confondues, mais seulement une personne, ou qu'il n'y a qu'un Christ et un Fils, l'Église catholique et apostolique prononce contre lui l'anathème.

Appendice.

Sermons et autres ouvrages attribués à saint Ambroise.

Nous rencontrons souvent, dans nos écrivains modernes, prédicateurs ou autres, le nom de S. Ambroise allégué en faveur d'ouvrages qui ne sont pas de lui (1). Ce sont, pour la plupart, des Sermons, des Commentaires ou Explications, tant de l'ancien que du nouveau Testament, des Traités de morale, et des Lettres. Le P. Combéfis a inséré dans sa compilation la plus grande partie des sermons, et ne fait nulle difficulté de les donner sous le nom du saint archevêque. Il y en a trois sur le précepte et les règles du jeûne chrétien. Le troisième présente quelques traits d'éloquence qui ne sont pas à dédaigner, témoin l'usage qu'en ont fait plusieurs de nos sermonaires les plus estimables. En voici quelques passages (*).

(1) D. Ceillier en a recueilli les titres, et donné l'analyse à son article, tom. VII, pag. 567 et suiv. Cave les indique sous le nom de *Spuria* (1), et les Bénédictins, éditeurs de saint Ambroise, les ont rassemblés à la suite des ouvrages du saint docteur, dont l'authenticité est irréfragable.

(*) *Biblioth. concionat.*, tom. I *Quadrag.*, pag. 17 et suiv.

(1) *Script. eccles.*, pag. 167.

Vous vous dites chrétiens, donc vous devez faire ce que Jésus-Christ a fait. Bien qu'il fût sans péché, il a voulu jeûner quarante jours; et vous, sujets à tant de péchés, vous refusez de jeûner! Quelle sorte de chrétiens êtes-vous donc, dites-le de bonne foi, quand vous faites bonne chère à côté de Jésus-Christ qui jeûne; quand vous vous livrez aux plaisirs de la table, alors que votre Sauveur se prive de toute nourriture?

C'est là l'exorde de tous nos discours sur l'abstinence du carême. L'exemple de Jésus-Christ, l'autorité de l'Église, tels sont les fondements du précepte.

On nous dit que ce sont les hommes qui ont fait cette loi. Jésus-Christ n'étoit-il qu'un homme? Violer la loi du jeûne, c'est donc se mettre en révolte contre Jésus-Christ, contre Dieu lui-même: *Atque ideò qui spernit, non sacerdotem spernit, sed Christum.*

Avantages du jeûne, démontrés par les mêmes raisonnements que Tertullien et saint Ambroise font valoir avec tant de force, dans leurs traités à ce sujet. Comme ce dernier, l'auteur demande :

Qui est celui qui, en jeûnant, ait détérioré sa maison ou diminué ses finances? Au contraire. Le jeûne est en effet l'école de la continence, la discipline de la chasteté, la règle de la vertu, l'art qui forme les

hommes à la douceur, l'attrait de la charité, la grâce des vieillards, la sauve-garde des jeunes gens.

A ces avantages, il oppose les funestes effets de l'intempérance, les agitations, les troubles, les folles dépenses et les autres désordres qui en sont inséparables. Exemples d'Holopherne et d'Aman, dont l'intempérance causa la mort (1).

Suit la réfutation des prétextes dont on essaie de couvrir la dispense du jeûne. « Il n'y a qu'une impossibilité absolue qui en soit une dispense légitime. Que chacun se juge sur cette règle; car enfin, se flatter sur un point si délicat, c'est tomber dans un crime de rébellion à l'Église de Jésus-Christ, dans une impénitence scandaleuse, et dans une faute que saint Ambroise ne fait pas difficulté de traiter de sacrilége : *In totum non observare jejunium, sacrilegium est* (2). » Pesez bien ces paroles, ajoute un prédicateur, citant ce texte; et voyez si j'ai trop avancé en disant que violer sans nécessité le jeûne du carême, c'étoit courir le risque de faire, à Pâques, une communion sacrilége (3). Du nombre total des quarante jours imposés par l'Église, en retrancher un seul, c'est se rendre coupable de la transgression de toute la loi : *Unius diei violator, totius quadragesimæ transgressor* (4).

Mais ce n'est pas tout d'obéir à la loi de l'abstinence :

(1) Voy. plus haut, pag. 86 et suiv.

(2) *Discours de piété*, tom. II, pag. 101; Pacaud, *Serm.*, tom. II, pag. 91; La Boissière, *Carême*, tom. I, pag. 127.

(3) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. III, pag. 35.

(4) L'abbé Clément, *Carême*, tom. I, pag. 126.

il faut le faire chrétiennement. Car le jeûne devient inutile, s'il n'est accompagné de l'observation des autres préceptes, tels que la crainte du Seigneur, la pratique de la prière, de l'humilité, de la pureté des mœurs, et de l'aumône.

A quoi serviroit de s'abstenir de viandes et de se livrer à tous les déréglements de ses passions? *Quid prodest abstinere cibis, errare peccatis; castigare corpus inediâ, mentem exercere nequitiâ?* Vous vous retranchez le vin, mais pour en faire une sordide épargne à vos domestiques. Vous ne mangez que le soir après le couchêr du soleil; mais qu'avez-vous fait durant tout le jour? vous a-t-on vu dans l'Église aux pieds des autels, visitant les tombeaux des martyrs, retranchant de votre superflu pour donner aux pauvres le nécessaire qui leur manque? *Quamvis abstineas, non jejunas.*

Ce n'est pas ainsi que jeûnoient les premiers chrétiens.

Dans un sermon *sur la foi*, l'auteur, sous le nom de saint Ambroise, fait une paraphrase ingénieuse de la comparaison du grain de sénevé, dans l'Évangile (1); la même que l'évêque d'Agen, Joli, a transportée heureusement dans un de ses sermons *sur le bon exemple.*

Le même prédicateur commente habilement un passage d'un autre sermon *sur la foi de Pierre.* « Je suis surpris avec saint Ambroise de voir la fermeté et la har-

(1) Voy. plus haut, pag. 172.

diesse avec laquelle saint Pierre va à Jésus-Christ. Il est dans une petite barque, sur une mer orageuse; et, dès qu'il voit son cher Maître venir à lui, il se hâte de le prévenir. Où vas-tu, Pierre? tu t'imagines être en terre ferme, et tu es sur la mer; tu cours à Jésus-Christ, et tu vas te noyer. Arrête, Pierre, arrête, et rejette-toi vite dans ta barque. Il poursuit néanmoins son chemin, dit saint Ambroise, et marche sur les eaux sans y faire naufrage. *Nutat incessu, sed convalescit affectu; periclitatur corpore, sed devotione non labitur.* Il pouvoit faire sur les eaux des démarches chancelantes, mais son affection lui donnoit des forces; on diroit que son corps va périr, mais sa dévotion et sa foi l'empêchent de tomber. Il est bien vrai qu'il se noieroit, en se jetant en pleine mer, s'il étoit seul, mais sa foi le soutient; et celui que les flots, se repliant les uns sur les autres, eussent enveloppé, se rassure par la protection de son Maître : *Sustentat fides quem unda mergebat; et quem fluctuum procella turbabat, Salvatoris protectio confirmat* (1). »

De même, on a beaucoup cité la lettre à Démétrius, sous le nom de saint Ambroise (2). C'est une exhortation éloquente à la vertu d'humilité. Nos prédicateurs françois l'ont traduite presque tout entière.

« Que fait l'humilité, demande saint Ambroise? et il répond : Elle réprime les passions, elle les retient dans leurs bornes; elle est comme un petit

(1) Joli, *Dominic.*, tom. IV, pag. 472.

(2) Elle ne peut être de saint Ambroise, puisqu'il y est parlé des Pélagiens, qui ne sont venus que depuis.

grain de sable qui arrête leur fougue, et qui les empêche de se lever... Comme l'humilité est une partie de la charité (dit le même Père), aussi la charité est une partie de l'humilité. De là vient, comme dit l'Apôtre, que toutes nos vertus sont stériles et infructueuses sans la charité ; on peut dire de même que les œuvres de la charité ne nous servent de rien si l'humilité leur manque ; car qu'est-ce que l'humilité, sinon la défiance de soi-même, comme l'orgueil n'est autre chose qu'une vaine confiance en ses propres mérites ? or, quel est l'esprit de la charité, sinon de nous faire défier de nous-même et de nous empêcher de compter sur nous-même, afin qu'anéantis devant l'infinie majesté de Dieu nous attendions tout de sa bonté et que nous lui rapportions le peu que nous faisons de bien (1)?

« Non, dit ce Père, l'humilité n'est point, comme se l'imaginent les aveugles partisans du siècle, une petitesse d'esprit. Ce n'est point bassesse de cœur que de fouler aux pieds des honneurs périssables, et de mettre la gloire dans la privation des choses qui servent de matière à l'orgueil. Rien n'est plus généreux que ce mépris des biens temporels ; ni plus digne de ces grandes âmes qui ne cherchent la faveur d'aucune créature, quelque puissante qu'elle soit, n'ambitionnent que celle du Créateur qui sait si avan-

(1) Joli, *De l'humilité chrétienne, Dominic.*, tom. 1, pag. 207.

tageusement reconnoître l'humilité de ses vrais serviteurs, que de s'approcher de lui c'est s'élever, le craindre c'est se réjouir, le servir c'est régner : *Cui servire regnare est* (1). »

« Heureuse humilité ! qui, selon l'expression de saint Ambroise, fait que notre propre bonheur ne nous enfle point d'orgueil, et que la félicité des autres ne nous brûle point d'envie. *Nec felicitas aut inflat propria, aut urit aliena* (2). »

« L'humilité se montre d'abord dans les devoirs ordinaires de la vie commune ; et c'est-là qu'éclatent ses bons effets et sa vertu. Rien ne forme une plus belle société, rien ne forme une plus douce union entre des frères, comme sont les chrétiens, que quand on aime à obéir lorsqu'on est né pour l'obéissance, et quand on ne se complaît pas à commander lorsqu'on est né pour le commandement ; quand le pauvre n'a pas de peine à préférer le riche à lui, et que le riche est bien aise que le pauvre lui soit égal ; quand les grands du monde ne s'élèvent pas de l'éclat de leur dignité ou de l'ancienneté de leur maison, et que les petits ne nourrissent pas leur vanité de la participation d'une nature commune ; quand on n'estime pas davantage les grands biens que les bonnes mœurs ; quand la puissance des

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 631.

(2) Molinier, *Serm. chois.*, tom. III, pag. 631.

impies armée n'est pas en plus grande considération que la justice des bons dépouillée du faste et des honneurs de la terre. Dans cet état plein d'équité et de modestie, auquel préside l'humilité, on voit la puissance de cette vertu pour unir les hommes ensemble par l'amour. Par le moyen de cette vertu, on entretient dans la pratique des devoirs de la vie commune la société civile : *Societas humana connectitur.* Je dis plus, on se concilie même la miséricorde divine : *Et divina clementia conciliatur* (1). »

« Il est raisonnable et de toute justice que, dans les choses divines, la foi passe avant la raison, pour ne point paroître demander compte à Dieu comme à un homme : *Consentaneum igitur et justum est, ut in rebus divinis rationem prævenian fides, ne tanquàm ab homine ita a deo rationem exigere videamur* (2). »

(1) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 668, 669.

(2) Le même, *ibid.*, pag. 668. Cité comme étant pris du commentaire apocryphe de saint Ambroise sur les Epîtres de saint Paul.

ARTICLE III.

Choix de lettres de saint Ambroise (*).

Ambroise, évêque, au glorieux et religieux empereur Valentinien (1).

Pag. 824. Par la même raison que tout ce qu'il y a d'hommes soumis à l'empire romain, reconnoissent votre puissance et obéissent à vos lois, vous, prince, soumis comme vous l'êtes à l'empire du Tout-Puissant, vous obéissez à ses saintes lois. Il y auroit peu à compter sur le salut, si vous n'employiez vos efforts pour que chacun de vos sujets reconnoisse et serve le vrai Dieu, le Dieu des chrétiens, qui seul régit l'univers. Point d'autre dieu que lui; lui seul est digne
Ps. xcv. 5. de tous les hommages : *Les dieux des nations,* nous disent nos livres saints, *ne sont que des démons.* Pour le servir ce vrai Dieu, et le servir avec le zèle affectueux qu'il réclame, nul déguisement, point de

(*) Tom. II, part. II, pag. 752 et suiv., édit. Bénédict.

(1) Symmaque, sénateur et préfet de Rome, avoit surpris du sénat un décret en forme de requête adressée aux empereurs, par laquelle on demandoit le rétablissement de l'autel de la Victoire, ainsi que des revenus et droits honorifiques dont les vestales et les prêtres idolâtres avoient joui sous les princes païens. La requête fût présentée à Valentinien, dans son conseil, avant que les évêques eussent pu en être seulement informés. Du moment où la chose transpira, saint Ambroise se hâta d'écrire à l'empereur.

transaction légitime; l'esprit de la religion et le dévouement légitime qu'il impose n'en admettent point. Toujours, du moins, ne permet-il aucune sorte de consentement donné au culte des fausses divinités, et à de profanes cérémonies. On ne sauroit tromper Dieu, dont l'œil perçant lit au fond des cœurs.

Obligé comme vous l'êtes, par votre profession d'empereur très chrétien, de donner au vrai Dieu le témoignage de votre foi, par les marques publiques de votre déférence à sa loi, de votre empressement à en écarter tout ce qui lui est contraire, je m'étonne que quelques personnes aient pu concevoir l'espérance d'obtenir de votre autorité le rétablissement d'autels consacrés aux idoles, sous le prétexte que l'Etat devoit subvenir aux dépenses d'un culte profane; que vous étiez donc tenu de rendre ce qui avoit été depuis long-temps confisqué et adjugé au fisc : ce qui seroit, de votre part, moins une restitution qu'une offrande volontaire.

Ils se plaignent de ce qu'ils ont perdu, ces mêmes hommes qui jamais n'ont épargné le sang des chrétiens, et n'ont pas respecté même les édifices consacrés à leur religion ! Ils demandent des priviléges, eux qui, sous Julien, nous refusèrent jusqu'au droit imprescriptible de parler et d'enseigner: il leur faut de ces priviléges, dont plus d'une fois les chrétiens ont été dupes; qu'ils surent bien se faire donner par leurs artificieuses manœuvres, grâces à

l'imprudence des princes, ou à la nécessité des circonstances. Et, parce que tous ceux qui gouvernent ne savent pas également faire respecter leur autorité; on a vu des princes chrétiens tomber ici dans de graves méprises.

On ne les auroit pas dépouillés de ces privilèges, il faudroit le faire aujourd'hui. Mais puisque, depuis plusieurs règnes, et dans toute l'étendue de l'empire, il n'en est plus maintenant question; que particulièrement à Rome, votre auguste frère Gratien, de glorieuse mémoire, les a abolis par un principe de religion des plus respectables, pouvez-vous abroger par de nouvelles ordonnances ce qui a été si sagement établi, et vous mettre en opposition avec votre frère? On regarde comme sacré ce qu'il a reglé pour les affaires civiles; et ce qui l'a été pour la religion, on n'en tient nul compte!

On cherche, prince, à se prévaloir de votre jeunesse. Si c'est un païen qui a formé un semblable vœu, permettrez-vous que ses artifices vous engagent dans sa superstition? L'ardeur même qu'il témoigneroit en faveur de sa fausse religion, est pour vous une leçon qui vous apprendroit avec quel zèle vous devez maintenir la vôtre. On vous dira qu'il faut déférer aux opinions de personnages distingués par le rang qu'ils occupent: je serai le premier à en dire autant; mais Dieu avant tout. Qu'il s'agît de discipline militaire, on voudroit consulter les gens du métier: ici qu'il

s'agit de religion, prenez conseil de Dieu. On ne fait tort à personne, en faisant passer le Tout-Puissant avant tout le reste. Il a, lui aussi, sa discipline. Vous ne contraignez personne à adorer ce qu'il ne veut pas ; vous avez droit assurément à la même liberté. Il faut bien que l'on consente à ne pas arracher à l'empereur, ce que l'on trouveroit mauvais que lui-même entreprît d'arracher de vive force. Les païens eux-mêmes n'aiment pas qu'on les violente dans les secrètes affections de leur conscience. Chacun doit être libre de croire comme bon lui semble. Mais je suppose que, parmi ceux qui vous font cette demande, il y en ait qui se disent chrétiens, ne soyez pas dupe des mots ; ceux-là ne sont chrétiens que de nom. Former un semblable vœu, y souscrire, c'est sacrifier aux idoles. Mieux vaut mécontenter un particulier, que de compromettre le salut de tous ; car ici il n'y va pas moins que de la ruine de tout le christianisme.

Qu'aujourd'hui un empereur païen, ce qu'à Dieu ne plaise, exigeât un autel aux idoles, et contraignît les chrétiens à se trouver aux sacrifices avec les idolâtres, et à jurer devant cet autel; qu'il portât une pareille ordonnance en plein sénat, en présence des chrétiens qui y forment une si nombreuse majorité, tout chrétien ne prendroit-il pas cette démarche pour une véritable persécution ? Mais que penseroit-il d'un empereur chrétien qui commettroit ce sacri-

Pag. 826. lége? C'est là pourtant le crime dont vous vous rendriez coupable, si vous souscriviez au décret qui vous est présenté. Jurer en présence de quoi que ce soit, c'est le prendre à témoin de sa foi ; c'est lui reconnoître une puissance supérieure; c'est lui supposer un caractère de divinité. Prêtre de Jésus-Christ, j'en appelle à la foi de votre majesté. Tout ce que nous sommes d'évêques, nous nous serions empressés de nous rendre auprès d'elle, si l'on n'avoit pas eu soin d'envelopper dans l'ombre d'une faction la demande que l'on projettoit, pour la porter brusquement à votre conseil; car il s'en faut bien que ç'ait été là l'ouvrage du sénat. On ne citeroit qu'un petit nombre de membres encore attachés au paganisme, lesquels se couvrent du nom auguste du sénat. Il y a deux ans qu'ils firent la même tentative; les sénateurs chrétiens, en grand nombre, s'y opposèrent par une solennelle protestation que m'envoya l'évêque de Rome, Damase. Ils y déclaroient combien ils étoient étrangers à pareille demande ; qu'ils n'y avoient participé en rien, et qu'ils étoient résolus de n'assister point aux délibérations de la compagnie, tant que l'on persisteroit dans celle-ci. J'adressai cette protestation à votre frère Gratien, afin qu'il ne donnât pas dans le piége qu'on lui tendoit, et qu'il ne prît pas les plaintes des réclamants pour une remontrance faite par le sénat.

Peut-être l'on me dira : pourquoi les sénateurs

chrétiens n'étoient-ils pas à l'assemblée, lorsque la question s'y est agitée? Leur absence même explique la chose, ainsi que l'empressement mis à la porter à votre conseil. Il n'y a pas lieu de s'étonner que quelques individus oppriment la liberté des suffrages, quand ils osent attenter à la vôtre. Si vous craignez de vous déterminer par vous-même, vous pouvez du moins en référer à l'empereur Théodose, que vous honorez à l'égal d'un père, et que vous êtes dans l'usage de consulter dans toutes les affaires importantes. En est-il qui le soient plus que celles de la religion et de la foi? Dans une affaire purement politique, je m'abstiendrois de vous parler avec cette chaleur. Mais ici c'est l'intérêt de la religion; et je connois mes devoirs. Je vous demande Pag. 827.
copie de la requête qui vous a été présentée, pour y répondre plus à loisir, et pour qu'elle soit discutée mûrement par l'empereur Théodose. Si l'on en ordonne autrement, il n'est point d'évêque qui puisse ni le souffrir, ni le dissimuler. Vous pourrez venir à l'église, mais ou il n'y aura point d'évêque pour vous y recevoir, ou il n'y sera que pour vous résister, et rejeter vos offrandes. Que répondrez-vous au prêtre de Jésus-Christ, quand il vous dira: L'église n'a que faire de vos dons, depuis que vous en avez offert pour l'ornement des temples des païens? L'autel de Jésus-Christ ne veut pas de vos présents, depuis que vous avez érigé un autel en

l'honneur des idoles. Car enfin, n'est-ce pas l'ériger, que de le permettre, que d'y souscrire, que d'en signer l'aveu? Vos hommages ne sauroient plaire à Jésus-Christ, depuis que vous les avez partagés avec des idoles; car il vous a dit : *Vous ne*
Matth. vi. 25. *pouvez servir à deux maîtres*. Nos vierges chrétiennes sont encore dépouillées des priviléges dont elles jouissoient; et des vestales en réclament de nouveaux! Pourquoi vous adresser aux pontifes du vrai Dieu, quand vous leur avez préféré ceux de la gentilité? Il n'y a rien de commun entre nous et le mensonge.

Qu'aurez-vous à répondre à ces paroles? Vous rejetterez-vous sur la foiblesse et l'inexpérience de l'âge? Mais il n'est point d'âge qui ne soit mûr aux yeux de Dieu; la jeunesse n'est point une excuse pour manquer à la foi. On a vu même des enfants confesser intrépidement la foi, en présence des persécuteurs et des bourreaux. Que répondrez-vous à votre frère Gratien, vous disant du fond de sa tombe : Je me consolois de mes revers, parce que je laissois l'empire dans vos mains; de n'être plus, parce que vous me succédiez; d'avoir perdu avec la vie le titre d'empereur, parce que je me survivois à moi-même dans mes ordonnances en faveur d'une religion immortelle. C'étoient là autant de trophées érigés pour moi à la piété, de dépouilles remportées sur l'ennemi du salut, de gages qui m'assuroient une victoire à l'abri

des temps et des révolutions. Mon assassin n'a pu m'enlever que la vie ; vous, en annulant mes ordonnances, vous avez fait plus que celui qui osa porter les armes contre moi (1). C'est de la main de mon frère qu'est parti le coup le plus perçant dont je pusse être frappé. De deux choses l'une : en souscrivant volontairement, vous condamnez ma foi ; en cédant à la violence, vous trahissez la vôtre.

L'empereur Théodose, de son côté, n'auroit pas Pag. 828. de moins sévères reproches à vous adresser. En accordant ce qui vous est demandé, vous offensez donc, prince, Dieu d'abord, ensuite votre frère et votre père. Il ne me reste plus qu'à vous demander à vous-même de faire ce que vous croirez devant Dieu le plus utile à votre salut.

Réponse de saint Ambroise à la requête de Symmaque.

Celle-ci portoit sur trois chefs : « Rome redemande Pag. 833. son ancien culte ; les prêtres et les vestales ont droit au recouvrement de leurs revenus ; le refus qui leur en a été fait a compromis le salut public. L'orateur, personnifiant la ville de Rome, lui fait dire : C'est le culte qui a repoussé du pied du Capitole et de mes murailles Annibal et les Gaulois. Symmaque Pag. 834.

(1) Il mourut l'an 383, assassiné par les ordres du tyran Maxime. Il n'avoit pas plus de vingt-quatre ans.

ne réfléchit pas qu'il accuse l'impuissance de ses dieux, plutôt qu'il n'en prouve le pouvoir. Annibal avoit donc eu le temps d'insulter à loisir aux dieux de Rome, puis qu'il étoit parvenu en vainqueur jusqu'au pied de ses murailles? Pourquoi ces dieux s'y laissoient-ils assiéger? Que devenoit Jupiter sans les oies du Capitole? Mais encore, ces dieux, adorés dans Rome, étoient les mêmes que l'on adoroit à Carthage. Vainqueurs sous les bannières de Rome, ils étoient donc vaincus sous celles de Carthage? Rome répondra : Que l'on cherche ailleurs les principes de nos victoires. Ce n'est pas dans les entrailles des victimes, mais dans la force des combattants, que sont les présages et les trophées des succès. Il m'a fallu d'autres armes pour soumettre l'univers. C'est Camille, et non les dieux, qui a sauvé le Capitole. Ce n'est pas la seule fois qu'on a vu les Barbares franchir leurs barrières, pour se répandre dans nos provinces ; témoin les désastres des règnes précédents, les honteuses défaites de Valérien et de son fils. Est-ce que, de leur temps, il n'y avoit point d'autel érigé à la Victoire?

Rome invoque ses cheveux blancs. Pourquoi, dans sa vieillesse, rougiroit-elle de se convertir à la suite de tout l'univers? Il n'y a point d'âge, quelque avancé qu'il puisse être, où il ne soit plus temps d'apprendre. C'est surtout avec des cheveux blancs, que l'on doit être honteux de ne savoir pas

se réformer. Ce qui recommande les cheveux blancs, ce n'est pas l'antiquité, mais la prudence. Faut-il rougir de changer pour être mieux? Jamais... A quoi bon chercher, dans des cadavres d'animaux, l'expression de la volonté divine? «Allons apprendre le mystère de Dieu, à l'école de celui qui a fait le monde; non à celle d'un homme qui ne se connoît pas lui-même (1).» «A qui est-ce que je croirai, dans les choses qui regardent mon Dieu, sinon à mon Dieu (2)?» Eh! quelle confiance pourrois-je vous donner à vous qui, de votre propre aveu, ne savez pas ce que vous adorez? Pag. 835.

On me répond : «Il n'est pas si facile de pénétrer d'aussi profonds secrets». Ce que vous ignorez, nous en sommes instruits, nous, par la voix de Dieu; ce que vous cherchez en tâtonnant, nous l'obtenons, grâce à la sagesse et à la vérité de Dieu lui-même, qui nous le découvre. Il est donc impossible que nous nous rencontrions sur la même voie. Vous, vous mettez vos dieux sous la protection des princes de la terre; nous, nous implorons, en faveur de ces

(1) «Disons avec un saint; moi, pour vous instruire, vous, pour être instruits : que le Dieu du ciel qui l'a fait, et qui se connoît lui-même, m'enseigne le mystère du ciel, et non pas l'homme qui s'ignore lui-même sur la terre : *Cœli mysterium doceat me Deus ipse qui condidit, non homo qui se ipsum ignoravit.* » (Molinier, *Serm. chois.*, tom. VIII, pag. 347.)

(2) Bourdaloue, *Serm. sur le scand. de la croix*, *Dominic.*, tom. I, pag. 372; Molinier, *sur la Trinité*, *Serm. chois.*, tom. VIII, pag. 388.

princes, la protection de Jésus-Christ : vous adorez l'œuvre de vos mains; nous regardons comme un outrage fait à la divinité, tout hommage transporté à un Dieu fait de main d'homme. Dieu ne veut pas qu'on l'adore dans une matière inanimée. Vos philosophes eux-mêmes n'ont pas épargné leurs plaisanteries à vos prétendus dieux.

L'on demande que les autels et les ornements qu'ils avoient autrefois leur soient rendus. Que l'on s'adresse pour cela à ceux qui leur rendent un culte superstitieux. Notre empereur est chrétien, il ne connoît d'autre autel que celui de Jésus-Christ. Citez-nous un empereur païen qui ait érigé un autel en l'honneur de Jésus-Christ. En nous parlant de ce qui s'est fait autrefois, on nous rappelle nos devoirs envers la religion que nous professons aujourd'hui. Mais puisque l'on nous y ramène, disons hautement que ce dont on veut faire l'opprobre du christianisme est son titre de gloire. Jamais les hommes ne l'ont mieux servi que du temps où l'on déployoit contre lui les édits de proscription et les arrêts de mort. Notre religion a trouvé son triomphe dans ce que l'on s'imaginoit faussement devoir être son tombeau. Voyez quelle est notre force. Nous nous sommes accrus par les mauvais traitements, par l'indigence, par les supplices. Pour les païens, il ne leur semble pas que leur culte puisse subsister sans revenus.

Que l'on rende aux vestales leurs immunités : laissons parler de la sorte ceux qui sont dans l'idée qu'il ne puisse y avoir de virginité désintéressée. Qu'elles demandent un salaire, celles-là qui n'ont pas assez de leur vertu. Et encore, voyez tout ce que leur nombre a gagné avec ces belles promesses ; à peine comptent-ils jusqu'à sept vestales. Voilà les nombreuses recrues que l'on a pu faire avec ces pompeuses décorations de bandelettes, d'ornements de pourpre, de litières fastueuses, de magnifiques appointements, sans parler des rigoureuses épreuves mises à la vertu de leurs novices. Pag. 836.

Que l'on considère, d'autre part, ce peuple de nos vierges chrétiennes. On ne les voit point marcher la tête parée de bandelettes, rehaussant l'éclat de la beauté par une riche pourpre, étalant à tous les yeux les livrées du luxe et de la mollesse, avides de priviléges et de récompenses mondaines. Pour tout ornement, la pauvreté volontaire, la modestie de leurs regards, les mortifications du jeûne et de la pénitence ; tout, en un mot, ce qui sembleroit plus propre à détourner de cette profession qu'à y engager : et c'est là même ce qui enfante parmi nous cette sainte émulation de la virginité. Elle trouve dans elle-même sa plus noble récompense ; elle ne sait point la mettre à l'enchère ; elle ne calcule point ni sur sa vertu, ni sur les ressources du fisc ; elle n'ajourne pas son affranchissement au temps de ses

épreuves. La première victoire de la chasteté consiste à surmonter l'amour des richesses ; parce que le désir du gain est un piége pour la pudeur.

On se plaint que les sacrificateurs et les ministres des temples ne soient pas entretenus aux dépens du trésor public ; et quelles bruyantes clameurs à ce sujet ! Mais nous sommes, nous, privés par les lois nouvelles, des successions des particuliers ; assujettis à des charges dont le plus simple décurion est exempt. Toute veuve peut tester en faveur des prêtres d'idoles, nulle ne le peut en faveur du prêtre chrétien. Nous ne nous en plaignons pas : si j'en parle, ce n'est pas pour réclamer contre une aussi étrange partialité ; ce n'est que pour témoigner que nous n'en avons pas, car j'aime mieux que nous ayons moins de biens et plus de grâce.

On nous répond que l'Église a des revenus qu'on ne lui a point fait perdre. Que l'on me dise si les biens des Églises ont été respectés sous Julien ; et comment l'on en a usé à l'égard de ceux qui les possédoient. Si l'on usoit de représailles envers les païens, ce ne seroit qu'une restitution, non un acte de violence. On fait retentir bien haut les mots de justice et d'équité : où étoient la justice et l'équité, alors que tout chrétien, sans distinction, étoit dépouillé de tout ce qu'il avoit ; que l'on nous envioit jusqu'à l'existence ; que les morts eux-mêmes n'étoient pas respectés dans l'asile des tombeaux ?

Nous avons des revenus. Pourquoi les païens ne font-ils pas des leurs le même usage que nous des nôtres? L'Église chrétienne ne possède rien en propre que sa foi (1) : c'est là son revenu, là son patrimoine et son trésor. Ce qu'elle possède, elle ne l'a que pour les pauvres. Qu'ils comptent, eux, les captifs que leurs temples ont rachetés, les pauvres qu'ils ont nourris, les exilés dont ils ont soulagé la misère. On les a privés de leurs terres; leur appartenoient-elles?

Mais, voilà ce qui les fait crier au sacrilège! et s'il falloit les en croire, la famine de l'année précédente en auroit été le châtiment. Leurs dieux nous auroient punis, par ce fléau, du crime d'avoir fait tourner au profit du bien commun, ce qui ne servoit qu'à leurs pontifes. Apparemment qu'il n'y avoit jamais eu de famine dans le monde, tant qu'il fut sous le joug de l'idolâtrie? C'étoit-là une calamité toute nouvelle, et réservée à nos jours! Jamais, jusqu'ici, l'on n'avoit entendu dire que le défaut des récoltes eût trompé les vœux du laboureur. Où donc seroit la justice de ces dieux, si, pour la cause de quelques prêtres, ils châtioient l'empire tout entier? Cette justice auroit commencé bien tard à éclater; car il y a bien des années déjà que leurs temples ont

(1) « L'Eglise ne possède pour elle-même, dit saint Ambroise, que sa seule foi. » (Fénélon, *Disc. pour le sacre*, pag. 276, tom. IV, édit. Boulage.)



été partout dépouillés de leurs richesses; et c'est d'hier seulement qu'ils ont pensé à s'en venger. Si dernièrement le Nil a oublié de faire son débordement accoutumé, nul doute que ce ne fût pour venger la querelle des sacrificateurs de Rome, au risque de faire mourir de faim ceux de Memphis. Eh bien, soit : la famine de l'année dernière s'explique par un châtiment du ciel; mais l'abondance de cette année, comment l'a-t-il permise? Les dieux se sont donc bien vite lassés de leur vengeance : jamais récolte plus heureuse. La terre nous a rendu à grand intérêt ce qu'elle nous refusa un moment. Les dieux avoient-ils moins à punir cette année que l'autre le prétendu sacrilége commis envers leurs pontifes? Telles sont les vicissitudes humaines. Où est l'homme assez étranger aux choses d'ici-bas pour qu'il faille le lui apprendre? En même temps que nous souffrions de la disette, le reste du monde, du moins en grande partie, étoit dans l'abondance. Je défie nos adversaires de prouver le contraire.

Pag. 839. Ce que nous ne saurions supporter, c'est de les entendre dans leur requête, se vanter des prières qu'ils adressent en votre nom à leurs dieux, avec l'air de croire que ce sont ces dieux qui protégent vos personnes; en conséquence de quoi nous serions tenus de les adorer. Voilà le sacrilége réel : parce qu'on les laisse faire, ils s'imaginent que l'on y consent. Qu'ils gardent pour eux leurs protec-

teurs ; qu'ils en attendent du secours, s'il est possible à ces dieux d'en promettre ; mais s'ils sont hors d'état de défendre ceux qui les honorent, à plus forte raison ceux qui ne les honorent pas.

« Il faut, dit-on, s'en tenir aux anciens usages. » Comme s'il n'y avoit pas des changements utiles et des améliorations nécessaires ! Le temps seul amène des perfectionnements qui contrarient les anciennes institutions : est-ce une raison pour n'en pas vouloir? On parle d'antiquité ! Notre Eglise exista dès l'origine du monde. Elle fleurissoit dans les saints, elle n'a fait que se développer dans les temps modernes, et se répandre parmi les peuples, malgré toutes les contradictions dont elle a fini par triompher. Ce qui est vrai a toujours droit de l'emporter sur ce qui ne l'est pas.

S'il falloit s'en tenir aux anciens usages, pourquoi tant de variations dans le culte que les Romains rendoient à leurs divinités ?

On s'est fait de la victoire une déesse que l'on a personifiée, bien qu'elle ne soit qu'un être de raison ; un bienfait, non une puissance. La victoire se donne, elle n'agit pas. On l'obtient par la force des bataillons, comme conséquence du nombre des combattants ; comme résultat, non comme instrument des opérations militaires.

On voudroit que sa statue et son autel fussent rétablis dans le sénat, c'est-à-dire, dans un lieu où il

y a majorité de chrétiens. Pas un temple où il n'y ait des autels : ce que l'on appelle Victoire a le sien ailleurs ; parce que l'on aime la quantité, on a multiplié les sacrifices ; on en voit partout. Pourquoi cette prédilection particulière en faveur du sénat, si ce n'est pour insulter à la foi chrétienne ? Il faudra donc que, durant le sacrifice offert à cette prétendue divinité, les chrétiens soient là ; qu'ils en savourent l'odeur, qu'ils en respirent l'encens, qu'ils entendent, bon gré mal gré, le chant des hymnes profanes ; qu'ils sortent tout pénétrés de la fumée du sacrifice. Le paganisme n'a pas encore assez de ses bains, de ses portiques, de ses places publiques envahies par les images de ses idoles ? Nos sénateurs chrétiens se verront enchaînés, sans pouvoir s'en défendre, à des invocations impies, à des serments sacriléges, au risque de passer pour des traîtres s'ils s'éloignent, pour complices s'ils assistent !

Pag. 841. En présence de qui prêtera-t-on serment d'obéissance aux lois et aux édits de la puissance impériale ? Voilà donc votre volonté, dont vos lois sont l'expression, réduite à emprunter sa force et ses moyens d'exécution des cérémonies du paganisme ? Présents, absents, n'importe ; on n'est plus tenu de vous obéir qu'autant qu'on le voudra.

L'empereur Constance, de glorieuse mémoire, avant d'être initié à nos saints mystères, auroit cru

être souillé par le seul aspect de cet autel de la Victoire ; il le fit enlever, et ne le replaça point.

Faut-il que l'on soit présent pour obliger à l'obéissance. L'esprit embrasse bien plus d'objets que les yeux du corps. C'est toujours sous votre présidence que le sénat s'assemble ; c'est à vous, non aux dieux du paganisme, qu'il obéit.

On a fait entendre que la mort prématurée de votre auguste frère tenoit au renversement de l'autel de la Victoire ; comme si la vertu devoit être appréciée par la mobilité des choses humaines ! Ce monde roule éternellement dans un cercle d'événements heureux ou malheureux qui en changent la scène, sans qu'il faille en rien conclure pour ou contre la religion. Pompée, Cyrus, Hamilcar, Julien, si attachés au culte de leurs dieux, sont morts misérablement, parce qu'il est tout naturel de mourir d'une manière ou d'une autre.

Le poète Prudence a réfuté cette même requête de Symmaque par un poème en deux chants, qui se trouvent parmi ses œuvres.

A Marcelline sa sœur.

S. Ambroise lui rend compte des mouvements excités par les Ariens, pour obtenir des églises dans Milan.

Comme dans presque toutes vos lettres vous avez Pag. 852.
soin de vous informer de ce qui se passe dans l'Église, je vais satisfaire à votre curiosité.



Le lendemain du jour où je reçus la dernière, par laquelle vous m'exprimiez l'inquiétude où vous jetoient des songes sinistres, l'orage éclata. On ne s'en tenoit plus à la demande de la basilique Porcienne, située hors des murs de la ville; on vouloit la basilique neuve, plus spacieuse, et située dans l'enceinte de Milan. C'étoient les premiers magistrats, les comtes consistoriens qui me pressoient de la leur livrer, afin, disoit-on, de prévenir les troubles dont on étoit menacé. Je répondis, comme je le devois, qu'un évêque ne pouvoit livrer le temple de Dieu. Le lendemain, le préfet se rendit à l'église, où il me fit de nouvelles instances pour me déterminer à céder au moins la basilique Porcienne. Je demeurai ferme; et le peuple ayant confirmé mon refus par de grands cris, le préfet se retira en disant qu'il en feroit son rapport à l'empereur. Le jour d'après (dimanche des Rameaux), les leçons finies, après le sermon, les catéchumènes renvoyés, pendant que j'expliquois le symbole à quelques-uns des compétents réunis dans le baptistère, on vint me donner avis que l'on avoit envoyé des dixainiers à la basilique Porcienne, où ils mettoient des tentures qu'ils avoient apportées, et que, sur le bruit qui s'en étoit répandu, une partie du peuple catholique s'y rendoit pour s'opposer à leur dessein; je n'interrompis point mon instruction, et me disposai à dire la messe. J'étois à célébrer le saint sacrifice, lorsque l'on vint m'infor-

mer que le peuple s'étoit saisi d'un certain Castule, prêtre Arien, comme il passoit dans la rue. J'en fus touché jusqu'aux larmes; et, continuant l'oblation, je suppliois le Seigneur de ne pas permettre qu'il y eût de sang répandu pour la cause de l'Eglise, ou que du moins il n'y en eût pas d'autre que le mien que j'étois prêt à verser pour le salut, non pas seulement du peuple fidèle, mais des hérétiques eux-mêmes. J'avois avec moi des prêtres et des diacres que j'envoyai sauver Castule du péril où il étoit.

La résistance du peuple excita à la cour les plus violentes clameurs. On y vit une sédition contre laquelle il falloit sévir; on ordonna de grosses amendes contre le corps des marchands; et dans ces mêmes jours consacrés aux plus augustes mystères, où l'on étoit dans l'usage de délivrer des prisonniers pour dettes, ce n'étoient que bruits de chaînes, qu'innocents traînés dans les cachots. En trois jours, il fallut payer deux cents livres pesant d'or (trois cents Pag. 854. marcs); et plusieurs de ces marchands répondirent qu'ils étoient prêts d'en donner le double, et plus encore, pouvu qu'on ne les inquiétât pas dans l'exercice de leur foi. Les prisons en étoient pleines. On défendit aux officiers du palais, aux secrétaires, aux agents de l'empereur et aux menus officiers qui servoient sous les comtes de paroître en public, sous le prétexte d'empêcher qu'ils ne se mêlassent de la

sédition. Les personnes qualifiées étoient encore plus menacées ; et la persécution s'échauffoit au point de faire craindre les plus violents excès.

Je fus sommé par les comtes et les tribuns de consentir sur-le-champ à la cession de la basilique. L'empereur, me disoit-on, ne faisoit qu'user de son droit et de sa pleine puissance. Je répondis : Que l'empereur me demande ce qui est à moi, ma terre, mon argent, quoi que ce soit qui m'appartienne, je ne le refuserai pas ; encore que tout ce que j'ai soit le bien des pauvres ; mais les choses divines ne sont point sous la dépendance de l'empereur. Si l'on en veut à mon patrimoine, qu'on le prenne ; à ma personne, j'irai au-devant. On parlera de me mettre en prison, de m'ôter la vie; on ne sauroit me faire un plus grand bien. Que l'on ne craigne point que j'appelle le peuple à mon secours ; je n'embrasserai point les autels en demandant la vie, j'aime bien mieux être immolé pour les autels.

Je frémissois de penser qu'on avoit envoyé des soldats s'emparer à main armée de la basilique ; je tremblois que, dans l'agitation des partis, il n'arrivât quelque massacre, qui eût été capable d'occasioner la ruine de la ville et peut-être de toute l'Italie. Plût au ciel, me disois-je, qu'il n'en coûtât
Pag. 855. que ma tête ! On me pressoit de calmer le peuple ; à quoi je répondois qu'il dépendoit bien de moi de ne pas le soulever, mais qu'il appartenoit à Dieu seul

de l'apaiser ; que si l'on pouvoit croire que je fusse pour rien dans la sédition, pourquoi ne pas m'en punir, en m'envoyant dans quelque terre déserte?

Les comtes et les tribuns se retirèrent ; je passai tout le reste du jour dans la vieille basilique. Le soir j'allai chez moi prendre quelque repos, afin que, si l'on avoit quelque dessein contre ma personne, on pût m'y trouver.

Il n'étoit pas jour encore, que m'étant levé, et sorti de ma maison pour me rendre à l'Eglise, j'appris que l'avenue en étoit pleine de soldats. La consternation étoit générale. Je fis lire les leçons. On me vint dire que l'église neuve étoit elle-même remplie de peuple ; que l'on y demandoit à grands cris quelqu'un pour y faire l'office de Lecteur. J'envoyai dire aux soldats qui s'y trouvoient de se retirer sous peine d'être séparés de la communion. C'étoient, pour la plupart des catholiques ; ils obéirent, et vinrent se réunir à nous dans la vieille basilique. Nous sommes venus pour prier, disoient-ils, et non pour combattre. Leur arrivée ne laissa pas de jeter quelque trouble dans l'assemblée. On venoit de lire le livre de Job : j'en pris occasion pour faire un discours au peuple, où j'appliquai à la circonstance présente les épreuves du saint patriarche. M'adressant à l'empereur : Nous invoquons votre Majesté, nous ne la combattons pas ; nous ne craignons rien ; nous prions, voilà la seule conduite permise au chré-

tien. Tous nos vœux sont pour la paix, pour le maintien de la foi et de la vérité, même au péril de
Pag. 856. notre vie. Nous sommes sous la main de Dieu, protecteur de ceux qui espèrent en lui.... On nous dit :
Pag. 857. Cédez la basilique. Je réponds : Il ne m'est pas plus permis à moi de la céder qu'à vous, prince, de la prendre. Vous ne pourriez, sans crime, vous emparer de la maison d'un simple particulier ; à plus forte raison de la maison de Dieu. — Tout est permis à l'empereur ; tout est à lui. — Je réponds : Ne vous faites pas ce tort de croire que, comme empereur, vous ayez quelque droit sur les choses divines : gardez-vous d'une aussi coupable prétention ; mais si vous voulez que Dieu protége votre vie et votre em-
Marc. xii. 17. pire, montrez-vous soumis à Dieu. Il est écrit : *A Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César ;* à César les palais, à l'évêque les églises. Votre domaine, ce sont les murailles de la cité, non les choses de la religion. — On nous disoit de la part de l'empereur : Je dois avoir aussi une basilique à moi. J'ai répondu : Qu'avez-vous de commun avec l'adultère ? c'est-à-dire avec l'Église qui n'est pas la légitime épouse de Jésus-Christ.

Je prêchois encore, lorsqu'on est venu me dire que l'on avoit ôté de la basilique neuve les tapisseries impériales, qu'elle étoit remplie de catholiques qui demandoient que je m'y transportasse ; je repris
Pag. 858. mon discours pour remercier Dieu d'un aussi heu-

reux changement. On m'annonça l'arrivée de l'un des secrétaires de l'empereur, qui avoit à me parler de sa part. Je me retirai à l'écart; il me communiqua ses intentions : c'étoient des reproches sur ce que j'avois envoyé des prêtres à la basilique neuve; on m'accusoit de tyrannie. Je m'en défendis, en justifiant ma conduite. Quant au reproche de tyrannie, j'alléguai que si l'on avoit eu à ce sujet quelque inquiétude, on pouvoit se débarrasser de ma personne; que nous étions les disciples d'un Maître qui ne savoit que fuir quand on vouloit le faire roi; que notre tyrannie à nous, c'étoit notre foiblesse même; celle dont l'Apôtre disoit : Quand je suis foible, c'est alors que je suis fort; qu'au reste, on avoit vu plus souvent les évêques souffrir de la part de la tyrannie, que se permettre de l'exercer (1). Il me devint im-

Joann. VI. 15.

II. Cor. XII. 10.

(1) « De tout temps on entendit des hommes, amateurs prétendus du repos et de la tranquillité publique, se plaindre du zèle trop vif, disent-ils, et trop impétueux de ceux qui se dévouoient à soutenir la cause de l'Eglise; on aimoit à se représenter les plus sages de ses frères comme des esprits inquiets et turbulents, qui souffloient le feu de la division. Qui sont les auteurs du trouble et du tumulte? Sont-ce des hommes qui ne pensent qu'à contenir les peuples dans la subordination légitime? Ne seroient-ce pas plutôt ceux qui les enhardiroient à mépriser l'autorité. L'état n'a rien à redouter d'un peuple docile et soumis. Ceux qui aiment l'obéissance aiment la paix; et c'est veiller à la conservation des empires, que de veiller à fixer les esprits dans la simplicité de la soumission évangélique. Les fastes de l'Eglise et des royaumes sont pleins du récit des guerres et des révolutions affreuses que le mépris de l'autorité ecclésiastique traîne à sa suite. L'arianisme ébranla le monde entier : il a précipité la chute et la décadence de l'empire

possible de revenir ce soir-là dans ma maison, à cause de la foule de soldats qui gardoient l'église; je passai la nuit à chanter des psaumes avec les frères.

Pag. 859. Le lendemain, après la lecture du livre de Jonas, on m'annonça que l'empereur avoit fait retirer la troupe, et relâché les marchands, avec remise de l'amende à laquelle ils avoient été condamnés. Les militaires eux-mêmes prirent part à la commune allégresse, en se précipitant vers les autels, et les baisant en reconnoissance de la paix qui venoit de nous être rendue.

(Elle ne fut pas de longue durée. Les Ariens soutenus par l'impératrice Justine, renouvellèrent leurs prétentions sur la basilique Porcienne. On proposa à saint Ambroise une conférence devant des juges laïques, en présence de l'empereur; il répondit):

Quand est-ce que l'on a vu jamais des laïques

romain; il l'a détruit par le bras des nations barbares, qu'il avoit infectées de ses poisons, et enivrées de ses fureurs... Les Athanase, les Hilaire, les Ambroise ne furent point regardés comme les auteurs de ces scènes tragiques. Que dis-je? Le monde, trompé par les impostures de l'erreur, osa plus d'une fois leur en imputer les disgrâces; et l'adroite hérésie sut se décharger sur eux de l'horreur de ses propres attentats. Le temps a dissipé le nuage de la calomnie. On sait qu'ils prêchoient la soumission, par conséquent qu'ils prêchoient la paix; et trop d'exemples ont appris que c'est du sein des tempêtes qui agitent le sacerdoce, que sortent les orages qui font chanceler le trône, et mettent l'empire en péril. » (Ch. de Neuville, *Panégyr.*, tom. VI, pag. 155, 156.)

s'établir juges des évêques en matière de foi? Porterions-nous la bassesse de l'adulation jusqu'au point d'oublier ce que nous devons à la dignité épiscopale, et d'abandonner à d'autres le dépôt que Dieu nous a confié? S'il faut qu'un évêque se mette à l'école d'un laïque, que s'ensuivra-t-il? ce sera donc au laïque à disputer et à l'évêque à écouter? Un évêque prendre leçon d'un laïque! Pas un exemple dans les Pag. 861. siècles passés d'un semblable renversement. Laissez, prince, venir les années; et quand l'âge aura mûri vos conseils; l'expérience vous apprendra ce qu'il faut penser d'un évêque capable de sacrifier à des laïques les droits de l'autorité épiscopale. Votre père, dans un âge avancé, disoit: Il ne me convient pas de prononcer entre des évêques. Il avoit reçu la grâce du baptême; et vous, qui aspirez à la recevoir, vous prétendriez juger des choses de la foi, quand vous n'en connoissez pas les mystères!.... Ambroise Pag. 862. ne mérite pas qu'on dégrade pour lui l'honneur de l'épiscopat. La vie d'un homme ne sauroit entrer en balance avec la dignité de tous les évêques. S'il faut tenir des conférences sur la foi, c'est dans l'église et non ailleurs; comme du temps de nos pères, par des évêques et non par d'autres; comme on a fait sous Constantin..... Quant à la demande qui m'est Pag. 863. faite de me rendre à votre conseil, daignez, prince, recevoir mes excuses si je n'y parois point. J'ai appris à ne m'y trouver que quand j'y suis ap-

pelé pour vos intérêts. Je ne puis combattre dans l'intérieur d'une cour dont les secrets sont pour moi des mystères inconnus, et que je suis peu jaloux de connoître.

Discours contre Auxence, sur la demande faite de livrer des églises (1).

Auxence, évêque arien, fomentoit la persécution dirigée contre saint Ambroise (2). Le saint archevêque étoit retiré dans son église, où il se trouvoit gardé par son peuple et assiégé par les soldats, qui ne permettoient à personne d'en sortir. Saint Ambroise adresse à son peuple le discours suivant :

Pag. 864. J'aperçois dans cette assemblée une agitation soudaine et extraordinaire; vous vous empressez autour de moi avec inquiétude. Quelle en peut être la cause? Seroit-ce parce que vous avez vu les tribuns s'approcher de moi, pour m'enjoindre, de la part de l'empereur, d'aller où je voudrois, avec la permission
Pag. 865. à qui voudroit de m'accompagner. Vous avez donc craint que je n'abandonnasse l'église, et que je vous

(1) *De Basilicis tradendis.* Vulgairement on lit : *De non tradendis Basilicis* : qu'il ne faut pas livrer les Basiliques. (D. Ceillier, tom. VII, pag. 531.)

(2) Auxence, soutenu par l'impératrice Justine, soi-disant évêque de Milan, déchiroit cette église, il ne la gouvernoit pas : *Auxentius Arianorum episcopus cathedram non regendam, sed dilaniandam tenebat episcopetem.* (*Epist.* Nicoll., tom. VIII, concil. Labbe., col. 284.)

quittasse pour me sauver. Mais vous avez pu connoître la réponse que j'ai faite : qu'il ne pouvoit entrer dans ma pensée d'abandonner mon église, parce que je crains plus le Seigneur, maître du monde, que l'empereur de ce siècle; que si l'on m'en arrachoit par violence, on pouvoit en arracher mon corps et non pas mon esprit; que si l'on agissoit en prince, je saurois agir en évêque. De quoi donc êtes-vous troublés? je ne vous abandonnerai jamais volontairement; mais je ne sais point non plus résister à la force. Je pourrai m'affliger, je pourrai pleurer et gémir; je n'ai contre les armes, contre les soldats et les Goths, d'autres défenses que des pleurs : un évêque n'en connoît pas d'autres. Mais aussi ce n'est pas moi qui fuirai; moi qui déserterai l'église par la crainte du traitement le plus rigoureux. Vous savez bien vous-mêmes que je défère aux empereurs, mais que je ne leur cède pas, et que je suis toujours dévoué aux persécutions, sans les redouter.

Si j'avois l'assurance que l'église ne dût pas être livrée aux Ariens, j'irois, sans répugnance, me jeter aux pieds de l'empereur, autant que la dignité épiscopale n'auroit pas à en souffrir, pour disputer nos droits dans un palais plutôt que dans une église. Mais quand Jésus-Christ paroît au conseil impérial, c'est pour y être juge, non accusé. Qui peut mettre en doute que les choses de la foi ne doivent pas être traitées ailleurs que dans l'église?

Ni les soldats qui nous environnent, ni le bruit de leurs armes ne peuvent rien contre ma foi. Seulement je tremble que, dans ce moment où vous me retenez, on ne prenne quelque résolution funeste à votre salut. Car, je ne sais plus craindre et trembler que pour vous... On m'a proposé de livrer les vases sacrés: j'ai répondu que, si l'on me demandoit ma terre, mon or, mon argent, je le donnerois volontiers; mais que je ne pouvois faire au temple du Seigneur aucun larcin, ni livrer rien de ce que je n'ai reçu que pour le garder; qu'en cela, je servois la cause de l'empereur, comme la mienne; je le suppliois d'écouter avec bonté un évêque qui lui parloit avec franchise, et de ne pas compromettre ses vrais intérêts, en s'attaquant à Jésus-Christ.

Pag. 865.

Il y a sans doute, dans un pareil langage, et la discrétion et la charité que tout évêque doit au souverain. Mais, parce que nous avons à lutter *non pas seulement contre la chair et contre le sang; mais*, ce qui est bien plus formidable encore, *contre les puissances des ténèbres;* le démon redouble ses attaques, par les menaces qu'il dirige contre ma personne. Que je sois frappé; les blessures qu'il peut me faire ne donnent pas la mort, elles ne font que prolonger la vie. N'empêchez point le combat; réservez-vous pour en être spectateurs. Que font les épées et les barbares à qui ne craint pas

Ephes. VI. 12.

de mourir, et ne connoît point sur la terre de plaisir qui l'y attache?

Si le Seigneur a résolu l'épreuve, vous aurez beau veiller à ma garde, durant une longue suite de jours et de nuits, la volonté du Seigneur n'en sera pas moins accomplie. Maître tout-puissant, il exécute tout ce qu'il ordonne; et nous ne gagnerions rien à contrarier ses divins décrets... Quelque chose que j'aie à souffrir, c'est pour Jésus-Christ que je souffrirai, pour le souverain Législateur qui a dit: *Celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la trouvera*. Que s'il juge à propos de différer le combat, pourquoi tant d'alarmes? Le serviteur de Jésus-Christ est bien mieux gardé par sa providence, que par toutes les précautions humaines. Le prophète Élisée se trouvoit investi par une armée entière, que le roi de Syrie avoit envoyée pour le saisir. Son domestique s'effraie. Le prophète demande au Seigneur que les yeux de Giézi soient ouverts; *Regarde*, lui dit-il, *et vois combien le nombre de ceux qui sont pour nous, l'emporte sur le nombre de nos ennemis*. Giézi aperçoit des milliers d'Anges. Pierre étoit en prison. L'Église prie pour lui. Durant qu'il dormoit, un Ange vient délier ses chaînes, et le remettre en liberté; pour cette fois, il échappe à la mort. Le même apôtre, après la victoire qu'il avoit remportée sur Simon le magicien, s'étant appliqué à répandre, parmi le peuple, la semence de l'Évan-

Pag. 866.

Matth. x. 39.

IV. Reg. vi. 14 et seq.

Act. xii. 4.

gile, irrita les païens qui le cherchoient de toutes parts pour lui ôter la vie. Les chrétiens l'ayant su, le conjurèrent avec tant d'instances de se réserver pour les instruire et les affermir dans la foi, que, tout avide de souffrances qu'il étoit, il se laissa fléchir à leurs prières. Déjà il étoit sorti hors des murs de la ville de Rome ; Jésus-Christ lui apparut sur le chemin qui y conduisoit. L'Apôtre lui ayant demandé où il alloit, le Seigneur lui répondit : Je vais à Rome pour y être crucifié une seconde fois. Cela fit comprendre à saint Pierre qu'il devoit être crucifié lui-même, Jésus-Christ ne pouvant plus l'être, depuis qu'il l'avoit été une fois ; qu'il ne pouvoit donc l'être que dans la personne de son apôtre. A l'instant Pierre retourne sur ses pas ; et, quelques jours après, ayant été découvert, il honora Jésus-Christ par le supplice de la croix (1). Notre Seigneur lui-même échappoit, quand il le vouloit, aux mains de ses ennemis, passant au milieu d'eux sans

Pag. 867.

Joann. VII. 30.

(1) « Saint Ambroise ne pouvoit avoir appris cette histoire que par une tradition, dont on ne trouve point l'origine. » (D. Ceillier, tom. VII, pag. 532.) Origène cite le même fait, qu'il avoit puisé dans les actes apocryphes de saint Paul. (Tillemont, *Mém.*, tom. I, pag. 528.) Platina l'avoit rapporté dans ses *Vies des pontifes romains*, cap. I, pag. 8, édit. Colon., 1611.) Quelques prédicateurs l'ont rappelé dans leurs panégyriques du saint apôtre. Mais le fait est-il assez bien prouvé ? J'aime bien mieux la sage réserve de Bourdaloue, qui ne parle du crucifiement de saint Pierre que pour relever, non la conformité de sa mort, mais son amour pour Jésus-Christ. (*Panégyr.*, tom. I, p. 352.)

qu'ils le vissent ; parce que le moment de son sacrifice n'étoit pas encore venu. Couvert de sa protection, n'ai-je pas moi-même traversé impunément les rangs de ceux qui me cherchoient, allant, venant à l'église, près des tombeaux des martyrs, jusque dans le palais, sans que l'on pensât à exécuter les complots tramés ouvertement contre moi. Je m'attendois, je ne le dissimule pas, à quelque violent orage à essuyer pour le nom de Jésus-Christ. Au lieu de souffrances, ils me ménageoient des délices. Mais il faut à l'athlète de Jésus-Christ, non des délices, mais des souffrances. On faisoit partout circuler le bruit que j'allois être envoyé en exil, condamné à mort. Je ne crains point la mort, et ne quitte point ce lieu-ci ; car, où irai-je, où tout ne soit plein de gémissements et de larmes, puisque l'on ordonne par toutes les églises de chasser les évêques catholiques, de punir de mort ceux qui résistent, de proscrire tous les officiers de ville qui n'exécuteront pas cet ordre ? Et c'est un évêque qui l'écrit de sa main, et qui le dicte de sa bouche ! c'est Auxence qui envoie dans toutes les villes cette épée volante, représentée par la faux du prophète Zacharie, pour tuer, en un moment, s'il le pouvoit, tous les peuples de l'empire, les uns par le glaive, les autres par le sacrilége...

Pag. 868.

Zach. v. 1.

Vous venez d'entendre lire l'histoire de Naboth, à qui le roi Achab demandoit sa vigne, pour la faire

III Reg. xxi. 4. servir aux plus vils usages. *Dieu me garde*, répondit-il, *de livrer l'héritage de mes pères;* et il défendit sa vigne au prix de son sang. Quand Naboth refuse de livrer sa vigne; j'irois, moi, livrer l'Église de Jésus-Christ! C'est l'héritage de mes pères, l'héritage de Denys, qui est mort en exil pour la foi; l'héritage du confesseur Eustorgius, l'héritage de Myroclés et de tous les évêques fidèles, mes prédécesseurs. On m'arrachera la vie, plutôt que la foi.

A la suite de l'histoire de Naboth, vous avez entendu le récit de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. Je ne l'avois pas choisi; c'étoit la solennité qui l'amenoit naturellement. Mais quel rapport avec la circonstance où nous nous trouvons! Irrités d'entendre les enfants chanter les louanges du Seigneur, ses ennemis lui disent, faites les donc taire: à quoi il répond: *Que ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront*. Entré dans le temple, il se mit à en chasser les vendeurs. Observez-le bien; de tout temps les louanges de Jésus-Christ ont blessé ses perfides ennemis. Aujourd'hui que nous célébrons ses louanges, les hérétiques crient à la sédition; on en veut à leur vie: oui, la gloire de Jésus-Christ est l'arrêt de mort de l'hérétique. Au milieu de ces concerts de louanges, Jésus-Christ entre dans le temple, il en chasse les vendeurs, renversant les chaires où ils étoient assis. Jésus-Christ ne veut point dans son

Pag. 869.

Luc. xix. 40.

Eglise de ceux qui y font trafic. Qu'est-ce donc qu'Auxence vient faire dans l'Eglise de Jésus-Christ? C'est contre lui que Jésus-Christ s'arme de fouets Pag. 870.
pour l'en chasser. Jésus-Christ ne veut pas plus d'Auxence que de Mercurin (1). Monstrueux assemblage! ces deux noms ne composent qu'un seul individu. C'est le même qui, dans l'espérance de n'être pas reconnu, a changé son nom dans celui de l'évêque arien Auxence; mais il n'a point changé de caractère : loup sous le nom de Mercurin, il n'a pas cessé d'être loup sous celui d'Auxence. Qu'il aille ailleurs, il en prendra encore un autre. Il le faudra bien, pour faire oublier les horreurs qu'il a commises sous ce dernier...

Parce qu'il sait combien vous êtes assurés dans les principes de votre foi, il s'est bien gardé de venir au milieu de nous vous soumettre l'exposé de la sienne. Il a mieux aimé prendre parmi les païens, quatre ou cinq personnes choisies par lui ou par d'autres; et plût au Ciel que la conférence eût lieu en présence de vous tous; non point pour y juger Jésus-Christ, mais pour entendre la majesté de Jésus-Christ. Ceux-là même dont il avoit formé son tribunal, n'ont pu s'empêcher de prononcer contre Pag. 871.

(1) Cet homme, Scythe d'origine, avoit changé son nom de Mercurin contre celui d'Auxence, pour se rendre plus agréable aux Ariens qui avoient eu un évêque de ce nom. Il se disoit évêque de Milan, même du vivant de saint Ambroise.

lui. Est-il rien de plus décisif et de plus honteux que d'être condamné par les juges mêmes que l'on s'est donné, et sans qu'il y eût là personne pour les contredire ?

Choisir des païens ! mais par cela seul il se rendoit coupable, comme étant en opposition avec la
I.Cor. VI. I.2. doctrine de l'Apôtre, quand il dit : *Quelqu'un parmi vous, ayant un différend avec un autre chrétien, ose-t-il bien plaider devant des hommes sans justice, et non pas devant les saints ?* Choisissez maintenant pour maître entre Auxence et saint Paul.

Que parlé-je de l'Apôtre, quand le Seigneur lui-même nous crie par la bouche de son prophète :
Isa. LI. 7. *Écoutez-moi, ô mon peuple, écoutez, vous qui connoissez la justice et gardez ma loi dans votre cœur.* Le Seigneur ne dit pas : Ecoutez infidèles, écoutez Juifs ; mais il s'adresse *à son peuple*, c'est-à-dire, à ceux qui gardent sa loi imprimée dans leur cœur.

Battu de toutes parts, il a essayé, en fidèle imitateur de la fourberie des gens de son pays, de jeter sur la personne même de l'empereur l'odieux de sa conduite. C'est, a-t-il dit, au prince à juger. Un jeune homme, un catéchumène, encore sans expérience des matières de la foi, juger dans son conseil sur les matières de la foi ! Oublioit-on que, l'année dernière, l'empereur ayant voulu ôter une basilique aux catholiques, non-seulement moi, mais tous les fidèles résistèrent avec la plus généreuse liberté,

jusqu'à s'offrir à la mort pour la foi de Jésus-Christ? Que répondions-nous? Si l'empereur demande un tribut, nous ne le lui refusons pas; les terres de l'Eglise payent tribut. S'il veut nos terres, il peut les prendre; les aumônes des pauvres suffisent encore pour nourrir les pauvres. «Qu'on ne nous rende point odieux par la possession où nous sommes de ces terres; qu'ils les prennent, si l'empereur les veut: je ne les donne point, mais je ne les refuse pas (1). La contribution du peuple est plus que suffisante pour les pauvres. On nous reproche l'or que nous leur distribuons: loin de le nier, j'en fais gloire. Les prières des pauvres font ma défense. Ces aveugles, ces boiteux, ces vieillards sont plus forts que les guerriers les plus robustes. Le tribut appartient à César, à Dieu son Eglise; elle ne peut être à César, car l'autorité de César ne s'étend pas sur le temple de Dieu. Assurément ce n'est point là manquer de respect à l'empereur; car est-il rien de plus honorable pour lui que de s'entendre nommer fils de l'Eglise (2)? L'empereur est dans l'Eglise, non au-dessus d'elle. Un sage empereur recherche l'appui de l'Eglise, il ne le repousse pas (3). Nous ne nous en Pag. 872.

(1) Traduit par Fénélon, *Disc. pour le sacre de l'élect. de Cologne*, pag. 281, tom. IV, édit. in-8°. Paris, 1821.

(2) « Qu'y a-t-il, disoit saint Ambroise, de plus glorieux pour l'empereur, que d'être nommé le fils de l'Eglise? » (Fénélon, *ibid.*, pag. 277.)

(3) *Ibid.*, pag. 278.

prévalons pas; mais aussi ne le dissimulons-nous pas. Quoi ! vous ne redoutez pas les glaives, les bûchers, les bannissements ? Non ; pour qui ne craint rien, ce ne sont là que traits en l'air décochés par la main d'un foible enfant.

A l'empereur Gratien (1).

Pag. 752. Eloge de sa piété, de son zèle pour la religion, de son humilité.

Pag. 753. Rien ici qui soit dicté par l'adulation ; vous ne demandez pas qu'on vous flatte, et mon ministère ne me le permet pas ; je dois ces aveux à la bienveillance dont vous m'honorez. Le Dieu qui nous jugera le sait ; ce grand Dieu que vous reconnaissez pour maître, à la parole de qui vous croyez, m'est témoin combien je suis consolé par votre foi ; profondément touché des intérêts de votre salut et de votre gloire. Il sait avec quel ardeur nous prions pour vous, mon peuple et moi, non pas seulement

(1) Tous les historiens exaltent à l'envi le caractère de ce prince, doué aussi avantageusement des qualités extérieures que de celles de l'âme ; grand, bien fait, beau de visage, mais de cette beauté modeste, et même un peu timide, qui annonce également la pudeur et la popularité ; l'esprit vif et solide, propre aux sciences comme aux affaires, le cœur excellent, sensible, droit, tendant toujours au bien et au vrai. Ces dispositions naturelles avoient été cultivées par la meilleure éducation ; son père Valentinien l'ayant accoutumé de bonne heure au travail et à la fatigue, à la tempérance, à toutes les vertus de la vie privée et du gouvernement.

par devoir, mais par affection et reconnoissance. C'est à vous que je dois la paix dont jouit mon église. Si l'hérésie est réduite au silence, c'est votre ouvrage; et plût au ciel qu'en fermant la bouche à ses sectateurs, vous eussiez pu changer aussi leurs cœurs! Cette victoire, vous l'avez obtenue par l'exemple de votre foi, autant que par l'autorité de vos ordonnances.

Il lui envoie ses deux premiers livres du traité *sur la foi*, que Gratien lui avoit demandés, et le prie de trouver bon qu'il diffère encore quelque temps l'envoi de son ouvrage *sur la divinité du Saint-Esprit*, afin de traiter cette importante matière avec tout le soin qu'elle exige. Pag. 754.

A Marcelline, à l'occasion de la découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais.

Nous avons, de Fromentières, un panégyrique des martyrs saint Gervais et saint Protais, dont les matériaux lui ont été fournis par la relation que saint Ambroise nous a laissée de la découverte de leurs corps (1). Le panégyriste rappelle leur naissance, l'histoire de leurs premières années, leurs mortifications; martyre anticipé, par lequel ils préludoient à l'effusion de leur sang; leur vie tout entière devenant ainsi la prophétie de leur mort, *vita mortem annunciavit*; leur contenance

(1) « Il faut le dire en cette chaire : le grand saint Ambroise, qui a fait leurs éloges, me fournira ses pensées, et je lui prêterai ma langue. » (*Serm.*, tom. 1, pag. 415.)

en présence des bourreaux, la manière miraculeuse dont leurs corps furent découverts.

Pag. 376.

Qui devons-nous regarder comme les princes du peuple fidèle, sinon les saints martyrs, au nombre desquels nous comptons aujourd'hui les bienheureux Gervais et Protais, si long-temps ignorés dans l'église de Milan (1)? Cette église qui, quoique mère de plusieurs enfants, se croyoit stérile en martyrs,

(1) Ces bienheureux corps se trouvoient près des tombeaux de saint Nabor et de saint Félix, où on ne les soupçonnoit pas. Saint Ambroise instruit par une lumière céleste, fit creuser la terre en cet endroit. On y trouva les corps de deux hommes qui paroissoient avoir été d'une grande taille. Les os, encore entiers, étoient dans leur situation naturelle (1), excepté que les têtes étoient séparées du reste du corps. Le fond du tombeau étoit couvert de sang, et l'on y voyoit toutes les marques qui pouvoient constater la vérité de ces reliques. Les os ayant été levés de terre, furent mis dans des litières, et couverts de plusieurs ornements. On les transporta ensuite dans la basilique de Fauste, dite aujourd'hui de Saint-Vital et de Saint-Agricole. Les reliques des martyrs y furent exposées deux jours, et il s'y fit un concours prodigieux de fidèles, qui passèrent les nuits même en prière. Le troisième jour, qui étoit le 18 juin de l'an 385, on les transféra dans la basilique Ambroisienne, avec une pompe religieuse qui fut suivie de réjouissances publiques par toute la ville. Outre les délivrances miraculeuses, dont saint Ambroise parle ici comme témoin oculaire, on raconte que, durant la marche de la procession, un aveugle se trouva guéri. Il se nommoit Sévère, étoit connu de tous les habitants de Milan, et avoit été boucher de profession. Ayant appris quel étoit l'objet de la fête, il se fit conduire à un lieu par où les saintes reliques devoient passer. Il n'eut pas plutôt touché le bord des ornements qui le couvroient, qu'à l'heure même il recouvra la vue. Ce miracle est rapporté par saint Ambroise, par saint Augustin et par saint Paulin, qui tous trois étoient pour-lors à Milan.

(1) On croit qu'ils avoient consommé leur martyre, au plus tard, sous l'empire de Marc-Aurèle.

a la joie d'en recouvrer qui lui appartiennent par des titres et des monuments indubitables. On a généralement nommé cette découverte la résurrection des saints confesseurs ; c'en est une en effet. Dieu veuille que ce soit une résurrection pour nous comme elle l'a été pour eux (1)! Nous possédions ce précieux trésor, sans le connoître. Le Seigneur a enfin désillé nos yeux, comme autrefois ceux du dis-

(Voy. Butler, *Vies des Saints*, 19ᵉ jour de juin, tom. v, pag. 330, et suiv. D'après Tillemont, Orsi, Jos. Ant. Saxi, *Dissert. apolog., ad vindicandam Mediolano SS. corporum Gervas. et Protas., possessionem. Bolon.*, 1709.)

(1) « Quelle gloire pour nos saints que ces sacrés corps aient été trouvés frais et sans corruption, que le sang soit sorti de leurs plaies, comme s'il eût voulu encore une fois se répandre pour Jésus-Christ, sang, dont la voix plus forte que celle du sang d'Abel, publioit tout à la fois, et la magnificence de Dieu, et la puissance de nos saints, et la gloire de leur martyre? Ce n'est pas moi qui parle, c'est saint Ambroise qui atteste lui-même ce qu'il a vu. » (Fromentières, *Panégyr.*, tom. I, pag. 450.)

« J'avois bien ouï dire (ajoute saint Ambroise) que des soldats romains, quelques jours après leur mort dans une grande bataille, furent trouvés ayant encore leurs plaies sanglantes, leurs mains armées, et la colère comme empreinte sur leur visage, dans le sein même de la mort : *Omnium in vulnere sanguis, omnium in manibus enses, relictæ in vultibus minæ, et ipsa in morte ira vivebat.* Mais il faut que ce prodige de fureur cède au miracle de sainteté, qui éclata au tombeau de nos martyrs, où, trois cents ans après leur mort, on les vit avec des visages pleins de douceur et de majesté, avec des plaies toutes vermeilles, avec un sang tout bouillant encore de zèle pour Jésus-Christ ; et, ce qui est admirable, avec plus de pouvoir en cet état qu'ils n'en avoient eu pendant leur vie. On les porte avec pompe dans les rues de Milan, où ils donnent des marques bienfaisantes de leur pouvoir.... Et tout le peuple les regarde comme s'ils étoient effectivement ressuscités. » (*Ibid.*, pag. 451.)

ciple d'Elie, escorté par des Anges qu'il ne voyoit pas. Vous avez entendu raconter, vous-mêmes avez vu de vos propres yeux les miracles opérés dans cette circonstance : combien de possédés, délivrés des démons qui les tourmentoient, de malades guéris par l'attouchement des linges dont on a revêtu les saints corps! Aussi quel concours! Quel empressement à s'en approcher! Grâces vous soient rendues, ô Seigneur Jésus, de nous avoir fait recouvrer ces saints martys, dans un temps où votre Eglise a le plus besoin de protecteurs! Que tout le monde le sache : je ne veux pour défenseurs que ceux qui peuvent combattre pour nous, sans pouvoir jamais se tourner contre nous. Je vous les ai trouvés, peuple fidèle, ces illustres protecteurs qui seront utiles à tous, sans jamais nuire à personne. Voilà, encore une fois, les défenseurs que je désire, et voilà les soldats que j'ai trouvés. Ce ne sont pas des soldats de la milice terrestre ; ce sont des soldats de Jésus-Christ. Nous jouissons par la découverte de leurs reliques, d'un trésor que nos pères avoient perdu. Nous voyons sortir leurs précieuses dépouilles d'un tombeau négligé et sans culte. Les trophées de leur victoire paroissent enfin au grand jour ; le sépulcre est encore teint de leur sang, on y voit la marque du coup mortel qui les a fait triompher. Leurs membres sacrés sont dans le même lieu et dans la même situation où ils furent placés le jour

Pag. 877.

de leur inhumation, la tête séparée du corps. Il y a parmi nous encore des vieillards qui se rappellent leurs noms, et qui se souviennent d'avoir lu quelque inscription en leur honneur. La ville de Milan, qui avoit adopté d'ailleurs des martyrs pour protecteurs, avoit perdu les siens propres. Je regarde cet événement comme une insigne faveur du Ciel, et l'on ne peut douter que ce n'en soit une ; mais je reconnois aussi que c'est une grâce particulière et personnelle pour moi, que cette heureuse découverte se soit faite sous mon épiscopat. Indigne que je suis d'être moi-même martyr, j'ai du moins la consolation de vous avoir procuré des martyrs. Plaçons ces victimes triomphantes à l'endroit où repose notre hostie adorable, Jésus, Fils de Dieu ainsi que de Marie ; mais qu'il soit sur l'autel, lui qui a satisfait pour tous sur l'autel de la croix ; et que les saints, rachetés par son sang, continuent de lui faire honneur en se plaçant au-dessous. C'étoit la place que je m'étois d'abord destinée pour moi-même ; car il est convenable que l'évêque repose là où ses mains Pag 878.
étoient dans l'usage de célébrer le saint sacrifice ; mais je cède à ces victimes sacrées le côté droit, comme leur appartenant. Disposons ces précieuses reliques dans un sanctuaire digne d'elles, et donnons tout ce jour au sentiment de la religieuse allégresse qu'elles nous inspirent.

Les Ariens essaient de jeter des doutes sur la vé-

rité des miracles qui viennent de s'opérer sous les yeux de la ville entière. Sévère étoit aveugle, il ne l'est plus ; il produit d'irrécusables témoignages et
Pag. 879. de sa maladie, et de sa guérison. Comme cet aveugle-né dont l'Evangéliste nous raconte l'histoire, il
Joann. v. 35. n'a que ce mot à dire : *Tout ce que je sais c'est que j'étois aveugle, et que je vois maintenant.* Si vous ne m'en croyez pas, interrogez qui vous voudrez. Quelle raison les Ariens ont-ils de se refuser à y croire? Les martyrs ne peuvent rien, nous dit-on, en faveur des vivants. C'est donner le démenti à Jésus-
Ibid. xiv. 12. Christ lui-même, qui a dit : *Vous ferez des choses encore plus grandes.* Quel est donc l'objet de l'envie? Est-ce moi? Seroient-ce les martyrs? Moi? Ai-je le don des miracles? Les martyrs? Les Ariens témoignent assez par cela seul, que la croyance des martyrs est différente de celle qu'ils professent. Autrement, pourquoi se montrer étonné de leurs miracles? Celle que nous professons est donc confirmée par nos ancêtres. Les démons eux-mêmes sont forcés de rendre témoignage à la doctrine que contestent les Ariens. Aujourd'hui même nous avons entendu des possédés, à qui l'on imposoit les mains, déclarer que nul ne pouvoit être sauvé, s'il ne croyoit au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Les démons le confessent; les Ariens seuls le nient. Ils prétendent que nous avons gagné des hommes à prix d'argent, pour les engager à feindre qu'ils

étoient possédés. J'ai souvent entendu parler de fraudes et de mensonges : que l'on me cite un seul exemple d'un homme qui ait feint être un démon. Est-il possible de contrefaire les mouvements convulsifs dont sont agités ceux à qui l'on impose les mains ? Quel moyen y a-t-il de feindre, d'en soupçonner même la possibilité ?

Mais qu'avons-nous besoin d'emprunter en faveur de nos martyrs le témoignage des démons ? leurs bienfaits parlent seuls assez haut.

D'aussi éclatantes merveilles sont d'irrécusables témoignages des vérités que nous défendons ; et il faudroit désespérer de votre salut, si, après la lumière qui en résulte, nous en étions réduits encore à discuter l'antique foi comme si elle étoit nouvelle. Veillez donc à ne pas perdre dans la paix l'ancre de l'espérance et de la foi que nous avons conservée dans la tempête (1).

Au très clément et bien heureux empereur Théodose Auguste, Ambroise, évêque (2).

... Je vous supplie, prince, de m'accorder une favorable attention. Si je suis indigne que vous m'écoutiez, je ne mérite pas davantage d'offrir pour Pag. 946.

(1) Fromentières termine son panégyrique par le même raisonnement, et les mêmes vœux. (*Ibid.*, pag. 452, 453.)

(2) Remontrance à ce prince, pour lui faire révoquer l'ordre qu'il avoit donné à l'évêque de Callinique de faire rebâtir une synagogue que les Juifs avoient eue en ce lieu, et que les chrétiens avoient brûlée.

vous, ni de recevoir les vœux et les prières que vous adressez au Très-Haut. Mais comment n'écouteriez-vous pas celui dont vous souhaitez que Dieu écoute les prières qu'il fait pour vous? Vous accueillez avec bonté les requêtes que je vous présente pour d'autres; dédaigneriez-vous celles que je vous adresse pour vous-même? Dans le haut rang où vous êtes, rien qui soit plus propre à vous concilier tous les cœurs que de permettre volontiers à tous vos sujets de vous parler avec liberté. Ce qui distingue les bons et les méchants princes, c'est que les premiers aiment que l'on soit libre, et les seconds ne veulent que des esclaves. Mais qu'un évêque ne s'explique point avec liberté; rien qui l'expose plus gravement aux yeux de Dieu, ni qui le déshonore davantage aux yeux des hommes. Mon silence, si je m'en rendois
Pag. 947. coupable, vous seroit préjudiciable à vous-même; je vous sers bien mieux en vous parlant comme je fais. Si vous en accordez le droit à ceux qui servent sous vos étendards, le pourriez-vous refuser aux ministres du Dieu que vous servez, quand ils vous font entendre ses oracles? Qu'il s'agît d'intérêts politiques, mes devoirs seroient bien moins rigoureux; mais dans une cause où l'honneur de Dieu se trouve compromis, qui écouterez-vous, si l'évêque est muet; et qui osera vous parler le langage de la vérité, si un évêque n'en a pas le courage (1)?

(1) *Quis tibi verum audebit dicere, si sacerdos non audeat?* Bel em-

Je sais combien vous êtes pieux, clément, et mesuré dans vos actions, combien pénétré de la crainte du Seigneur, et zélé pour l'honneur de sa religion : mais on peut se laisser égarer. Le zèle n'est pas toujours selon la science. Il y a donc des précautions à prendre pour empêcher qu'il ne sorte des bornes, et prévenir les justes reproches que vous auriez à me faire à moi-même, d'avoir gardé le silence par respect humain ou par une fausse complaisance. Pag 948.

Le comte d'Orient pour l'administration militaire vous a donné avis que l'on avoit mis le feu à une synagogue, et que ç'avoit été à l'instigation de l'évêque du lieu. En conséquence, vous avez ordonné que l'on informât contre les auteurs, et que l'évêque fût tenu de faire lui-même rebâtir la synagogue. Peut-être eût-il été mieux de l'apprendre de l'évêque lui-même. Mais enfin je suppose le fait ; j'accorderai même que l'évêque ait agi avec trop de chaleur, et qu'il ait réellement provoqué l'incendie de la synagogue ; qu'arriveroit-il, s'il refusoit d'exécuter la sentence portée contre lui ? Vous l'exposez à devenir coupable s'il obéit, ou martyr s'il refuse (1). Dans cette

ploi de cette sentence dans le *sermon sur la vérité*, de l'ancien évêque de Senez, tom. 1, pag. 67.

(1) « Le saint évêque avoit lu, au second livre des Machabées, que les Juifs, dans le plus grand abattement de leur piété, aussi bien que de leur état, n'avoient néanmoins pu souffrir qu'on employât au sacrifice d'Her-

alternative, il se dénoncera lui-même; il s'offrira pour tout son peuple, pour ne pas manquer l'occasion du martyre. Non, prince, le coupable ce n'est pas lui, c'est moi; moi, je le confesse hautement, qui ai causé l'incendie de cette synagogue, en prêchant, comme je l'ai fait, qu'il ne devoit pas y avoir
Pag. 949. un seul lieu où Jésus-Christ ne fût adoré. Si l'on m'objecte: Pourquoi n'avez-vous pas commencé par celle qui est ici? Je réponds que Dieu n'a pas eu besoin pour cela de mon ministère, et que peut-être j'avois été coupable de quelque négligence, en la laissant subsister. Je tiens donc bien assuré qu'à l'égard de l'évêque de Callinique, vous ne le placerez point dans cette dure extrémité. Faudra-t-il contraindre les habitants à rebâtir la synagogue? La crainte de la mort les y fera consentir: soit. Vous voilà donc personnellement responsable de la chute des foibles et de la prévarication du maître de la mi-

cule l'argent qu'on avoit levé sur eux, et que les païens avoient eu assez de sentiments d'honneur pour ne pas leur refuser cette grâce. Il se souvenoit aussi que durant la persécution de Julien, saint Emilien de Dorostole, qui avoit été mis à mort pour avoir abattu un autel d'idoles, avoit été honoré comme martyr, et son juge abhorré de tout le monde comme persécuteur. On avoit aussi dans le même temps d'autres exemples semblables; et l'on avoit surtout admiré la constance de Marc d'Aréthuse, qui avoit souffert les plus cruels tourments, plutôt que donner seulement un écu pour rebâtir un temple qu'il avoit démoli? » (Tillemont, *Mém.*, tom. x, pag. 201.) Théodoret, après avoir rapporté un fait semblable, ajoute: Il n'y a pas de différence entre adorer une idole et lui ériger un temple. (*Hist. eccles.*, lib. v, cap. xxxviii.)

lice, qui se croira obligé de faire exécuter cet ordre. Une synagogue rebâtie par les mains de celui de vos officiers à qui vous confiez la garde du sacré *Labarum*, marqué du nom de Jésus-Christ (1) ! Un temple pour les ennemis de Jésus-Christ ! Mais eux-mêmes, si vous commandiez de faire porter le Labarum dans une synagogue, dites-moi s'ils le trouveroient bon, si même ils ne résisteroient pas ?

Ce sera donc avec les dépouilles de l'Église que la plus perfide des nations jouira d'un lieu où elle puisse se rassembler ! Le patrimoine que Jésus-Christ a acquis aux chrétiens passera donc dans les mains d'un peuple sacrilége ! Les Romains, vainqueurs des Cimbres, bâtirent un temple des dépouilles des peuples vaincus ; ainsi les Juifs pourront mettre sur le frontispice de leur synagogue cette inscription : Temple bâti des dépouilles des chrétiens.

On nous dira que ce n'est-là qu'une affaire de police. Qu'entend-on par affaire de police, là où la religion est intéressée ? Qui doit avoir le dessus, si ce n'est la religion ?

Julien entreprit, il n'y a pas long-temps, de rebâtir le temple de Jérusalem. Vous savez ce qui arriva. Un feu surnaturel dissipa ceux qui étoient oc-

(1) Le fameux étendard de Constantin, dont ce prince avoit confié la garde à cinquante hommes d'élite.

cupés aux travaux, en consuma un grand nombre. Qui sait si la même chose n'arrivera pas encore? Étoit-ce à un prince tel que vous à ordonner ce que Julien avoit entrepris?

Pag. 950. Le motif de votre ordonnance, quel est-il? porte-t-elle sur l'incendie d'un édifice en général, ou particulièrement d'une synagogue? Un édifice public de si peu d'importance, car que peut être celui-là dans un méchant bourg comme Callinique? Rappelez-vous combien de maisons opulentes ont été brûlées à Rome, et l'ont été impunément. Vous même, à la prière de votre fils Arcade, avez bien voulu pardonner dans le temps aux auteurs de l'embrasement de la maison de l'évêque de Constantinople, qui vous touchoit de bien plus près. Ce que vous accordâtes à votre fils, le refuserez-vous à Dieu?

Sous le règne de Julien, combien d'églises n'a-t-on pas vues incendiées par la main des Juifs? Deux à Damas, dont une n'est pas encore réparée, et ne présente que des ruines, l'autre l'a été, mais aux

Pag. 951. dépens des chrétiens, non des Juifs; d'autres, à Gaze, à Ascalon, à Beryte, sans que l'on ait recherché les coupables. A Alexandrie, les Juifs, unis aux païens, ont réduit en cendre la magnifique église de cette ville.

Pag. 952. Désormais, quel triomphe pour les Juifs! quelle matière à leurs sarcasmes, à leurs calomnies! Épar-

gneront-ils les disciples de Jésus-Christ, eux qui ont si peu respecté le maître ? Ils ne manqueront pas de compter cette victoire à la suite de celles que leurs pères remportèrent autrefois sur les Amorrhéens et sur Pharaon.

Ce que le prophète Nathan disoit à David, Jésus-Christ lui-même vous le dira : Je vous ai choisi du milieu de vos frères pour vous mettre à leur tête : de simple particulier que vous étiez, je vous ai fait empereur. Je vous ai soumis les nations barbares, j'ai amené à vos pieds votre ennemi, j'ai mis à votre disposition, pour le soutien de vos armées, les approvisionnements que vos ennemis avoient faits pour les leurs. J'ai jeté la confusion dans leurs conseils, j'ai enfermé l'usurpateur dans ses propres filets et lui ai enlevé tout asile, afin que ni lui, ni pas un des siens, ne vous échappât (1). Vous, en reconnoissance des triomphes que je vous ai ménagés, vous donnez à mes ennemis la victoire sur mon peuple. Si je vous rappelle tant de signalés bienfaits de Dieu envers vous, ce n'est pas pour vous reprocher de les avoir oubliés ; non, prince, mais pour enflammer de plus en plus l'amour que vous lui devez. II. Reg. VII. Pag. 953.

Le langage que je vous tiens, je le devois moi-même à ma reconnoissance pour les grâces que vous avez daigné accorder à ma prière à tant de citoyens,

(1) Allusion à la victoire de Théodose sur Maxime.

Pag. 954. sauvés de l'exil, de la prison et de la mort, ainsi qu'au zèle qui m'anime pour votre salut. Si vous ne vous en rapportez pas à moi seul, appelez tels évêques que vous jugerez à propos. Quand il est question des intérêts du fisc, vous déférez aux avis de vos comtes; dans une cause qui intéresse la religion, pourriez-vous ne pas consulter des évêques (1)?

Au très auguste empereur Théodose, Ambroise, évêque. (Après le massacre de Thessalonique).

Pag. 998. ... Si je me renfermois dans le silence, ma conscience en resteroit chargée; le prophète nous le déclare : *Faute d'être averti par le prêtre, le pécheur mourra dans son péché, et le prêtre sera coupable de ne l'avoir pas averti.* Écoutez donc, prince : Vous avez du zèle pour la foi, vous avez la crainte du Seigneur. Je suis bien loin de le contester; mais la nature vous a donné une impétuosité de caractère susceptible de se tourner en sentiment généreux, quand elle se calme, comme de s'emporter et de vous entraîner au-delà des bornes quand elle s'aigrit. Plaise au Ciel du moins qu'il ne se rencontre personne qui l'enflamme, s'il n'y a personne qui la modère! On peut sur les suites s'en reposer sur vous-même; vous finissez par revenir à vous-même, et

Ezech. III. 19.

(1) Théodose révoqua son ordonnance.

vos dispositions à la piété triomphent de votre effervescence naturelle.

J'ai voulu vous laisser à vos seules pensées, plutôt que de risquer d'attiser par une action d'éclat un premier emportement. J'ai mieux aimé paroître manquer aux bienséances, qu'au devoir de la soumission, et vous laisser le temps de réfléchir dans le calme de la conscience.

La ville de Thessalonique a vu ce qui, de mémoire d'homme, n'étoit arrivé jamais ; ce qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'empêcher ; ce que je vous avois à l'avance représenté tant de fois comme un crime énorme, et que vous-même vous vous êtes reproché, mais trop tard, comme impardonnable. A la nouvelle qui s'en est répandue, il n'est personne qui ait pu rester indifférent, personne qui n'en ait été vivement affligé.

Après vous être rendu coupable, comme David, craindriez-vous de faire ce que le roi-prophète, de qui Jésus-Christ devoit naître selon la chair, n'a pas rougi de faire? Il reconnut son péché, en disant : *J'ai péché contre le Seigneur.* Ne trouvez pas mau- II. Reg. XII 13.
vais, prince, que l'on vous dise : Vous avez imité
David dans son crime, imitez-le dans sa péni- Pag. 999.
tence (1).

Si je vous écris dans ces termes, ce n'est pas pour

(1) *Quem secutus es errantem, sequere pœnitentem.* (Paulin, dans la *Vie de saint Ambroise*, n° 24.)

vous humilier, mais pour vous exciter, par l'exemple d'un roi, à chercher dans la pénitence la rémission de votre péché. Vous êtes homme ; vous avez été attaqué par la tentation, prenez le dessus. Il n'y a que par les larmes et par la pénitence que l'on efface le péché ; il n'y a ni Ange ni Archange capable de le remettre autrement ; le Seigneur lui-même ne pardonne qu'à ceux qui font pénitence. Je vous conseille, je vous supplie, je vous exhorte, je vous avertis. Quelle affliction pour moi de penser qu'un prince jusque-là modèle de la plus haute piété, non moins recommandable par une clémence sans bornes, aussi miséricordieux envers les criminels eux-mêmes, ait pu s'oublier à ce point ; et combien ma douleur seroit plus vive encore, si vous restiez indifférent sur la mort de tant d'innocents? C'étoit votre bonté que l'on mettoit à la tête de toutes vos excellentes qualités... Le démon vous a envié ce triomphe : triomphez-en à votre tour, tandis que vous avez encore de quoi le faire. N'ajoutez pas à votre péché celui de vous attribuer ce que plusieurs se sont attribué à leur préjudice...

Pag. 1000. Dévoué pour tout le reste à Votre Majesté, et pourrai-je ne pas l'être sans ingratitude? je suis contraint de vous déclarer qu'il me deviendroit impossible d'offrir le sacrifice, si vous vouliez y assister. Ce qui ne seroit pas permis après l'effusion du sang d'un seul innocent, peut-il l'être, après que vous

avez répandu celui de tant d'innocents? Je ne le crois pas.

« Comment pourriez-vous recevoir le corps du Sauveur dans des mains toutes souillées? comment porterez-vous son sang précieux à votre bouche, vous qui avez répandu injustement le sang de tant de personnes, par une parole pleine d'emportement et de colère (1)? »

Rendons grâces à Dieu qui se plaît à châtier ceux qui le servent, jaloux qu'il est de les conserver. En vous parlant, comme je fais, je suis l'exemple des Pag. 1001.
prophètes; en vous humiliant par la pénitence, vous suivrez l'exemple des saints (2).

(1) Traduction française de Bossuet, *Defensio declarat. cleri gallic.*, lib. II, cap. V, pag. 272, edit. in-4°. Paris (Amsterdam), 1745.

(2) *Istud mihi commune est cum prophetis; et tibi erit commune cum sanctis.*

Rien de plus célèbre dans l'antiquité, que la pénitence imposée par saint Ambroise à l'empereur Théodose, en expiation de son crime, et l'héroïque magnanimité avec laquelle ce prince s'y soumit.

Nos prédicateurs français ont souvent rappelé ce fait, l'un des plus beaux monuments de notre histoire. (Voyez *Serm.* du P. Le Jeune, serm. IX, tom. I, 1re part., pag. 311; La Boissière, *Carême*, tom. I, pag. 326). Molinier: « L'histoire en est trop belle et trop instructive pour ne pas trouver ici sa place. » (Dans un *Sermon sur la communion pascale*, *Serm. chois.*, tom. II, 2e part., pag. 190). Il en conclut le récit par cette réflexion: « S'il se trouvoit encore des Ambroise, il se trouveroit encore des » Théodose, qui, à la veille de la grande solennité, repoussés de l'église, » s'en retourneroient pleurer leurs crimes au fond de leur maison. S'il se » trouvoit des prêtres comme ce grand évêque, il se trouveroit des péni- » tents humiliés, qui diroient de ces ministres fidèles: Je n'ai trouvé que

A Eugène. (1)

Pag. 1010. Le motif qui a déterminé ma sortie de Milan, ç'a été la crainte du Seigneur, à qui je rapporte, autant que je le puis, toutes mes actions, accoutumé que je suis à diriger vers lui chacune de mes pensées,

» cet homme-là de prêtre ; comme Théodose, dans une autre occasion, où » Ambroise ne parut pas moins ferme, disoit de lui : Je ne connois que cet » homme-là d'évêque : *Solum Ambrosium novi episcopum.* » (*Ibid.*, pag. 193. Il cite encore le même fait au tom. III, pag. 284.)

Théodoret nous a conservé les détails de la pénitence, à laquelle l'empereur se soumit. Quoique Théodose se fût abstenu de l'entrée de l'église, il n'avoit pas encore pratiqué les autres observances des canons sur la pénitence publique. Ambroise l'exigea ; et le prince accepta toutes les conditions. L'archevêque ne leva l'excommunication qu'après qu'elles eurent été fidèlement accomplies. Toutefois, Théodose ne fut pas encore admis daus le lieu saint, à la manière accoutumée avec les antres fidèles, mais seulement dans l'état de *prosterné*. Aussitôt, et de son propre mouvement, dépouillant les ornemeuts impériaux, il se prosterna sur la terre, qu'il arrosa de ses larmes ; et se frappant la poitrine, il commença de prier, et répéta long-temps, dans l'amertume de son cœur, ces paroles de David : *Je suis demeuré étendu sur le pavé, ô mon Dieu, rendez-moi la vie selon vos promesses.* Cependant le peuple fondoit en larmes, et prioit avec son pieux empereur. Plus attendri que personne, l'évêque crut pouvoir, dans cette conjecture, se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordoient qu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'eu eut qu'une douleur plus vive de sa faute tout le reste de sa vie. (Théodoret, *Hist. ecclés.*, lib. v, cap. XVII ; Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise*, tom. II, pag. 568, 569.)

(1) Après le meurtre de Valentinien, le comte Arbogaste décora de la pourpre impériale Eugène, simple professeur de belles-lettres, avec lequel il s'avança jusqu'à Milan. Saint Ambroise, pour ne pas l'y rencontrer, sortit de cette capitale, et alla jusqu'à Bologne.

à n'estimer la faveur d'aucun homme plus que la grâce de Jésus-Christ. Ce n'est point manquer aux hommes que de préférer Dieu à tout. Plein de confiance en lui, je ne crains pas de parler en présence des maîtres du monde le langage de la vérité. La même bouche qui ne sut jamais la dissimuler aux autres empereurs, n'hésitera pas davantage à vous la dire.

On vous a demandé le rétablissement de l'autel Pag. 1011.
de la Victoire, et la restitution des revenus des temples consacrés au culte du paganisme; vous avez fini par l'accorder.

La dignité impériale vous revêt d'une grande puissance; mais pouvez-vous oublier aussi quelle est celle de Dieu? Vous ne permettez pas que l'on vous trompe; prétendriez-vous pouvoir tromper Dieu? Quelques instances que l'on ait pu faire auprès de vous, vous auriez dû résister, et ne pas céder ce que vous ne pouviez autoriser sans une violation sacrilége de la loi divine.

Nous ne trouvons pas mauvais que votre libéralité s'exerce envers qui vous voulez; mais nous sommes les interprètes de la foi. Comment ferez-vous vos offrandes à Jésus-Christ? Tout ce que feront les païens vous sera imputé. Tout empereur que vous êtes, vous n'en êtes pas moins le sujet de Dieu.

A Théodose.

Pag. 1020. Vous avez pu croire que si je m'éloignois de Milan, c'étoit par la pensée que Dieu vous refuseroit son assistance. Non, prince, je n'ai pu m'y méprendre, ni oublier à ce point vos excellentes qualités, et présumer que Dieu vous refusât le secours nécessaire pour défendre l'empire romain contre les invasions d'un barbare usurpateur. A peine informé que celui dont j'avois cru devoir éviter la présence n'y était plus, je me suis empressé d'y revenir.

Vous me demandez des actions de grâces en l'honneur de Dieu qui vous a donné la victoire.
Pag. 1021. Ne doutons pas que le sacrifice offert au Seigneur par un prince aussi pieux que vous l'êtes ne soit agréable à ses yeux. Les autres empereurs signalent leurs victoires par des arcs de triomphe; vous, vous en faites hommage au Seigneur en demandant l'oblation du sacrifice, et de l'action de grâce, par les mains des prêtres. En conséquence, « j'ai porté avec moi votre lettre à l'autel; je l'ai déposée sur l'autel, et l'ai tenue dans ma main en offrant le sacrifice, afin que votre foi parlât par ma voix, et que les caractères écrits fissent en quelque sorte les fonctions sacerdotales (1) ».

(1) Traduit par D. Ceillier, tom. VII, pag. 55.

A Studius.

(Analyse.)

Réponse à la question : Si les juges chrétiens peuvent condamner à mort.

Saint Ambroise la résout par l'affirmative ; il allègue l'autorité de saint Paul, déclarant que c'est pour cela que les juges de la terre portent l'épée, et qu'ils sont établis ministres de Dieu pour punir celui qui fait mal. Il ajoute que l'Église n'a jamais cru devoir leur interdire l'usage du glaive, ni les retrancher de la commuion, pour s'en être servi, de peur que l'impunité du crime ne le fît commettre avec plus de liberté. Néanmoins il conseille à Studius et à tous les magistrats chrétiens de ne point user de ce pouvoir, louant ceux qui s'en abstiennent, dans la vue d'imiter la clémence du Sauveur, dans le jugement qu'il rendit à l'égard de la femme adultère. Conduite bien différente de celle des évêques ithaciens, qui sollicitoient avec ardeur la mort des Priscillianistes (1). Le saint évêque s'élève avec force contre l'excès d'un zèle pharisaïque, aussi répréhensible que l'excès de l'indulgence. C'est le même esprit de charité évangélique qui a dicté à Bourdaloue les 2e et 3e parties de son sermon *sur le zèle* (2), où il s'appuie si judicieusement de l'autorité de saint Ambroise et d'autres docteurs.

Pag. 892.

Rom. XIII. 4.

(1) Voyez plus bas, *article* SAINT MARTIN DE TOURS.

(2) *Carême*, tom. II, pag. 147.

A Faustin, pour le consoler de la perte d'une sœur qu'il aimoit.

Pag. 944. **Saint Ambroise condamne l'excès de sa douleur.**

Ce qui adoucissoit, à ses derniers moments, l'amertume de la séparation, c'étoit la confiance que vous lui surviviez pour la remplacer auprès de ses enfants ; vous leur refusez l'appui qu'elle leur promettoit de votre part. Ces chers enfants attendent de vous que vous soulagiez leur affliction, non que vous l'aggraviez par votre désespoir... En mourant, elle a subi la loi commune, non pas aux hommes seulement, mais aux cités, mais au monde tout entier... Que sont-elles devenues toutes ces nations si célèbres de l'Afrique et de l'Asie, et leurs fameuses villes, Memphis, Ninive, Thèbes, Corinthe, Babylone, Athènes, Palmyre et tant d'autres, dont nos plus brillantes cités ne sont que de foibles images? Le temps a dévoré jusqu'à leurs ruines (1). Elles ont péri pour ne se relever jamais; celle que vous pleurez ne vous est enlevée que pour renaître un jour à une vie meilleure.

Ah! mon frère, réglez-vous jusque dans votre

(1) L'ancien évêque de Senez, *sur le néant des choses humaines*, *Serm.*, tom. 1 pag. 127. *Non igitur semirutarum urbium cadavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera non te admonent unius sanctæ et admirabilis fœminæ decessionem consolabiliorem habendam.*

douleur : toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous étoit plus chère que vous-même : priez pour elle, et pleurez sur vous ; pleurez sur vous, parce que vous êtes un pécheur, encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie ; et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre (1). Voilà le zèle que vous devez avoir ; car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable.

A Orontien.

(Extraits.)

« Qu'il est rare de rencontrer un chrétien qui n'ait que très peu de commerce et de familiarité avec son corps, qui n'ait aucune société avec les vices ; qui ne soit pas sensible à ce qu'il y a de plus agréable et de plus doux dans les caresses et les flatteries ; qui, se voyant dans l'élévation de la plus pompeuse prospérité, ne regarde pas avec dédain ceux qui sont au-dessous de lui ; qui ne se laisse pas abattre par la tristesse ; qui ne s'oppose pas aux louanges qu'on fait en sa présence des personnes de piété, en diminuant leur réputation et leur mérite ; qui soit au- Pag. 973.

(1) *Itaque non tam deplorandam quàm prosequendam orationibus reor : nec mæstificandam lacrymis tuis, sed magis oblationibus animam ejus Domino commendandam arbitror.*

dessus de toute sorte d'ambition, et du désir de la gloire; qui éloigne, au fond de son cœur, tout ce qui pourroit y allumer des passions basses et terrestres par l'avarice et l'amour des choses périssables; un chrétien, dont l'âme ne soit ni ébranlée par la douleur, ni abattue par les outrages les plus ignominieux, ni tourmentée par l'impureté, ni terrassée par les passions grossières et corporelles, et qui ne sorte jamais de son calme et de son repos par la recherche des vanités séculières, ni par le goût des délices terrestres. Ajoutez la chasteté, la sobriété, la tempérance......... Figurez-vous un homme qui peut sans peine réprimer les mouvements les plus impétueux des plus violentes passions : qui sait modérer ses cupidités et ses désirs, qui a assez d'équité pour éclaircir les affaires obscures et embarrassées, et pour régler avec un esprit tranquille celles qui sont douteuses et incertaines; capable même de remporter la couronne du martyre lorsque l'occasion s'en présente, sans que la crainte, qui est une mauvaise conseillère, puisse l'en détourner. Dieu le rangera non-seulement parmi ses amis, mais parmi ses enfants, pour le mettre en possession du céleste héritage, et des richesses de sa propre gloire (1).

(1) Traduit par l'auteur du livre intitulé : *Tableau d'un vrai chrétien*, pag. 35—37.

A Sabin, évêque de Plaisance.

Si le premier homme, sorti d'une terre vierge encore, placé dans le Paradis où il s'entretenoit familièrement avec Dieu, a succombé si facilement; combien la pente qui nous entraîne au vice n'est-elle pas devenue plus glissante sur une terre vieillie dans le crime! Pag. 983.

J'apprends que Paulin, renonçant aux brillantes espérances que lui donnoient l'illustration de sa maison, et l'opulence de sa fortune, s'est retiré à Nole pour y faire une profession ouverte de la foi évangélique; que Thérasie, sa femme, a suivi l'exemple de son époux. Que diront à cela les grands du siècle? Sacrifier, avec tant d'avantages, l'espérance d'une postérité, cela se conçoit-il? Pag. 1013.

Je ne vois pas, sans un vif sentiment de douleur, que l'on donne tant de zèle pour les intérêts de la vanité, si peu pour ceux de la vérité, au mépris de l'oracle : *Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui.* Marc. VIII. 38.

Ce n'étoient pas ni Moïse, ni David, ni Élie qui rougissoient de paroître aux yeux des hommes dans un extérieur négligé. Ce qui semble déshonorant aux yeux des hommes, est respectable à ceux de la religion. Pag. 1014.

A Bellicius.

Pag. 1095. Vous m'avez mandé que, vous sentant dangereusement malade, vous aviez cru en Jésus-Christ, et que vous vous étiez trouvé aussitôt soulagé. Cette maladie vous avoit été donnée pour votre salut, et
Deut. xi. 39. l'oracle s'est vérifié en votre personne : *Je frapperai, et je guérirai.* Le Seigneur vous a envoyé l'aiguillon de la souffrance pour forcer vos résistances, et terminer les combats secrets dont votre cœur étoit agité.

Il l'exhorte à garder fidèlement ces premières semences de la foi, pour qu'elles fructifient; et à se disposer à la participation des saints mystères qui l'attendoient dans l'église, pour y goûter la manne cachée de ses sacrements.

A l'évêque Marcel, sur un différend élevé entre lui et son beau-frère.

Pag. 1101. Dans les choses du siècle, le prêtre profite plus à perdre qu'à gagner. Vous direz : J'étois lésé ; on m'a fait une injustice, je n'ai pas dû le supporter. Aimeriez-vous mieux l'avoir faite? A tort ou à raison, votre partie adverse en auroit dit autant. Que vous répond l'Apôtre? *Pourquoi ne souffrez-vous pas*
I. Cor. vi. 7. *plutôt l'injustice?* C'est à peu près la même chose, de la commettre ou de ne pas la supporter. C'est à celui qui est le plus fort à céder.

L'Eglise paroissoit la plus lésée ; mais saint Ambroise répond qu'elle ne perd rien, où la piété trouve son avantage (1). Pag. 1102.

« Jésus-Christ nous apprend à regarder la charité non pas comme une perte, mais comme un gain. Ne craignez donc pas que l'Eglise soit privée de votre libéralité ; elle fait chez vous sa moisson, et avec plus d'abondance qu'en aucun endroit. Elle y recueille les fruits de la pureté de votre doctrine, elle y reçoit les fruits de la sainteté de votre vie, elle y trouve la fécondité en bonnes œuvres que produit la rosée de vos bonnes instructions. Enrichie de ces grands revenus, elle ne vous demande point des biens temporels, parce que vous lui en procurez d'éternels. Jésus-Christ ne peut rien posséder de plus digne de lui, que les vertus du pasteur de son troupeau, et surtout la charité et la paix (2) ».

Conseils à un évêque nouvellement élu.

Après l'avoir engagé à faire de l'Écriture une étude profonde, assidue, comme étant la véritable source de l'éloquence du prédicateur: Pag. 752.

Que vos discours aiment à se répandre comme elle; qu'ils manifestent par leur pureté et leur transparence la source d'où ils émanent ; par là vous in- Pag. 755.

(1) *Meliora utique sacerdotibus damna quàm lucra sæculi sunt.*

(2) Traduit par D. Ceillier, tom. VIII, pag. 558.

téresserez votre auditoire dans le développement des préceptes de la morale ; vous charmerez à la fois les oreilles et les cœurs. Votre peuple, docile à ces douces insinuations, vous suivra de lui-même partout où vous voudrez le diriger. Que s'il venoit à s'y rencontrer quelque esprit rebelle, soit par ignorance, soit par de secrets remords ; votre langage, devenu plus véhément, ne doit pas craindre d'enfoncer l'aiguillon, afin d'éveiller cette conscience perverse ou endormie.

Pag. 756. D'autres fois, à l'exemple de l'Apôtre, ne donnez que du lait à ceux qui, trop faibles encore, et pareils à des enfants à qui il ne faut que des sucs légers et délicats, ne pourroient supporter un aliment plus substantiel. (I. Cor. III. 2)

Que vos discours soient clairs, à la portée de tous ; que toutes les pensées y brillent d'un éclat naturel, de telle sorte que, soit que vous parliez, soit que vous écriviez, il ne leur faille point d'interprète ni de commentateur. Votre langage doit se soutenir par sa propre force. Rien d'oiseux, rien qui soit vide de sens.

Quant à ces pécheurs dont l'âme est en proie à des ulcères rongeurs, employez pour les toucher l'onction des paroles, seule capable de vaincre leur endurcissement, de les ramener dans leurs incertitudes sur la foi, de les plier au joug du devoir, et de les empêcher de périr.

Exhortez, conjurez les fidèles d'abonder en bonnes œuvres, de s'abstenir de tout désordre, d'éviter tout ce qui peut allumer les passions ; indiquez, commandez les sages institutions, les pratiques salutaires. Insistez sur la fuite de tout ce qui est matière de reproche ; dût-on même n'avoir jamais à en craindre de la part des hommes. Répétez bien que l'on a beau s'enfermer sous d'épaisses murailles, s'envelopper de ténèbres, se reléguer loin de tout témoin ; toujours est-on sous l'œil d'un juge auquel il est impossible d'échapper, à qui pas une de nos actions ne sauroit demeurer cachée. Il y avoit dans le sang même versé au désert une voix qui montoit jusqu'à lui. Dites-leur sans cesse que chacun de nous porte avec soi un tribunal sévère qui le juge et le punit du mal qu'il a fait. Que personne donc ne se permette solitairement, ou avec d'autres, rien de ce qui blesse la conscience ni la loi de la justice. Vous êtes seul, raison de plus pour craindre d'avoir à rougir ; personne que vous deviez respecter plus que vous-même (1). Pag. 756. Gen. IV. 10.

Ambroise à l'évêque Vigile.

.... Rien qui doive plus exciter la sollicitude épiscopale que les mariages proposés avec un infidèle. Source féconde de désordres et de dissensions, ces Pag. 842.

(1) *Et si quis solus est, se ipsum præ cæteris erubescat, quem maxime debet vereri.*

sortes de mariages sont autant de profanations du
Pag. 844. sacrement. Puisque l'alliance nuptiale doit être sanctifiée par l'imposition du voile que les mains du pontife placent sur la tête des époux, et par la bénédiction qu'il leur confère; comment peut-on donner le nom de mariage à ce qui n'est pas cimenté par l'union dans la même foi? Quelle communauté de prières, quelle association de charité peut-il exister entre deux époux de culte différent (1)? Aussi combien n'a-t-on pas vu d'apostasies occasionées par l'excès de tendresse donnée à une femme! Témoin ce Juif marié à une Madianite, dont Phinées fit une justice si sévère; témoin Samson, à qui son amour pour une étrangère devint si funeste.

Dans cette même lettre, saint Ambroise combat l'usure avec force; et presse l'évêque Vigile d'opposer toute la rigueur sacerdotale aux progrès du mal que ce vice causoit dans l'Eglise chrétienne. Les motifs qu'il apporte sont ceux que nous avons vus rapportés dans son explication du livre de Tobie (2); savoir: que l'Ecriture défend l'usure; qu'elle promet la gloire éternelle à celui qui en prêtant ne l'a point fait à usure; que c'est tromper son frère et abuser

(1) *Cum ipsum conjugium velamine sacerdotali et benedictione sanctificari oporteat, quomodo potest conjugium dici, ubi non est fidei concordia? Cum oratio communis esse debeat, quomodo inter dispares devotione potest esse conjugii communis caritas?*

(2) Voy. plus haut, pag. 98 et suiv.

lâchement de son indigence; que des peuples entiers ont été souvent ruinés par l'usure, et que ce désordre a été plusieurs fois la cause du renversement des Etats : c'est pourquoi notre principale occupation, à nous autres évêques, doit être de retrancher ces sortes de déréglements qui commencent à se répandre et qui en ont déjà corrompu plusieurs (1).

A Simplicien.

(Analyse.)

Deux lettres sur cette maxime si vivement débattue dans les écoles, qu'il n'y a que le sage qui soit vraiment riche et vraiment libre; d'après les paroles de l'Apôtre : *Vous avez été rachetés d'un grand prix; ne vous rendez pas esclaves des hommes.* Le saint évêque y soutient que les philosophes païens qui l'ont tant vantée, ne l'ont connue que par l'Ecriture Sainte, d'où leur est venu tout ce qu'ils ont de bon dans leurs écrits. Il établit, par des témoignages tirés des livres saints, que la sagesse et la liberté consistent dans l'affranchissement des passions; et montre, par l'exemple des martyrs Thècle, Agnès, Pélagie et Laurent, combien les sages, les héros du

Pag. 931.

I. Cor. III. 23.

(1) *Non dabis pecuniam tuam ad usuram, quoniam scriptum est quod is qui pecuniam suam non dedit ad usuram, habitabit in tabernaculo Dei; nam ille supplantatur qui usurarum captat emolumenta. Itaque vir christianus, si habet; det pecuniam quasi non recepturus; aut certe sortem quam dedit recepturus. Habet in ea non mediocrem gratiæ usuram.....* POPULI SÆPE CONCIDERUNT FOENORE, ET EA PUBLICI EXITII CAUSA EXSTITIT [illegible] *nobis sacerdotibus id præcipuè curæ sit, ut ea vitia resecemus* [illegible] *plurimos videntur serpere.*

christianisme sont au-dessus des grands hommes si célèbres chez les païens. La pensée du Ciel élevoit nos martyrs au-dessus des souffrances (1).

A l'Évêque de Verceil.

Pag. 1024. ....Otez l'espoir de la récompense, quelle vierge chrétienne voudra l'être? quelle veuve, à qui vous aurez fait croire qu'elle n'a point de fruit à attendre de son veuvage, préférera passer tristement ses journées solitaires, plutôt que de se reposer sur la foi d'un plus heureux avenir? Persuadez à une épouse que la fidélité conjugale est indifférente; en est-il une seule qui voulût être chaste au prix des combats que lui coûtent ses sens ou son imagination?

Pag. 1044. Vous voulez être riches! faites-vous pauvres: avec la pauvreté d'esprit que l'Evangile commande, vous aurez tous les biens. On n'est pas riche pour avoir un gros revenu, mais le cœur au-dessus de sa richesse: *Non census divitem, sed animus facit.* C'est, dites-vous, une nécessité d'avoir du bien: je ne connois rien de plus nécessaire que de connoître ce qui ne l'est pas. Ce n'est pas que la ri-

(1) Le P. de La Rue: « Cette espérance des biens célestes, dans les premiers temps de l'Eglise, faisoit courir même les plus tendres enfants à la mort: *Ad mortem quasi ad immortalitatem festinaverunt.* A peine maintenant ose-t-on songer à la mort, dans les plus grands dégoûts de la vieillesse; [illegible]ense faire un grand sacrifice à Dieu, si l'on commence à espérer en [illegible]d on n'a plus rien à espérer dans le monde. » (*Panégyr.*, tom. 1, [illegible])

chesse soit blâmable en soi. Le Sage a dit : *C'est par* Prov. XIII. 8.
la richesse que l'homme rachète son âme. Vous vous rachetez en donnant au pauvre.

Il n'appartient pas à tout le monde de dire : *Le*
Seigneur est mon partage. L'avare n'est pas en droit Ps.CXVIII.94.
de parler ainsi ; car l'avarice qui est en possession de son cœur vient lui crier : Tu es à moi ! je t'ai mis sous mon joug ; tu es mon esclave ; tu t'es vendu à moi pour cet or, pour cette terre. Le voluptueux ne peut pas dire : Jésus-Christ est mon partage ; car la volupté vient lui dire : Tu es à moi ; j'ai fait de toi ma conquête à tel repas ; je t'ai pris dans mes filets, et marqué de mon sceau comme étant ma propriété. Ne te souvient-il plus que tu mettois ton bonheur à être à table ? C'étoit-là ta vie, tes délices, ton être tout entier. L'adultère ne peut pas dire : *Le Seigneur est mon partage ;* car l'impureté vient lui crier : Tu t'es abandonné à moi par cette folle passion dont tu t'es laissé prendre. Le cœur perfide ne sauroit dire : J'ai fait de Jésus-Christ mon partage, sans que le démon ne vienne aussitôt réclamer son bien, en s'écriant : Seigneur Jésus, il vous trompe, car il est à moi.



ARTICLE IV.

Oraisons funèbres.

Nous en avons fait l'aveu avec Fénélon : S. Ambroise pèche souvent par excès d'abondance. On lui reproche, à juste titre, de la recherche dans les pensées et dans les paroles. Ce défaut, qui lui scroit commun avec saint Jérôme et saint Augustin, n'empêchoit pas l'archevêque de Cambrai de reconnoître dans ce saint docteur un talent inimitable pour persuader (1); à quoi il ajoute, qu'en s'abandonnant quelquefois à la recherche des ornements que l'on estimoit alors, ces grands hommes, qui avoient des vues plus hautes que les règles communes de l'éloquence, se conformoient au goût de leur siècle, pour faire écouter avec plaisir la parole de Dieu, et pour insinuer les vérités de la religion. Ne soyons donc pas surpris que nos critiques modernes, à qui il n'étoit pas donné de *connoître le secret des choses de Dieu*, l'aient jugé avec une rigueur que l'on pourroit taxer d'injustice. Indifférents sur le mérite du théologien profond, du commentateur éloquent de nos saintes Écritures, ils ont peu cherché dans saint Ambroise l'orateur évangélique; et les beautés oratoires elles-mêmes se sont éclipsées à leurs yeux, sous le prisme infidèle à travers lequel ils cherchoient à les découvrir. Ainsi, en parlant de ses discours funèbres, ont-ils prononcé qu'ils ne valoient pas la peine d'être cités; et M. Thomas, entre autres, ne rappelle un seul des ouvrages de ce genre, composés par le saint archevêque, que pour faire remarquer

(1) *Dialog. sur l'éloq.*, pag. 124, édit. in-12. Paris, 1740.

des défauts de goût et quelques phrases, peut-être, ou foibles ou barbares (1). Sans doute ils ne sont pas comparables à ceux de Bossuet. L'évêque de Meaux se croit obligé de raconter des faits, et l'historien devient panégyriste. Saint Ambroise les dédaigne, et sacrifie à l'instruction de ses auditeurs les louanges de son héros.

Le premier des ouvrages de ce genre, à qui l'on ait donné le nom d'oraison funèbre, est celui qu'il fit après la mort de son frère Satyre. C'est un traité plutôt qu'un discours; car il est partagé en deux livres (2). Dans le premier, c'est l'expression vive de la tendresse qui gémit sur la perte d'un frère, bien digne en effet de son amour (3); c'est la douleur véhémente de David, pleurant la mort de Jonathas. L'autre est une homélie sur la foi de la résurrection, à l'occasion du même événement.

Nous venons, mes très chers frères, d'amener à l'autel du sacrifice la victime qui m'a été demandée; victime pure, agréable à Dieu, Satyre, mon guide et mon frère. Je n'avois pas oublié qu'il étoit mortel. Je n'ai pas été trompé par une vaine espérance; mais la grâce a triomphé. Bien loin donc d'avoir à me plaindre, je dois à Dieu des actions de grâces, comme ayant toujours souhaité que, dans le cas de malheurs qui viendroient menacer l'Eglise ou ma personne, l'orage tombât plutôt sur moi et Pag. 1115.

(1) *Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 309, édit. in-8°. Paris, 1773.

(2) *De excessu fratris sui Satyri, libri duo.* (Tom. II, part. II, pag. 113, edit. Bened.)

(3) Voy. Tillemont, *Mém.*, tom. X, pag. 114 et suiv.

sur ma famille. Donc, grâces au Seigneur, puisque dans l'alarme universelle où nous jette la défiance des Barbares, qui remuent de toutes parts, j'ai satisfait à la commune affliction, par mes chagrins particuliers; et que c'est moi qui ai été frappé, quand j'avois à craindre pour tous; et daigne le Ciel, arrêtant ici le terme de nos épreuves, agréer ma douleur, comme un acquit de la douleur publique!

Je l'avoue, mes très chers frères, rien sous le ciel n'étoit pour moi plus précieux qu'un frère de ce mérite; rien de plus aimable, rien de plus cher: mais l'intérêt privé cède à l'intérêt général. Lui-même, qu'on l'eût interrogé, il eût mieux aimé mourir pour les autres, que vivre pour lui; à l'exemple de Jésus-Christ, mort pour tous, afin de nous apprendre à ne vivre pas pour nous seuls.

Pourrois-je, d'ailleurs, sans ingratitude, ne pas plutôt livrer mon cœur à la joie d'avoir possédé un tel frère, qu'au chagrin d'avoir perdu un frère?... Il a rendu à la nature ce qu'elle prête à tous; ce qui l'a distingué, il l'a dû à son mérite. Qui peut se croire excepté de la condition de mourir, quand on n'a pas été excepté de la condition de naître? Par un mystère ineffable de la religion, le corps de Jésus-Christ lui-même n'a pas été affranchi du tribut de la mort; et bien qu'il fût le Maître de la nature, il ne s'est point soustrait à la loi imposée à la chair qu'il avoit prise. C'est pour moi une nécessité de mourir; ce n'en

étoit pas une pour Jésus-Christ. Mais sa vie, si elle eût toujours duré, eût été pour lui-même sans mérite, et pour moi sans sacrifice. Quoi donc de plus consolant pour nous que cette pensée : Jésus-Christ lui-même a bien voulu mourir selon la chair?.....

Pourquoi serai-je le seul à pleurer celui que vous pleurez tous? Ma douleur propre s'est perdue dans la douleur publique. Mes seules larmes auroient été impuissantes; les vôtres assurent ma foi, consolent mon affliction. Riches, vous pleurez avec moi; et vos larmes attestent que tous les trésors ne servent de rien au salut, puisqu'ils ne sauroient reculer l'instant de la mort; vieillards, vous le pleurez, parce que sa mort vous fait appréhender celle de vos enfants; et vous aussi, jeunes gens, parce que le terme de la vie n'est pas attaché à la maturité d'un âge avancé. Les pauvres ont aussi mêlé leurs larmes aux nôtres; et, ce qui est bien plus précieux et bien plus efficace, ils ont lavé ses fautes dans leurs larmes... Pag. 1115.

Mais pourquoi vous pleurerai-je encore, ô vous qui ne m'avez été enlevé que pour devenir le bien de tous? Pour moi, la jouissance de votre commerce n'est point perdue; elle n'est que changée. Auparavant, jamais séparés de corps; aujourd'hui, unis à jamais par l'affection; car vous êtes, vous serez toujours avec moi. Tant que vous vécûtes avec nous, jamais la patrie ne vous a retenu loin de moi; et

vous aussi, vous n'en aviez point qui vous fût plus chère que moi. Aujourd'hui vous m'en avez procuré une nouvelle; désormais je ne suis plus étranger là où réside la meilleure partie de moi-même. Car, je ne me suis jamais appartenu tout entier à moi seul; mais chacun de nous deux faisoit la meilleure moitié de l'autre, pour nous confondre ensemble dans Jésus-Christ, comme étant et le centre de l'universalité, et le terme de chaque portion individuelle.

Plût au Ciel, qu'en me rapprochant de vous par les souvenirs et par la grâce, je pusse aussi associer mon existence toute entière à l'existence nouvelle dont vous jouissez ! L'équité vouloit que deux frères qui avoient possédé en commun un même patrimoine de famille, ne fussent point divisés par la durée de leur vie !......

Maintenant, ô mon frère! quel sentier, quelle direction dois-je prendre? Le bœuf redemande le compagnon qu'il a perdu, il ne s'en isole pas; mais, par ses longs mugissements, il exprime ses douloureux regrets, quand il se voit séparé de celui avec qui il se courboit sous un même joug. Et moi, ô
Pag. 1116. mon frère, je pourrois t'oublier ! Moi, je ne déplorerois pas l'absence de celui avec qui je portai constamment le joug de cette vie? Inférieur à lui par le travail, je n'en étois que plus uni par la tendresse. Sa vertu suppléoit à la mienne, sa patience

réparoit mes défauts, sa vive et constante amitié me défendoit contre toutes les chutes. Il étoit mon frère par sa charité, mon père par ses tendres soins, attentif à me servir de son expérience, à me prévenir par tous les égards dus au droit d'aînesse. Ainsi, multiplié par le sentiment, il me faisoit goûter, dans un seul lien, toutes les affections. Ainsi une seule perte est pour moi une source de pertes que j'ai à pleurer.

Ici le saint évêque rappelle la doctrine de l'Apôtre qui permet de s'attrister, mais avec modération; et propose l'exemple de Jésus-Christ.

Oui j'ai pleuré, moi aussi j'ai versé des larmes; mais Jésus-Christ a laissé couler les siennes : il pleura, lui, un étranger ; moi, je pleure un frère. Dans une seule victime de la mort, le Sauveur a pleuré tous ceux qu'elle frappe ; moi, je vous pleurerai dans chacun de ceux qui tomberont sous ses coups.

Après quoi, il revient à son frère ; et lui adressant la parole :

Pourtant, ô mon frère! dois-je m'abandonner à une affliction sans mesure, infidèle à mon ministère et à la grâce divine ?

Quelle consternation la nouvelle de votre maladie avoit répandu dans mon âme! Trompeuses espé- Pag. 1118.

rances! nous l'avions cru rendu à nos vœux ; ce n'étoit qu'un ajournement........ Toutefois, je vous rends grâces, ô Dieu tout-puissant et éternel! de ne nous avoir point refusé cette dernière consolation, de nous ramener mon bien-aimé frère des contrées de la Sicile, et de l'Afrique, au moins pour quelques moments; son trépas devant suivre de si près son retour, qu'il sembloit n'avoir été reculé que le temps nécessaire pour le revoir.

J'ai donc dans les mains un gage assuré qu'aucun éloignement ne pourra m'en détacher à l'avenir! j'ai donc au moins des restes à presser dans mes bras; un tombeau, un sépulcre que je puis couvrir de mon corps, où j'irai m'étendre! J'ai donc l'espérance d'être plus favorablement accueilli de Dieu, parce que j'irai reposer un jour sur les ossements d'un saint corps! Oh! que n'ai-je pu, au moment où la mort vous frappoit, opposer à ses coups ma propre chair! Si j'avois vu des glaives dirigés contre vous, c'est moi que j'aurois voulu à votre place exposer à leurs pointes meurtrières; et s'il m'eût été possible de rappeler votre âme fugitive, c'est la mienne que j'aurois offerte pour victime. Il ne m'a donc servi de rien d'avoir recueilli son haleine mourante; d'avoir collé ma bouche sur ses lèvres à demi éteintes. Vainement j'essayois ou de faire passer la mort dans mon sein, ou de lui communiquer ma vie! Gages pleins à la fois d'amertume et de douceur!

l'unestes embrassements, durant lesquels je sentois son corps se roidir et se glacer, et son dernier souffle s'évanouir ! Je le serrois dans mes bras entrelacés, et j'avois déjà perdu celui que je tenois encore (1) ! Ce souffle de mort dont je me suis pénétré, est devenu pour moi un souffle de vie. Fasse du moins le Ciel, qu'il purifie mon cœur, et qu'il mette dans mon âme, l'innocence et la douceur de la sienne ! Que vais-je donc devenir présentement, que j'ai perdu tous les charmes, toutes les consolations, et tous les embellissements de cette vie ? C'étoit vous, et vous seul qui soulagiez mes ennuis domestiques, étiez au-dehors mon plus bel ornement ; vous, l'arbitre de mes conseils, le confident, le dépositaire de mes sollicitudes et de mes chagrins, qui les allégiez en les partageant ; vous assuriez ma conduite, vous affermissiez mes pensées, vous, vous seul, sur qui je me reposois, et des soins domestiques et des travaux de mon administration...... Pag. 1119.

Je sens combien cette image de vos services et de vos vertus afflige douloureusement mon cœur ; mais mon cœur se complaît dans son affliction. Ces souvenirs mêmes, tout en renouvelant ma douleur, ne sont pas sans quelque plaisir. Puis-je ne point m'occuper de vous, ou penser jamais à vous sans répandre des larmes ?......

(1) Imité par Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, tom. VII de la collect. in-4°, pag. 533.

O trompeuse prospérité! O incertitude des choses humaines! Vous reveniez de l'Afrique, vous aviez
Pag. 1120. échappé aux dangers de la mer, aux horreurs du naufrage, nous ne croyions plus avoir à craindre de vous perdre; un plus affreux naufrage nous attendoit au port.

Pag. 1121. Peuple saint, mes très-chers frères, je vous dois une vive reconnoissance, de ce que vous avez regardé ma douleur comme étant la vôtre...... Et ce n'est pas un médiocre bienfait, qu'un intérêt aussi affectueux. Car ce n'est pas sans dessein, que le livre
Act. IX. 39. des actes des Apôtres nous parle de veuves pleurant
Luc. VII. 12. la mort de Thabite, et l'Evangile, d'une foule attendrie par les larmes d'une veuve, accompagnant les funérailles d'un jeune homme qui alloit être ressuscité: la première, c'étoient des veuves; l'autre, c'étoit une ville entière qui le pleuroit. Donc, nul doute que vos larmes ne vous assurent la protection des Apôtres; nul doute encore que Jésus-Christ n'ait été touché de votre affliction; et bien qu'ici le
Ibid. Sauveur n'ait point *touché le cercueil*, il n'en a pas moins *reçu l'esprit* que vous lui avez recommandé. Si vous n'avez point entendu sa voix rappeler le mort, il n'est pas moins vrai que l'autorité de la puissance divine a délivré son âme des angoisses de la mort, et des attaques du malin esprit. Si le mort que nous regrettons ne s'est pas levé pour se rasseoir dans son cercueil, il ne s'en est pas moins re-

posé dans Jésus-Christ. Si les accents de sa voix n'ont pas retenti à nos oreilles, ses yeux envisagent ce qui est au-dessus de nous, et contemplent, dans les effusions de la joie céleste, tout ce qu'il y a pour nous de plus désirable. Car l'Évangile fait voir à ceux qui le lisent les jouissances réservées aux temps futurs ; et l'aspect des choses présentes est le présage des choses qui ne sont pas encore.

Mais il n'avoit pas besoin de ressusciter dans le temps, celui-là qui a droit à la résurrection dans l'éternité. Que reviendroit-il faire dans cette misérable et si laborieuse carrière des tribulations de la vie présente ; et ne devons-nous pas bien plutôt le féliciter d'avoir échappé à tant de maux et de dangers dont elle est semée? Si, en effet, dans un siècle **Pag. 1122.** tranquille, et dans le silence des armes, l'enlèvement d'Enoc ne fit point couler de pleurs, et **Gen. v. 24.** qu'au contraire il obtint les félicitations du prophète dans ces termes : *Il fut enlevé de peur que l'iniquité* **Sap. iv. 11.** *ne changeât son cœur ;* à combien plus forte raison faut-il appliquer ces paroles, aujourd'hui que la vie a tant de peine à tenir sur la pente glissante du siècle où nous sommes ! La mort l'a soustrait aux mains des Barbares ; elle l'a soustrait au spectacle des fléaux auxquels le monde entier est en proie, aux funérailles de ses proches, au carnage de ses concitoyens ; enfin à l'aspect plus déchirant que les angoisses de la mort elle-même, des vierges et des veuves déshonorées.

Oui, ô mon frère ! heureux par tout ce qui rend la vie florissante, vous ne l'êtes pas moins par l'à-propos de votre mort. Ce n'est pas à nous que vous avez été enlevé, mais aux périls. Vous n'avez point perdu la vie ; vous avez été sauvé de la menace des calamités suspendues sur nos têtes. Car, avec cette profonde sensibilité qui vous attachoit si vivement à tous les vôtres, si vous veniez maintenant à apprendre que l'Italie est pressée par un ennemi qui est à ses portes, combien vous gémiriez ! Quelle affliction pour vous de penser que tout l'espoir de notre salut repose sur le seul rempart des Alpes, et que quelques troncs d'arbres sont l'unique barrière qui défende la pudeur ! Combien votre âme seroit navrée de voir une aussi foible distance nous séparer de l'ennemi, et d'un ennemi brutal et féroce qui n'épargne ni la pudeur ni la vie !

Comment, dis-je, supporteriez-vous ces maux que nous allons être forcés d'endurer, et peut-être (ce qui est plus pénible encore) d'envisager les vierges en proie à la violence, les enfants encore à la mamelle arrachés du sein de leurs mères, promenés sanglants sur les pointes des javelots ; les personnes consacrées à Dieu profanées par l'inceste, et la veuve à cheveux blancs, esclave d'un insolent vainqueur, succombant sous des outrages qui trompent la nature ? Comment, encore une fois, soutiendriez-vous la vue de tant d'excès, vous qui, même

à vos derniers moments, tout entier occupé de nous, et déjà peut-être vous oubliant vous-même, nous recommandiez si souvent de nous tenir en garde contre les incursions des Barbares ! Et quand l'illustre Symmaque, votre parent, insistoit sur votre retour auprès de lui, fondé sur le bruit que l'Italie alloit être embrasée des feux de la guerre, que c'étoit vous exposer au danger de l'ennemi ; votre réponse fut que c'étoit pour cela même que vous vous faisiez un devoir de vous rendre ici pour prendre votre part du danger, et vous associer aux hasards que votre frère avoit à courir.....

Oui, vous fûtes heureux de mourir, pour échapper à une aussi profonde affliction ; bien moins à plaindre que notre vénérable sœur, restée en proie à tant d'alarmes, dont vous seul pouviez la défendre. Naguères, elle se reposoit avec complaisance sur ses deux frères; aujourd'hui, survivant à l'un, ne pouvant s'éloigner de l'autre, elle n'a plus d'asile que votre tombeau, plus d'aliment que le pain de sa douleur.

O mes yeux ! comment avez-vous pu soutenir l'aspect de mon frère mourant ! C'est moi, moi, cruel et barbare, dont les mains ont pu fermer ces yeux qui, plus que les miens propres, étoient ma lumière! Moi qui, pour remplir un consolant mais rigoureux devoir, ai pu courber ma tête sous ce lugubre fardeau, et porter son corps au lieu de la dernière demeure ! Pag. 1123.

C'étoit bien plutôt à vous, ô mon frère ! à me rendre ce triste office ! Je l'attendois de vous, je dé-
Pag. 1124. sirois ce service de votre amitié. Maintenant que je me survis à moi-même, à quelles consolations puis-je prétendre loin de vous, qui, seul au monde, saviez charmer mes ennuis, dilater mon cœur à la joie et prévenir la tristesse? Dans quel état vous offrez-vous désormais à mes regards? muet, insensible; plus d'entretiens, plus d'embrassements ! Bien que l'affection dont nous étions pénétrés l'un pour l'autre, se nourrissoit d'un sentiment intérieur, plutôt qu'elle ne se produisoit au-dehors par de vulgaires démonstrations; que nous faisoient les témoignages étrangers, à nous qui trouvions tant de charmes à nous aimer? Nos cœurs étoient si bien imprégnés de cette mâle et généreuse amitié qui nous unissoit, qu'ils n'avoient pas besoin de se le dire, mais que, contents d'une tendresse assurée par une conscience vertueuse, ils dédaignoient les équivoques épanchements d'une amitié qui se montre. Pour nous aimer, il nous suffisoit de nous voir; car je ne sais quelle identité dans les facultés de l'esprit, comme dans les formes du corps, nous reproduisoit l'un dans l'autre.....

Combien de témoignages Satyre n'avoit-il pas
Pag. 1125. donnés de sa prudence ! Cette vertu, d'après la définition des sages, consiste d'abord à connoître Dieu, à honorer dans un esprit religieux cette vraie, cette

divine essence, à aimer de toutes les forces de son âme cette ineffable et si désirable beauté de la vérité éternelle ; ensuite à étendre sur nos semblables une charité puisée à la source sacrée et toute céleste de la divine nature. Doctrine que les sages même du monde ont empruntée à nos saints oracles ; car ces principes n'auroient point pénétré dans les écoles humaines, s'ils n'avoient émané de la source céleste de la loi dictée par Dieu même (1).

M'arrêterai-je à louer sa fidélité au service de Dieu? Il n'étoit pas encore initié aux mystères d'un ordre plus relevé. Près de faire naufrage, le vaisseau qui le portoit menaçant d'échouer sur des rochers et de s'engloutir dans les flots, craignant non pas de mourir, mais d'être privé des mystères en quittant la vie, il sollicita, de ceux qu'il savoit être initiés, le divin sacrement des fidèles (2). Ce n'étoit point esprit de curiosité, mais désir de se procurer (avec la sainte eucharistie) l'appui de sa foi ; car il la fit enfermer dans un linge qu'il se passa autour du col (3), et se jeta de la sorte dans la mer, sans

(1) Proposition incontestable, développée par tous les saints Pères, reconnue par les païens eux-mêmes. (Voy. entre autres Platon, *De legib.*, lib. IV, et son premier *Alcibiade*.)

(2) *Divinum illud fidelium sacramentum.* On ne parloit pas au quatrième siècle autrement qu'au quinzième.

(3) *Orarium*, mouchoir, selon D. Ceillier; *strophium*, *sudarium*, disent les éditeurs Bénédictins, ce qui est conforme à la leçon de saint Ambroise

s'embarrasser que quelque débris du vaisseau lui prêtât de quoi s'aider en nageant ; il ne lui falloit d'autre soutien que sa foi ; et, se croyant assez fort de ce seul appui, il ne pensa pas à chercher ailleurs son secours.

Admirez cette force ! Quand l'art des rameurs est en défaut, ce n'est pas un naufragé qui cherche son salut dans une planche ; c'est le héros qui emprunte
Pag. 1126. de lui-même l'instrument de sa vertu. Ses espérances et sa foi ne furent point trompées. A la fin, sauvé le premier des ondes, quand il eut abordé à terre, il s'empressa de reconnoître celui en qui il avoit mis sa confiance ; et, immédiatement après qu'il eut ou délivré par ses mains ses compagnons d'infortune, ou qu'il se fut assuré de leur délivrance, il dirigea ses pas vers l'église de Dieu, pour lui rendre grâces et s'instruire des mystères de la vie éternelle, en déclarant qu'il n'y avoit point de devoir qui dût passer avant celui de la reconnoissance. Que si l'ingratitude envers un homme est réputée crime égal à l'homicide (1), à plus forte raison l'ingratitude envers Dieu !

La prudence veut donc que l'on se connoisse soi-

lui-même (*Epist.* XXII, n° 9), Satyre n'étant encore que catéchumène, ne pouvoit ni voir, ni toucher la sainte Eucharistie.

(1) Nos savants Bénédictins citent Térence, *Andrienne*, act. I, sc. I, Cicéron, dans ses *Offices*, et saint Ambroise, lib. I *de Officiis* (édit. de S. Ambros., tom. II, pag. 1126, note).

même, et, comme l'ont dit les sages, que l'on vive selon la nature. Eh! quoi de plus conforme à la nature, que de rendre grâces à son auteur? Portez vos regards sur le ciel, n'exprime-t-il pas sa reconnoissance envers celui qui l'a fait, par un langage qui parle aux yeux? *Les cieux*, nous dit le psalmiste, Ps. xviii. 1. *racontent la gloire du Seigneur, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains*. La mer elle-même, quand elle est calme et tranquille, représente la sérénité de Dieu, et sa redoutable colère quand ses flots sont agités. Quel est l'homme qui n'admire pas avec raison l'œuvre d'une grâce divine, pour peu qu'il réfléchisse sur cette sorte d'instinct sensible avec lequel la nature insensible comprime ses mouvements impétueux, et l'onde respecte ses rivages? Que dirai-je de la terre, qui, toujours obéissante à l'ordre qu'elle en a reçu de Dieu, fournit libéralement à tout ce qui respire les aliments nécessaires; de ces compagnies qui rendent à si grand intérêt ce qu'elles ont reçu, et le multiplient avec profusion?

Donc, l'homme qui, sans autre guide que la nature, s'étoit élevé, par la seule force de son intelligence, à la découverte du secret des œuvres divines, a compris que le premier devoir étoit de porter l'hommage de sa reconnoissance au Dieu à qui il devoit sa conservation... Et puisque Satyre avoit trouvé un si puissant secours dans la seule présence du sacré mystère, enfermé dans sa grossière enveloppe;

à bien plus forte raison s'il lui eût été donné de le recevoir dans sa propre bouche, de le posséder dans son sein, transformé dans sa chair et mêlé à sa propre substance (1)!

Mais son empressement ne nuisit point à sa prudence: trop souvent l'ardeur de posséder repousse
Pag. 1127. les précautions légitimes. Persuadé qu'il n'y a point de grâce véritable que dans la vraie foi, il appela l'évêque, et s'informa de lui s'il étoit en communion avec les évêques catholiques, c'est-à-dire avec l'église de Rome. Il arriva que le lieu de la contrée où il se trouvoit étoit en schisme; car Lucifer s'étoit alors détaché de notre communion. Et, bien que cet évêque eût été exilé pour la foi, et qu'il eût laissé des héritiers de sa foi; Satyre ne crut pas que la foi pût subsister dans le schisme (2). Et quoique ces évêques restassent attachés à la foi, à l'égard de Dieu; ils ne tenoient pas à l'église de Dieu; ils divisoient l'unité, et laissoient déchirer quelques-uns de ses membres. En effet, puisque Jésus-Christ est mort pour former une Eglise et que l'*Église est le corps*
Eph. v. 27. *de Jésus-Christ* (selon la parole de saint Paul), com-

(1) *Nam qui tantum mysterii cœlestis involuti in orario præsidium fuisset expertus, quantum arbitrabatur, si ore sumeret, et toto pectoris hauriret arcano? Quàm majus putabat fusum in viscera quod tantum sibi tectum orario profuisset?*

(2) Lucifer de Cagliari, dont nous avons parlé dans le vol. v de cet ouvrage, pag. 215 et 356.

ment témoigner à Jésus-Christ sa foi, quand on évacue ses souffrances, et que l'on met son corps en pièces? I. Cor. I. 17.

Dans ces sentiments, quoiqu'il possédât le gage de la grâce, et que, chargé d'un si auguste dépôt, il redoutât les hasards de la navigation; il aima mieux passer dans les lieux où il pût s'acquitter avec plus de sécurité d'un aussi important devoir.

Mais quelle louange pourrais-je assez donner à son caractère de simplicité! Je définis à peu près cette vertu: réserve dans les mœurs, sobriété dans l'usage de l'esprit. Pardonnez et permettez à ma douleur de m'étendre avec quelque diffusion sur un frère avec qui il ne me sera plus possible de m'entretenir.... Cette vertu, il la possédoit si éminemment, que, ramené pour ainsi dire au premier âge, il en faisoit éclater en sa personne la naïveté et l'innocence unies à la perfection la plus consommée et à la conduite la plus irréprochable. Il est donc entré dans le royaume des cieux, parce qu'il a cru à la parole de Dieu; parce qu'avec la simplicité d'un enfant, il a repoussé l'artifice de la flatterie, comprimé ses ressentiments, pardonné plutôt que de chercher à se venger, se plaignant plutôt que de dissimuler, se prêtant sans peine aux excuses, étranger aux intrigues de l'ambition, saintement chaste, au point que souvent vous auriez admiré en lui une surabondance

Pag. 1128.

Matth. XVIII. 3.

de délicatesse plutôt que de manquer à celle dont on ne peut se passer.

Que dis-je, surabondance ? Jamais la pudeur n'excéde le devoir ; elle le recommande. Venoit-il à se trouver sans être attendu, à se rencontrer, en présence de quelque dame de sa parenté (1) ; à l'instant une rougeur virginale se répandoit sur son visage où se peignoit l'affection. Même réserve jusque dans la société des hommes ; rarement élevant la voix, les yeux, la conversation ; ce qu'il ne faisoit encore qu'avec toute la modestie d'une pudeur qui répondoit à la chasteté de ses sens : car il a conservé dans toute sa pureté la grâce du saint baptême ; chaste de cœur, non moins chaste de corps, fuyant avec horreur toute parole immodeste, autant que toute action qui eût pu l'être ; et persuadé que le respect dû à la pudeur commande aussi religieusement la pureté du langage que celle des sens.....

Pag. 1128. Et, certes, avec raison ; car si l'impureté, comme la colère, est, pour ainsi dire, l'école où se forment les autres vices ; il n'est pas moins vrai de dire que la chasteté, ainsi que la clémence, est la mère de toutes les vertus, parce qu'elle prend sa racine dans la piété, source de tous les biens et principe de toutes les vertus.

(1) Il s'agit ici de visite de mères de famille, et non de jeunes personnes, lesquelles ne se montroient en public qu'avec un voile sur la tête.

Parlerai-je de son économie, sorte de chasteté dans la possession ? On n'ambitionne pas le bien d'autrui, quand on sait conserver le sien ; on ne s'enfle point du superflu, quand on se contente de ce que l'on a. Satyre ne voulut posséder rien au-delà de sa légitime, de peur de manquer au lieu de s'enrichir.....

Indifférent au plaisir de la table, il ne s'occupoit de la délicatesse ou de l'abondance des mets, que quand il avoit des amis à traiter ; non qu'il ne pût faire autrement, mais pour demeurer *pauvre d'esprit*. Matth. v. 3. Pourrions-nous mettre en doute qu'il ne soit admis à la céleste béatitude, lui qui, opulent, ne se prévaloit point de ses richesses, et, pauvre, ne croyoit point n'en avoir pas assez ?

Achevons le tableau de ses principales vertus, par le détail de sa justice. Quoique les vertus diverses se tiennent unies intimément entre elles ; on aime cependant qu'il y en ait dont le caractère se prononce par des traits plus marqués ; et c'est la justice qui doit dominer. Plus réservée pour elle-même, elle se produit toute au-dehors, et s'abandonnant à la passion qui l'entraîne vers l'intérêt commun, oubliant le sien, elle se répand toute entière sur les autres.

Mais elle se partage sous plusieurs aspects : l'une concerne les proches ; l'autre, toute la société. Elle a pour objet ou le service de Dieu, ou le soulage-



ment des pauvres. Ce que fut Satyre à l'égard de tous, sa conduite particulière envers ses administrés nous l'apprend. On publioit partout que c'étoit moins un juge qu'un père; on ne parloit que de sa complaisance dans les arbitrages entre parents, que de l'inaltérable équité de ses jugements.

Pag. 1130. A l'égard de ses frères, quoique sa bienveillance embrassât tout le genre humain, il a témoigné sa tendresse pour eux en leur laissant l'intégrité de son patrimoine, sans partage et sans altération. C'est le même sentiment qui ne lui permit pas de tester. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit dans ses derniers entretiens, où leur recommandant ceux qui lui avoient été chers, il déclaroit que les motifs pour lesquels il ne s'étoit point engagé dans le mariage, et ne vouloit point faire de testament, étoient de ne point se séparer de ses frères, ni gêner en rien la liberté de nos dispositions. Enfin, malgré nos prières, nos instances même, il se refusa de faire aucun legs, sans pourtant oublier les pauvres, mais réclamant, en leur faveur, tout ce qu'il nous paroîtroit juste de leur donner.

Ce seul trait manifeste assez et sa profonde piété, et sa religieuse humanité. En s'occupant des pau-
Prov. xix. 17. vres, c'étoit servir Dieu; car, dit l'Ecriture, *celui qui donne aux pauvres, prête à Dieu;* et, en nous demandant pour eux ce que la justice leur assure, ce n'étoit pas une foible partie, mais la totalité de

son bien qu'il leur léguoit. Car, c'est un précepte d'une justice rigoureuse, de vendre ce que l'on a pour le donner aux pauvres. *Qui distribue ses biens dans les mains des pauvres, sa justice subsistera dans tous les siècles.* Il nous constituoit donc économes et dispensateurs, non héritiers (1), l'héritage étant un don fait au successeur, la dispensation une dette qui oblige. Ps. cxi. 9.

Tant de vertus, pour moi source de tant de charmes, sont aujourd'hui l'aliment le plus fécond de ma douleur. Elles n'en demeurent pas moins; elles seront éternellement présentes à ma pensée; elles ne seront pas une ombre vaine qui s'évanouit. La grâce de la vertu ne périt point avec le corps. Notre substance charnelle et nos bonnes œuvres n'ont pas une même destinée; bien que cette substance charnelle elle-même ne sera pas anéantie à jamais, puisqu'elle doit se relever après quelque temps de sommeil.

Je parle encore, et toujours de ma douleur, quand la sainte Ecriture adresse à tous ces paroles; quand elle me dit à moi : Voilà donc l'enseignement, voilà les leçons que tu donnes à ton peuple? Ne sais-tu pas ce que ton exemple a de dangereux pour les autres? A moins que peut-être tu ne re- Pag. 1132.

(1) Appliqué par Senault, *Panégyr.*, tom. III, pag. 431 : *Dispensatores nos Deus reliquit, non hæredes.*

grettes de n'avoir pas été exaucé. Mais d'abord il y a une orgueilleuse témérité à vouloir mériter seul ce que tu n'ignores pas avoir été refusé même à plusieurs saints, quand tu as lu : *Que Dieu ne fait point acception de personnes*. Tout miséricordieux qu'il est, s'il exauçoit tous ceux qui le prient, il auroit l'air de le faire, non par une volonté libre, mais par une sorte de nécessité. Ensuite, puisqu'il n'y a personne qui ne demande, s'il accordoit à tous, personne ne mourroit. Et combien chaque jour de prières ne lui adresses-tu pas ? L'essence immuable de Dieu est-elle donc subordonnée à tes spéculations ? Et pourquoi te plaindre qu'il ait refusé quelquefois de t'accorder ce que tu sais bien n'avoir pu l'être ?

Act. x. 34.

Que dit-elle donc, cette sainte Ecriture ? « O la » plus insensée d'entre les femmes, ignorez-vous » donc quelle est notre affliction, et quels sont les » maux qui nous accablent ? Sion, notre mère, est » dans une affreuse tristesse ; son humiliation est » extrême, et ses pleurs ne tarissent point. Quoi ! » pendant que nous sommes tous dans le deuil et » dans l'affliction, à cause des maux que nous souf- » frons, faut-il que la mort (d'un frère), vous ar- » rache tant de pleurs et tant de regrets ? Interro- » gez la terre, et elle vous dira que c'est à elle qu'il » appartient de pleurer la perte de tant de choses » qui sortent de son sein ? Car tous ceux qui sont

» nés, ou qui naîtront dans la suite viennent de la » terre; cependant ils courent presque tous à leur » perte; et le plus grand nombre d'entre eux est » destiné à périr. Celle donc qui perd un si grand » nombre d'enfants, n'est-elle pas plus en droit de » se livrer à la douleur, que celle qui n'en a perdu » qu'un seul? (1) »

J'embrasse donc, ô sainte Ecriture, les consolations que vous m'offrez : je me plais à obéir à vos commandements, à méditer sur vos maximes. Combien plus aisément le ciel et la terre passeront, avant qu'un seul iota tombe de la loi. Je prête encore la voix à vos sacrés oracles : Luc. XVI. 17.

« Maintenant donc réprimez l'excès de votre dou- » leur, et supportez avec courage les malheurs qui » vous accablent. Car, si vous reconnoissez combien » Dieu est juste dans tout ce qu'il fait, vous vous » soumettrez aux desseins qu'il a résolu d'exécuter » dans les temps marqués, et cette soumission sera » votre véritable gloire (2). » Si cet avis est donné à une femme, à plus forte raison à un prêtre; s'il s'agit ici d'un fils, pourquoi ne l'appliqueroit-on pas à ses frères? Eh! si j'avois eu un fils, aurois-je pu l'aimer plus tendrement? Car de même que, dans la perte des enfants, la douleur paroît s'accroître du Pag. 1132.

(1) Esdras, lib. IV, cap. X, vers. 6 et suiv., trad. de Sacy, *Bible* in-fol., pag. 49 et 50.

(2) *Ibid.* X. 15. 16.

souvenir des efforts perdus et des sollicitudes prodiguées vainement; ainsi, dans celle des frères, l'habitude de vivre ensemble donne à la douleur un nouvel aiguillon.

Mais voici l'Ecriture qui me parle : « N'agissez » point ainsi, mais déférez à mes sages conseils : » considérez dans quels malheurs Sion est tombée, » et apprenez, par les maux que souffre Jérusalem, » à supporter les vôtres. Car, comme vous le voyez, » notre sanctuaire est abandonné, notre autel est » renversé, et notre temple est détruit;..... Les » choses les plus saintes ont été souillées, le nom de » notre Dieu a été sur le point d'être profané, nos » enfants sont tombés dans l'opprobre, nos prêtres » ont été brûlés, nos lévites ont été menés en captivité, nos vierges ont été déshonorées, nos » femmes violées, les gens de bien ont été ravis; » nos enfants ne sont plus, nos jeunes hommes sont » captifs; les braves d'Israël ont perdu leur force, » et, ce qui met le comble à nos maux, Sion, la » fameuse Sion a vu toute sa gloire anéantie, et elle » a été elle-même livrée à ses ennemis. Sortez donc » de la profonde tristesse où vous êtes, et modérez » l'excès de votre douleur, afin que le Très-Haut » vous accorde ses miséricordes, et qu'après avoir » mis fin à vos maux, il vous rétablisse dans un repos » parfait. »

Je mettrai donc fin à mes larmes, car il est bon

de recevoir les remèdes salutaires ; et il doit y avoir quelque différence entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. Laissons pleurer ceux qui ne peuvent croire à l'espérance de la résurrection ; combattus qu'ils sont, non par la volonté de Dieu, mais par la dureté de leur foi. Qu'il y ait entre les disciples de Jésus-Christ et les idolâtres cette distinction : que ceux-ci pleurent leurs morts, parce qu'ils les croient anéantis pour toujours. Permis à ceux-là, qui n'espèrent point le repos après la vie, de ne point donner de trève à leurs larmes, ni de calme à leur douleur ; mais nous, ne voyons dans la mort que la fin de cette vie, et non pas le terme de notre existence. Puisque cette existence elle-même recevra un nouvel être, opposons la mort elle-même à ses rigueurs.

Et certes, s'il est des hommes qui trouvent quelque soulagement à la mort, dans la pensée qu'elle anéantit le sentiment, et termine l'existence ; que sera-ce du chrétien à qui sa conscience promet, après sa mort, de plus douces récompenses de ses bonnes actions ! L'espérance des gentils, c'est que la mort fasse cesser tous les maux ; et comme leur vie fut stérile, ainsi leur mort ne sera, disent-ils, que l'extinction de tout sentiment, et la sortie d'une carrière de souffrances auxquelles nous sommes ici-bas enchaînés. Quant à nous, plus généreux par l'espoir de la récompense, nous sommes plus rési-

gnés par les motifs de consolation ; nous ne croyons pas avoir perdu, mais avoir envoyé devant ceux qui nous quittent ; et donner, non pas des victimes à la mort, mais des citoyens à l'éternité.

Donc nous arrêterons nos pleurs; où, s'ils viennent à couler encore, confondant les miens avec la commune affliction, ô mon frère! je couvrirai mes gé-
Pag. 1133. missements de la douleur publique. Comment hélas ! la source en pourroit-elle tarir ; quand, à votre nom seul, je la sens qui se renouvelle, quand tout me ramène à votre souvenir, et que votre image, aussi profondément gravée dans mon cœur, est sans cesse présente à mes yeux. A tous les moments, je vous vois, je vous parle, je vous serre dans mes bras : durant le silence des nuits, sous la clarté du ciel, je vous entends qui daignez m'adresser des paroles de consolation. La nuit, dont l'approche m'étoit importune parce qu'elle alloit nous isoler l'un de l'autre, le sommeil lui-même à qui je reprochois de rompre nos entretiens, me sont devenus chers, parce qu'ils vous rendent à moi......

Je vous possède donc, ô mon frère, et vous possède pour toujours. Désormais, plus de mort, plus de temps qui puisse vous arracher à moi. O douces larmes ! Douleur mêlée de charmes qui tempèrent l'impétuosité du sentiment, en calment les transports, en leur laissant un libre cours.....

Désormais, ô frère si cher à mon cœur ! quoi-

qu'une mort prématurée vous ait enlevé, vous êtes heureux de n'avoir pas à soutenir le poids d'épreuves aussi cruelles que celles de pleurer un frère de qui vous ne pouviez long-temps supporter l'absence. Que si, dans les moments où vous en étiez éloigné, occupé des ennuis de ma solitude, vous vous empressiez de revenir près de moi pour consoler ma tristesse; combien plus aujourd'hui ne devez-vous pas mettre de zèle à vous rendre auprès de ce cœur affligé! Votre présence peut seule guérir la blessure que votre absence m'a causée.

Encore trouvé-je, moi, quelque relâche à ma douleur dans l'exercice de mes devoirs, et dans les travaux du saint ministère; mais que deviendra notre pieuse sœur? Bien que son chagrin soit modéré par la crainte du Seigneur, sa piété elle-même ne fait que donner à son chagrin un nouvel aliment. Courbée sur la terre, abattue sur la tombe qu'elle tient embrassée, déjà épuisée par une marche laborieuse, plongée dans la tristesse, chaque instant du jour et de la nuit voit recommencer son deuil. Quand ses sanglots s'arrêtent en parlant de lui, elle les retrouve en priant pour lui. Et bien que sa connoissance des Ecritures lui fasse devancer les consolations qui lui sont présentées, elle se dédommage par ses prières de la perte du temps où elle n'a pu s'abandonner à ses larmes, pour les répandre avec plus d'abondance dans les moments où elles ne craignent Pag. 1134.

pas d'être interrompues. Par là, digne de votre commisération, elle n'a point de reproche à mériter, car la prière, accompagnée de pleurs, est une vertu. Et quoique la sensibilité ordinaire aux vierges, à raison de la délicatesse du sexe, de la vivacité de leurs affections, les porte à s'attrister même sur des pertes étrangères, à la simple vue de la commune fragilité; il n'en est pas moins vrai que là où il y a un sujet plus grave pour s'affliger, il n'y en a pas pour cesser de le faire.....

Allons donc, marchons vers le sépulcre qui l'attend. Mais, avant de répéter en présence de tout ce peuple le dernier adieu, recevez, ô mon frère, mes vœux et mes embrassements; précédez-nous au domicile commun, où nous sommes tous réservés, et où je dois désirer de me rendre avant tous. Préparez-moi une place à vos côtés; et comme tout fut commun entre nous sur cette terre, qu'il n'y ait de même pour nous aucune division dans l'autre.

Entendez le vœu que je forme d'être bientôt réuni à vous; attendez quelques moments, je vous suis: aidez mes efforts, pressez mes pas; et si je vous semble un peu trop lent, portez-moi au terme du voyage..... Ce n'est point vous qui pouvez revenir où nous sommes, c'est nous qui irons vers vous. Il est juste que nous payions notre dette à notre tour...

Pag. 1335. Maintenant, ô Dieu tout-puissant! je vous recommande cette âme pure: recevez de mes mains

la victime qu'elles vous présentent. Agréez, avec bonté et miséricorde, le sacrifice que je vous offre aujourd'hui comme frère, comme pontife. Recevez cette portion de moi-même que je dépose par avance à vos pieds, comme un gage anticipé du paiement que j'acquitte, non par argent, mais par ma vie; ne permettez pas que je reste encore long-temps débiteur de l'autre moitié...

M. l'ancien évêque de Sénez a transporté plusieurs traits de ce discours dans ses oraisons funèbres de messieurs de Broglie, évêque de Noyon, et Léger, curé de Saint-André-des-Arcs. Il a mieux fait encore. Une étude approfondie de ce Père, et peut-être une sorte de sympathie avec le caractère de ses vertus et de ses talents, avoit fait passer dans les compositions de l'orateur français cet accent d'une piété tendre et d'une touchante mélancolie, qui distingue si éminemment l'archevêque de Milan.

La seconde partie est un traité dogmatique *sur l'immortalité*, ou la *vérité de la résurrection*. L'une et l'autre y est prouvée par les arguments ordinaires, et confirmée, soit par les exemples des saints, soit par les oracles de l'Écriture. Pag. 1135. et seq.

La renommée de l'auteur et de l'ouvrage l'indiquoit aux modernes prédicateurs, qui l'ont étudié avec fruit.

Le P. Pacaud paraphrase éloquemment une des pensées du saint docteur. « Avant la résurrection, dit saint Ambroise, Jésus-Christ paroissoit homme comme nous, d'une chair foible et infirme, sujet à toutes les misères de notre nature, *tunc secundùm carnem homo*. Mais, Pag. 1158.

après sa résurrection, tout est grand, heureux, majestueux, divin, tout est Dieu en lui ; il est Dieu en tout ; son corps lui-même est divinisé : *nunc per omnia Deus.* Durant le cours de sa vie mortelle, les rayons de sa divinité, tremblants, obscurcis et comme étouffés sous le nuage de nos foiblesses, ne se faisoient jour que par des prodiges ; Dieu étoit comme enseveli dans l'homme, *tunc secundùm carnem homo.* Après la résurrection, c'est la divinité qui brille de tous les rayons de sa gloire ; son humanité adorable en est pénétrée, transformée ; l'homme est tout absorbé en Dieu, *tunc per omnia Deus.* En entrant dans le monde, le Verbe fait chair n'avoit pas d'autre nom que celui de Fils de l'homme, d'autre forme que celle d'esclave, *tunc secundùm carnem homo.* Mais en introduisant de nouveau son premier-né dans le monde, par un glorieux retour à la vie, son Père lui a dit : C'est en ce jour que je vous ai véritablement engendré, et que je vous ai donné une vie digne de vous, *nunc per omnia Deus* (1). »

Mais le morceau le plus considérable de cette seconde partie, c'est sa péroraison, bien souvent traduite dans notre chaire française.

Massillon, après avoir rassemblé toutes les preuves qui établissent la vérité de la religion, dans son *discours à ce sujet* (2), conclut par ces paroles de saint Ambroise:

Pag. 1170. « Pour moi, disoit ce saint archevêque aux incrédules

(1) *Serm.*, tom. III, pag. 193 et 194. Ces brillants contrastes s'étoient présentés à la belle imagination de Bossuet, et peut-être à sa mémoire. Il les développe avec une égale pompe de pensées et de style dans ses *Sermons sur la fête de Pâque.* (Voy. entre autres le premier, tom. VIII, pag. 50.)

(2) *Carême*, tom. I, pag. 93.

» de son temps, je me fais honneur de croire des vérités » si honorables à l'homme, *Juvat hoc credere*; d'at- » tendre des promesses si consolantes, *sperare delec-* » *tat.* C'est se punir bien tristement soi-même, que de » refuser de le croire, *non credidisse pœna est.* Ah! si » je me trompe, en aimant mieux attendre l'éternelle » société des justes, dans le sein de Dieu, que me » croire de la même nature que les bêtes; c'est une » erreur que j'aime, qui m'est chère, et dont je ne veux » jamais être détrompé : *Quod si in hoc erro, quod me* » *Angelis post mortem sociari malo, quàm bestiis, liben-* » *ter in hoc erro; nec unquam ab hâc opinione, dum* » *vivo, fraudari patiar* (1). »

Ce n'est là, il est vrai, qu'une preuve de sentiment, mais qui, fortifiée par l'autorité d'un grand nom, acquiert tout le poids d'un raisonnement. Remarquez avec

(1) Ce mot a été cent fois reproduit dans nos chaires chrétiennes. L'ancien évêque de Senez : « O dogme glorieux! dogme consolant, fussiez-vous une erreur, pour m'exprimer comme saint Ambroise dans un pieux transport! fussiez vous une erreur, que cette erreur me seroit chère : *Quod si in hoc erro, libenter erro!* Combien je la préférerois à l'odieuse vérité, qui feroit disparoître un préjugé si nécessaire pour le bonheur général de l'humanité, un préjugé si noble et si doux! Qu'on me laisse mon préjugé, je veux mourir avec l'espoir de renaître : *Nec unquam ab hac opinione, dum vivo, fraudari patiar.* » (*Serm. sur l'immortalité de l'âme,* tom. I, pag. 155, 156.)

Voyez aussi Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. v, pag. 458.

L'abbé de Boismont, dans son célèbre *sermon de charité :* « Erreur pour erreur (vous me forcez à ce blasphème, que ma foi désavoue; mais l'horreur même de cette supposition impie ne laisse aucune ressource à la doctrine de l'incrédulité), ce que nous annonçons ne pénètre-t-il pas dans l'âme avec plus de charme et de douceur que, etc. » (Pag. 368, édit. in-8°, année 1813.)

quelle habileté les intérêts du temps se trouvent d'abord mêlés ici aux charmes des espérances futures : *Juvat hoc credere, sperare delectat*; puis, mis en opposition avec les dangers de la croyance contraire, *non credidisse pœna est*. Ce contraste entre la société des esprits célestes, et celle des animaux, *Angelis, post mortem, sociari malo quàm bestiis*, présenté aux âmes raisonnables une alternative sur laquelle leur choix ne sauroit être douteux. Le mot *post mortem*, jeté à dessein par saint Ambroise, comme étant le moment décisif du passage de la vie à l'immortalité ou bien au néant, auroit dû être conservé par le traducteur françois Cette perspective de la mort a toujours besoin de quelque consolation, comme l'idée d'un combat doit laisser entrevoir l'espérance de la victoire. Les plus graves leçons se trouvent mêlées à cette consolante perspective d'une vie immortelle.

Pag. 1144. « Étudions-nous chaque jour à mourir, afin que notre âme, par cette séparation, apprenne à se retirer des cupidités corporelles ; qu'élevée au-dessus des sens, les inclinations terrestres ne puissent l'atteindre et s'y attacher, et qu'elle éprouve ainsi une sorte de mort, afin de ne point encourir la peine de la mort (1).... »

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. 1, pag. 202. *Sit quotidianus usus in nobis, affectusque moriendi, ut per illam, quam diximus segregationem a corporeis cupiditatibus, anima nostra se discat extrahere, et quasi in sublime locata quo terrenæ adire libidines, et eam sibi glutinare non possint, suscipiat mortis imaginem, ne pœnam mortis incurrat.*

Discours à l'occasion de la mort de l'empereur Valentinien.

L'ouvrage que saint Ambroise nous a laissé à l'occasion de la mort de l'empereur Valentinien, est moins une oraison funèbre qu'un *Traité de consolation*, comme son titre le porte (1), quoiqu'il eût été prononcé dans la chaire de Milan, en présence des sœurs de cet infortuné prince, moissonné à la fleur de son âge, victime du plus lâche assassinat (2). Il semble avoir été plus travaillé que les précédents : la méthode en est plus régulière; les traits historiques y sont semés avec plus d'abondance, les citations de l'Écriture plus fréquentes; et l'allégorie fournit à l'imagination, comme à la sensibilité de l'orateur, d'heureux développements. C'est surtout du prophète Jérémie que sa douleur emprunte ses plus pathétiques accents. S. Ambroise déplore la commune perte dont gémissent et l'Italie, et l'empire, et plus particulièrement l'Église. « Et ceux qui ne le connoissoient Pag. 1174.
» point, et ceux qui redoutoient sa présence, et ceux » qui nous étoient opposés d'intérêts, les Barbares eux» mêmes, et les peuples qui sembloient être nos enne» mis, tous le regrettent, tous lui donnent des larmes, » non pas seulement comme à leur prince, mais comme » à un père dont la perte les plonge dans le deuil; tous

(1) *De obitu Valentiniani consolatio.*

(2) Il mourut étranglé à Vienne, sur les bords du Rhône, par les mains de quelques-uns de ses gardes, le samedi, veille de la Pentecôte de l'an 391. Il n'avoit guère que vingt ans, et en avoit régné dix-sept. Prince d'un excellent naturel et de la plus heureuse espérance.

» s'affligent, comme s'ils étoient frappés dans leur propre » famille (1). »

Le saint docteur indique les motifs de consolation. Il les puise dans les principes les plus relevés de la religion, qu'il oppose aux raisonnements communs de la douleur dans ses emportements. Mourir si jeune! Anéantir avec soi de si brillantes espérances! Il y avoit d'ailleurs, à l'égard de Valentinien, un sujet d'inquiétude particulière : il étoit mort sans avoir reçu le baptême.

S. Ambroise répond à toutes ces difficultés.

Quoique mort presqu'à l'entrée de la vie, ce jeune prince avoit atteint la maturité de l'âge le plus consommé par la sagesse et la prévoyance de ses conseils. Dès ses premières années, il s'étoit accoutumé à
Pag. 1177. porter le joug du Seigneur. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui, sous les glaces de l'âge, finissent par échapper à leurs habitudes déréglées et à l'effervescence du tempérament ; il est bien rare, quand on est si jeune encore, de se plier sous le joug de la tempérance.

(1) Le P. Gaillard (dans son *Oraison funèbre du Dauphin et de la Dauphine*) : « Ainsi, par le même coup, la mort abat aux pieds du trône les deux premières têtes, lesquelles, dans l'ordre des temps, y devoient être couronnées. Tous les cœurs se sentent mortellement blessés, comme parle saint Ambroise : *Sua omnes funera dolent.* » (*Recueil d'Oraison funèbres* à cette occasion, vol. in-12, Amsterdam, 1713, pag. 97.) Avant lui, Senault avoit fait une heureuse application de ces paroles, au récit de la douleur qui suivit la mort de saint Sulpice. (*Panégyr.*, tom. III, pag. 651.)

L'éloge de sa piété vient donc entrer naturellement dans son sujet. Il en cite plusieurs témoignages, dont nos modernes orateurs ont habilement profité. Ainsi Bourdaloue, dans son sermon *sur l'oisiveté*, rapporte, d'après saint Ambroise, le fait de Valentinien s'abstenant des spectacles du Cirque, et des plaisirs de la chasse (1). Voici le texte :

A l'exemple du Prophète, Valentinien disoit au Seigneur : Effacez de votre souvenir les erreurs de ma jeunesse et de mon ignorance. Notre prince ne se contentoit pas de le dire ; mais il s'empressoit de réformer ses erreurs, avant même de savoir qu'elles pouvoient l'engager dans le moindre écart... Sa réserve alloit jusqu'à se défendre les jeux de son âge, arrêtant à sa naissance la fougue du plaisir, et prévenant les risques d'une dangereuse curiosité. Il avoit eu la réputation de s'amuser beaucoup des jeux du Cirque : il y renonça jusqu'à ne plus permettre qu'ils fussent célébrés, même à l'anniversaire de la naissance du prince, ni dans les réjouissances données pour fêter les empereurs. On avoit dit que son goût pour la chasse l'occupoit au point de le distraire des soins de l'administration publique : par ses ordres, tout ce qu'il y avoit d'animaux féroces fut exécuté au même moment.

Pag. 1178. Ps. xxiv. 7.

On avoit malignement répandu qu'il aimoit la

(1) *Dominic.*, tom. 1, pag. 310, 311.

table, et qu'il s'y mettoit avant l'heure: il prit l'habitude de jeûner fréquemment en public, assistant aux repas de cour, mais sans y rien prendre, pour satisfaire à la fois à la religion et à l'étiquette(1)....

Saint Ambroise remarque une circonstance encore plus particulière de cet empereur : qu'il combattit l'amour de soi-même dès ses plus tendres années, et qu'il s'empêcha de tomber dans aucune faute, avant presque qu'il sût que ce fût une faute: *Ante correxit errorem, quàm disceret esse lapsum alicujus erroris* (2).

Pag. 1179. Il étoit arrivé de Rome des députés chargés de demander le recouvrement des temples, des priviléges dont les prêtres du paganisme avoient joui antérieurement, le libre exercice du culte des faux dieux, et, ce qui rendoit leur mission plus délicate, ils s'appuyoient du nom du sénat. Tout ce qu'il y avoit au conseil, chrétiens ou païens, étoient indifféremment d'avis de les leur rendre; Valentinien seul, avec la fermeté de Daniel, plein comme lui de l'esprit de Dieu, reproche aux chrétiens leur infidélité, n'accorde rien aux païens. Ce que, répondit-il, mon frère leur a ôté, comment croit-on que je puisse le rendre sans compromettre et les

(1) Bourdaloue : « J'omets le reste qui suit, et qui devroit couvrir de confusion, je ne sais combien de gens sortis de la poussière où ils étoient nés, etc. » (*Ibid.*, pag. 311.) Imitons-le dans sa sage discrétion.

(2) Joli, *Dominic.*, tom. IV, pag. 117.

droits de la religion et l'honneur dû à la mémoire de mon frère, dont la piété doit me servir d'exemple et de leçon ?

Saint Ambroise ajoute à ces récits d'autres faits qui prouvent également la tempérance de Valentinien, son humanité, son amour pour ses peuples, qu'il vouloit défendre contre les incursions des Barbares, au risque d'exposer sa propre personne; il rend compte du vœu que l'empereur lui avoit fait connoître, de l'avoir auprès de lui durant son séjour dans les Gaules (1). Pag. 1180.

Déjà le saint évêque s'étoit mis en marche pour se rendre près de l'empereur; déjà il avoit traversé les montagnes des Alpes, quand il apprit la nouvelle de sa mort.

Que de vœux m'avoient accompagné à mon départ ! que de gémissements à mon retour !... Dans quelle affreuse douleur je me trouvois plongé !..... O excellent jeune homme ! plût au Ciel que j'eusse pu vous voir encore et vous parler ! Plût au Ciel que mon arrivée eût prévenu une aussi cruelle séparation ! Non pas que j'eusse pu me promettre aucune Pag. 1182. influence ; pouvois-je compter sur les ressources du génie et de la prudence ? Mais, du moins, combien j'aurois apporté d'efforts et d'attentions à réta-

(1) Durant les trois jours qui précédèrent sa mort, Valentinien ne cessoit d'exprimer le même vœu. De Vienne, dans les Gaules, où il se trouvoit, il avoit dépêché vers saint Ambroise, à Milan, un de ses officiers pour le presser de venir le joindre.

blir, entre vous et le comte (Arbogaste), la concorde et la mutuelle bienveillance! Avec quelle confiance j'aurois moi-même répondu de votre parole, et pris, sous ma garantie personnelle, ceux pour qui il prétendoit n'être pas sans inquiétudes! Du moins, s'il eût été inflexible, je serois resté à vos côtés; vous, du moins, j'étois bien sûr que vous m'auriez entendu, si je n'avois pu parvenir à l'être pour vous! J'avois dans les mains des trésors en foule; il ne me reste que des pleurs et des gémissements : chaque jour vous agrandit pour ma douleur!

Observons que, à l'occasion du parricide commis par le comte Arbogaste, sur la personne de son empereur, saint Ambroise ne s'emporte pas en déclamations outrageantes pour le vainqueur; il laisse la vengeance au Ciel, et se contente de verser des larmes pacifiques sur la victime. Il eût été plus qu'imprudent de provoquer à de nouveaux attentats l'assassin du malheureux Valentinien, par l'expression d'un sentiment, bien légitime sans doute, mais à contre-temps.

Vous remarquerez la même réserve dans la manière dont Bossuet parle de la mort de Charles I (*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*). Nul emportement contre ses bourreaux. Quelques esprit ardents auroient désiré peut-être plus de chaleur dans le récit du forfait. Saint Ambroise répondoit :

Pag. 1183. Je ne suis point accusateur, mais gémissant : *Non accusationis voce utor, sed doloris*. Jésus-Christ mourant prioit et ne maudissoit pas.

De l'exemple du Sauveur, l'orateur passe naturellement à l'éloge de la résignation de Valentinien, de sa patience, de la douceur de son commerce intime au sein de sa famille, dans la société de ses sœurs. Pag. 1184.

Outre l'impératrice Galla, que Théodose avoit épousé en seconde noces, Valentinien laissoit deux autres sœurs qui demeurèrent vierges. La plaie que fit à leur cœur la mort tragique de leur frère ne se ferma jamais. Après deux mois passés à pleurer nuit et jour sur sa tombe, elles quittèrent un monde qui n'avoit plus rien que d'affligeant pour elles, et se consacrèrent au Seigneur d'une manière irrévocable.

« Il ne se laissoit point éblouir des droits de l'empire, et n'étoit touché que des droits plus sacrés encore du sang et de la nature : *Immemor imperii, memor tantùm germanitatis* (1). »

Saint Ambroise retrace le tableau de cette union domestique, quelque amer qu'en soit le souvenir; mais la gloire qui doit en revenir à leur frère répandra sur la douleur même de ses sœurs un baume salutaire.

Les larmes sont tout à la fois l'aliment et le charme de l'affliction. Les larmes soulagent le poids de la tristesse, et consolent la tendresse désolée. Pag. 1185.

S'adressant à elles-mêmes :

Vous avez, poursuit-il, sous les yeux de la-

(1) Traduit par l'ancien évêque de Senez, *Oraison funèbre de Louis XV*, tom. IV, pag. 230.

mentables funérailles; mais rappelez-vous Marie au pied de la croix de son divin Fils : elle est debout, spectatrice des souffrances qu'endure son Fils unique. L'Evangile me dit bien qu'elle se tenoit debout près de la croix, il ne dit pas qu'elle y pleure :
Joann. xix. 26. 27. *Stantem illam lego, flentem non lego.* Par là, elle mérita ces paroles de Jésus-Christ : *Femme, voici votre Fils!* (lui montrant le disciple saint Jean) et au disciple : *Voici votre mère!* laissant à l'une et à l'autre l'héritage de sa charité et de sa grâce (1).

Pag. 1186. Que si vous me ramenez à cette douloureuse pensée : qu'il a vécu si peu de temps; hélas! je sais trop combien étoit mort prématurément ce prince dont nous aurions souhaité soutenir l'existence aux dépens de la nôtre, et qu'il fût possible de retrancher de nos années pour ajouter aux siennes, quand le cours s'en est si tôt échappé.

Mais je vous demande, à mon tour : La mort anéantit-elle, oui, ou non, le sentiment? Si elle ne l'anéantit pas, donc il vit. Non, elle ne l'anéantit pas, donc il jouit d'une vie qui ne finira jamais : car, comment n'y auroit-il pas de sentiment, là où vit, où respire une âme, pleine de force, une âme qui doit un jour reprendre son corps, et le rétablir dans son ancienne vie, au jour de la résurrection?

(1) S. Ambroise développe ailleurs la même pensée. (Voy. un peu plus haut, pag. 253, et les notes, où nous marquons les principales imitations faites de ce beau texte de l'archevêque de Milan.)

N'entendez-vous pas l'Apôtre qui s'écrie : « Nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce que vous devez savoir, touchant ceux qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas, comme font les autres hommes qui sont sans espérance ; car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, ainsi Dieu amènera avec Jésus ceux qui se seront endormis avec lui ». Que si les gentils, qui n'ont point l'espérance de la résurrection, ne trouvent d'autre motif de consolation que dans la pensée qu'il n'y ait plus de sentiment, donc plus de souffrance après la mort ; combien ne devons-nous pas ouvrir nos cœurs à l'espérance, fondés sur la croyance que la mort n'a rien de formidable, parce qu'elle met fin au péché, et que la vie ne doit point être regrettée, parce qu'elle nous sera rendue par la résurrection? I. Thess. IV. 13. 14.

S. Ambroise fortifie cette doctrine d'un grand nombre de textes de l'ancien Testament, s'arrêtant sur chacun d'eux par des analogies pleines de sagacité, de morale et d'onction. Ainsi, à la suite du passage de Job, *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno abscondar, donec pertranseat furor tuus ?* etc. Job. XIV. 13. 14.

Affligeons-nous, répond-il, que la mort nous l'ait ravi à la fleur de son âge, à la bonne heure ; mais félicitons-le d'être arrivé au terme de sa course, escorté des vertus qui la complètent. Telle

fut en effet la régularité de sa vie, dans cette saison si généralement orageuse de la jeunesse, qu'elle n'eut pas un seul moment dont l'emploi laisse un douloureux souvenir. Mourir, c'étoit payer la dette à la nature; avoir ainsi vécu, ce n'est plus qu'un sujet d'admiration. Combien l'empire eût gagné à le conserver plus long-temps! Mais, parce que la vie du chrétien n'est pas sur la terre; en nous attristant de la mort précipitée qui nous l'enlève, consolons-nous, parce qu'il a passé à une meilleure vie.

Au sujet des larmes de David sur Absalom.

Le saint roi se vit privé de ses fils; il eût désiré que la mort, en les frappant, les eût trouvés tels qu'étoit votre frère; c'étoit leur vie qu'il pleuroit, et non pas leur mort : *Ille crimina doluit, non exitum filiorum*......

Pag. 1188. Le motif encore de votre affliction, je vous entends : c'est qu'il n'avoit point reçu le sacrement de baptême. Je réponds. Qu'y a-t-il autre chose qui dépende de nous, que de vouloir et de demander? Il y avoit long-temps qu'il le demandoit, même antérieurement à son arrivée dans l'Italie, et tout récemment; c'étoit pour cela qu'il m'avoit appelé près de lui. Quoi donc! n'aura-t-il pas la grâce qu'il a demandée? la solliciter, c'étoit l'obtenir......

Achevez donc, ô mon Dieu! en faveur de votre

serviteur Valentinien, le bienfait dont Moïse, qui ne le vit qu'en esprit, ne fut point privé; que David mérita, bien qu'il ne l'eût goûté qu'en révélation : accordez-lui la grâce qu'il avoit ardemment désirée; qu'il sollicita alors qu'il jouissoit d'une pleine, d'une parfaite santé. S'il avoit différé durant les langueurs d'une maladie, il ne seroit point encore exclus de votre miséricorde, parce que ce seroit la faute du temps, et non de la volonté........

Si c'est le défaut d'une solennelle célébration des saints mystères qui cause de la peine; je réponds : Dans ce cas, les martyrs, qui n'étoient que catéchumènes, n'ont donc point droit à la couronne? Mais, si le sang des martyrs est pour eux le bain du baptême, concluons de même pour Valentinien, que sa piété et sa bonne volonté lui en ont tenu lieu.

Le saint archevêque s'adresse ensuite à Dieu, le suppliant de ne point séparer Valentinien de Gratien, son frère, dont les prières, réunies à celles du grand Théodose, sollicitent puissamment auprès de la miséricorde divine. Pag. 1189.

Donnez-moi les saints mystères : prions avec une affection sainte pour qu'il repose en paix; faisons nos oblations en faveur de cette chère âme. Peuples, unissez-vous à moi, pour élever ensemble vers le Seigneur nos mains suppliantes; voilà les seuls hom-

mages que nous puissions désormais rendre à ses vertus.

Pag. 1190. L'orateur ne peut se détacher de cette image chérie; il se retrace les adieux que lui adressoit le prince expirant, les paroles qui échappoient de sa bouche mourante.

Pag. 1191. « Je crois le voir revêtu du plus radieux éclat ; je crois l'entendre me dire : Voici l'aurore du beau jour de l'éternité qui commence à luire pour moi ! Voici les premiers rayons d'un jour qui ne finira plus ; les ombres terrestres se sont repliées ; plus de nuit. Pareil à l'aigle, il est entré dans le séjour de la lumière. De la région supérieure où il est porté, ses regards s'abaissent encore sur nous........ Les
Pag. 1194. chœurs des Anges l'environnent, et se demandent quel est ce nouvel habitant de la céleste cour qui
Cant. VIII. 5. *monte vers nous, appuyé sur son frère*.

Mêlant l'éloge de Gratien à celui de Valentinien :

Heureux l'un et l'autre, si mes prières sont exaucées! Tous les jours vous serez présents à ma pensée; dans tous mes entretiens, votre éloge viendra se placer sur mes lèvres; toutes mes nuits vous apporteront le tribut de mes prières; votre nom sera mêlé à toutes nos offrandes.... Si jamais je vous oublie, ô couple sacré, ô âmes pacifiques et saintes !
Ps. CXXXV. que plutôt j'oublie l'usage de ma main ; que ma

langue desséchée s'attache à mon palais, si je venois à perdre la mémoire de vos vertus, si j'oublie de vous placer au commencement de tous mes cantiques de réjouissance...... Ps. cxxxv.

Et, puisant à la même source des saintes Écritures un nouveau pathétique :

Comment tous les deux ont-ils péri ? Comment sont morts les puissants ? Comment le cours de leur vie s'est-il précipité plus vite que les flots du Rhône ? II. Reg. xix. 1.

O Gratien ! ô Valentinien ! ô princes, si chers à mes yeux et à mon cœur, quelles étroites limites ont fermé pour vous la carrière de la vie ! Avec quelle rapide succession la mort a frappé ses coups, et rapproché vos tombeaux (1) ! O Gratien ! ô Valentinien ! je cède au besoin de répéter ces noms chéris, au charme que j'éprouve à me reposer sur ces douces images. O Gratien ! O Valentinien ! O princes chers à tous les yeux comme à tous les cœurs ! Inséparables durant la vie, vous n'avez pu être séparés même par le trépas ; et le tombeau n'a pu désunir des cœurs qu'unissoit la plus étroite affec- Pag. 1195.

(1) « Hélas ! dira encore pour nous saint Ambroise, que toutes ces morts sont pressées : *Quam proxima mortis confinia !* Que ces cercueils sont proches : *Quam vicina sepulcra !* Qu'il a été court ce bonheur d'une vie qui n'avoit pas encore rempli l'espace de la jeunesse : *Quam angusto fine vitam clausistis !* » (Le P. Gaillard, *Oraison funèbre du Dauphin et de la Dauphine*, pag. 59.)

tion......... Je pleure sur vous, ô Gratien! ô mon fils! vous que j'ai si tendrement aimé! vous m'aviez donné de si éclatantes marques de votre attachement! Vous m'appeliez au milieu de tous vos dangers, vous m'appeliez encore à vos derniers moments; votre douleur la plus vive étoit celle qu'alloit me causer votre perte. Je pleure aussi sur vous, ô Valentinien, ô mon fils! vous que j'aimois tant à voir! vous pensiez que je pourrois vous sauver du péril dont vous étiez menacé. Vous m'aimiez, et non-seulement vous m'aimiez à l'égal d'un père, mais votre confiance alloit jusqu'à voir en moi, votre salut, votre libérateur. Vous disiez : Croyez-vous qu'il me soit permis de voir encore mon père?...... Espoir trompeur! Hélas! il se reposoit sur un homme! Mais que dis-je? cet homme étoit le pontife du Très-Haut! c'étoit là le motif de votre espérance. Malheureux que je suis, de n'avoir pas connu plus tôt vos intentions! Malheureux! quels doux liens la mort est venu briser!

Il finit en demandant à Dieu la grâce de ne pas le retenir long-temps sur la terre, séparé de ses deux empereurs après leur mort, et de les admettre bientôt à la gloire de la résurrection.

Un critique célèbre, d'une communion étrangère (1), a essayé d'enlever ce discours à saint Ambroise. On a peine à deviner le motif d'une semblable attaque. Se-

(1) Casaubon, dans Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XIX, pag. 612.

roit-ce parce que la doctrine de notre Église catholique, sur plusieurs points importants, s'y trouve clairement exprimée? Dans ce cas, il faudroit également contester au saint évêque l'oraison funèbre sur la mort de son frère; il faudroit anéantir l'antiquité tout entière. S'il faut chercher ailleurs que dans les discours mêmes les témoignages de son authenticité; que l'on consulte la cinquante-troisième lettre de saint Ambroise (1), adressée à l'empereur Théodose, à l'occasion des funérailles de Valentinien, que personne ne conteste; et l'identité de langage offrira une réponse sans réplique.

Les Centuriateurs de Magdebourg (2) ont de même révoqué en doute si l'oraison funèbre de Théodose étoit de saint Ambroise, mais sans en donner aucune preuve. Aussi, nos écrivains ecclésiastiques ne se sont-ils pas donné la peine de discuter cette opinion, qui se détruit d'elle-même à la seule inspection du style et des circonstances du temps.

Discours funèbre sur la mort de Théodose.

Peu de princes avoient mérité, comme celui-ci, l'hommage de l'éloge funèbre. Son règne fut un des plus longs et des plus éclatants que présente l'histoire du Bas-Empire; sa vie, le plus beau panégyrique que l'on puisse offrir à l'imitation des rois. Fléchier, qui nous l'a donnée en français, l'a

(1) Tom. II, ed. des Bened., col. 1002 et suiv.

(2) *X cent.*, cap. 4 et 13.

placé dans son vrai point de vue, et s'est placé lui-même dans son véritable talent. Il fit des fautes, mais qui se seroient perdues dans l'éclat de ses grandes actions, si la pénitence qui les expia ne les avoit transmises à la mémoire des hommes. Elles donnèrent à saint Ambroise l'occasion de déployer le caractère le plus magnanime pendant sa vie, et d'en parler encore après sa mort, sans compromettre ni la gloire de son héros, ni la dignité de son propre caractère.

En présence d'un tombeau où toutes les gloires humaines disparoissent, saint Ambroise ne voit, dans Théodose, que la plus précieuse de ces qualités, la seule qui survive réellement à sa cendre, la piété qui anime toutes ses vertus. L'empereur, le pacificateur et le législateur de l'empire, le vainqueur de Maxime, d'Eugène, d'Arbogaste et des Barbares, s'éclipsent devant le chrétien. Saint Ambroise concentre toute son oraison funèbre dans cette seule idée, qui lui interdisoit les grands mouvements de l'éloquence, mais toujours féconde en pensées nobles, et qui n'exclut point les sentiments délicats.

On lui a reproché quelques fautes de style ; mais « l'évêque qui osa reprocher au maître du monde le » massacre de Thessalonique, et commanda à son » empereur d'expier, devant les hommes et devant » Dieu, un crime que des courtisans féroces avoient

» conseillé, et que des courtisans lâches n'avoient pas » manqué d'applaudir, mérite bien grâce pour des » défauts de goût, et pour quelques phrases peut-» être foibles ou barbares (1). »

Les présages qui nous menaçoient se sont donc justifiés! Ces affreux tremblements de terre, ces pluies continuelles, ces brouillards extraordinaires dont le jour étoit obscurci, nous annonçoient le malheur qui nous frappe, la mort prochaine du très clément empereur Théodose. Les éléments eux-mêmes étoient donc les premiers à nous donner le signal du deuil; le Ciel en se couvrant de ténèbres, l'air en se chargeant d'éternelles vapeurs, la terre ébranlée par de convulsifs mouvements, ou submergée par les inondations. Eh! pourquoi le monde auroit-il été insensible au malheur qui bientôt alloit éclater, de la perte d'un prince qui en tempéroit les dures révolutions, et dont la clémence prévenoit le châtiment de nos iniquités? Pag. 1197.

Pour lui, il est allé prendre possession d'un autre royaume. La mort ne l'a point dépouillé; elle n'a fait qu'échanger sa couronne et récompenser sa piété, en le transportant au sein des tabernacles célestes, dans la sainte Jérusalem, où, maintenant établi à jamais, il fait retentir ce cantique: *Tout* Ps. XLVIII. 19.

(1) Thomas, *Essais sur les éloges*, tom. 1, pag. 309.

ce qui nous fut raconté, nous l'avons vu de nos yeux dans la cité du Seigneur; des vertus dans la cité de notre Dieu, qui en a posé les inébranlables fondements. Mais nous, pour la plupart, mais ses enfants surtout, voilà ceux qu'il faut plaindre, parce qu'en les quittant, il les laisse privés de tous les secours que nous recevions de sa bonté paternelle. Que dis-je? ses enfants! non, il ne les abandonne pas, puisqu'il leur a laissé l'héritage de sa piété; il leur a assuré la grâce de Jésus-Christ, les cœurs de son armée; puisqu'il leur a donné dans sa personne le témoignage que Dieu protège la piété et venge la perfidie (1).

Pag. 1199. Théodose, qui avoit pardonné après sa victoire, avoit encore ordonné, par son testament, qu'on ne recherchât point les coupables. S. Ambroise, après avoir loué cet acte de clémence, ajoute que l'exemple n'en sera pas perdu pour ses enfants.

Si les dernières volontés d'un simple particulier, et les testaments des mourants forment un engagement irrévocable, comment celui d'un aussi grand prince pourroit-il manquer son effet?

Il présente à l'armée et aux grands de l'empire le fils de Théodose, sur le tombeau de son père.

(1) Par le châtiment d'Eugène et d'Arbogaste, soulevés contre les empereurs.

« Que la jeunesse de votre nouveau roi ne vous alarme point ; la fidélité de la nation, la vertu du prince, voilà la maturité des rois (1). » Pag. 1200.

Tous les souvenirs sont pleins encore des victoires que la foi de Théodose vous a procurées. L'armée commençoit à plier ; le prince, s'élançant de son cheval, court se mettre à pied à la tête de ses troupes, en s'écriant : Où est le Dieu de Théodose ! Ce cri ranime tous les courages ; la foi du prince devient le salut de l'armée ; que votre fidélité à votre tour, devienne le rempart de ses fils. Pag. 1201.

L'orateur trace le tableau des principales vertus qui avoient signalé Théodose, sa modestie, portée jusqu'à l'humilité, sa clémence, sa facilité à pardonner.

Il n'étoit jamais plus disposé à faire grâce, que dans les moments où il avoit paru l'être le plus à s'irriter (2). C'étoit une sorte de titre pour espérer d'être pardonné, qu'il se fût mis en colère ; et l'on désiroit en lui ce que l'on redoutoit

(1) Traduit par l'ancien évêque de Senez, qui en fait une heureuse application au successeur de Louis XV, dans l'*Oraison funèbre* de ce prince. (*Serm.*, tom. IV, pag. 279.)

(2) « Cet empereur, tant de fois victorieux, et illustre par ses conquêtes non moins que par sa piété, jugeoit, avec Salomon, qu'il étoit plus beau et plus glorieux de surmonter la colère, que de surmonter des villes et de defaire des armées; et c'est alors, dit saint Ambroise, qu'il étoit plus porté à la clémence, quand il se sentoit ému par un plus vif ressentiment. » (Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 303.)

Pag. 1202. dans les autres, qu'il s'émût vivement. C'étoit pour les accusés une ressource que, dans une si haute puissance qui abaissoit tout sous sa loi, il aimât mieux descendre à la suppliante condescendance d'un père, que d'user de la sévère autorité d'un juge. Ils nous est souvent arrivé d'en voir qui, tremblant sous le poids de ses reproches et de la conviction, au moment où ils se croyoient perdus, étoient renvoyés absous. Jaloux de soumettre, non de punir, de faire triompher le droit, non de sévir arbitrairement, jamais il ne refusa indulgence au repentir; mais les fautes cachées dans les replis de la conscience, il les renvoyoit au tribunal de Dieu. Ce mot, dans sa bouche, étoit plus redoutable qu'une sentence; et telle étoit sa délicatesse, qu'il vouloit s'attacher les hommes par la religion plutôt que par la crainte.

Pag. 1203. Savoir pardonner, c'est reconnoître que l'on est homme; c'est imiter Jésus-Christ, qui, en se faisant homme, a mieux aimé se montrer dans le monde comme rédempteur que comme juge.

Théodose est donc en droit de s'appliquer à lui-
Ps. CXIV. 1. même les paroles du Prophète : *J'ai aimé le Seigneur; le Seigneur a entendu ma voix, il a exaucé ma prière.* Oui, il l'aimoit véritablement, puisqu'il a rempli avec fidélité le devoir de sa charge; puisqu'il a pardonné à ses ennemis, qu'il les a aimés, qu'il ne s'est pas vengé de ceux-là même qui at-

tentoient à sa royale autorité. Qu'au moment où cette sainte âme s'éloignoit de la terre, pour s'élever dans les régions supérieures, les Anges l'interrogeassent pour lui demander : Qu'avez-vous fait dans le monde ? quels titres avez-vous à faire valoir aux yeux de celui qui seul connoît les choses les plus secrètes ? *J'ai aimé*, a-t-elle répondu ; en aimant, j'ai accompli toute la loi.

Saint Ambroise entre dans le détail de sa piété, dont il développe les principes et les affections par des textes de l'Écriture. Il rappelle, mais avec la discrétion nécessaire, la pénitence que le prince avoit faite d'un crime qu'il ne nomme pas, mais auquel son expiation même avoit conservé son véritable caractère; il le fait assez connoître par l'application de ces paroles du livre des Rois, qu'il met dans la bouche de Théodose et dont il avoit exprimé le sens : *C'est moi qui ai péché, c'est moi, le pasteur de ce peuple, qui suis le coupable. Qu'ont fait ceux-ci, qui ne sont que des brebis? Que votre main s'appésantisse sur moi.* II. Reg. xxiv. 17.

Par cette humble confession, il invoquoit, et mérita son pardon. Jésus-Christ s'étoit bien humilié, pour élever tous les hommes; notre prince, en suivant l'exemple de Jésus-Christ, a obtenu d'entrer dans le repos de Jésus-Christ. On l'a vu se dépouiller de tous les ornements de sa dignité royale, pleurer dans l'église, en présence de tout le peuple, le péché où l'artifice étranger l'avoit entraîné, de- Pag. 1205.

mander pardon avec larmes et gémissements. Ce que des particuliers rougissent de faire, il le fit, lui empereur : il se soumit à une pénitence publique ; et depuis, il ne s'écoula pas un seul jour, qu'il ne pleurât amèrement sa faute (1).

Pag. 1206. Affranchi des embarras du siècle, Théodose jouit du bienfait de son émancipation ; il jouit du bonheur d'avoir échappé aux liens du péché et de la mort, d'être réuni à la terre des vivants où l'âme, rendue à la ressemblance avec son divin auteur, n'a plus à gémir sous le poids d'une chair tirée du limon de la terre. Qu'elle retourne donc à la terre cette chair qui en fut tirée. L'âme est allée se re-

(1) Nous avons déjà indiqué plus haut (à la pag. 371 de ce volume) quelques passages de nos prédicateurs modernes, où il est fait allusion à ce grand exemple de pénitence, donné par un empereur, maître du monde. Le P. Pacaud le rappelle en ces termes, dans un *Sermon pour le Jubilé* : « Seroit-il permis d'omettre l'exemple du grand Théodose, vainqueur des tyrans, le protecteur des princes opprimés, le maître du monde? Qu'il étoit beau de voir ce puissant défenseur de l'Eglise se soumettre, comme le dernier de ses enfants, à ses lois humiliantes, entrer avec docilité dans tous les exercices de la pénitence publique, pour une seule faute surprise à la sagesse et à la bonté de son cœur, se tenir prosterné à l'entrée du temple, confondu parmi les pénitents, anéantir toute sa grandeur aux pieds de la croix de Jésus-Christ, s'estimer plus heureux de pouvoir entrer en grâce auprès de lui, que d'être le dépositaire de son autorité souveraine sur son peuple, et ne faire de violence au saint évêque Ambroise, que par l'excès de son amertume et de sa douleur! Il ne voulut devoir qu'à la véracité de son repentir l'indulgence de l'Eglise, et la grâce de voir abréger le temps de sa pénitence. » (Tom. III, pag. 368. Paris, 1765.)

mettre en possession du lieu de son repos, de cette Jérusalem céleste, de qui il a été dit : *Les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur;* où il recueille les fruits immortels de ses bonnes œuvres. Apoc. XXI. 24.

Et moi aussi je l'aimois, cet homme de miséri- Pag 1207.
corde, ce prince, humble au faîte des grandeurs ; dont les intentions étoient si pures, l'âme si disposée à la clémence ; je l'aimois ce religieux empereur qui, même à ses derniers moments, étoit plus occupé des intérêts de l'Église que de sa situation présente ; je l'aimois, et c'est pour cela que sa séparation du milieu de nous a laissé dans mon cœur une plaie si vive. Oui, je l'aimois, et j'ai la confiance de croire que le Seigneur exaucera les vœux que je lui adresse pour le salut de son âme.

« Donnez, Seigneur, donnez le parfait repos à votre serviteur Théodose ! Je l'aimois, ce prince, et, parce que je l'aimois, je le conduirai dans la région des vivants, et ne l'abandonnerai point que, par mes pleurs et mes prières, je ne l'aie introduit dans le repos qu'il semble avoir mérité sur la montagne du Seigneur, où la vie est immortelle, sans corruption, sans tristesse et sans douleurs (1).

« Ne craignez pas que ces restes d'un grand mo-

(1) Traduit par le P. de La Rue, *Serm. sur la piété envers les morts, Carême*, tom. 1, pag. 79. *Dilexi ; et ideo prosequar eum ad regionem*

narque passent sans honneur dans les lieux qu'ils doivent traverser. Tels ne sont pas les sentiments de l'Italie, qui a vu les triomphes de Théodose, et qui, deux fois affranchie de ses tyrans, honore l'auteur de sa liberté. Ainsi ne pense pas Constantinople, qui l'avoit vu partir une seconde fois pour la victoire. Maintenant, il est vrai, elle attendoit, avec le retour de son prince, des solennités triomphales et des monuments de gloire. Elle attendoit le maître du monde, suivi d'une armée vaillante, escorté de toutes les forces du monde soumis. Mais, aujourd'hui, Théodose revient plus puissant, reconduit par la troupe des Anges et suivi du chœur des bienheureux (1). »

vivorum; nec deseram, donec fletu et precibus inducam, quo sua merita vocant, in montem Domini.

L'ancien évêque de Senez : « Ne refusez pas à son âme un soulagement que vous auriez frémi de refuser à son corps, si vous l'avez sincèrement aimé; que votre amitié soit aussi constante que l'amour de saint Ambroise pour ce jeune empereur, qu'il avoit aimé comme son fils, sans cesser de le respecter comme son maître. Dites, comme ce tendre et pieux pontife, Je l'ai aimé, *Dilexi*, et voilà pourquoi je le poursuis jusque dans la région des morts; non, je ne le quitterai pas que je ne l'aie introduit par mes larmes et par mes vœux, dans la terre des vivants. » (*Serm. sur la piété envers les morts*, tom. 1, pag. 265.)

Seulement la mémoire de l'orateur l'a trompé, en indiquant le panégyrique de Valentinien au lieu de celui de Théodose.

Massillon connoissoit bien ce même discours, dont il a fait un heureux usage dans son *Oraison funèbre de Louis XIV*, pag. 226.

(1) Traduit par M. Villemain, *Choix d'Orais. funèb.*, *Disc. prélim.*, pag. XVI.

Hymnes de saint Ambroise.

Comme saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise cultiva la poésie, non simplement pour charmer les ennuis de la solitude, mais, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (1), pour distraire agréablement son peuple par la mélodie des chants sacrés, et par des hymnes de sa composition. Pendant que les catholiques étoient enfermés, dans son église cathédrale, par les troupes de Justine, qui les y tenoient comme assiégés, résolus de mourir avec leur évêque, s'ils ne pouvoient l'arracher à la mort; Ambroise, pour les consoler et convertir leur ennui en une joie chrétienne, introduisit parmi eux l'usage de la psalmodie alternative, telle qu'elle se pratiquoit en Orient, et qu'elle s'est étendue de l'église de Milan dans toutes celles de l'Occident. Outre les psaumes, il fit chanter, de la même manière, les hymnes pleins d'onction qu'il avoit composés, et que le diacre Paulin appelle antiphones (2), espèces de refrains qui ont apparemment donné l'origine à l'usage des antiennes. Les hymnes de saint Ambroise devinrent si célèbres que, dans les siècles suivants, au lieu de dire un hymne, on disoit une Ambroisienne. Nous en avons encore plusieurs d'une sim-

(1) *Serm. de Basilicis*, n° 34.

(2) *In Vit. S. Ambros.*, n° 13.

plicité si noble et si touchante, que toute l'élégance moderne n'a point paru digne de leur être préférée (1).

C'est à lui encore que l'on attribue communément le cantique *Te Deum laudamus*, qu'il auroit composé conjointement avec saint Augustin, après qu'il lui eut administré le baptême. On dit que, dans l'enthousiasme d'une piété tendre et sublime, ces deux docteurs prononcèrent alternativement les versets de ce majestueux cantique (2). Les savants éditeurs de saint Ambroise, et D. Ceillier rejettent ce fait comme apocryphe (3). Saint Augustin, qui cite plusieurs hymnes de saint Ambroise, n'auroit pas manqué de parler de celui-ci, et d'une circonstance aussi importante. Mais ici la critique ne porte que sur cette particularité et nullement sur l'autorité de l'ouvrage auquel il est impossible de refuser un caractère d'inspiration. Ce qui, en effet, distingue ce cantique de tant d'autres, très respectables d'ailleurs, et tenant à juste titre une place dans la liturgie, ce n'est pas seulement, dirons-nous avec un

(1) Bérault-Bercast., *Hist. de l'Eglise*, tom. II, pag. 532.

Nous en avons douze sous son nom, recueillies dans l'édition des Bénédictions, tom. I, 2e part., pag. 1220—1224. On lui a attribué l'hymne : *Vexilla regis prodeunt*; il est de Fortunat.

(2) Fellert, *Dictionn. histor.*, à son article.

(3) *Nemo est hac nostra ætate non plane rudis, qui fabulam esse inficiatur.* » (Pag. 1218; D. Ceillier, *Hist.*, tom. VII, pag. 567.

écrivain moderne, ce groupe d'idées vastes, profondes, sublimes qui en composent le fond, mais encore la manière dont tout cela est rassemblé, ou, si l'on veut, jeté avec une négligence de génie infiniment supérieure aux efforts de l'art. Ce passage rapide du ciel à la terre et de la terre au ciel, et de la redoutable majesté de l'Éternel aux misères et aux besoins de l'homme; adoration, terreur, amour, espérance; affections vives et tendres; apostrophes d'admiration et de respect, de confiance et de gratitude; langage animé et en désordre, chutes brusques et inégales, vers sans mètre, sans nombre et sans cadence; tout exprime un enthousiasme nourri au feu de la divinité, et vérifie la manière subite et, pour ainsi dire, inspirée, dont une ancienne tradition nous apprend que cet hymne inimitable fut composé. Il est également remarquable qu'on ne l'a jamais traduit en aucune langue, avec quelque apparence de succès : preuve d'une beauté originale et inimitable.

Pensées diverses, extraites de saint Ambroise.

Il y a dans l'âme de l'homme une trinité qui a été formée à la ressemblance de la trinité divine ; l'âme humaine, bien qu'elle soit une dans sa nature, possède trois facultés distinctes, à savoir, l'entendement, la volonté et la mémoire (1).

Quiconque vit sur la terre comme passager, a dans le Ciel son droit de cité (2).

L'ancienne loi ordonnoit que l'enfant nouveau-né fût circoncis ; elle vouloit, et avec quelque raison, que le remède fût appliqué au mal immédiatement (3).

L'esprit ne manque pas de lumière pour juger : ce qui lui manque, c'est la force pour résister dans

(1) Bossuet : « *Trinité crée, image de l'incréée, et comme elle incompréhensible.* Nous sommes, nous entendons, nous voulons... Ainsi ces trois choses bien réglées, être, connoître et vouloir, font une seule âme heureuse et juste, qui ne pourroit ni être sans être connue, ni être connue sans être aimée, ni distraire de soi-même une de ces choses, sans se perdre tout entière avec son bonheur. Ainsi, à notre manière imparfaite et défectueuse, nous représentons un mystère incompréhensible. Une trinité créée, que Dieu fait dans nos âmes, nous représente la trinité incréée, que lui seul pouvoit nous révéler. » (*Elévat. sur les Mystères*, pag. 33, tom. x, édit. in-4°, Collect. génér.)

(2) *Qui peregrinus hic fuerit, civis in cœlo est.*

(3) *Egregie in primis vagitibus circumcidi mares lex jubet, quia sic ut in infantia morbus, ita et circumcisio.*

la tentation ; il n'y a que la grâce divine qui la donne (1).

Ce qui fait la perfection de la vertu, c'est le calme de l'esprit et la fermeté de l'âme. Jésus-Christ à apporté sur la terre ces heureux dons, quand il a dit à ses apôtres : *Je vous donne ma paix* (2).

On venoit de toutes parts acheter du blé des mains de Joseph : partout ailleurs régnoit la famine. Il n'y a que famine pour ceux qui ne reçoivent pas leur pain des mains de Jésus-Christ (3). Gen. XLI. 55.

La manne que l'on gardoit jusqu'au lever du soleil cessoit d'être bonne à manger; pour marquer qu'aussitôt que le Soleil de justice seroit levé, et que les sacrements du corps et du sang de Jésus-Christ brilleroient avec éclat, ces mystères anciens et imparfaits cesseroient, et que le peuple fidèle ne seroit plus nourri que de ce nouvel aliment. Exod. XVI.

Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous l'en prions (4).

David dit : Nous souhaitons de désirer : *Concu-* Ps. CXVIII. 120.

(1) *Bona ad judicandum mens, sed infirma plerumque ad resistendum; quia repugnat ei corporis appetentia : ea captivam eam trahit ad corporis illecebras; in quo periculo unum est remedium, ut quam liberare lex non potuit, liberaret Dei gratia.*

(2) *Perfecta virtus habet quietis tranquillitatem, et stabilitatem.... Hoc firmamentum christianis mentibus Christus invexit : Pacem meam do vobis.*

(3) *Omnes esuriunt quos non paverit Christus.*

(4) *Dominus, etsi vult ignoscere, vult rogari.*

piscimus desiderare, pour exprimer que le simple désir ne dépend pas de nous, mais qu'il veut la grâce de Dieu (1).

Ps. cxviii. 140. La parole divine est une parole de feu : *Ignitum eloquium Dei;* en trois manières : parce qu'elle purifie, parce qu'elle embrase et parce qu'elle éclaire (2).

Il ne doit y avoir rien de commun entre nous et la philosophie du siècle. C'est-là ce que l'Apôtre Colos. ii. 8. appelle *les éléments du monde*, qui ne servent qu'à détourner notre foi de la vérité, par la recherche d'une science profane. L'erreur de l'Arianisme vient d'avoir voulu expliquer le mystère de la génération divine par des principes et par un langage humain. On a abandonné l'Apôtre pour s'attacher à Aristote (3).

Prêtres de Jésus-Christ, voulez-vous représenter dignement auprès des peuples la majesté du Dieu dont vous êtes les ministres, vous rendant respectables à leurs yeux, redoutables aux princes de la terre, vous les voir soumis comme à Dieu même, au nom de qui vous agissez : méprisez toutes les

(1) *Concupiscimus desiderare, quasi non sit potestatis nostræ desiderium, sed gratia Dei.*

(2) *Tripliciter ignitum eloquium Dei, vel quod mundat, vel quod accendit, vel quod illuminat mentes.*

(3) *Nihil nobis cum philosophia, ne fidem nostram per elementa mundi hujus traducat a vero..... Reliquerunt apostolum, sequuntur Aristotelem.*

choses de ce monde, et préférez l'opprobre des souffrances du Seigneur à toutes les richesses du siècle.

L'Église a ses temps de persécution ; elle a aussi ses jours de calme et de tranquillité. Elle peut paroître souffrir quelque éclipse, jamais de défection. Elle s'obscurcit ; elle ne disparoît point. L'affoiblissement qu'elle éprouve par la désertion de quelques-uns, durant les persécutions, est abondamment récompensée par l'éclat qu'elle reçoit de ses martyrs.

Qui n'a pas une foi ardente, seroit moins à plaindre de n'en avoir pas reçu le don, que de l'avoir négligée (1).

Nous ne devons jamais compter plus sur l'assistance divine, que quand tous les secours humains semblent nous manquer (2).

« C'est la pensée de saint Ambroise, que l'esprit, devenu l'esclave du corps, ne tarde guère à secouer le joug de la foi : *Ubi quis cœpit luxuriari, incipit deviare a vera fide* (3). »

Je fais le mal que je ne voudrois pas faire, dit l'Apôtre. Ne semble-t-il pas qu'un homme en cet état Rom. II. 15.

(1) *Qui calorem fidei non habet, tolerabilius illi fuerit non accepisse, quam neglexisse.*

(2) *De divina miseratione tunc sperandum amplius, cum præsidia humana defecerint.*

(3) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 133.

ne soit point coupable du mal qu'il commet, puisque sa volonté se trouve comme entraînée par une puissance supérieure? Remontez au principe : sa foiblesse tient à sa négligence. Cet homme avoit commencé par donner au péché un consentement libre et volontaire qui l'en a fait l'esclave : le péché s'est comme acquis un droit de domination sur lui. Le péché n'agit d'abord que par insinuation, pour régner ensuite avec empire.

« Notre vraie postérité n'est pas sur la terre; elle nous attend dans le ciel (1). »

Quelque avancé que vous puissiez être dans la science, il vous restera toujours à apprendre tant que vous serez sur la terre (2).

Pourquoi renvoyer au lendemain? dès aujourd'hui vous pouvez mettre le temps à profit. En différant, vous courez le risque de perdre et le jour d'aujourd'hui et celui du lendemain. La perte d'une seule heure n'est pas chose indifférente; une heure fait une partie de la vie.

« Comptez-vous pour peu la perte irréparable de ces deux inestimables trésors, le temps et la grâce (3)? »

« Vous dormez; le temps veille toujours : il pour-

(1) Traduit par Massillon, *Mystères*, pag. 88.

(2) *Quantumlibet quisque profecerit, nemo est qui doceri non egeat dum vivit.*

(3) Segaud, *Carême*, tom. 1, pag. 341.

suit sa course sans s'arrêter; vous, sans vous en apercevoir, vous fuyez, vous passez avec lui (1). »

Celui qui aime à pardonner reconnoît qu'il est homme (2).

Pierre s'empresse de répondre : *Je n'ai ni or ni argent.* Il se fait gloire de son indigence; il a peur qu'on le soupçonne d'avoir de l'argent. *Je n'ai ni or ni argent;* mais je possède la foi; c'est un trésor d'un assez grand prix que le nom de Jésus-Christ, qui est au-dessus de tous les noms. Je n'ai ni or ni argent; mais je n'en demande et n'en désire point : j'ai tout ce qui manque aux riches (3). Act. III. 6.

Sur la prédication des apôtres... « Comment ces hommes sans crédit, sans pouvoir, ont-ils répandu chez tous les peuples cette lumière éclatante qui leur a enseigné toutes les vertus? Comment ont-ils réussi à former, à développer, à faire adopter ce plan de sagesse sublime, de vertus héroïques, qui avoit échappé aux spéculations des génies les plus éclairés? Et n'est-ce pas, pour se défendre de reconnoître un miracle, admettre un autre miracle plus prodigieux que celui qu'on rejette; le miracle dont parle saint

(1) *Tu dormis, tempus tuum non dormit.* (Neuville, *Carême*, tom. 1, pag. 40.)

(2) *Agnoscit se esse hominem, qui novit ignoscere.* (Pacaud, *Serm.*, tom. 1, pag. 40.)

(3) Développé avec beaucoup de pathétique, par Cambacérès, tom. 1, pag. 404.

Ambroise, lorsqu'il dit que la science de ces pêcheurs, qui ne connoissoient que leur barque et leurs filets, a confondu et qu'elle a convaincu de folie la sagesse des philosophes exercés dans les académies de Rome et d'Athènes? *Scientia piscatorum stultam fecit scientiam philosophorum* (1). »

« La richesse hors de mesure, à quelque titre, et par quelque moyen qu'elle se soit accumulée, a toujours un principe d'injustice et d'inhumanité. *Dum augere opes cupimus, justitiæ formam eruimus, beneficentiam communem amisimus* (2). »

Croyez-vous que l'on soit heureux pour être riche? Cet homme dont vous vantez l'opulence, vous voyez ce qu'il possède, vous ne voyez pas ce qui lui manque (3).

Qui est le plus ancien d'Esdras ou de Platon? Le premier eut pour maître l'Esprit Saint lui-même; le second ne fait que répéter les leçons de Socrate. Celui-ci, où les avoit-il puisées? Convenons que ce qu'il y a de meilleur dans les livres des philosophes vient de nous. Quelle sanction, quelle autorité Socrate pouvoit-il donner à ce qu'il disoit? aucune. Nous, nous avons la loi de Dieu (4).

(1) Ch. de Neuville, *Serm. sur l'établissement de la religion, Carême*, tom. IV, pag. 158.

(2) La Rue, *Carême*, tom. III, pag. 406.

(3) *An illos beatos putas qui abundant pecunia? Quantis abundent vides, quantis egeant non vides.*

(4) *Quis prior utique, Esdras an Plato? Esdras revelavit secundum*

On n'est pas riche quand on a des besoins, ni pauvre quand on n'en a pas (1).

Une grande fortune embarrasse, une fortune médiocre sert aux besoins (2).

On rencontre assez fréquemment l'apparence de l'humilité, rarement la chose. Au dehors, on affecte de paroître modeste; au dedans, complaisances secrètes qui détruisent l'humilité. Point d'humilité que celle qui est dégagée de tout artifice (3).

La vigueur de la sagesse est de ne pas croire légèrement, surtout en matière de foi (4).

Tu n'osois, ô homme, lever les yeux vers le ciel;

collatam in se revelationem..... Nostra sunt utique quæ in philosophorum libris præstant : et ille posuit ea quorum proprium testimonium non habebat ; nos divini præcepti habemus auctoritatem.

(1) *Nec dives est qui indiget aliquo, nec pauper qui non indiget.*

(2) *Multa pecunia oneri, moderata usui.*

(3) « Nous disons maintes fois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misère même, et l'ordure du monde; mais nous serions bien marris qu'on nous prist au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons : au contraire, nous faisons semblant de fuyr et de nous cacher, afin qu'on coure après nous, et qu'on nous cherche : nous faisons contenance de vouloir être les derniers, et assis au bas bout de la table; mais c'est afin de passer plus avantageusement au haut bout. L'humilité ne fait pas semblant de l'être, et ne dit guère de paroles d'humilité; car elle ne désire pas seulement de cacher les autres vertus, mais encore, et principalement, elle souhaite de se cacher elle-même. » (Saint François de Sales, *Introduction à la Vie dévote*, 3e part. chap. IV, pag. 175, 185, édit. in-fol.)

(4) *Nervi enim sunt et quidam artus sapientiæ non temere credere, maxime in causa fidei.*



tu les tenois abaissés sur la terre ; quand Jésus-Christ est venu t'offrir sa grâce et te donner la rémission de tes péchés. De serviteur réprouvé, tu es devenu fils de bénédiction. Félicite-toi donc, non de tes œuvres,
Rom. VI. 14. mais de la grâce de Jésus-Christ, puisque *c'est par elle*, nous dit l'Apôtre, *que vous avez été sauvés*. Ce n'est point là un sentiment orgueilleux, mais l'expression de la foi : publier un bienfait reçu, c'est le devoir de la reconnoissance. Ne crains donc plus de lever les yeux vers le Père qui t'a régénéré par le baptême et t'a racheté par son Fils : dis avec confiance, *Notre Père*.

« Quoi de plus noble et de plus grand, quoi de plus approchant de la divinité, de n'exister que pour la félicité publique (1) ! »

La richesse, obstacle de salut pour ceux qui en abusent, moyen de salut pour ceux qui en font un bon usage (2).

Il ne suffit pas de faire des largesses aux pauvres. L'aumône n'est point agréable à Dieu quand elle provient d'un fond inique ; Dieu veut des dons, non des dépouilles (3).

C'est du juste qu'il est vrai de dire que sa vie est

(1) Traduit par l'ancien évêque de Senez, *Serm.*, tom. II, pag. 336.

(2) *Divitiæ ut impedimenta in improbis, ita in bonis sunt adjumenta virtutis.*

(3) *Non spolia, sed dona quæruntur.*

pleine; il n'y a que vide dans les jours de l'impie (1).

Le P. de La Rue se plaît à grouper ensemble des propositions éparses, d'où résultent des tableaux achevés. Parlant de l'avarice :

« C'est elle, dit saint Ambroise, qui, par des craintes imaginaires et des prévoyances hors de saison, s'est fait un droit particulier sur le fonds destiné à la subsistance publique; elle qui a donné lieu aux lois inventées pour mettre des bornes à l'avidité déréglée, en réglant le partage des biens, *Avaritia jura distribuit;* elle, par conséquent, qui, en produisant l'opulence, a produit la pauvreté : *causa inopiæ avaritia;* elle enfin, qui, sous l'attrait apparent de l'intérêt particulier, nous a fait laisser aux animaux l'avantage naturel de la possession commune : *Communia amisimus, dum propria vindicamus* (2). »

Il ne faut pas simplement examiner combien on donne aux pauvres, mais quel est le bien de celui qui donne, et dans quel esprit il donne (3).

Ce n'est pas faire l'aumône, que de donner peu quand on a beaucoup (4).

(1) *Plenitudinem justi vita habet; inanes autem dies sunt impiorum.*

(2) La Rue, *Carême*, tom. III, pag. 403. D'après saint Ambroise, *in Psalm.* CXVIII, *Serm.* VIII, n° 22. *Comment. in Luc.*, lib. VII, n° 124.

(3) *Non solum quæritur quantum, sed et quanto et quo animo detur.*

(4) *Non est eleemosyna e multis pauca largiri.* (Voyez Cambacérès, *Serm. sur l'aumône*, tom. I, pag. 375.)

Toutefois ce n'est pas l'abondance de nos dons, qui seule, et par elle-même, glorifie le Seigneur, mais l'esprit qui sanctifie nos dons (1).

«On n'est pas long-temps fort et vigoureux, quand c'est soi-même qu'il faut vaincre. Le combat qu'on est obligé de soutenir contre soi-même et ses propres cupidités est trop rude, pour qu'on puisse seul en sortir victorieux ; bientôt l'homme misérable se voit en danger de périr, si son Dieu ne vient à son secours ; s'il ne crie vers lui, du milieu de ses frayeurs, en lui disant : *Seigneur, délivrez mon âme !* La victoire est donc réservée à celui seul qui met sa confiance dans la grâce, et qui ne présume point de ses forces (2). »

Quand vous priez Dieu, demandez-lui de grandes choses : *Tu autem cum oras, magna ora* (3).

« Saint Ambroise regarde l'aumône comme un des remèdes les plus efficaces contre les plaies de notre âme : *Nihil ad curandum plus proficit, quam eleemosynæ largitas* (4). »

« Vous vous êtes vendus au démon par le péché, rachetez-vous par vos bonnes œuvres ; rachetez-vous

(1) *Non quid exhibeas, sed quid religionis affectus conferat.* (Pacaud, *Serm.*, tom. II, pag. 254. et suiv.)

(2) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. III, pag. 169.

(3) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. V, pag. 193.

(4) Cambacérès, *Serm. sur l'aumône*, tom. I, pag. 359 ; Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. I, pag. 265.

à prix d'argent. L'argent est vil et abject, mais la charité est noble et précieuse. Le poison préparé habilement peut devenir un antidote salutaire; ainsi l'argent, qui est l'instrument de l'avarice, sera un moyen de charité, une source de grâces et de sanctification pour vos âmes (1). »

« Parce que Dieu n'a pas besoin de vos biens, ce n'est pas pour lui qu'il vous les demande; ses droits, il les transfère aux pauvres; et dès là, cette portion que Dieu leur assigne devient, selon l'expression de saint Ambroise, un revenu dont vous leur êtes comptable : *Tuus denarius census illius est* (2). »

L'Église ne connoît de riche que celui qui l'est pour les autres, non pour lui (3).

Ne méprisez pas le pauvre, car c'est lui qui vous fait riche (4).

Les apôtres saint Pierre et saint Paul ont terminé dans Rome leur vie par le martyre. Dieu vouloit que la plus haute sainteté reposât là où avoit régné la plus extrême superstition, et que les princes de l'Église établissent leur demeure là où les princes du siècle avoient établi leur domicile (5).

(1) Bourdaloue, *Dominic.*, tom. III, pag. 113, 114.

(2) Le P. Lenfant, tom. VII, pag. 521.

(3) *Ille dives est in ecclesia qui pauperi, non sibi, dives est.*

(4) *Noli pauperem contemnere, ille te divitem facit.*

(5) *Ut, ubi caput superstitionis erat, illic caput quiesceret sanctitatis; ut ubi gentilium principes habitabant, illic ecclesiarum principes morarentur.*

« Pourquoi, dans tous les lieux de l'univers, ces martyrs et tous les flots du sang chrétien? Dieu, répond saint Ambroise, savoit bien que des milliers de confesseurs, prouvant leur foi par l'effusion de tout leur sang, donneroient à la vérité chrétienne des prédicateurs tout autrement graves et persuasifs que les plus subtils discoureurs. Il savoit bien que le spectacle, incessamment reproduit, d'un courage aussi vraiment surnaturel, amèneroit, par la seule force des choses, le monde tout entier à la connoissance et à l'amour de la vérité chrétienne (1). »

Le prêtre doit être, comme Melchisédech, sans père, ni mère : c'est-à-dire, que l'on ne doit pas choisir dans lui la noblesse du sang, mais l'éclat des mœurs et l'excellence des vertus (2).

Ce qui n'a rien de commun avec la créature, ne peut être que divin (3).

Le vaisseau de l'Église vogue sur la mer orageuse du siècle : les flots grondent autour d'elle, mais ne l'ébranlent pas; et, quoiqu'il arrive assez souvent que

(1) Traduit par un prédicateur moderne : *Ideo per totum mundum Dominus pati martyres voluit, ut tanquam idonei testes nos præsenti quodam fidei exemplo suæ confessionis urgerent; ut humana fragilitas quæ prædicationi dominicæ aditu longiore vix credit, vel præsenti oculorum testimonio, martyrio crederet beatorum.*

(2) *Tanquam Melchisedech sine patre et sine matre sacerdos esse debet; in quo non generis nobilitas, sed morum eligatur gratia, et virtutum prærogativa.*

(3) *Quod creaturæ caret communione, divinum est.*

les tempêtes du siècle se soulèvent contre elle avec un grand fracas, immobile au sein de l'orage, l'Eglise a toujours son port de salut ouvert à tous ceux qui sont dans la souffrance.

Nous sommes soumis à Dieu, tant que nous sommes éprouvés par quelque adversité. La prospérité nous jette dans l'orgueil (1).

« La source de nos chagrins est d'ordinaire dans nos erreurs ; et nous ne sommes malheureux que parce que nous jugeons mal des biens et des maux véritables : *Causa laboris, ignorantia est* (2). »

La foi chez le peuple, est d'ordinaire plus ferme que chez les riches et chez les prêtres (3).

On doit fuir la persécution ; il n'est pas permis

(1) *Tunc Deo subditi sumus, cum adversis aliquibus urgemur : secundæ res mentem extollunt.*

(2) Massillon, *Avent.*, pag. 5.

(3) Saint Hilaire (*advers. Auxent.*) fait cette remarque, bien utile pour tous les temps, mais surtout pour ceux où nous sommes. Les novateurs déguisés prennent un langage nouveau pour cacher leurs impiétés; d'où il arrive, dit-il, que sous des pasteurs hérétiques, les peuples demeurent catholiques. On leur enseigne que Jésus-Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu ; on enseigne qu'il est Fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles des peuples sont plus saines que les cœurs des ministres. A quoi un écrivain moderne ajoute : « Aussi pouvons-nous affirmer depuis tant d'autres hérésies : ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'Eglise touchant les sacrements de l'Eglise, par exemple, et la liberté; tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissoient le sens naturel des symboles qu'ils admettoient publiquement ». (Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise,* tom. 11, pag. 360.)

d'attendre que les autres pèchent en vous persécutant injustement (1).

« Regardez les oiseaux du ciel ; n'est-ce pas en dévorant trop avidement l'appât trompeur caché sous l'hameçon, qu'ils s'embarrassent, et qu'ils périssent? *Cibus visco etiam aves alligat.* Triste image d'une âme que la sensualité arrête, et qu'elle empêche de prendre son essor vers le ciel (2). »

« Rien de si caché, qui ne doive être un jour révélé. Ce que l'on ne veut point découvrir à ces hommes assis sur la chaire de Moïse, sera découvert à la face de l'univers. Là, paroîtront ces commerces infâmes, voilés sous les trompeurs dehors de la dévotion........ Eh bien! disoit à son peuple le grand archevêque de Milan, voulez-vous ensevelir dans un éternel oubli cet enchaînement de prévarications ; courez en faire à présent un humble aveu aux prêtres. C'est le grand art de les tenir pour toujours secrètes : *Nunquam magis tecta quam in confessione detecta* (3). »

(1) *Neque enim debet aliquis expectare, ut in se ipsum peccetur.* (*Comment., epist.* II, *ad Corinth.*, cap. XIII.)

(2) La Boissière, *Carême*, tom. I, pag. 136.

(3) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. I, pag. 576.

Nota. Voulant donner à ce volume une extension convenable, nous détachons des volumes suivants les deux articles de Synésius et de Cassien, que nous avions annoncés à la p. 50 du t. v, comme devant faire partie du livre VII[e].

ARTICLE VI.

Synésius, archevêque de Ptolémaïde (*).

En 410.

Nous nous étendrons peu sur Synesius, malgré sa célébrité. Les événements de sa vie, ses lettres, dont nous avons encore la plus grande partie, au nombre de cent cinquante-cinq, toutes plus intéressantes par le style que par le sujet; ses hymnes et ses poèmes tant dramatiques que lyriques (1), peuvent lui donner un long article dans l'histoire de l'Eglise et de la poésie; mais ses discours et ses autres écrits oratoires ne lui en donnent qu'un fort court dans celui de l'éloquence. Nous n'en parlons que parce qu'il n'est pas permis d'ignorer les importantes questions que réveille le nom d'un archevêque, philosophe, nous dit-on, dans la nouvelle acception du mot (2), plus familiarisé avec la

(*) Il est également connu sous le nom de Cyrène sa patrie.

(1) « Il semble marquer, sur la fin de son *Dion*, qu'il avoit, à l'imitation des anciens, composé des comédies et des tragédies. » (D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. x, pag. 514.) A défaut de ces ouvrages, il nous reste de Synésius un écrit facétieux, sous le titre : *Éloge d'un chauve*, *Calvitii encomium*.

(2) « L'Église ne balança pas d'élever à la dignité de l'épiscopat Synésius, qui reconnoissoit la célèbre Hypatia pour sa maîtresse en philosophie. » (*Encycloped. méthod.*, art. *Éclectisme*.) L'écrivain, après avoir

lecture des philosophes, des orateurs et des prêtres du paganisme, qu'avec celle de nos prophètes et de nos évangélistes (1); élevé à la dignité de l'épiscopat, malgré qu'il fût marié, et dans l'intention bien formellement exprimée par lui de ne point renoncer à sa femme, pas plus qu'à ses opinions platoniciennes (2). Il est plus que douteux qu'il fût même simplement baptisé avant d'avoir reçu les saints ordres (3); et néanmoins on le compte au nombre des

affirmé qu'alors les chrétiens méloient les opinions platoniciennes aux dogmes du christianisme, termine son article en demandant: « Étoient-ils » matérialistes? ne l'étoient-ils pas? c'est ce qui n'est pas, même au- » jourd'hui, très facile à décider. » (*Hist. de l'Éclectisme*, tom. II, pag. 158.) Nous avons discuté cette question dans le *Disc. prélim.* du tom. v de cet ouvrage, pag. 6 et suiv.

(1) Synésius en convient lui-même dans plusieurs de ses lettres, entre autres dans la cent cinquante-troisième, adressée à Hypatia dont il fait le plus pompeux éloge, jusqu'à l'appeler *une âme divine*, bien qu'elle fût païenne. Il s'en défend mal dans son *Dion*, ou *de la conduite de sa vie*, ouvrage philosophique. « Il faut avouer, dit Tillemont, qu'il lui restoit en- » core beaucoup d'expressions plus d'un platonicien que d'un chrétien; et » que, si sa théologie est toujours mêlée de quelques dogmes peu exacts, » qu'il pouvoit avoir tirés de Platon, aussi sa morale n'étoit pas toujours » exempte des maximes d'Épicure. » (*Mém. ecclés.*, t. XII, p. 502 et 520.)

(2) « Il disoit qu'il étoit pleinement persuadé de certaines opinions, qui » ne s'accordoient pas avec ce que l'on enseigne ordinairement aux fidèles; » qu'il vouloit bien ne pas prêcher ces choses au peuple, mais qu'il ne » pouvoit se résoudre de rien dire qui y fût contraire; enfin il disoit: J'ai » une femme que j'ai reçue de Dieu. Or, je déclare que je ne veux ni me » séparer d'elle, ni m'en approcher en cachette, comme un adultère; » mais je souhaite d'avoir des enfants en grand nombre et vertueux. » (Synes., *Epist.* 105, pag. 249, édit. Petau. D. Ceillier, tom. x, p. 499.)

(3) Dans la troisième de ses hymnes, il demande à Dieu de lui donner

Pères de l'Église, puisqu'il tient son rang dans la collection de leurs ouvrages (1). On ne niera pas du moins que sa doctrine, souvent peu exacte, n'ait maintenant encore besoin d'apologie (2). Son élocution peut paroître élevée (3), sublime, à ceux qui pardonnent à l'enflure, à l'obscurité, au néologisme. Sous ce rapport, l'exemple de Synésius offre une autorité aux modernes corrupteurs de l'éloquence : quant à nous, ce n'est pas là le modèle que nous indiquerons. Contemporain de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean-Chrisostôme, dont il eut au moins le courage de défendre la mémoire contre les préventions de Théophile d'Alexandrie, Synésius

son sceau, c'est-à-dire le baptême (pag. 330). Et l'opinion de Holstenius, fondée sur l'autorité de Photius et d'Évagre, est qu'il fut en même temps fait chrétien et évêque. Il n'a donc composé ses premières hymnes qu'après son admission à l'épiscopat. Tillemont combat foiblement cette opinion dans ses notes, pag. 683 et 684.

(1) Au ve vol. de la *Bibliothèque des Pères*, Evagre, au liv. I, chap. XV de son *Hist. ecclés.*, et Photius, l'appellent un évêque illustre, et qui avoit été l'ornement de l'Eglise. Le P. Noël Alexandre fait de lui un grand éloge dans ses *Annales ecclés.*, tom. V, pag. 106.

(2) Galæus, cité par Cave, *Script. eccles.*, pag. 250, trouve dans ses hymnes toutes les idées de l'astrologie chaldéenne. « On doit pardonner quelque chose à un néophyte rempli des idées de la philosophie païenne. » (D. Ceillier, *supr.*, pag. 515.)

(3) Expressions de Photius dans sa *Bibliothèque grecque*, à l'article *Synesius*. *Stylus illi sublimis quidem et grandis*; mais, ajoute-t-il : *Sed qui ad popularem seu poeticam simul dictionem aliquantum inclinat.* (Cod. XXVI.)

s'en éloigne de plusieurs siècles par le mauvais goût qui domine dans ses compositions, tant en vers qu'en prose. Ses lettres seules promettroient quelque agrément, peut-être quelque souvenirs utiles pour la discipline de ce siècle ; mais nul dédommagement au travail du prédicateur qui les voudroit consulter.

Les seules pensées qui nous ont paru remarquables sont celles-ci (*) :

Pag. 168. Bannissons du milieu de nous toute contestation d'intérêt humain : tout pour Dieu seul. Il ne faut pas mêler ensemble ce qui rend vertueux et ce qui rend criminel. Quiconque, sous le spécieux prétexte de l'intérêt de l'Église, travaille à augmenter sa fortune, et ne sert en effet que sa cupidité ou son ambition, nous ne l'admettrons point dans la société chrétienne. La vertu ne s'allie point avec le vice. Dieu ne laissera jamais son Église sans défenseurs, qui, à défaut des récompenses de la terre,
Pag. 171. ne manqueront pas d'en avoir dans le ciel..... Priez Dieu pour moi, tant dans les villes que dans les campagnes ; avec le secours de sa grâce, j'éprouverai que le sacerdoce, au lieu de me faire descendre de la philosophie, n'aura fait que m'y élever encore davantage.

Pag. 182. J'estime moins la perte d'une somme d'argent, que je ne ferois celle d'un ami.

(*) *Synesii episcopi Cyrenes opera*, edit. D. Petavio *e societ. Jesu.* 1 vol. fol. Paris, 1640.

L'homme est quelque chose de bien précieux, puisque, pour le racheter, il n'a pas fallu moins que le sang de Jésus-Christ. Pag. 194.

Il ne me semble pas possible de concilier le sacerdoce et la puissance politique. L'antiquité avoit des prêtres qui étoient juges. Les Égyptiens et les Hébreux ont été long-temps gouvernés par des prêtres; mais, à mon avis, depuis que ces deux institutions, également divines dans leur source, sont entrées dans le domaine des choses humaines, Dieu les a détachées l'une de l'autre. L'une a fait un pouvoir sacré, l'autre un pouvoir purement politique; l'une est restée concentrée dans le cercle des intérêts terrestres, l'autre a fait partie de l'essence divine; l'une a eu pour objet les affaires du siècle, l'autre doit trouver son occupation dans la prière. Pourquoi vouloir joindre ce que Dieu a séparé, et nous imposer une charge qui ne nous convient pas? Avez-vous besoin de protection, adressez-vous à celui qui est chargé de l'exécution des lois; avez-vous besoin de Dieu, allez à l'évêque. Le vrai sacerdoce a pour but la contemplation, qui ne s'accorde point avec l'action et le mouvement des affaires. Je ne condamne point l'évêque qui s'applique aux affaires; mais persuadé comme je le suis de mon impuissance à bien faire l'un et l'autre, je suis plus disposé à les admirer qu'à les imiter. Pag. 198. Pag. 199.

Celui qui se croit arrivé au plus haut point de la

sagesse ne doit oublier jamais et qu'il est homme, et qu'il est obligé de vivre avec des hommes.

Il n'est pas inutile de rappeler l'exemple de fermeté que Synésius donna contre Andronique, gouverneur de la Pentapole d'Égypte, qui s'étoit permis des exactions criantes contre les évêques, mêlant à ses violences les plus brutales imprécations. Synésius assembla dans Ptolémaïde un concile qui se termina par une sentence d'excommunication proférée dans ces termes, que cet évêque avoit sans doute rédigée lui-même :

Pag. 103. « L'église de Ptolémaïde à toutes les églises du » monde chrétien, ses sœurs. Que nul temple de » Dieu ne soit ouvert à Andronique ni à ses satellites ; que l'accès de tous les lieux de religion leur » demeure fermé : tous magistrats et particuliers » leur interdiront l'entrée de leur maison ; que la » sépulture soit refusée à leur corps, après qu'ils » auront quitté la vie. »

Cette sentence, qui rappelle les anciennes formules usitées chez les peuples de la Grèce contre les coupables qu'ils dévouoient aux dieux vengeurs, produisit son effet. Andronique épouvanté vint se jeter aux pieds des prêtres, et en obtint la réconciliation.

Mais la pièce la plus importante de ce recueil est la lettre de Synésius à Théophile d'Alexandrie, où il est question de saint Jean Chrysostôme.

A Théophile d'Alexandrie.

Ayant à vous consulter sur une difficulté qui se présente, j'ai dessein de vous la proposer d'abord. Alexandre, originaire de Cyrène, de famille sénatoriale, a fait profession de la vie religieuse et solitaire, lorsqu'il étoit encore fort jeune. Son mérite se développant avec les années, l'a fait élever successivement à l'ordre du diaconat et à celui de la prêtrise. S'étant fait connoître du bienheureux Jean, archevêque de Constantinople (je dois lui donner ce titre d'honneur, puisqu'il est mort, et que toute inimitié doit cesser avec la fin de cette vie), il en reçut la consécration épiscopale, pour le siége de Basinople, en Bithynie. Les divisions que nous avons vues, depuis ce temps-là, n'avoient pas encore commencé à troubler la tranquillité des églises. La part que vous avez eue à cette affaire me dispense de vous en faire une relation plus exacte. Malgré le jugement du concile, Alexandre n'en est pas moins resté l'ami de celui qui l'avoit ordonné, et s'est attaché ouvertement à son parti. Mais depuis trois ans, que les choses se sont un peu pacifiées, au lieu de reprendre le gouvernement de son église, Alexandre a mieux aimé vivre dans notre ville en simple particulier. Quelle conduite dois-je tenir à son égard ? Je dois l'avouer : n'étant évêque que depuis un an, je n'a-

Pag. 206.

vois pas apporté, dans mes fonctions nouvelles, une grande connoissance des lois saintes de l'Eglise, et n'en ai appris que très peu de chose depuis que j'y suis entré.

Quelques vieillards en sont scandalisés, et refusent opiniâtrement de communiquer avec lui ; ils croiroient manquer à la discipline, et ne se permettent pas même de le recevoir dans leur maison. Pour moi, je ne l'ai point admis à la participation des saints mystères, mais je l'ai reçu chez moi comme tout autre personne : ce qui me met, à son égard, dans une position fausse, au point que sa seule vue m'embarrasse, et me livre à des combats intérieurs. Je me déterminerois à faire violence à ma douceur naturelle, si je savois clairement ce que la loi ordonne à ce sujet.

Ses hymnes, au nombre de dix, ne seront pas plus profitables à notre ministère : je n'y ai rencontré qu'une seule expression remarquable. Parlant du Saint-Esprit, il l'appelle :

« L'abîme et le trésor qui épuise, par la plénitude de son acte, toute la puissance que Dieu a d'opérer et de produire en soi-même (1). »

Ce que l'on a cité le plus fréquemment de cet évêque, ce sont ses avis à l'empereur Arcadius pour bien gouverner.

(*) Traduit par le P. Le Jeune de l'Oratoire, tom. 1, 2e part., pag. 607.

La philosophie est nécessaire à un jeune prince, ou pour prévenir le déréglement de ses passions ou pour l'arrêter, lorsqu'elles s'échappent et qu'elles sont le plus emportées. C'est à la sagesse de réduire les passions au juste milieu que demande la raison et qui convient à la vertu; car, si l'on n'y prend garde, les vertus dégénèrent aisément en vices, tant les vices et les vertus se touchent de près. La tyrannie est aussi proche de la royauté que la témérité l'est de la force, et la prodigalité de la magnificence; tellement que le magnanime deviendra bientôt fier, arrogant, injuste, cruel, si la philosophie ne le règle en le resserrant dans les bornes de la vertu.

Pag. 1 et suiv.

Pag. 5.

La différence que met Synésius entre un tyran et un roi est remarquable.

« Ils ont l'un et l'autre une puissance absolue, un empire souverain sur un grand nombre de sujets; mais ils ne font pas le même usage de leur autorité et de leur pouvoir. Celui qui cherche le bien de ceux auxquels il commande; qui veut bien souffrir le travail et la peine, de peur qu'il ne leur arrive quelque chose de fâcheux; qui hasarde tout, jusqu'à sa vie, pour qu'ils vivent en paix et en sûreté; qui veille, qui agit et qui n'épargne aucuns soins, afin qu'ils soient exempts d'inquiétude, c'est celui-là qui mérite le titre de roi. Mais celui qui abuse de sa puissance, qui ne garde nulles mesures dans le

Pag. 6.

luxe, qui n'a en vue que ses intérêts et ses plaisirs, qui croit n'être sur le trône que pour satisfaire impunément ses passions et pour opprimer ses peuples, qui prétend n'avoir des sujets que pour en faire des esclaves qui lui servent à contenter ses caprices et ses désirs déréglés, qui enfin songe moins à nourrir son troupeau qu'à en être nourri, c'est là ce que j'appelle un tyran. »

Synésius, après après avoir exhorté l'empereur à se rendre populaire, et à se montrer de temps en temps aux soldats, s'écrie : « Quel empire y a-t-il de mieux établi, et dont les fondements soient plus solides et plus sûrs, que celui qui est muni par l'amour et la bienveillance des peuples? Quel particulier est plus en assurance et a moins à craindre qu'un prince qu'on ne craint point, mais pour qui tous ses sujets craignent. »

Il ajoute, que rien n'est plus indigne qu'un empereur qu'on ne voit jamais à la tête de ses armées et que les défenseurs de l'empire ne connoissent que par ses portraits.

Pag. 29. Il dit, dans le même ouvrage, que le vrai caractère de la dignité royale est de faire du bien à tout le monde, et qu'un roi doit ressembler au soleil qui, étant la source de la lumière, ne se lasse jamais ni de luire ni de répandre ses rayons par toute la terre.

Enfin il achève son discours par le souhait que

faisoit Platon, et qui ne fut point accompli, de voir les rois devenir philosophes ou les philosophes devenir rois. «Plaise au Ciel, dit-il, que je voie par Pag. 32. vous la philosophie unie à la royauté; et jamais personne ne m'entendra discourir de l'art de régner (1)».

(1) Extrait du P. Bouhours, *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise*, pag. 416—420. Paris, 1720.

ARTICLE VII.

JEAN CASSIEN, prêtre et abbé de Marseille.

Élevé dans le monastère de Bethléem, Cassien y prit, dès son enfance, le goût et le langage de cette piété tendre, fervente, qui fait l'unique caractère de ses ouvrages.

Tous nos écrivains qui ont traité de la vie contemplative, ont puisé avec fruit dans ses *Institutions monastiques* et ses *Conférences* sur la vie cénobitique. C'est une mer immense où il faut plonger bien des fois, avant d'en retirer des richesses vraiment utiles à l'objet ordinaire de nos prédications. Nous n'en croyons pas l'étude rigoureusement nécessaire à l'orateur sacré; il peut chercher ailleurs à moins de frais; et le nom de Cassien peut rester ignoré de nos auditoires, à moins qu'une rencontre heureuse ne mette inopinément sous la main du prédicateur quelque pensée pieuse, quelque sentiment affectueux, quelque règle de conduite sage, éprouvée par l'expérience, et plus particulièrement encore, quelqu'une des anecdotes dont chacun de ses ouvrages se trouve parsemé, mais nous devons l'ajouter aussi, avec plus de profusion que de justesse et de saine critique; car c'est par ce défaut surtout, que pèche cet écrivain. Le savant Cassiodore n'en permettoit la lecture à ses moines qu'avec discernement (1). L'histoire ecclésiastique nous apprend

(1) *De instit. div. lect.*, cap. XXIX; D. Ceillier, *Hist.*, tom. XIII, pag. 142.

que le pape Gélase avoit mis ses écrits au nombre des ouvrages apocryphes (1); et ses opinions sur la grâce et sur le libre arbitre ont besoin d'explication pour n'être pas condamnées (2).

Ses livres *sur l'incarnation*, intéressent moins après ceux de saint Athanase et de saint Cyrille d'Alexandrie(3). Cependant, pour ne point manquer à la curiosité du lecteur qui, peut-être, nous demande les preuves de notre témoignage sur Cassien, nous allons mettre sous ses yeux un assez long passage qui semble le combattre par le caractère de mouvement et de force dont il est empreint, mais que nous croyons aussi être le seul morceau tant soit peu considérable, qui soit propre à fournir au prédicateur d'heureuses applications (4). C'est dans le sixième livre de son Traité sur l'incarnation, chap. v, où il réfute Nestorius; il n'avoit pas encore été déposé du siège de Constantinople. S'adressant à ce fameux hérésiarque :

Si vous étiez défenseur de l'hérésie arienne, ou sabellienne, je vous convaincrois par la voix de la Pag. 990.

(1) Tom. IV, *Concil.*, pag. 1265.

(2) Saint Prosper, si versé dans ces matières, accuse Cassien d'y avoir échoué. Il le combattit par un ouvrage direct, qu'il a intitulé : *Contre le Collateur*, ou l'auteur des *Conférences*. (Voy. D. Ceillier, *supr.*, tom. XIV, pag. 571.). Le P. Noël Alexandre l'appelle le chef du semi-pélagianisme de Marseille : *Jo. Cassianus Massiliensium pelagianorum princeps.* (*Ann. eccles.*, tom. V, pag. 51 et 139.) Saint Thomas d'Aquin étoit loin de le juger d'une manière aussi défavorable.

(3) On s'étonne des rapprochements bizarres qui s'y rencontrent fréquemment, tels que celui-ci : « Il est au pouvoir de Dieu de détruire l'hérésie, comme il le fut à Hercule de détruire l'hydre. » (Pag. 901.)

(4) Nous citons, d'après l'édition de Paris, de 1642, 1 vol. in-fol.

loi elle-même, et par la vérité du symbole reçu dans tout l'univers. Je vous dirois que, quand vous n'auriez ni sens, ni entendement, vous devriez du moins suivre le consentement de tout le genre humain, et ne pas préférer le sentiment de quelques particuliers à la foi de toutes les églises, laquelle ayant été établie par Jésus-Christ, et transmise par les apôtres, doit passer pour la voix de la loi, ou l'autorité de Dieu même. Si j'agissois ainsi envers vous, que diriez-vous, que répondriez-vous? sans doute : que vous n'auriez point été élevé dans cette foi; que l'on ne vous en a pas instruit; que vos parents, que vos maîtres vous ont enseigné une toute autre doctrine; que vous avez entendu prêcher tout le contraire dans votre église; que ce n'est point là le symbole où vous avez été régénéré; et que vous voulez vivre dans la foi dont vous avez fait profession dans votre baptême (1). En répondant de la sorte, vous croiriez apporter un argument très fort contre la vérité, et il faut convenir que c'est la meilleure manière dont on puisse se défendre dans une mauvaise cause; elle découvre du moins la source de l'erreur, et cette disposition seroit excusable, si

(1) Bossuet (*Serm. pour la profession de madame de La Vallière*) fait une hypothèse semblable: « A présent que je suis assis dans la chaire de » Jésus-Christ et de ses apôtres, et que vous m'écoutez avec attention, si » j'allois (ah! plutôt la mort), si j'allois vous enseigner quelque erreur, » je verrois tout mon auditoire se révolter contre moi. »

elle n'étoit point accompagnée d'obstination. Si vous étiez dans les sentiments que vous auriez reçus dès l'enfance, il faudroit user plutôt de remontrance pour vous tirer de l'erreur, que de sévérité pour punir le passé. Mais, né comme vous l'êtes dans une ville catholique, instruit de la foi catholique, régénéré dans un baptême catholique, devons-nous agir autrement avec vous que comme avec un Arien et un Sabellien? Et, plût à Dieu que vous l'eussiez été! nous aurions moins de douleur de vous savoir né dans le mal, que déchu du bien; ancien hérétique, que nouvel apostat. Votre exemple seroit moins pernicieux à l'Église. Nous ne vous demandons rien d'injuste, ni de trop difficile. Faites, dans l'Église catholique où vous êtes né, ce que vous auriez fait pour l'hérésie. Suivez les instructions de vos pères, ne vous écartez point du symbole que vous avez appris: demeurez ferme dans la foi dont vous avez fait profession au baptême. Pourquoi ne feriez-vous point pour vous ce que d'autres font pour l'erreur? C'est la foi de ce symbole qui vous a fait admettre au baptême; c'est par elle que vous avez été régénéré; c'est, avec cette foi, que vous avez reçu l'eucharistie et la communion du Seigneur. Qu'avez-vous fait? Dans quel précipice vous êtes-vous jeté? En perdant la foi du symbole, vous avez perdu tout ce que vous étiez, etc. etc. (1)

(1) D. Ceillier, tom. XIII, pag. 131.

Nous avons dans notre chaire catholique, et jusque dans la tribu étrangère, des imitations plus ou moins directes des passages de Cassien. Bourdaloue, surtout, profite habilement d'un texte de ses institutions. Dans le sermon où il combat l'*oisiveté*, après une exposition vive des dangers où elle jette:

« Voilà pourquoi, dit Cassien, la grande maxime reçue dans les monastères d'Égypte, où les hommes vivoient comme des Anges, étoit, qu'un solitaire occupé devoit être toujours le plus innocent, parce qu'il n'étoit tenté que d'un seul démon; au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvoit souvent possédé d'une légion entière : *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari* (1). Sur quoi (poursuit Bourdaloue) vous devez, ce me semble, raisonner ainsi : Ces hommes si détachés de la terre, croyoient qu'un travail réglé leur étoit nécessaire, et moi, etc. (2) »

Ailleurs, le même prédicateur, appuie de l'autorité de Cassien, ce qu'il dit de la tempérance chrétienne :

« C'est pour cela, mes frères, disoit-il, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point, que la nourriture et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Eo us-*

(1) Lib. x, *De spiritu acediæ*, cap. xiii.
(2) *Dominic.*, tom. 1, pag. 255, 256.

que emendanda caro jejuniis, ut et refectionem sibi non tam jucunditati concessam, quam oneri sibi impositam cognoscat. Sans cela, ajoutoit-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne; et sans cela, nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu (1). »

Fromentières a également emprunté de lui ces belles paroles sur l'humilité :

« Ce n'est pas précisément dans des paroles de mépris pour soi-même, que l'humilité consiste, puisque souvent l'on n'en dit que pour s'attirer des louanges. Ce n'est pas non plus dans de certaines actions qui nous rabaissent aux yeux des hommes que cette vertu consiste, puisqu'elles peuvent avoir des vues humaines et un orgueil intéressé pour principe. En quoi consiste-t-elle donc? Dans un profond et sincère anéantissement d'esprit et de cœur, par lequel nous reconnoissons véritablement que nous ne sommes rien devant Dieu, et que sa pure et gratuite miséricorde est l'unique source des avantages que nous possédons (2). »

Je lis aussi dans l'ancien evêque de Senez :

« Heureux, dit le Seigneur, ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. Que dis-je? déjà,

(1) *Dominic.*, tom. III, pag. 2.
(2) *Serm.*, tom. I, pag. 63.

suivant la sublime pensée d'un saint, déjà la pureté représente l'état de la gloire immortelle ; par elle d'humbles mortels, qui rampent encore sur la terre, ont déjà le droit de cité dans les cieux : *Per eam habent municipatum in cœlis* (1).

Dieu a dit telle et telle chose ; c'est assez : sa parole me tient lieu de preuve et de démonstration : *Deus dixit : satis est ; verbum illius summa mihi ratio* (2). »

L'une et l'autre de ces pensées est de Cassien.

Nous indiquerons encore un autre passage tiré de la troisième de ses conférences, qui peut donner lieu à d'utiles développements.

« Dieu nous appelle en trois manières : ou immédiatement par lui-même, lorsque, par ses divines inspirations il touche notre cœur, nous fait sentir le prix du salut, ou, en nous excitant par le désir de la vie éternelle, il nous exhorte à le suivre, et nous y pousse par une componction salutaire ; ou bien par l'entremise des hommes, lorsque l'exemple des saints ou leurs instructions nous touchent et nous animent ; ou enfin par quelque accident considérable, tel que la perte du bien, ou la mort de personnes qui nous étoient chères, ce qui nous porte à nous jeter entre les bras de Dieu, dont on s'étoit écarté dans l'ivresse des plaisirs et des prospérités. »

(1) *Serm. sur la pudeur*, tom. III, pag. 74.
(2) Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. II, pag. 528.

Chacune de ces propositions, fortifiée de l'autorité de quelque exemple emprunté à l'histoire sainte ancienne ou moderne, reveilleroit puissamment l'attention de l'auditoire. On peut en voir la preuve dans un sermonaire protestant (Pierre-Thomine Dubosc), développant un raisonnement tout semblable à celui-là (1).

Les Institutions ou Conférences de Cassien ont été traduites en français par M. de Saligny, qui se donnoit pour docteur de Sorbonne (nom supposé); l'auteur est Nicolas Fontaine, qui a retranché de la troisième conférence tous les endroits qui favorisent le semi-pélagianisme et le mensonge.

Bossuet explique, d'une manière aussi lumineuse que satisfaisante, sa doctrine sur la contemplation, ou oraison des parfaits contemplatifs. C'est dans la savante instruction sur les états d'oraison (2).

Du temps de Cassien, la question de la grâce dans ses rapports avec la bonté de Dieu et la liberté de l'homme, n'avoit pas encore été pleinement éclaircie, ni jugée définitivement par l'Eglise. Elle ne l'a été d'une manière absolue qu'au concile d'Orange, en 525. Conséquemment, les méprises de Cassien n'ont pas empêché que sa mémoire n'ait été en bénédiction ; et l'église de Marseille célèbre sa fête le 25 juillet.

On ignore l'année de sa mort, comme de sa naissance (3).

(1) Dans *Morc. chois. des protest.*, pag. 79 et suiv.

(2) Liv. VI, n° 27 et suiv., tom. VI, édit. in-4°, pag. 115—120.

(3) Tillemont le fait naître vers 350 ou 360 (*Mém.*, tom. XIV, pag. 158).

SUPPLÉMENT.

SAINT MARTIN, archevêque de Tours.

Ce n'est pas comme écrivain que cet illustre évêque doit trouver place dans notre ouvrage. L'exemple de sa vie nous présente un modèle bien supérieur à toutes les conceptions du génie et de l'éloquence.

Il est peu de saints qui aient érigé autant de trophées à la gloire de notre divin Maître ; mais ce ne fut ni à ses écrits, ni à ses discours que saint Martin dût ses victoires sur l'erreur. « Le don des miracles, à ce haut degré qu'on avoit admiré dans les premiers prédicateurs de l'Evangile, le Ciel l'avoit accordé à l'homme apostolique dont la destination étoit de consommer la ruine de l'idolâtrie parmi les habitants de la campagne les plus attachés au paganisme, qui pour cela porte leur nom, et bien plus capables d'entendre la voix des prodiges, que les

Il ne détermine pas davantage l'époque de sa mort, qu'il place entre 425 (*ibid.*, pag. 187). Sur cette question, on peut consulter l'ouvrage intitulé : *Cassianus illustratus, sive chronologia Vitæ S. Joannis Cassiani, studio Jo. Bapt. Guesnay e societ. Jesu*, in-4°, Lugd., 1652. Le cardinal de Norris, parlant de cet ouvrage, dans le chap. VII du livre II de son *Hist. du pélagianisme*, dit que le P. Guesnay, imitant la Cyropédie de Xénophon, nous représente Cassien, non tel qu'il a été, mais comme il auroit voulu qu'il eût été.

raisonnements des docteurs, et les oracles des prophètes (1). »

Sulpice-Sévère, son historien, observe que, quoique saint Martin ne fût pas versé dans les lettres humaines, il n'avoit rencontré nulle part tant d'esprit, tant d'érudition, et même tant de pureté dans le langage (2). Ses discours étoient clairs, méthodiques, pleins de force, d'énergie et d'onction. Il avoit un talent particulier pour résoudre les questions les plus difficiles, une grande présence d'esprit pour répondre aux questions qu'on lui proposoit sur les voies de la vie intérieure. Personne ne réfutoit l'erreur, et n'exposoit la vérité d'une manière plus solide et plus persuasive; mais il ne nous reste de lui d'autre monument que les églises qu'il a fondées, et le souvenir, qui ne périra jamais, de ses vertus non moins admirables que ses miracles.

L'histoire de sa vie est liée à celle des hommes les plus célèbres de son temps : saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise de Milan, saint Paulin de Nole, Sulpice-Sévère. Elle est assez connue par la relation que ce dernier en publia, peut-être de son vivant (3),

(1) Berault-Bercast., tom. II, pag. 436.

(2) *Jesum testor, spemque communem, me ex nullius unquam ore tantum scientiæ, tantum ingenii, tam boni et tam puri sermonis audisse.* (Sulpic. Sev., *De Vita B. Martini*, pag. 242, edit. Elzev., 1656.)

(3) Tillem., *Mém.*, tom. x, pag. 341.

ou, au plus tard, huit ans après sa mort (1). Il fut témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte, et dit lui-même que, dans toutes les circonstances, il l'avoit observé avec la plus grande attention.

Un des événements les plus mémorables de cette vie, est la conduite qu'il tint à l'égard des priscillianistes, hérétiques qui troubloient les Eglises d'Espagne et des Gaules (2).

Leurs erreurs furent dénoncées au concile de Saragosse, et les principaux chefs de l'hérésie excommuniés. L'exécution de la sentence fut confiée à Ithace, évêque espagnol, qui se hâta de solliciter de l'empereur Gratien un rescrit par lequel les hérétiques étoient condamnés au bannissement. Ceux-ci en appelèrent d'abord au pape saint Damase, puis à Maxime, qui s'étoit fait reconnoître empereur après l'assassinat de Gratien. Ithace se rendit de son

(1) Jérôme de Prato, dans son édit. des Œuvres de S. Sulpice-Sévère, *Dissert.* 1, pag. 151.

(2) Les Priscillianistes confondoient avec Sabellius les trois personnes de la Trinité, et s'exprimoient sur ce sujet en termes nouveaux et extraordinaires. Ils enseignoient que Jésus-Christ étoit Fils unique de Dieu en ce sens, qu'il étoit seul né de Marie, et que Dieu avoit plusieurs autres fils; que Jésus-Christ n'avoit pris la nature humaine, n'étoit né, et n'avoit souffert qu'en apparence; que l'âme de chaque homme étoit une portion de la substance divine, et qu'elle existoit avant que d'habiter dans le corps. En même temps qu'ils condamnoient le mariage, et en rompoient les liens, ils autorisoient les plus grandes obscénités; ils se faisoient un jeu du mensonge et du parjure.

côté à la cour de cet empereur, et, à la faveur d'un zèle apparent, il en obtint une sentence qui condamnoit à la mort Priscillien et ceux qui l'accompagnoient. La conduite d'Ithace fut blâmée par tous les bons esprits.

Saint Martin se trouvoit pour-lors dans cette ville. Il y étoit venu demander la grâce de plusieurs personnes, que leur attachement à Gratien avoit fait condamner à mort. Parmi ceux qui étoient à la cour, le plus grand nombre cherchoit à capter la bienveillance du prince par les manéges de l'adulation (1) ; mais le saint évêque de Tours sut maintenir l'autorité que lui donnoit son caractère. Il imita la fermeté de saint Ambroise, qui étoit venu en ambassade à Trèves, de la part de Valentinien II, frère de Gratien, lequel possédoit toujours l'Italie. Quoique Martin fût sujet de Maxime, ce que n'étoit pas saint Ambroise, il montra une grande répugnance à communiquer avec ce prince ; il refusa même longtemps de manger à sa table, en disant avec une sainte hardiesse, qu'il ne pouvoit manger avec un homme qui avoit dépouillé un empereur de ses états, et qui en avoit privé un autre de la vie. A la fin, il se rendit, et consentit même à manger chez l'impératrice; il avoit des grâces à demander, comme la délivrance de plusieurs prisonniers, le rappel

(1) Sulpice-Sévère, *Supr.*, pag. 235.

d'un grand nombre d'exilés, et la restitution de biens qu'on avoit injustement confisqués. L'impératrice voulut elle-même servir Martin à table.

Cependant saint Martin, ni saint Ambroise ne voulurent point communiquer avec Ithace, ni avec les évêques qui lui étoient attachés, parce qu'il poursuivoit les hérétiques avec plus de chaleur et d'emportement que n'en comporte la vraie charité évangélique. Ils savoient que l'Église avoit toujours eu en horreur l'effusion du sang de ceux même qui ne méritoient pas de vivre; et qu'elle n'avoit jamais souffert que le clergé prît part à de semblables procédures. Aussi Martin reprocha-t-il continuellement à Ithace la conduite qu'il tenoit, et le pressa-t-il de se désister de son accusation. Il pria également Maxime de laisser la vie aux coupables, alléguant pour raison, qu'il suffisoit qu'ils eussent été déclarés hérétiques et excommuniés par les évêques (1).

Ithace, loin d'écouter les avis de l'évêque de Tours, l'accusa d'hérésie. Pour Maxime, il parut acquiescer aux instances de saint Martin, tant que le saint évêque demeura à Trèves; mais à peine en fut-il parti, que le fougueux Ithace renouvela ses poursuites; et Priscillien subit la peine de mort, après avoir été appliqué à la question. « Il poussa même l'indécence et l'inhumanité jusqu'à se trouver pré-

(1) Butler, *Vies des Saints*, tom. XI, pag. 90. Fleury, *Hist. ecclés.*

sent quand on la lui donna (1). » Crimes inutiles, dit Sulpice-Sévère, dangereux exemples, qui, bien loin d'étouffer le mal, ne firent que l'envenimer (2).

Saint Martin avoit plus de quatre-vingt et peut-être quatre-vingt-dix ans, lorsque Dieu l'appela dans sa gloire.

Le pape saint Sirice.

Après la mort du pape saint Damase, on lui donna pour successeur Sirice, Romain de naissance, dont l'élection réunit tous les suffrages. Avant son élévation, l'Eglise romaine avoit été consultée sur divers points de discipline par Hymérius, évêque de Tarragone, métropole d'une partie considérable de l'Espagne. Ce fut un des premiers soins du nouveau pontife, de faire droit à cette consultation. Il répondit par une lettre célèbre, la première des lettres bien authentiques de ce genre, nommées communément Décrétales, parce qu'elles ont force de décret légitime ou de loi canonique. Elles étoient pour l'ordinaire le résultat d'un concile. Celle-ci est du 11 février 385; de la plus haute importance, parce qu'elle marque, avec plus de précision qu'au-

(1) Le même Bérault-Bercast., pag. 471.

(2) *Pessimo exemplo necati, aut exiliis multati.... Cæterum Priscilliano occiso, non solum non repressa est hæresis, quæ in illo authore proruperat, sed confirmata, latius propagata est.* (*Sacr. Hist.*, liv. II, *ad finem*, pag. 120.)

cune autre ordonnance ecclésiastique de cette antiquité, l'âge des sujets admis à la réception des ordres sacrés, et les interstices qui doivent les séparer (1).

Par les rapports de l'archevêque de Tarragone avec le souverain pontife, on voit qu'un relâchement honteux s'étoit glissé dans les mœurs du clergé d'Espagne, et que des ecclésiastiques continuoient de vivre avec leurs femmes, après leur ordination, comme auparavant. Ils alléguoient, pour excuse, l'exemple des prêtres de l'ancienne loi. A quoi le pape répond, que ces anciens usoient du mariage, parce que les ministres de l'autel ne pouvoient être d'une autre famille; et toutefois ils se séparoient de leurs femmes dans le temps de leur service. Mais Jésus-Christ étant venu perfectionner la loi, les prêtres et les diacres sont obligés, par une loi inviolable, à garder, du jour de leur ordination, la sobriété et la continence, pour plaire à Dieu dans les sacrifices qu'ils offrent tous les jours (2).

Le pape ordonne que ceux qui ont péché par ignorance et reconnoissent leur faute, demeureront

(1) Le pape veut que l'on ait trente ans pour le sous-diaconat, qu'ensuite on passe cinq ans dans le diaconat, avant de recevoir la prêtrise, et deux ans dans la prêtrise avant l'épiscopat. Quant à l'intervalle du sous-diaconat au diaconat, il est simplement statué, sans spécifier de temps fixe, que le sous-diacre peut monter à l'ordre du diacre, s'il en est jugé digne, après s'être engagé à garder la continence.

(2) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XVIII, n° 35, tom. IV, pag. 495.

dans l'ordre où ils sont, à la charge d'observer la continence à l'avenir ; ceux qui persisteroient, demeureront privés de toute fonction ecclésiastique.

Cette ordonnance fut confirmée par un concile tenu à Rome l'année suivante, par un autre tenu à Carthage, vers 390, et par la décrétale du pape Innocent Ier, adressée aux évêques de France, en particulier à saint Exupère de Toulouse (1).

NECTAIRE, patriarche de Constantinople,

Fut le successeur de saint Gregoire de Nazianze au siége de Constantinople.

L'histoire de son pontificat n'est célèbre que par un seul événement qui eut lieu l'an 390.

Les évêques d'Orient avoient établi dans chaque église un prêtre pénitencier sur lequel ils se déchargeoient, du moins en partie, de l'examen des pénitents. Sa fonction étoit d'entendre les confessions de ceux qui pouvoient avoir besoin de son ministère particulier à cet effet. On les choisissoit d'une discrétion et d'une prudence distinguée, entre tous les ministres de la réconciliation. Il écoutoit tous ceux qui venoient s'accuser ; et, selon la gravité et la nature de leur faute, ou il les soumettoit à la

(1) *Concil. Gall.*, tom. 1 (D. Labbat), pag. 317. Paris, 1789.

pénitence publique, ou il leur prescrivoit ce qu'ils devoient pratiquer en particulier, avant d'être admis à la participation de l'eucharistie. Quelquefois ces pénitents s'accusoient en public d'une faute secrète, afin de s'exciter davantage à l'humilité et à la componction.

Il arriva, dans l'église de Constantinople, qu'une femme de qualité(1), qui s'étoit oubliée jusqu'à commettre un péché honteux avec un diacre, vint faire une confession générale de tous ses désordres, par une ferveur indiscrète que le pénitencier n'eut pas la sagesse d'arrêter. Le scandale fut énorme, et l'opprobre en rejaillit sur tout le clergé. Peu versé dans les matières canoniques, et plus embarrassé qu'un autre dans ce cas vraiment épineux, l'évêque Nectaire prit conseil d'un certain prêtre d'Alexandrie, appelé Eudemon; et l'office de pénitencier fut supprimé dans l'église de Constantinople. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de la ville impériale; « C'est-à-dire, ajoute l'abbé Fleury, qu'elles revinrent à l'ancien usage conservé en Occident: que l'évêque prît soin par lui-même de la pénitence publique, sans que les pécheurs fussent obligés de s'adresser à un certain prêtre. Au reste, on verra suffisamment, dans la suite de cette histoire, continue ce sage écrivain, que la suppression du

(1) Quelques écrivains la qualifient diaconesse. Fleury.

prêtre pénitencier n'a donné aucune atteinte ni à la confession secrète, usitée dès la naissance de l'Église, ni même à la pénitence publique, toujours pratiquée en certain cas, même dans l'église de Constantinople (1). » C'est ce que l'on est obligé de conclure des récits de Socrate et de Sozomène. Ce dernier surtout s'exprime avec une franchise remarquable. « Il est, dit-il, à présumer que les évêques avoient jugé, dès le commencement, que c'étoit une chose odieuse de publier ses crimes en présence de toute l'Église, et comme sur un théâtre (2) » ; et, confondant si long-temps d'avance les prétentions des sacramentaires, au sujet de cet événement, il ajoute « que la confession est nécessaire pour obtenir le pardon de ses fautes (3). »

(1) *Hist. ecclés.*, liv. XIX, n° 23, tom. IV, in-12, pag. 615.

(2) Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XVI.

(3) Bérault-Bercast., *Hist.*, tom. II, pag. 572. Tillemont, *Mém.*, tom. X, pag. 233.

CONCILES.

Concile d'Aquilée, en 381, convoqué par l'ordre de l'empereur Gratien.

Voici ce qui y donna occasion. Pallade, secrètement attaché au parti d'Arius, évitoit surtout de le paroître. Personne, à l'entendre, ne tenoit plus que lui à la foi de Nicée; et, parce que ses accusateurs refusoient de croire à ses protestations, il fut des premiers à demander à l'empereur qu'il voulût bien convoquer un concile de toutes les provinces de l'empire. Sur les représentations de saint Ambroise, qu'il n'étoit pas raisonnable pour l'intérêt de quelques particuliers, d'engager dans de pénibles voyages un grand nombre d'évêques, que ceux de l'Italie suffisoient pour démasquer l'erreur et le coupable, Gratien se borna à indiquer un concile de la province. Il se tint à Aquilée, l'une des villes principales du vicariat d'Italie. On n'y compta que trente-trois évêques; mais on ne vit jamais un concile plus saint, où du moins il se soit trouvé plus de saints reconnus comme tels par l'Eglise. Ils étoient la plupart d'Italie; mais les autres contrées, excepté l'Espagne, trop agitée par les troubles du priscillianisme, y avoient chacune leurs députés, et tout



l'Occident y prit part. On avoit même disposé les choses de telle manière que les évêques d'Orient pussent s'y rendre ; bien qu'on ne crût pas nécessaire de se réunir en un même lieu, comme on le fait entendre, pourvu qu'on fût assuré de l'union des sentiments.

Saint Ambroise eut la principale part à ce qui se passa dans ce concile. Ce fut lui qui demanda que l'on en rédigeât les actes par écrit, et qui recueillit les voix pour en former la conclusion; qui déclara aux évêques les intentions de l'empereur ; qui interrogea Pallade sur sa doctrine ; qui répondit à ses difficultés, et réfuta ses erreurs. Les autres évêques parlèrent peu. Ces prérogatives étoient dues à saint Ambroise, tant par rapport à son mérite personnel, qu'à cause de la dignité de son siége, auquel étoit attachée la qualité de métropolitain du vicariat d'Italie, dont Milan étoit la capitale. Il ne présida pas néanmoins au concile, et il n'y tint que le second rang : soit qu'il eût cédé par respect la première place à saint Valérien, à cause de son grand âge, soit qu'il fût convenable que le concile se tenant à Aquilée, la présidence en fût accordée à celui qui étoit évêque de cette ville (1).

Ambroise à Pallade : Puisque nous sommes as-

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. v, pag. 660. S. Ambros., *opera*, tom. II, pag. 786 et seq.

semblés en concile, répondez à ce qui vous est proposé. La lettre d'Arius a été lue ; on va la lire encore, si vous voulez. Dès le commencement, elle contient des blasphèmes ; elle dit que le Père seul est éternel ; si vous croyez que le Fils ne soit pas éternel, prouvez-le comme vous voudrez. Si vous croyez cette proposition condamnable, condamnez-la : l'Évangile est présent, et saint Paul, et toutes les Écritures. Prouvez, par où il vous plaira, que le Fils de Dieu n'est pas éternel.

L'archevêque de Milan pressa Pallade avec la même force de s'expliquer sur les autres passages de la lettre d'Arius, relatifs à la divinité du Fils, à sa parfaite consubstantialité avec le Père.

Pallade éluda, se jeta dans les équivoques, et finit par découvrir ses vrais sentiments. Saint Ambroise recueillit les suffrages, et Valérien prononça son jugement dans ces termes : Il me semble que celui qui défend Arius, est arien ; celui qui ne condamne pas ses blasphèmes, est blasphémateur lui-même (1). C'est pourquoi je suis d'avis qu'il soit retranché de la communion des évêques.

Tous furent de même avis.

(1) Qui Arrium defendit, Arrianus est : qui blasphemias ejus non condemnat, ipse blasphemus est. (Pag. 800.)

Concile d'Italie, même année 381, contre l'hérésie d'Apollinaire.

Conciles de Constantinople et de Rome, en 382.

Conciles de Bordeaux, de Trèves, de Nîmes, sur l'affaire du priscillianisme.

Concile de Rome en 386, qui confirme les décisions du pape saint Sirice, sur le devoir de la continence imposée à toute personne engagée dans les saints ordres.

« Les termes du concile font bien voir que le pape Sirice, en défendant aux prêtres et aux diacres d'habiter avec leurs femmes, ne regardoit pas la continence comme une chose de simple conseil, mais comme d'une obligation absolue, dont la prévarication étoit punie des peines de l'enfer en l'autre monde, et en celui-ci de l'excommunication (1). »

Concile d'Antioche, vers 390.

Contre les Messaliens, hérétiques qui joignoient les rêveries des gnostiques aux impiétés des manichéens.

Concile de Carthage.

L'évêque Aurélius demanda que le réglement sur la continence imposée aux trois premiers ordres du

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. v, pag. 684.

clergé, l'évêque, le prêtre et le diacre, fût confirmé, afin que la discipline établie par les Apôtres, et observée dans l'antiquité, fût maintenue dans sa pleine vigueur. Tous les évêques dirent : Il plaît à tous que les évêques, les prêtres et les diacres gardent la continence, et s'abstiennent de leurs femmes (1).

Conciles de Rome et de Milan, en 390, contre Jovinien.

Les actes s'en trouvent parmi les œuvres de saint Ambroise, qui eut la principale part à ses délibérations (2). Les évêques donnent les plus grands éloges à la vigilance pastorale du pape saint Sirice, exposent et réfutent les erreurs de Jovinien sur le mariage et la virginité, confirment la doctrine établie de toute antiquité sur la parfaite pureté de la sainte Vierge.

Concile de Capoue, en 391.

Au sujet de la division qui séparoit l'église d'Antioche, entre Flavien et Évagre.

(1) Can. 2, tom. II, *Concil.*, pag. 1159.
(2) Tom. II, pag. 965.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE NEUVIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

ARTICLE V.

SAINT AMBROISE, archevêque de Milan.

Pages.

ARTICLE II.

Œuvres morales et Traités dogmatiques.

APPENDICE.

ARTICLE. III.

Choix de lettres de saint Ambroise.

ARTICLE IV.

Oraisons funèbres.

ARTICLE VI.

ARTICLE VII.

SUPPLÉMENT.

CONCILES.

FIN DE LA TABLE.

TABLE GÉNÉRALE.

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES VI[e], VII[e], VIII[e] ET IX[e] VOLUMES DE CET OUVRAGE.

A.

B.

Conciles.

E.

G.

H.

I.

L.

O.

P.

R.

S.

U. V.



FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

